



## MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

### Rapport de suivi annuel 2018 du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB)

Janvier à Décembre 2018

VERSION AMENDEE POUR LA MISSION CONJOINTE

AVRIL 2019

## SOMMAIRE

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>	<b>4</b>
<b>TABLEAUX .....</b>	<b>9</b>
<b>ENCADRES.....</b>	<b>10</b>
<b>GRAPHIQUES .....</b>	<b>10</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>12</b>
<b>I. PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS EN 2018 .....</b>	<b>13</b>
I.1 TAUX D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION ANNUEL DU MENAPLN .....	13
I.2 ACCES ET PARTICIPATION .....	13
I.3 QUALITE.....	23
I.4 RESULTATS DE L'EDUCATION NON FORMELLE.....	31
I.5 RESULTATS OBTENUS EN RAPPORT AVEC LES CIBLES DU PDSEB.....	33
I.6 MISE EN ŒUVRE DES INDICATEURS DE LA PART VARIABLE DE L'ALLOCATION PME.....	35
<b>II. DOTATIONS BUDGETAIRES .....</b>	<b>38</b>
II.1 RESSOURCES ALLOUEES AU SECTEUR DE L'EDUCATION.....	38
II.2 EVOLUTIONS DES DOTATIONS DU MENAPLN ENTRE 2015 ET 2019 ET EXECUTION ENTRE 2015 ET 2018 .....	38
II.3 RESSOURCES FINANCIERES TRANSFEREEES AUX COMMUNES EN 2018 .....	40
II.4 PROJETS INTERVENANT AU MEPAPLN EN 2018 .....	41
II.5 FINANCEMENT DU PDSEB EN 2018 (PA 2018).....	42
<b>III. PROGRAMME 01 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION FORMELLE .....</b>	<b>44</b>
III.1 RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS .....	44
III.2 SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA MCS-6 .....	70
III.3 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA SIXIEME MCS PAR LE GROUPE ACCES .....	72
<b>IV. PROGRAMME 02 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION FORMELLE .....</b>	<b>73</b>
IV.1 RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS .....	74
IV.2 SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA MCS-6 .....	100
IV.3 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA SIXIEME MCS.....	102
IV.4 SUIVI DES ACTIONS A POURSUIVRE POUR L'ACHEVEMENT DE CERTAINES RECOMMANDATIONS DE LA 5EME MCS.....	102
<b>V. PROGRAMME 03 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE .....</b>	<b>103</b>
V.1 RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS .....	103
V.2 SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DU GTDENF .....	119
V.3 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA SIXIEME MCS PAR LE GROUPE ENF .....	120
V.4 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS.....	121
<b>VI. PROGRAMME 04 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE .....</b>	<b>122</b>
VI.1 RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS .....	122
VI.1 SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DU GTP.....	137
VI.1 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA SIXIEME MCS PAR LE GROUPE PILOTAGE .....	138
VI.2 SUIVI DES ACTIONS A POURSUIVRE POUR L'ABOUTISSEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA 5EME MCS .....	139
<b>ANNEXES .....</b>	<b>140</b>
ANNEXE 1 : TAUX DE REALISATION DU PLAN D'ACTION DU MENAPLN .....	140
ANNEXE 2 : EVOLUTION DES INDICATEURS DU PDSEB .....	141
ANNEXE 3 : MEMORANDUM SUR LES 394 BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU PROFIT DU POST-PRIMAIRE PROGRAMMES EN 2015 SUR LE CAST .....	142
ANNEXE 4 : SITUATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'EFTP BENEFICIAIRES DES SUBVENTIONS DE L'ETAT, EXERCICE 2018, ET LEURS EFFECTIFS .....	143
ANNEXE 5 : SITUATION DES FILIERES/SPECIALITES PAR ETABLISSEMENT D'EFTP .....	144
ANNEXE 6 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE PAR REGION 2017/2018 .....	146

ANNEXE 7 : TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE PAR REGION 2017/2018 .....	146
ANNEXE 8 : TAUX BRUT D'ADMISSION AU POST-PRIMAIRE PAR REGION 2017/2018 .....	146
ANNEXE 9 : RECOMMANDATION DE L'ATELIER DE RELECTURE DE LA SNAP/COGES AU GROUPE THEMATIQUE PILOTAGE .....	147
ANNEXE 10 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB.....	148
ANNEXE 11 : MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS DU PSEF .....	150

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>ABMAQ</b>	: Association Burkinabè pour le Management de la Qualité
<b>AFD</b>	: Agence Française de Développement
<b>AGR</b>	: Activités Génératrices de Revenus
<b>AI/FCB</b>	: Alphabétisation Initiale/Formation Complémentaire de Base
<b>ANO</b>	: Avis de Non Objection
<b>APC</b>	: Approche par Compétence
<b>APENF</b>	: Association pour la promotion de l'éducation non formelle
<b>ASAO</b>	: Association Solidarité Afrique de l'Ouest
<b>ASCE/LC</b>	: Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat/ Lutte contre la Corruption
<b>ATFP</b>	: Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle
<b>AVFA</b>	: Agence pour la Vulgarisation de la Formation Agricole
<b>BAC</b>	: Baccalauréat
<b>BAENF</b>	: Bureau de l'alphanétisation et de l'éducation non formelle
<b>BEP</b>	: Brevet d'Études Professionnelles
<b>BEPC</b>	: Brevet d'Études du Premier Cycle
<b>BID</b>	: Banque Islamique de Développement
<b>BQP</b>	: Brevet de qualification professionnelle
<b>CA</b>	: Centre d'apprentissages
<b>CAADES</b>	: Commission d'Attribution des Autorisations de Diriger, d'Enseigner et de Surveiller
<b>CAB</b>	: Cabinet
<b>CAEPES</b>	: Conférence Annuelle des Encadreurs Pédagogiques de l'Enseignement Secondaire
<b>CAET</b>	: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique
<b>CAP</b>	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
<b>CAP/CEG</b>	: Certificat d'Aptitude Professionnelle /Collège d'Enseignement Général
<b>CAPES</b>	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
<b>CAPET</b>	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
<b>CASEM</b>	: Conseil d'Administration du Secteur Ministériel
<b>CAST/CS</b>	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor/Cantine du Secondaire
<b>CAST/FSDEB</b>	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Éducation de Base
<b>CCC</b>	: Coordination Communale des COGES
<b>CCEB</b>	: Chef de Circonscription d'Éducation de Base
<b>CE1</b>	: Cours Elémentaire 1 <sup>ère</sup> année
<b>CEB</b>	: Circonscription d'Éducation de Base
<b>CEBNF</b>	: Centre d'Éducation de Base Non Formelle
<b>CEEP</b>	: Centre d'Éveil et d'Éducation Préscolaire
<b>CEG</b>	: Collège d'Enseignement Général
<b>CENAMAFS</b>	: Centre National des Manuels et des Fournitures Scolaires
<b>CEP</b>	: Certificat d'Études Primaires
<b>CET</b>	: Collège d'Enseignement Technique
<b>CETFP</b>	: Centres d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
<b>CFA</b>	: Communauté Financière Africaine
<b>CFE</b>	: Centre de la formule enchaînée
<b>CFPNF</b>	: Centre de Formation Professionnelle Non Formelle
<b>CID</b>	: Circuit Intégré de la Dépense

<b>CIE/Japon</b>	: Construction d'Infrastructures Éducatives financées par le Japon
<b>CM2</b>	: Cours Moyen 2 <sup>ème</sup> année
<b>CMG</b>	: Classe Multigrade
<b>CNPVE</b>	: Conseil National pour la Prévention de la Violence à l'Ecole
<b>COC</b>	: Cadre d'orientation du curriculum
<b>COGES</b>	: Comité de Gestion
<b>CP</b>	: Cours Préparatoire
<b>CP1</b>	: Cours Préparatoire 1 <sup>ère</sup> année
<b>CPAF</b>	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
<b>CPES</b>	: Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Secondaire
<b>CPFP</b>	: Centres provinciaux de formation professionnelle
<b>CPI</b>	: Conseiller Pédagogique Itinérant
<b>CQP</b>	: Certificat de Qualification Professionnelle
<b>CRS</b>	: Catholic Relief Service
<b>CRSN</b>	: Centre de Recherche en Santé de Nouna
<b>CSD-EF</b>	: Cadre Sectoriel de Dialogue – Education et Formation
<b>CSTS</b>	: Culture Scientifique et Technique de Spécialisation
<b>CT</b>	: Collectivité Territoriale
<b>CTIS</b>	: Classe Transitoire d'Instruction Spécialisée
<b>DAD</b>	: Direction des Archives et de la Documentation
<b>DAF</b>	: Direction de l'Administration et des Finances
<b>DAJC</b>	: Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
<b>DAMSSE</b>	: Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Éducatives
<b>DAO</b>	: Dossier d'Appel d'Offres
<b>DASCLE</b>	: Direction des Activités Sportives, Culturelles et des Loisirs de l'Éducation
<b>DCPM</b>	: Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
<b>DEGP</b>	: Direction de l'Enseignement Général Privé
<b>DEPPE</b>	: Direction de l'Encadrement Pédagogique des Personnels d'Education
<b>DEUG</b>	: Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
<b>DGB</b>	: Direction Générale du Budget
<b>DGEC</b>	: Direction Générale des Examens et Concours
<b>DGEFG</b>	: Direction Générale de l'Éducation Formelle Générale
<b>DGEFTP</b>	: Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels
<b>DGENF</b>	: Direction Générale de l'Éducation Non Formelle
<b>DGEPIFC</b>	: Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique de la Formation Initiale et Continue
<b>DGESS</b>	: Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
<b>DGREIP</b>	: Direction Générale de la Recherche en Éducation et de l'Innovation Pédagogique
<b>DIOSPB</b>	: Direction de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et de Bourses
<b>DMP</b>	: Direction des Marchés Publics
<b>DPEIEFG</b>	: Direction de la Promotion de l'Education Inclusive, de l'éducation des filles et du Genre
<b>DPEPPNF</b>	: Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle
<b>DPMDT</b>	: Direction de la Production des Matériels Didactiques et des Technologies
<b>DREPPNF</b>	: Direction régionale de l'Education préscolaire, primaire et non formelle
<b>DREPS</b>	: Direction Régionale de l'Enseignement Post primaire et Secondaire
<b>DRH</b>	: Direction des Ressources Humaines
<b>DUT/BTS</b>	: Diplôme Universitaire de Technologie/ Brevet de Technicien Supérieur

<b>DRENF</b>	: Direction de la Recherche en éducation non formelle
<b>EAC</b>	: Enseignement artistique et culturel
<b>EAS</b>	: Evaluation des Acquis Scolaires
<b>EFTP</b>	: Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
<b>EJE</b>	: Éducateurs de Jeunes Enfants
<b>ENEP</b>	: École Nationale des Enseignants du Primaire
<b>ENF</b>	: Éducation Non Formelle
<b>ENS-UNZ</b>	: École Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou
<b>EPFEP</b>	: École privée de formation des enseignants du primaire
<b>EPS</b>	: Education Physique et Sportive
<b>EQAmE</b>	: École de Qualité Amie des Enfants
<b>ES/CEBNF</b>	: École Satellite/Centre d'Éducation de Base Non Formelle
<b>FAIB</b>	: Fédération des Associations Islamiques du Burkina
<b>FC</b>	: Formation Continue
<b>FCB</b>	: Formation complémentaire de base
<b>FCFA</b>	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique
<b>FE</b>	: Formule enchainée
<b>FECOP</b>	: Formation des Enseignants techniques et Conseillers Pédagogiques
<b>FECOP/EFTP</b>	: Formation des Enseignants techniques et Conseillers Pédagogiques de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (FECOP-EFTP)
<b>FEME</b>	: Fédération des Églises et Missions Évangéliques
	FOAD
<b>FONAENF</b>	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle
<b>FPDCT</b>	: Fonds permanent de développement des collectivités territoriales
<b>FTS</b>	: Formation Technique Spécifique
<b>GHM</b>	: Gestion Hygiénique des Menstrues
<b>GP</b>	: Groupe Pédagogique
<b>GT/DENF</b>	: Groupe Thématique/ Développement de l'Éducation Non Formelle
<b>HKI</b>	: Helen Keller International
<b>IAC</b>	: Instituteur Adjoint Certifié
<b>IC</b>	: Instituteur Certifié
<b>IDS</b>	: Institut des Sciences
<b>IEJE</b>	: Inspecteurs d'Education de Jeunes Enfants
<b>IEPD</b>	: Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré
<b>IES</b>	: Inspecteur de l'Enseignement Secondaire
<b>IFADEM</b>	: Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
<b>IGF</b>	: Inspection Générale des Finances
<b>IIPE</b>	: Institut international de Planification de l'Education
<b>INAFEEB</b>	: Institut National de Formation des Enseignants de l'Education de Base
<b>INFTS</b>	: Institut National de Formation en Travail Social
<b>IP</b>	: Instituteur Principal
<b>IPAC/COGES</b>	: Initiative Pilote d'Appui aux Plans d'Amélioration avec l'implication des COGES
<b>ISSP</b>	: Institut Supérieur des Sciences de la Population
<b>ITS</b>	: Inspecteur Technique des Services
<b>JIA</b>	: Journée internationale de l'alphabétisation
<b>JICA</b>	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
<b>LdS</b>	: Langue des Signes

<b>LFI</b>	: Loi de Finances Initiale
<b>LFR</b>	: Loi de Finances Rectificative
<b>LP</b>	: Lycée professionnel
<b>LPA</b>	: Lampe Pour l'Afrique
<b>LR</b>	: Loi de Règlement
<b>LT</b>	: Lycée technique
<b>MATD</b>	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
<b>MCS</b>	: Mission Conjointe de Suivi
<b>MEF</b>	: Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MEJE</b>	: Moniteur d'Éducation de Jeunes Enfants
<b>MENA</b>	: Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
<b>MENAPLN</b>	: Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
<b>MESRSI</b>	: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation
<b>MINEFID</b>	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
<b>MJE</b>	: Moniteur des Jeunes enfants
<b>MJFIP</b>	: Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles
<b>MJPEJ</b>	: Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
<b>MO Direct</b>	: Maîtrise d'Ouvrage Direct
<b>MOD</b>	: Maîtrise d'Ouvrage Déléguee
<b>ND</b>	: Non disponible
<b>OCECOS</b>	: Office Central des Examens et Concours du Secondaire
<b>ONEA</b>	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>ONG/AD</b>	: Organisation Non Gouvernementale/Associations de Développement
<b>OPERA</b>	: Observatoire des pratiques enseignantes dans leurs rapports avec les apprentissages des élèves
<b>PA</b>	: Plan d>Action
<b>PA/PDSEB</b>	: Projet d'Appui au Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
<b>PAAQE</b>	: Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Éducation
<b>PAC</b>	: Plan d'Amélioration Collectif
<b>PACOGES</b>	: Projet d'Appui au Comité de Gestion
<b>PADS</b>	: Projet d'appui au développement sanitaire
<b>PAI</b>	: Plan d'Amélioration Individuel
<b>PAM</b>	: Programme Alimentaire Mondial
<b>PAPS/EFTP</b>	: Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement, Formation Technique et Professionnelle
<b>PASEC</b>	: Programme d'analyse du système éducatif de la CONFEMEN
<b>PC</b>	: Physique Chimie
<b>PCIE</b>	: Programme de construction des infrastructures éducatives
<b>PDSEB</b>	: Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
<b>PdT</b>	: Pédagogie de texte
<b>PEJEN</b>	: Programme Emploi-Jeunes pour l'Éducation Nationale
<b>PIP</b>	: Programme d'Investissement Prioritaire
<b>PME</b>	: Partenariat Mondial pour l'Éducation
<b>PNDES</b>	: Plan National de Développement Économique et Social
<b>PNGT</b>	: Programme National de Gestion des Terroirs
<b>PREFA</b>	: Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue franco-arabe

<b>PRONAA</b>	: Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
<b>PROSPECT</b>	:
<b>PSEF</b>	: Plan sectoriel de l'éducation et de la formation
<b>PSRC</b>	: Plan Stratégique de Renforcement des Capacités
<b>PTA</b>	: Plan de travail annuel
<b>PTF</b>	: Partenaire Technique et Financier
<b>RAMAA</b>	: Recherche Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation
<b>REFLECT</b>	: Regenerated Freirean Literacy Through Empowerment Community Technic
<b>RESEN</b>	: Rapport d'État du Système Éducatif National
<b>SARC</b>	: Société d'Accompagnement en Renforcement des Capacités
<b>SCADD</b>	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
<b>SCGDE</b>	: Service de la Coordination Décentralisée des Ecoles
<b>SCOFI</b>	: Scolarisation des Filles
<b>SDC</b>	: Salle de Classe
<b>SeSECi</b>	: Semaine scolaire d'Education à la Citienneté
<b>SIGASPE</b>	: Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale de Personnels de l'Etat
<b>SIREP</b>	: Stratégie intégrée de renforcement de l'encadrement pédagogique
<b>SNAPCOC</b>	: Stratégie nationale d'autonomisation et de pérennisation des COGES et des Coordinations communales de COGES
<b>SNC</b>	: Semaine nationale de la culture
<b>SNEC</b>	: Secrétariat national de l'enseignement catholique
<b>SP/PDSEB</b>	: Secrétariat Permanent du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
<b>SSA/P</b>	: Stratégie de Scolarisation Accélérée/ Passerelles
<b>SSDS</b>	: Système de Surveillance démographique et de Santé
<b>SVT</b>	: Science de la Vie et de la Terre
<b>SWEDD</b>	:
<b>T4</b>	: 4 <sup>ème</sup> Trimestre
<b>TAMA</b>	: Taux d'accroissement annuel moyens
<b>TAP</b>	: Taux d'achèvement du primaire
<b>TBA</b>	: Taux brut d'admission
<b>TBS</b>	: Taux brut de scolarisation
<b>TDR</b>	: Termes De référence
<b>TIC</b>	: Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UC</b>	: Université Centrale
<b>UEMOA</b>	: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
<b>UNEEP-L</b>	: Union Nationale des Établissements d'Enseignement Privés Laïcs
<b>UNESCO</b>	: United Nation for Education, Science and Culture Organization
<b>UNICEF</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>VBG :</b>	: Violences Basées sur le Genre
<b>VIH/SIDA</b>	: Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome de l'Immunodéficience Acquis

## TABLEAUX

<b>TABLEAU 1 : NOMBRE D'ETABLISSEMENTS ET DE SALLES DE CLASSE EN 2017/18 .....</b>	14
<b>TABLEAU 2 : EFFECTIFS DES ELEVES (AUDITEURS) EN 2017/18.....</b>	17
<b>TABLEAU 3 : TAUX BRUT D'ADMISSION PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT EN 2017/18.....</b>	20
<b>TABLEAU 4 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT EN 2017/18.....</b>	22
<b>TABLEAU 5 : RATIO ELEVES/CLASSE ET RATIO ELEVES/MAITRE (AUDITEURS/ENCADREUR) EN 2018.....</b>	23
<b>TABLEAU 6 : TAUX D'ACHEVEMENT PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET INDICE DE PARITE EN 2017/18 .....</b>	24
<b>TABLEAU 7 : TAUX DE TRANSITION AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE EN 2017/18.....</b>	26
<b>TABLEAU 8 : TAUX DE SUCCES AUX EXAMENS EN 2018 .....</b>	28
<b>TABLEAU 9 : EVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENANTS DE 2015 A 2018 .....</b>	32
<b>TABLEAU 10 : INDICATEURS DE LA PART VARIABLE DU PME, DOMAINES DE L'EFFICIENCE, DE L'EQUITE ET DES ACQUIS SCOLAIRES .....</b>	36
<b>TABLEAU 11 : EVOLUTION DES RESSOURCES DU SECTEUR DE L'EDUCATION (EN MILLIONS DE FCFA) .....</b>	38
<b>TABLEAU 12 : INDICATEURS DE MESURE DE L'EFFORT NATIONAL DU SECTEUR EDUCATION .....</b>	38
<b>TABLEAU 13 : DOTATIONS DU MENA ET EXECUTION, HORS FINANCEMENT EXTERIEUR, HORS CAST/FSDEB .....</b>	38
<b>TABLEAU 14 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU MENA, HORS FINANCEMENT EXTERIEUR, HORS CAST/FSDEB .....</b>	39
<b>TABLEAU 15 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU CAST/FSDEB .....</b>	39
<b>TABLEAU 16 : DOTATIONS GLOBALES ET EXECUTION DES RESSOURCES DU MENAPLN PAR SOURCE DE FINANCEMENT .....</b>	40
<b>TABLEAU 17: DOTATIONS GLOBALES ET EXECUTION DES RESSOURCES DU MENAPLN PAR NATURE DE DEPENSES .....</b>	40
<b>TABLEAU 18: TRANSFERT DE RESSOURCES FINANCIERES AUX COMMUNES 2018 (MILLIERS DE FCFA). .....</b>	40
<b>TABLEAU 19: EXECUTION RESSOURCES TRANSFEREES AUX COMMUNES EN 2018 (EN MILLIONS).....</b>	41
<b>TABLEAU 20 : SITUATION DES PROJETS INTERVENANT AU MENAPLN .....</b>	41
<b>TABLEAU 21 : EXECUTION FINANCIERE DU PIP .....</b>	42
<b>TABLEAU 22: EVOLUTION DU FINANCEMENT DU PDSEB PAR INSTRUMENT (EN MILLIONS DE FCFA).....</b>	42
<b>TABLEAU 23 : REPARTITION DES RESSOURCES PAR PROGRAMME DU PDSEB (MILLIONS DE FCFA) .....</b>	43
<b>TABLEAU 24 : SYNTHÈSE DE L'EXECUTION FINANCIERE DU BUDGET ETAT PAR PROGRAMME .....</b>	43
<b>TABLEAU 25 : NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES DE L'ACCES PAR SOUS-PROGRAMME DE 2016 A 2018 .....</b>	44
<b>TABLEAU 26 : SITUATION DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMEES AU TITRE DE L'ANNEE 2018 .....</b>	46
<b>TABLEAU 27 : PROGRAMMATIONS DES INFRASTRUCTURES DES PROJETS ET PROGRAMMES DE 2018.....</b>	47
<b>TABLEAU 28 : REPARTITION DES INFRASTRUCTURES REALISEES PAR LES ONG ET ASSOCIATIONS EN 2018 .....</b>	48
<b>TABLEAU 29 : SITUATION DES REHABILITATIONS EN MO DIRECT AU TITRE DE L'ANNEE 2018.....</b>	48
<b>TABLEAU 30 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES REALISEES EN 2018 SUR LES PROGRAMMATIONS ANTERIEURES DES RESSOURCES TRANSFEREES AUX COMMUNES .....</b>	49
<b>TABLEAU 31 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES REALISEES EN 2018 SUR LES PROGRAMMATIONS ANTERIEURES DES PROJETS ET PROGRAMMES .....</b>	50
<b>TABLEAU 32 : SITUATION DES RECRUTEMENTS DES ENSEIGNANTS (HORS PEJEN) .....</b>	51
<b>TABLEAU 33 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALLES DE CLASSE DANS LE PRIVE DE 2013/2014 A 2017/2018 .....</b>	69
<b>TABLEAU 34 : NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES DE LA QUALITE PAR SOUS-PROGRAMME DE 2016 A 2018 .....</b>	73
<b>TABLEAU 35 : ETAT D'EXECUTION DES RESSOURCES ALLOUEES A LA FORMATION INITIALE .....</b>	75
<b>TABLEAU 36 : ETAT D'EXECUTION DES RESSOURCES ALLOUEES POUR LA CONSTRUCTION DE L'ENEPE DE KAYA.....</b>	75
<b>TABLEAU 37 : BILAN GLOBAL DES CONFERENCES DES MEJE/EJE ET IEJE .....</b>	77
<b>TABLEAU 38 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES RESSOURCES TRANSFEREES (EN MILLIERS DE FCFA) .....</b>	84
<b>TABLEAU 39 : RESULTATS DE L'ENTREE EN 6<sup>EME</sup> PAR REGION .....</b>	95
<b>TABLEAU 40 : RESULTATS GLOBAUX DU BEPC DE LA SESSION DE 2018 PAR REGION .....</b>	96
<b>TABLEAU 41 : RESULTATS DES ELEVES REGULIEREMENT INSCRITS AU BEPC DE LA SESSION DE 2018 PAR REGION.....</b>	97
<b>TABLEAU 42 : RESULTATS DES CANDIDATS LIBRES AU BEPC DE LA SESSION DE 2018 PAR REGION .....</b>	97
<b>TABLEAU 43 : RESULTATS DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP .....</b>	98
<b>TABLEAU 44 : EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU BEPC DE 2014 A 2018 .....</b>	98
<b>TABLEAU 45 : REPARTITION DES CANDIDATS ADMIS PAR REGION .....</b>	99
<b>TABLEAU 46 : RESULTATS DES EXAMENS DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS.....</b>	99
<b>TABLEAU 47 : PROPORTION DES CLASSES (GP) AYANT REALISE AU MOINS 770 HEURES EN 2017-2018 .....</b>	101
<b>TABLEAU 48 : NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES PAR SOUS-PROGRAMME.....</b>	103
<b>TABLEAU 49 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ALPHABETISATION (TOUTES FORMULES CONFONDUES).....</b>	106
<b>TABLEAU 50 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA FORMATION/RECYCLAGE DU PERSONNEL .....</b>	109
<b>TABLEAU 51 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE EN ENF .....</b>	112
<b>TABLEAU 52 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES CURRICULA ET PROGRAMMES DE L'ENF .....</b>	113
<b>TABLEAU 53 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES MANUELS ET GUIDES DES CENTRES .....</b>	114

TABLEAU 54 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'EVALUATION ET LA CERTIFICATION DES APPRENANTS .....	115
TABLEAU 55 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES INNOVATIONS EN ENF .....	118
TABLEAU 56 : REPARTITION DES RESSOURCES TRANSFEREES PAR COMMUNE ET PAR COMPETENCE AUX COMMUNES .....	125
TABLEAU 57 : SITUATION DES RECRUTEMENTS PAR EMPLOI ET PAR OPTION EN 2018 (EN CONCOURS DIRECTS ET SUR MESURES NOUVELLES).....	129
TABLEAU 58 : BILAN DES PERSONNELS ENSEIGNANTS PAR NIVEAU EDUCATIF SUR LA PERIODE DE 2016 A 2018 .....	130
TABLEAU 59 : SYNTHESE DES RESULTATS .....	132

## ENCADRES

ENCADRE 1 : <i>LE PROGRAMME EMPLOI-JEUNES POUR L'ÉDUCATION NATIONALE (PEJEN)</i> .....	52
ENCADRE 2 : <i>LE PROJET DE FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (FECOP/EFTP)</i> .....	53
<b>ENCADRE 3 : SITUATION DES CONDITIONS D'HYGIENE, D'ASSAINISSEMENT ET DE SANTE .....</b>	<b>56</b>
ENCADRE 4 : COMMENT REINVESTIR LES ACQUIS DES FORMATIONS CONTINUES DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU MENAPLN DANS LA PRATIQUE CLASSE ?.....	80
ENCADRE 5 : COMMENT FAIRE DE LA FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE (FOAD) UN OUTIL DE FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS ? .....	81
ENCADRE 6 : SUIVI DES STRUCTURES D'ENF .....	111
<b>ENCADRE 7 : POUR UNE REOUVERTURE / DYNAMISATION DES CEBNF .....</b>	<b>115</b>

## GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : TAUX D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION ANNUEL DU MENAPLN .....	13
GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DE L'INDICE DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DE 2013/2014 A 2017/2018 BASE 100 EN 2013/14.....	15
GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DE L'INDICE DU NOMBRE DE SALLES DE CLASSE DE 2013/2014 A 2017/2018 BASE 100 EN 2013/14.....	16
GRAPHIQUE 4 : NOMBRE DE CENTRES D'EDUCATION NON FORMELLE PAR SOURCE DE FINANCEMENT EN 2017/18 .....	16
GRAPHIQUE 5 : EVOLUTION DE L'INDICE DU NOMBRE DE CENTRES D'EDUCATION NON FORMELLE DE 2012/2013 A 2016/2017 BASE 100 EN 2013/14 .....	17
GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION DE L'INDICE DES EFFECTIFS SCOLAIRE DE 2013/2014 A 2017/2018 BASE 100 EN 2013/14.....	18
GRAPHIQUE 7 : EVOLUTION DE L'INDICE DES EFFECTIFS SCOLAIRES DE L'EFTP DE 2013/2014 A 2017/2018 BASE 100 EN 2013/14.....	19
GRAPHIQUE 8 : REPARTITION DES EFFECTIFS DES APPRENANTS DE L'ENF PAR TYPE DE CENTRE SELON LE SEXE .....	19
GRAPHIQUE 9 : EVOLUTION DE L'INDICE DES EFFECTIFS DES APPRENANTS DE L'ENF DE 2013/2014 A 2017/2018 BASE 100 EN 2013/14.....	20
GRAPHIQUE 10 : EVOLUTION DU TAUX BRUT D'ADMISSION PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2013 A 2017.....	21
GRAPHIQUE 11 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLE/GARÇON DU TBA PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2014 A 2018.....	21
GRAPHIQUE 12 : EVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2014 A 2018 .....	22
GRAPHIQUE 13 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLE/GARÇON DU TBS PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2014 A 2018.....	23
GRAPHIQUE 14 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/CLASSE ET ELEVES/MAITRE (AUDITEURS/ENCADREURS) DE 2014 A 2018.....	24
GRAPHIQUE 15 : EVOLUTION DU TAUX D'ACHEVEMENT PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2014 A 2018 .....	25
GRAPHIQUE 16 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLE/GARÇON DU TACH PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2014 A 2018 .....	25
GRAPHIQUE 17 : EVOLUTION DU TAUX DE TRANSITION AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE.....	26
GRAPHIQUE 18 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLE/GARÇON DU TAUX DE TRANSITION DE 2014 A 2018 .....	27
GRAPHIQUE 19 : PROFIL DE SCOLARISATION TRANSVERSAL EN 2016, 2017, ET 2018 .....	27
GRAPHIQUE 20 : PROFIL DE SCOLARISATION TRANSVERSAL SELON LE SEXE EN 2017/18 .....	28
GRAPHIQUE 21 : EVOLUTION DES TAUX DE SUCCES AU CEP ET AU BEPC DE 2014 A 2018 .....	29
GRAPHIQUE 22 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLE/GARÇON DU TAUX DE REUSSITE AU CEP ET AU BEPC DE 2014 A 2018 .....	29
GRAPHIQUE 23 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DECLARES ALPHABETISES DE 2014A 2018.....	31
GRAPHIQUE 24 : TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE PAR REGION .....	63
GRAPHIQUE 25 : TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE PAR REGION .....	63
GRAPHIQUE 26 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE PAR REGION .....	64
GRAPHIQUE 24 : TAUX DE REUSSITE AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION AVEC LES CANDIDATS LIBRES .....	91
GRAPHIQUE 25 : TAUX DE REUSSITE AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION SANS LES CANDIDATS LIBRES .....	92
GRAPHIQUE 26 : TAUX DE REUSSITE AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION DES ECOLES BILINGUES .....	93
GRAPHIQUE 27 : TAUX DE REUSSITE AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION DES ECOLES MULTIGRADES .....	93
GRAPHIQUE 28 : TAUX DE REUSSITE AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION DES ECOLES PRIVEES.....	94
GRAPHIQUE 29 : TAUX DE REUSSITE AU CEP PAR SEXE ET PAR REGION DES ECOLES PUBLIQUES .....	94
GRAPHIQUE 30 : EVOLUTION DES TAUX DE SUCCES AU CEP AU COURS DES CINQ (05) DERNIERES ANNEES PAR REGION.....	95

GRAPHIQUE 31 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ADMIS AU CONCOURS D'ENTREE EN CLASSE DE 6 <sup>EME</sup> OPTION ENSEIGNEMENT GENERAL AU COURS DES 04 DERNIERES ANNEES.....	96
GRAPHIQUE 32 : COURBE MONTRANT L'EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU BEPC DE 2014 A 2018.....	98

## INTRODUCTION

Les rapports de suivi du Programme de développement stratégique de l'éducation de base 2012-2021 (PDSEB) font régulièrement la situation de mise en œuvre des plans d'action et de l'atteinte des objectifs poursuivis à l'échéance 2021 dans le sous-secteur de l'éducation de base.

L'année 2018 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre des réformes éducatives (*curricula, continuum, etc.*) et budgétaires (*planification du budget du MENA par programme budgétaire, nomination des responsables de programmes au MENA, mise en place par le MINEFID des unités de vérification dans tous les ministères sectoriels, etc.*), la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays, la persistance de la fronde sociale et la mise en œuvre du protocole d'accord entre le Gouvernement et la coordination nationale des syndicats de l'éducation.

Le rapport de suivi annuel 2018, bâti sur les quatre programmes<sup>1</sup> du PDSEB, fait le bilan du plan d'actions 2018 couvrant le préscolaire, le primaire, le post-primaire, le secondaire, l'enseignement et la formation techniques et professionnels ainsi que l'éducation non formelle. Il rend compte de la performance réalisée au cours de l'année 2018 sur la base des indicateurs globaux.

Le processus de rédaction du rapport de suivi annuel 2018 a été participatif. Les structures centrales et déconcentrées ainsi que les partenaires du MENAPLN ont été mises à contribution en amont et en aval du processus selon les étapes suivantes :

- **Avant l'atelier de rédaction**, la collecte de l'information sur l'exécution du budget à partir du Circuit informatisé de la dépense (Cid) et sur la mise en œuvre des activités du plan d'action 2018 à partir du rapport d'activités T4 du MENA et des structures de mise en œuvre.
- **Pendant l'atelier d'écriture**, le traitement et l'analyse par programme des informations disponibles sur la mise en œuvre du PDSEB en 2018.
- **Après l'atelier d'écriture**, la transmission du rapport provisoire aux structures centrales et déconcentrées du MENAPLN, aux groupes thématiques, aux PTF et autres acteurs pour amendements et commentaires. Une rencontre de travail devrait permettre d'intégrer dans le rapport les observations et commentaires des structures du MENAPLN avant la tenue de l'atelier technique de la MCS-7. En revanche les observations et commentaires des PTF et de la MCS seront intégrés dans le rapport après l'atelier technique de la MCS-7.

---

<sup>1</sup> Les programmes : (i) Développement de l'accès à l'éducation de base formelle, (ii) Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle, (iii) Développement de l'éducation non formelle, (iv) Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle.

## I. PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS EN 2018

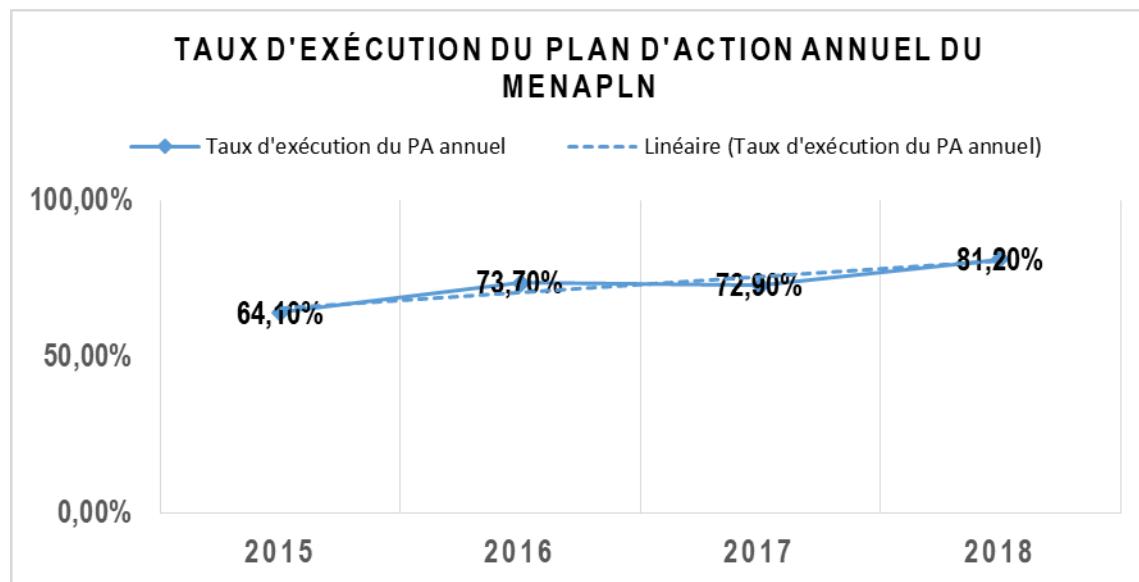
### I.1 TAUX D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION ANNUEL DU MENAPLN

Le taux global d'exécution physique du PDSEB est de 81,2% en 2018 contre 72, 93% en 2017, soit un accroissement de 8,3 points de pourcentage. Entre 2015 et 2018, le taux d'exécution du plan d'action annuel du MENA est de 72,98% en moyenne. On note ainsi que sur les quatre dernières années le taux d'exécution global du plan d'action est passé de 64,10% en 2015 à 81,20% en 2018.

En rapport avec les taux d'exécution des programmes du PDSEB, en 2018, le programme « *Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base* » est au premier rang avec 86,77%, suivi des programmes : *Développement de l'éducation non formelle* (80,95%) ; *Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle* (78,60%) ; *Développement de l'accès à l'éducation de base formelle* (78,49%).

Sur la période 2015 à 2018, le programme « *Développement de l'éducation non formelle* » connaît l'accroissement moyen le plus élevé (10,32%) suivi des programmes : *Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base* (5,16%) ; *Développement de l'accès à l'éducation de base formelle* (4,16%) ; et *Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle* (3,20%). La situation d'exécution par sous-programme est présentée à l'annexe 1.

**Graphique 1 :** Taux d'exécution du Plan d'action annuel du MENAPLN



Source : Rapport d'activités du MENAPLN

### I.2 ACCES ET PARTICIPATION

#### I.2.1 Infrastructures

Le tableau 1 présente la situation de l'offre éducative en 2017/18 en termes d'infrastructures. Sur un total de 20 615 établissements pour l'éducation nationale, le primaire occupe plus de 76% suivi du post-primaire et secondaire (18%). Quant aux établissements du préscolaire, ils ne représentent que 5% du nombre total d'établissements.

Selon le statut de l'établissement, le niveau de l'offre est fonction de l'ordre d'enseignement considéré. L'offre d'éducation préscolaire relève presqu'exclusivement du privé (le public n'occupe que moins de 15% du nombre d'établissements). Par contre, au niveau du primaire l'offre émane plus du public qui représente près de 75%.

Au niveau du post-primaire et secondaire, on relève une offre assez proche entre le public et le privé qui représentent respectivement 51,6% et 48,4% du nombre d'établissements.

Le volet EFTP reste encore embryonnaire avec moins de 4% du nombre d'établissements du post-primaire et secondaire et le privé représente plus de 80%.

Ce constat est aussi fait au niveau des salles de classe. C'est ainsi que le primaire enregistre 72,5% du nombre de salles de classe contre 24,6% pour le post-primaire et secondaire, et 2,8% pour le préscolaire.

**Tableau 1 : Nombre d'établissements et de salles de classe en 2017/18**

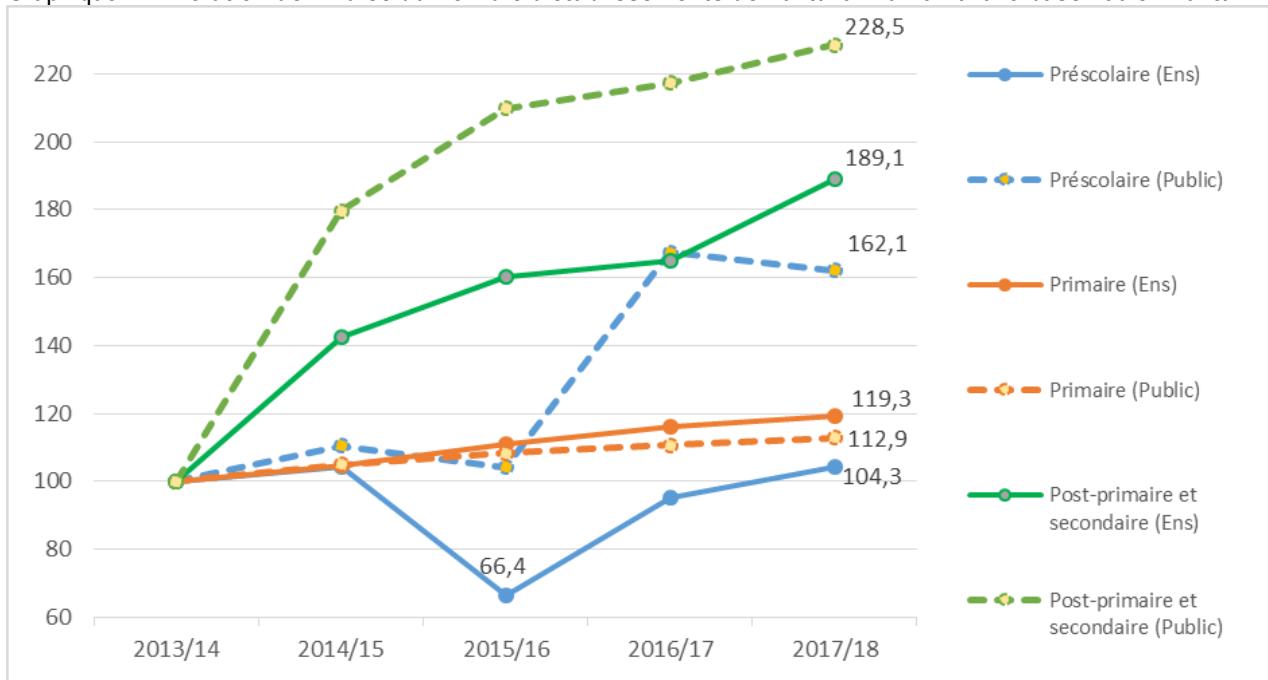
Ordre d'enseignement	Infrastructure	Statut			
		Public	Privé	Commun.	Ens.
<b>PRESCOLAIRE</b>	Etablissements	154	737	158	1 049
	salles d'activités	461	1 926	270	2 657
<b>PRIMAIRE</b>	Etablissements	11 771	3 956	29	15 756
	salles de classe	52 230	15 417	62	67 709
<b>POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE</b>	Total	Etablissements	1967	1843	- 3810
		Salles de classe	12904	10078	- 22982
	Dont EFTP	Etablissements	27	123	- 150
		Salles de classe	311	679	- 990

Source : Annuaires statistiques 2017/18 du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire

Le graphique 2 décrit l'évolution du nombre d'établissements par ordre d'enseignement pour l'ensemble des établissements et ceux du public. Cette évolution mesurée par l'indice du nombre d'établissements base 100 en 2013/14 traduit une variation relative c'est-à-dire une variation (en %) par rapport au nombre d'établissements en 2013/14 considérée comme année de référence.

L'évolution de l'indice du public (courbe en tirets discontinus) indique une hausse continue du nombre d'établissements du public au primaire et au post-primaire et secondaire. Par contre au préscolaire, l'évolution du nombre d'établissements est marquée par des périodes de répit (légère baisse entre 2015 et 2016 et entre 2017 et 2018). Les taux d'accroissement annuel moyens (TAMA) du nombre d'établissements sur la période 2014-2018 sont respectivement de 12,8%, 3%, et 22,9% au préscolaire, au primaire et au post-primaire et secondaire. Par contre, en considérant l'indice de l'ensemble des établissements (Public et privé), le TAMA est de 4,5% au primaire, de 17,3% au post-primaire et secondaire et de 1,05% au préscolaire. Ce qui indique que l'accroissement du nombre d'établissements du primaire est beaucoup plus soutenu au niveau du privé contrairement au préscolaire et au post-primaire et secondaire. L'évolution de l'indice indique une chute drastique du nombre d'établissements préscolaires entre 2015 et 2016 (plus de 37%). Cette baisse est beaucoup plus constatée au niveau des structures privées et communautaires.

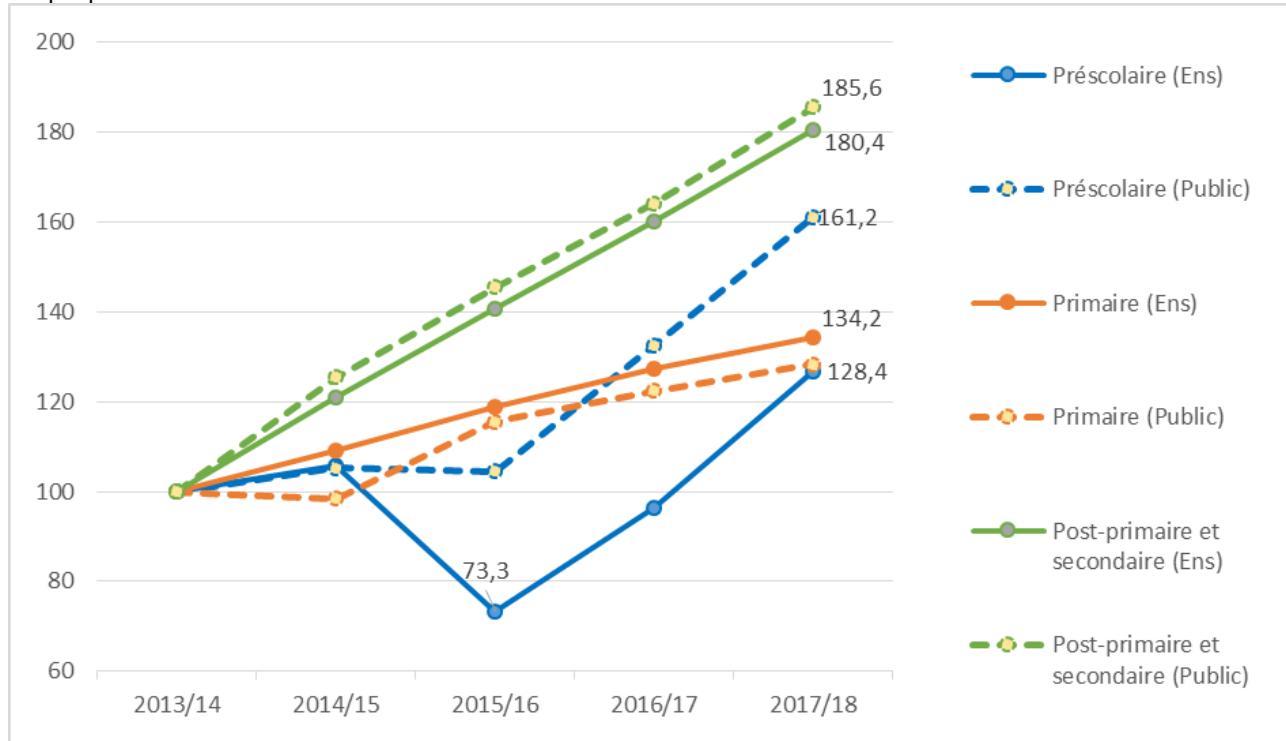
Graphique 2 : Evolution de l'indice du nombre d'établissements de 2013/2014 à 2017/2018 base 100 en 2013/14



Source : Annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

Le graphiques 3 illustre l'évolution du nombre de salles de classe à travers l'indice base 100 en 2013/14 (variation relative du nombre de salles par rapport au nombre de 2013/14 considérée comme année de référence). On observe que le nombre de salles d'activités (salles du préscolaire) a connu une baisse de plus de 32% entre 2014/15 et 2015/16 (la valeur de l'indice est passée de 105,8% à 73,3% soit une baisse de 32,5 points de pourcentage). Cette baisse provient de la diminution du nombre de structures privés et communautaires. Par contre, au public, il apparait une hausse continue du nombre de salles de classe. Au niveau du primaire et du post-primaire et secondaire, on relève une hausse continue du nombre de salles de classe au public et au privé. Au post-primaire et secondaire, cette hausse est plus marquée au public (hausse de plus 85% entre 2014 et 2018) alors qu'au primaire la hausse est plus soutenue au privé.

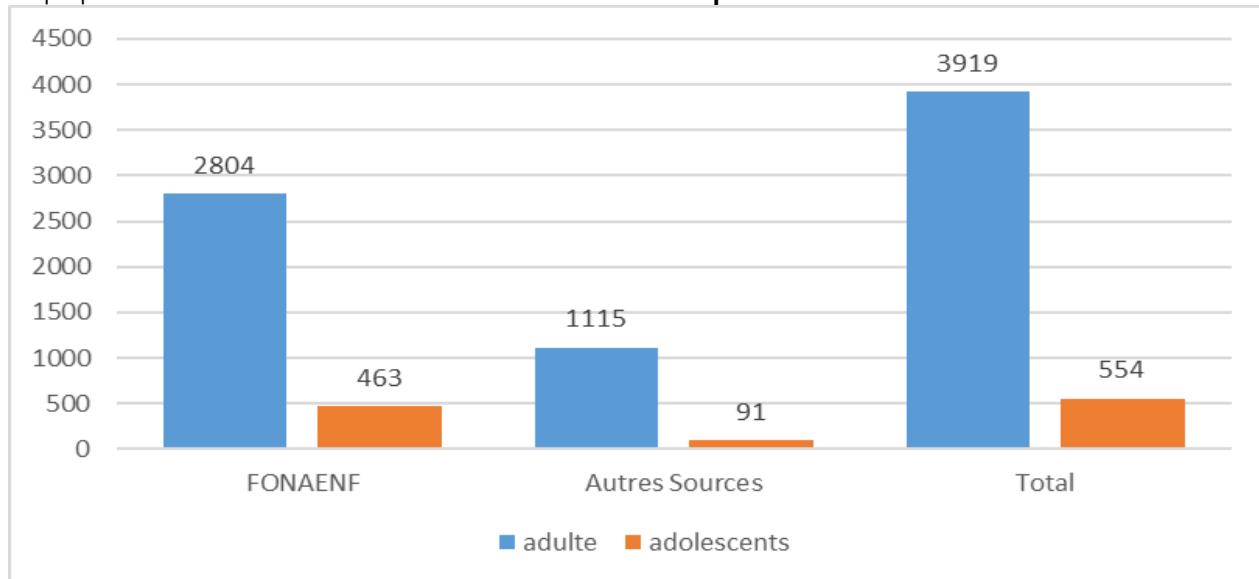
Graphique 3 : Evolution de l'indice du nombre de salles de classe de 2013/2014 à 2017/2018 base 100 en 2013/14



Source : Annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

Le graphique 4 présente la répartition du nombre de centres d'éducation non formelle par type selon la principale source de financement en 2017/18. Les centres d'éducation des adultes sont les plus nombreux avec 87,6% du nombre total de centres, et 71,54% de ces centres ont pour principale source de financement le FONAENF. Au niveau des centres adolescents qui ne représentent que moins de 14%, plus 73% des centres ont pour principale source de financement le FONAENF.

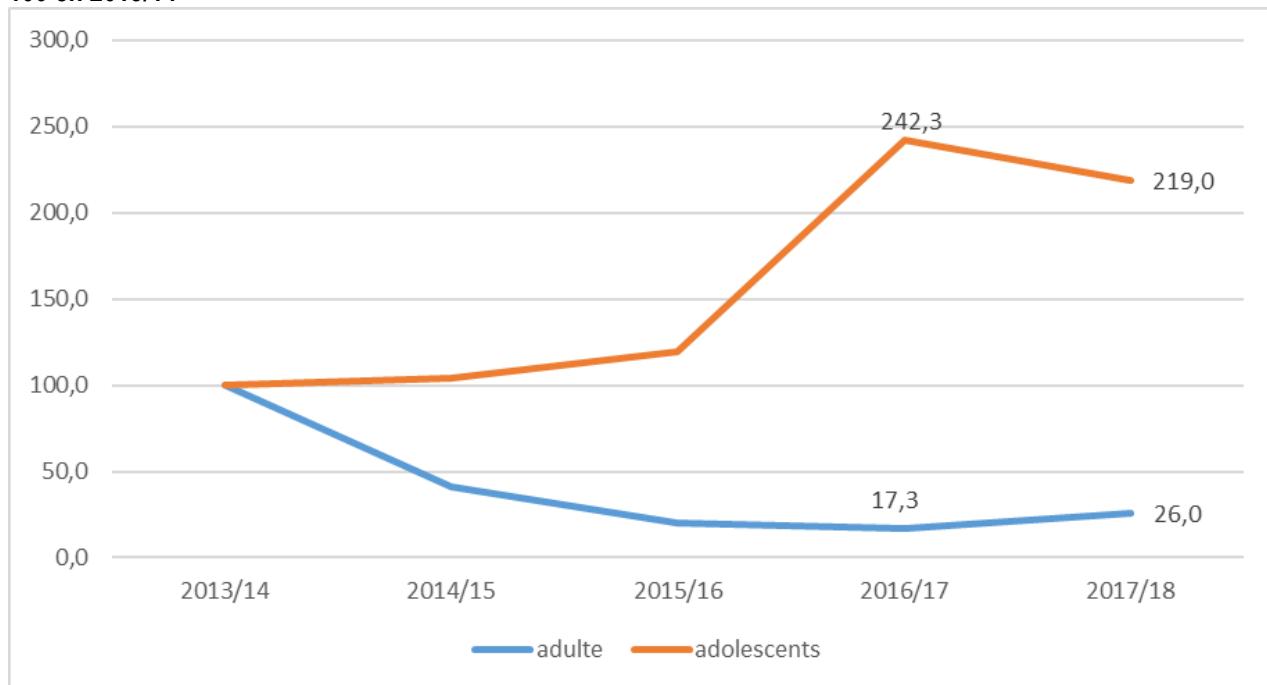
Graphique 4 : Nombre de centres d'éducation non formelle par source de financement en 2017/18



Source : Annuaire statistique 2017/18 de l'éducation non formelle

Comme l'indique le graphique 5, le nombre de centres d'éducation non formelle pour adultes a continuellement baissé en passant de 15 079 en 2014 à 2 608 en 2017, puis augmenté en 2018 (3 919). Quant au nombre de centre d'éducation des adolescents, il a augmenté de manière continue sur la période 2014-2017 passant de 253 à 613 centres avant de connaître une baisse en 2018 (554).

**Graphique 5 : Evolution de l'indice du nombre de centres d'éducation non formelle de 2012/2013 à 2016/2017 base 100 en 2013/14**



**Source** annuaires statistiques de l'éducation non formelle (2013/14 à 2017/18)

### I.2.2 Effectifs scolaires

Le tableau 2 présente la répartition des effectifs scolaires par ordre d'enseignement selon le sexe et le statut de l'établissement en 2016/17. La structure des effectifs est le reflet de celle de l'offre (nombre d'infrastructures). Le primaire représente la plus grande part des effectifs avec 70,2% suivi du post-primaire (23%) et du secondaire (5%). Les effectifs du préscolaire représentent moins de 2% des effectifs scolaires du ministère de l'éducation nationale et de l'alphanétisation (MENA). Les filles représentent 48,8% du total des effectifs et occupent des parts de 48,9% au préscolaire, 48,7% au primaire, 50,9% au post-primaire et 40,9% au secondaire.

Selon le statut de l'établissement, on note un nombre élevé des élèves du public qui représentent 73,2% des effectifs scolaires. Ce constat est beaucoup plus marqué au primaire (79,7%) suivi du post-primaire (61%). Au secondaire les effectifs du public et ceux du privé s'équivalent (50,1% pour le public). Par contre au niveau du préscolaire, le privé occupe la plus grande part (plus de 75% des effectifs).

L'EFTP occupent une part marginale de l'ensemble des effectifs du post-primaire et du secondaire (0,7% au post-primaire et 9,3% au secondaire).

**Tableau 2 : Effectifs des élèves (auditeurs) en 2017/18**

Ordre d'enseignement	Sexe	Statut			
		Public	privé	Communautaire	Ensemble
PRESCOLAIRE	Garçon	10 408	26 271	5 166	41 845
	Filles	9 672	25 083	5 331	40 086
	Ensemble	20 080	51 354	10 497	81 931

PRIMAIRE		Garçon	1 304 849	338 231	1 142	1 644 222
		Filles	1 250 496	310 306	1 036	1 561 838
		Ensemble	2 555 345	648 537	2 178	3 206 060
POST-PRIMAIRE	Total	Garçon	328 667	187 430	-	516 097
		Filles	321 491	212 766	-	534 257
		Ensemble	650 158	400 196	-	1 050 354
	Dont EFTP	Garçon	2 421	2 655	-	5 076
		Filles	1 136	887	-	2 023
		Ensemble	3 557	3 542	-	7 099
SECONDAIRE	Total	Garçon	74 942	61 375	-	136 317
		Filles	45 053	49 283	-	94 336
		Ensemble	119 995	110 658	-	230 653
	Dont EFTP	Garçon	7 600	4 710	-	12 310
		Filles	6 530	2 627	-	9 157
		Ensemble	14 130	7 337	-	21 467

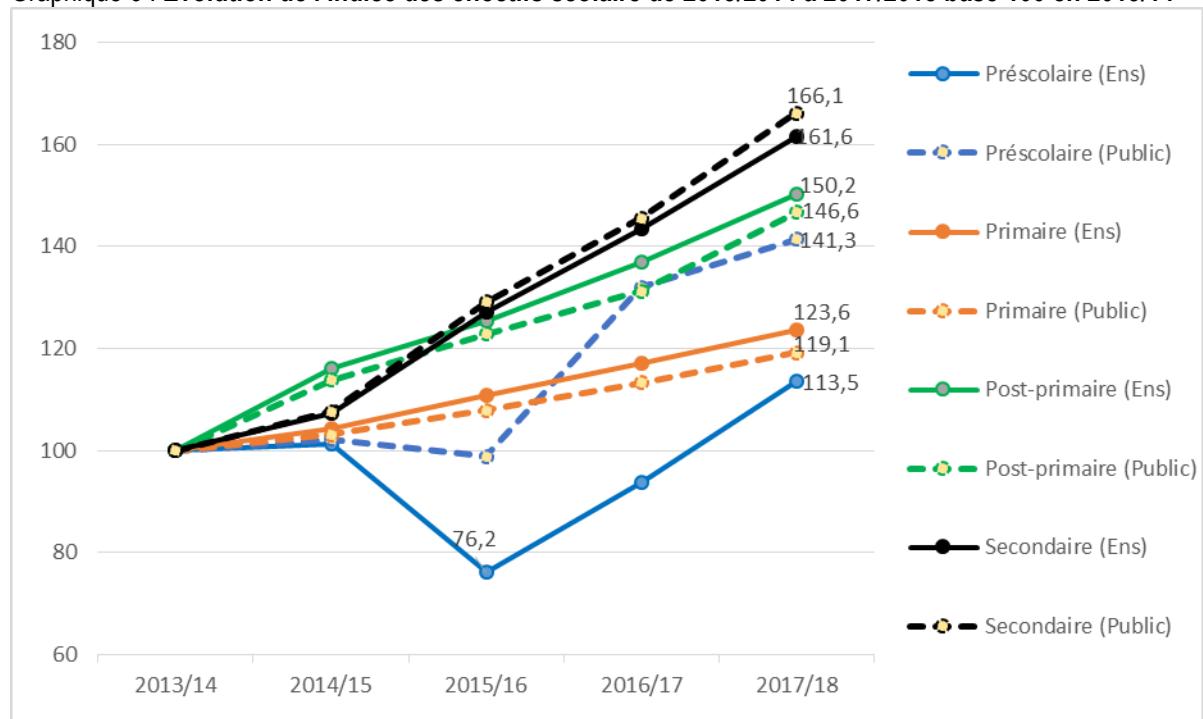
Source : annuaires statistiques 2017/18 du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire

Le graphique 6 présente l'évolution de l'indice des effectifs scolaires base 100 en 2013/14 par ordre d'enseignement au niveau du public et au niveau global.

Au niveau global, on observe une hausse continue des effectifs par ordre d'enseignement sur la période 2014-2018 à l'exception du préscolaire où une baisse conséquente est intervenue entre 2014/15 et 2015/16. La hausse des effectifs est beaucoup plus marquée au niveau du post-primaire et du secondaire. Le TAMA est respectivement de 3% au préscolaire, de 5,4% au primaire, de 10,7% au post-primaire et de 12,7% au secondaire. Au niveau de l'EFTP, que ce soit au post-primaire ou au secondaire, les effectifs n'ont pas sensiblement évolué.

Au niveau du public, on observe la même tendance qu'au niveau global

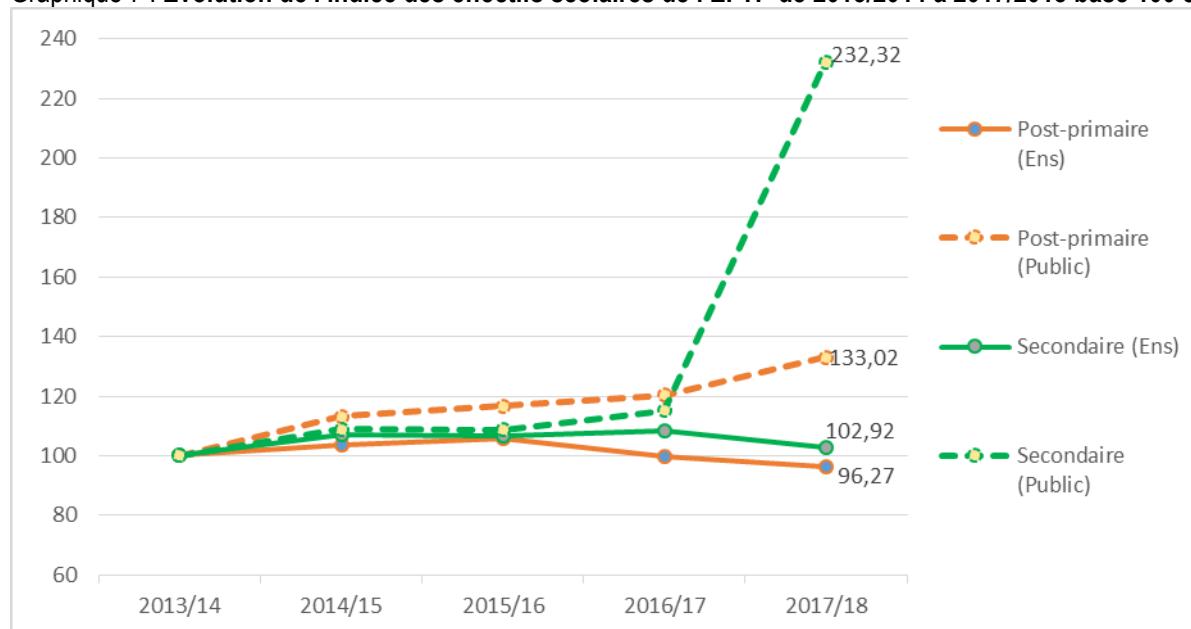
Graphique 6 : Evolution de l'indice des effectifs scolaire de 2013/2014 à 2017/2018 base 100 en 2013/14



Source : annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

Le graphique 7 présente l'évolution de l'indice des effectifs scolaires de l'EFTP base 100 en 2013/14. Comme on peut le constater, les effectifs de l'EFTP n'ont pas connu une variation importante entre 2014 et 2018. Au niveau de Post-primaire, l'ensemble des effectifs (public et privé) a connu une baisse légère de l'ordre de 3,7%. Par contre, au secondaire, l'ensemble des effectifs de l'EFTP a connu une hausse de 2,9% sur la même période. Cette hausse est due à l'apport du public où les effectifs ont plus que doublé (la valeur de l'indice est passée de 100% à 232,3% entre 2014 et 2018). Le TAMA des effectifs de l'EFTP sur la période 2014-2018 est de - 0,9% au post-primaire et de 0,7% au secondaire.

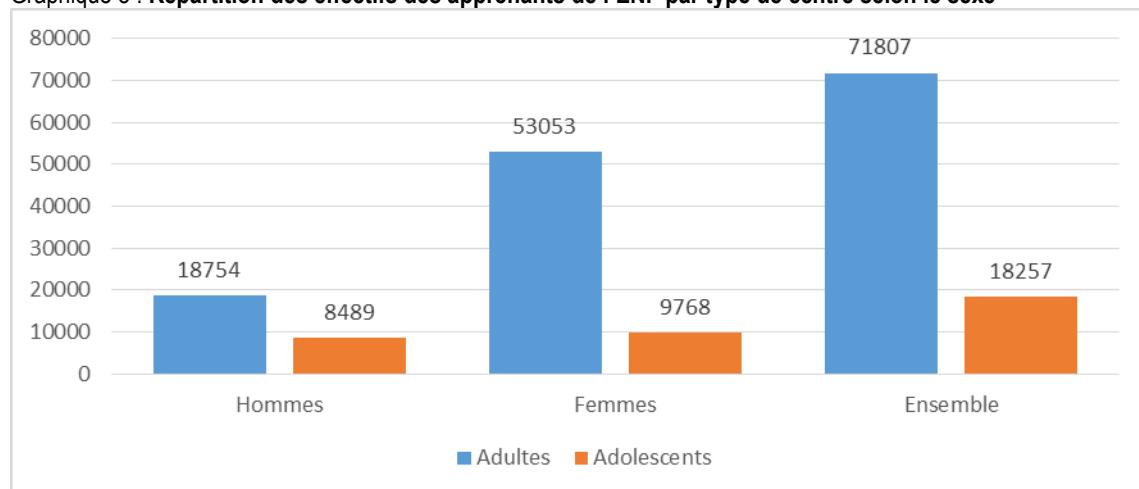
**Graphique 7 : Evolution de l'indice des effectifs scolaires de l'EFTP de 2013/2014 à 2017/2018 base 100 en 2013/14**



**Source :** Annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

Le graphique 8 présente la répartition des apprenants de l'éducation non formelle par type de centre selon le sexe. Sur un total de 90 064 apprenants, les adultes sont au nombre de 71 807 soit 79,7%. Les femmes représentent pour les deux types de centre la part majoritaire, soit 73,8% au niveau des adultes et 53,5% au niveau des adolescents.

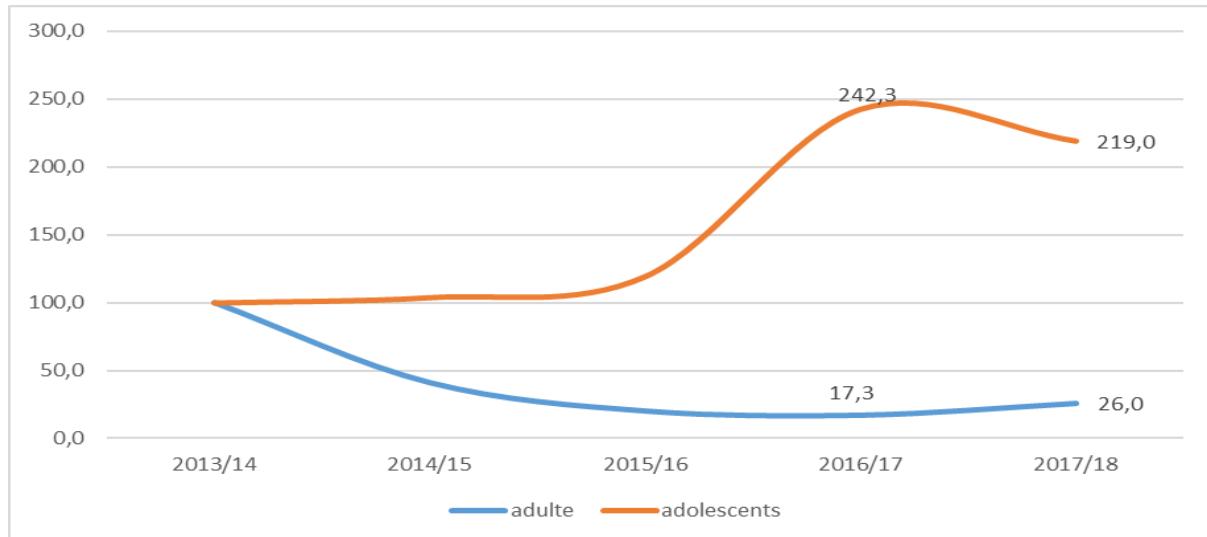
**Graphique 8 : Répartition des effectifs des apprenants de l'ENF par type de centre selon le sexe**



**Source :** Annuaire statistique 2017/18 de l'éducation non formelle

Comme l'indique le graphique 9, le nombre de centre d'éducation non formelle pour adultes a continuellement baissé en passant de 15 079 en 2013 à 2 608 en 2017, puis augmenté en 2018 (3 919). Quant au nombre de centre d'éducation des adolescents, il a augmenté de manière continue sur la période 2014-2017 passant de 253 à 613 centres avant de connaître une baisse en 2018 (554).

**Graphique 9 : Evolution de l'indice des effectifs des apprenants de l'ENF de 2013/2014 à 2017/2018 base 100 en 2013/14**



**Source :** annuaires statistiques de l'éducation non formelle (2013/14 à 2017/18)

### I.2.3 Taux Brut d'Admission

D'après le tableau 3, le niveau d'accès à l'éducation en 2017/18 est fonction de l'ordre d'enseignement. Pendant que le taux brut d'admission est de 104,8%, indiquant une capacité d'accueil élevé au primaire, il n'est que de 16,5% au secondaire. Au post-primaire, le TBA est de 49,9%. Au niveau du primaire et du post-primaire, l'équité en termes d'accès est presque établie entre les filles et les garçons avec un léger avantage des filles au post-primaire. Par contre, au secondaire, l'équité reste un défi majeur à relever. L'indice de parité fille/garçon du TBA à cet ordre d'enseignement est de 0,74 indiquant que les filles ont moins accès au secondaire que les garçons. Une observation par région du TBA par ordre d'enseignement montre l'existence de disparités. Par exemple au post-primaire, ce taux varie de 13,6% au Sahel à 68,8% pour la région du Centre.

**Tableau 3 : Taux brut d'admission par ordre d'enseignement en 2017/18**

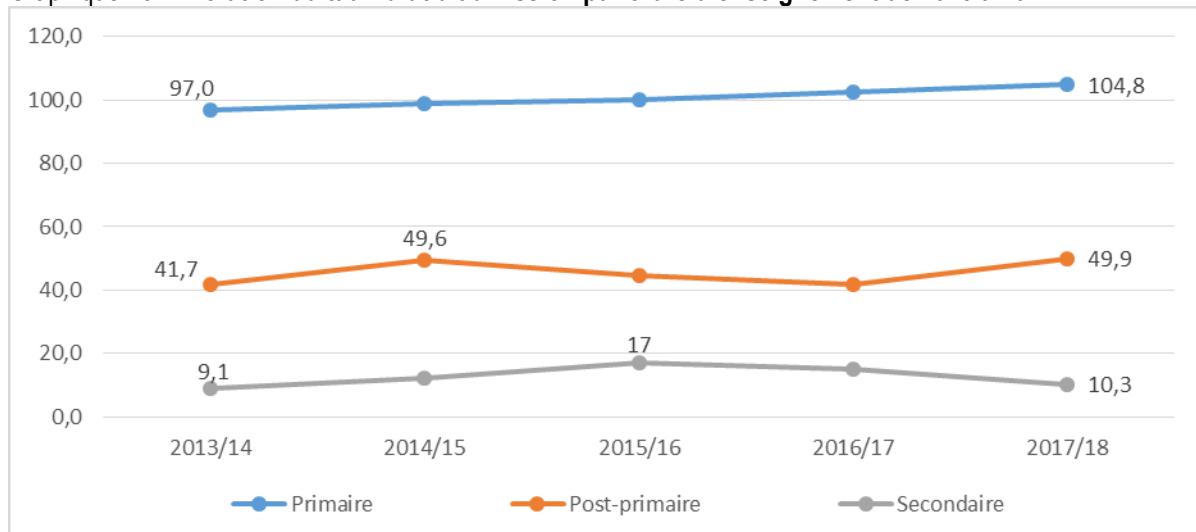
Ordre d'enseignement	Sexe			Indice de parité fille/garçon
	Garçon	Filles	Ensemble	
PRIMAIRE	106,9	102,7	104,8	0,96
POST-PRIMAIRE	47,1	52,9	49,9	1,12
SECONDAIRE	18,9	14,1	16,5	0,75

**Source :** Annuaires statistiques 2017/18 du primaire et du post-primaire et secondaire

Le graphique 10 illustre l'évolution du TBA de 2013/14 à 2017/18. Tout au long de la période, le TBA au primaire est resté largement supérieur aux TBA dans les autres ordres d'enseignement. Il a connu une hausse de 7,8 points sur cette période passant de 97% à 104,8%. Au post-primaire, le TBA est passé de 41,7% en 2013/14 à 49,9% en 2017/18 avec des périodes de croissance et de décroissance. Au secondaire, le TBA est

resté en dessous de 18% sur toute la période. Il a connu une hausse de 7,9 points en passant de 9,1% à 17% entre 2014 et 2016, pour ensuite se réduire de 0,4 point entre 2016 et 2018.

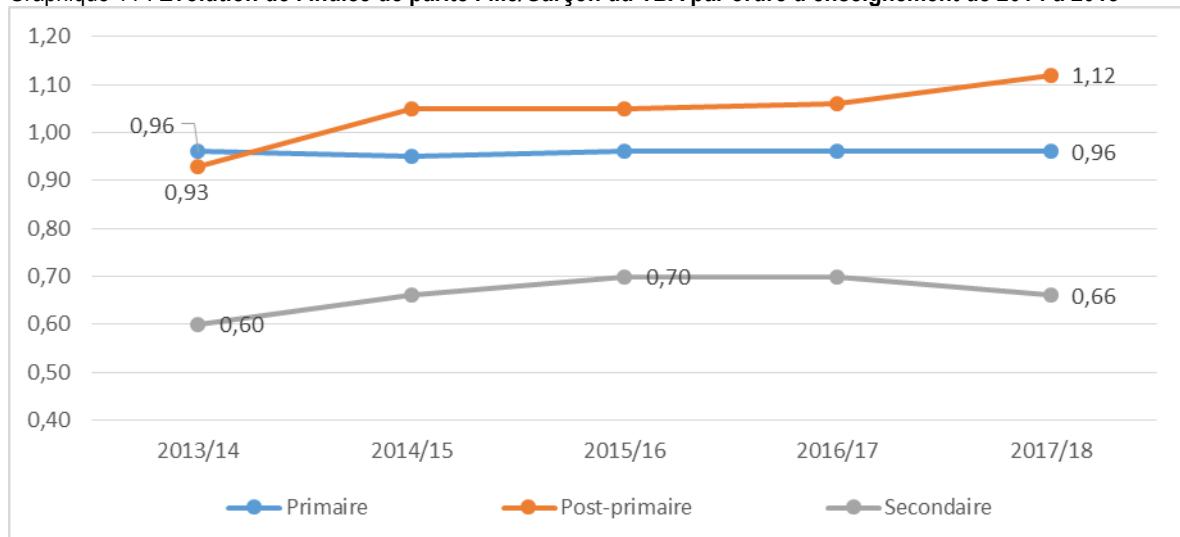
**Graphique 10 : Evolution du taux brut d'admission par ordre d'enseignement de 2013 à 2017**



**Source :** Annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

Comme le montre le graphique 11, l'indice de parité entre les filles et les garçons du TBA au primaire est resté autour de 0,96 sur la période 2014-2018. Ce qui traduit une équité entre les sexes en termes d'accès à l'éducation primaire. Par contre au niveau du post-primaire, l'indice a connu une hausse continue en passant de 0,93 en 2014 à 1,12 en 2018. Ce qui traduit un changement de tendance en termes d'accès à l'éducation post-primaire au profit des filles. Au niveau du secondaire, l'inde de parité a faiblement évolué sur la période et se situe à 0,75. Ce qui traduit un plus grand accès des garçons au secondaire au détriment des filles sur la période.

**Graphique 11 : Evolution de l'indice de parité Fille/Garçon du TBA par ordre d'enseignement de 2014 à 2018**



**Source :** Annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

#### I.2.4 Taux Brut de Scolarisation

Les informations du tableau 4 indiquent qu'en matière de participation, le primaire occupe le premier rang avec un TBS de 90,7% contre seulement 4,1% pour le préscolaire. Quant aux ordres post-primaire et secondaire, ils enregistrent respectivement des TBS de 52% et de 17,6%. L'équité entre les sexes est garantie au préscolaire

et au primaire. Au post-primaire le TBS des filles est légèrement au-dessus de celui des garçons. Par contre, au niveau du secondaire, le défis entre les sexes reste à relever en matière de participation et en mettant plus d'accent sur la scolarisation des filles. Les TBS nationaux des différents ordres d'enseignement cachent d'énormes disparités entre les régions. En effet, au primaire, au moment où la région du Nord a un TBS de 112,3%, celle du Sahel et de l'Est sont toujours à la traîne avec respectivement 53,4% et 63,8%. Au post-primaire et secondaire, les disparités entre régions sont toujours légion. Le sahel enregistre respectivement un TBS de 13,6% au post-primaire et 3,3% au secondaire tandis que le centre a le plus fort TBS 75,8% au post-primaire et 29,8% au secondaire.

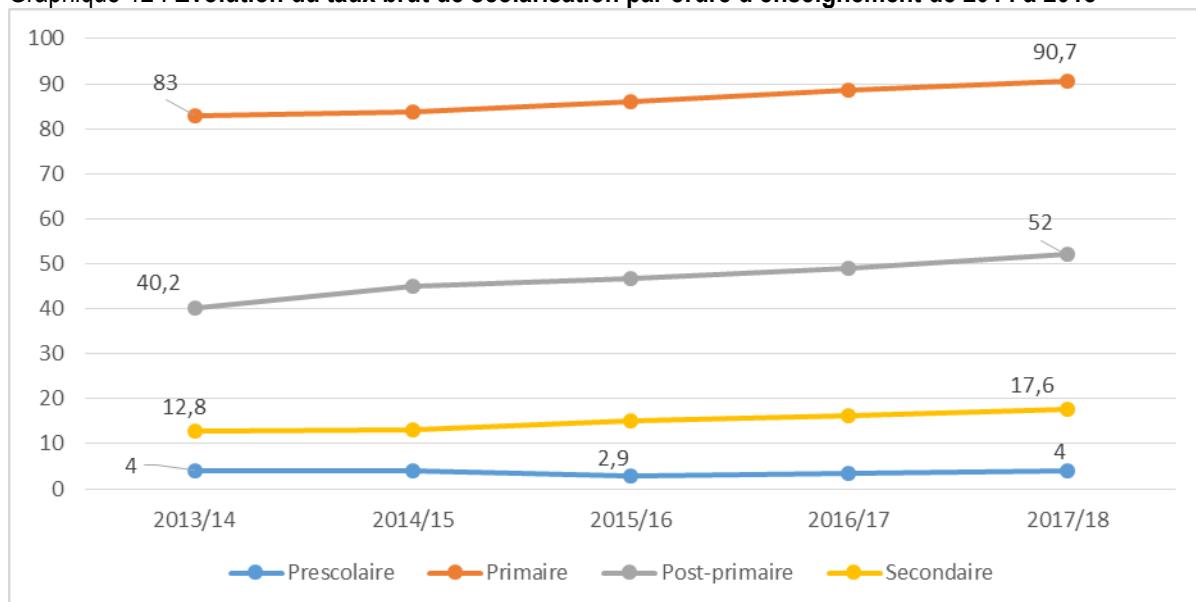
**Tableau 4 : Taux brut de scolarisation par ordre d'enseignement en 2017/18**

Ordre d'enseignement	Sexe			Indice de parité fille/garçon
	Garçon	Filles	Ensemble	
PRESCOLAIRE	4,1	4,1	4,1	1,0
PRIMAIRE	90,6	90,9	90,7	1,0
POST-PRIMAIRE	49,6	54,6	52	1,1
SECONDAIRE	20,6	14,5	17,6	0,7

Source : Annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2017/18)

D'après le graphique 12, le Taux brut de scolarisation a continuellement augmenté au niveau de trois ordres d'enseignement (le primaire, le post-primaire et le secondaire). Au primaire, le TBS a enregistré un gain de 7,7 points sur la période 2014-2016 en passant de 83% à 90,7%. Au post-primaire le TBS est passé de 40,2% à 52%. Quant au TBS du secondaire, il a connu une hausse de 5,2 points, passant de 12,8% à 17,6%. Par contre, au préscolaire, l'évolution du TBS a connu deux périodes. Une période, marquée par une légère baisse passant de 4% à 2,9% et suivie d'une période marquée par une hausse en s'établissant à 4% en 2017/18.

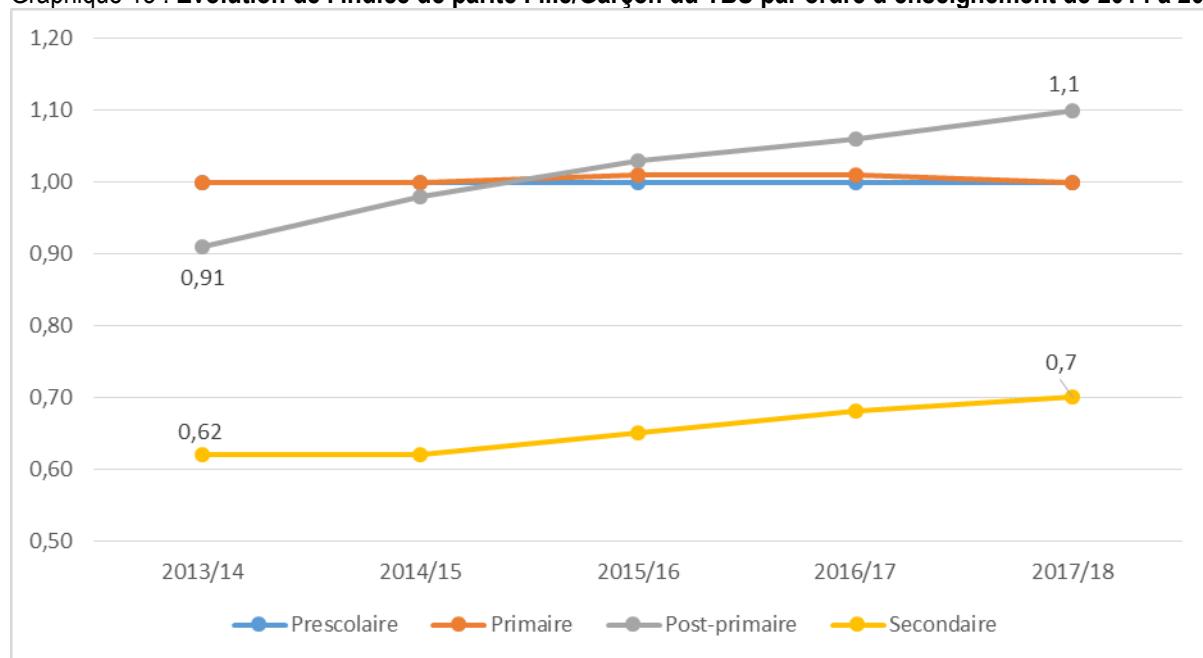
**Graphique 12 : Evolution du taux brut de scolarisation par ordre d'enseignement de 2014 à 2018**



Source : Annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

L'évolution de l'indice de parité telle que décrite par le graphique 13 traduit une situation plus ou moins équitable en matière de participation au préscolaire, au primaire et au post-primaire. Par contre, au secondaire, les disparités entre les filles et les garçons en matière de participation ont persisté sur la période.

**Graphique 13 : Evolution de l'indice de parité Fille/Garçon du TBS par ordre d'enseignement de 2014 à 2018**



Source : Annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

### I.3 QUALITE

#### I.3.1 Ratio élèves/classe et ratio élèves/maitre (auditeurs/encadreur)

Comme le montre le tableau 5, le ratio élèves/maitre est en dessous des normes au niveau du préscolaire et du primaire (30 auditeurs par encadreur au primaire et 50 élèves par maitre au primaire). Ce qui traduit des efforts en termes de recrutement d'enseignants.

Au niveau du post-primaire et du secondaire, le ratio élèves/classe montre que les effectifs par groupe pédagogique sont dans l'ensemble acceptables comparés à la norme de 70 élèves par classe au post-primaire et de 60 par classe au secondaire. Au post-primaire, au niveau du public, le ratio élèves/classe est légèrement en deçà de la norme (62,7). Par contre au secondaire que ce soit au public ou au privé, le ratio est très en deçà de la norme de 60.

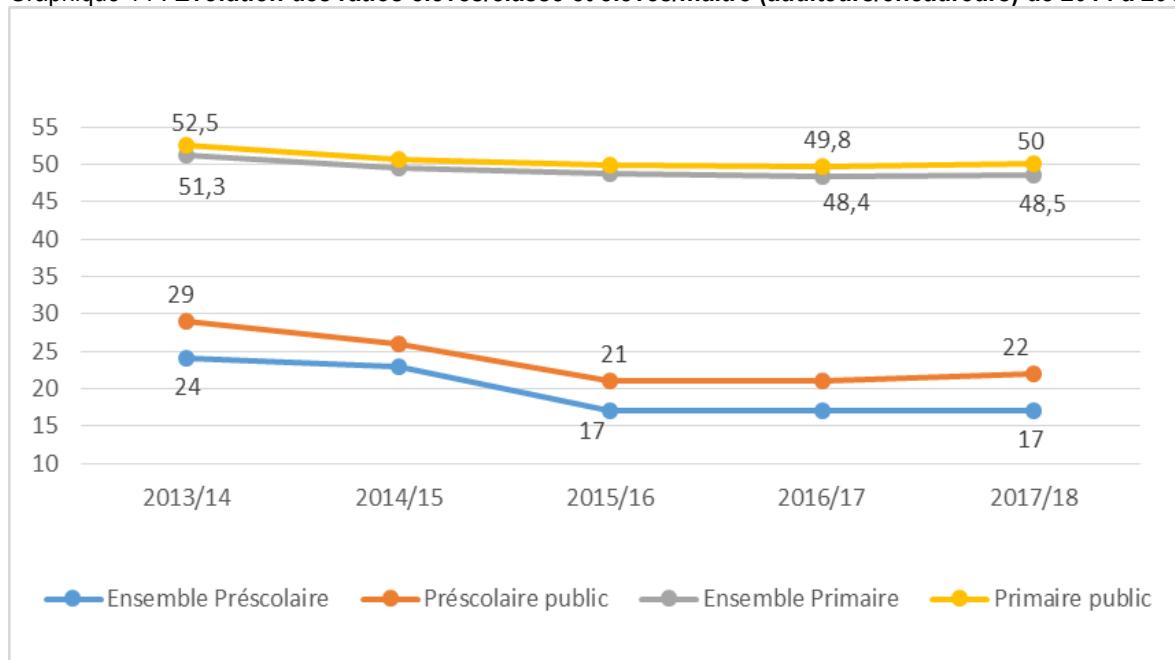
**Tableau 5 : Ratio élèves/classe et ratio élèves/maitre (auditeurs/encadreur) en 2018**

Ordre d'enseignement	Ratio	Statut			
		Public	privé	Communautaire	Ensemble
PRESCOLAIRE	Elèves/Classe	45	27	39	31
	Elèves/Maitre	22	16	20	17
PRIMAIRE	Elèves/Classe	49	42	35	47
	Elèves/Maitre	50	43,4	36,3	48,5

Source : Annuaires statistiques 2017/18 du préscolaire et du primaire

Le graphique 14 présente l'évolution du ratio élèves/maitre (ou auditeurs/encadreur), ce ratio a faiblement évolué dans les deux ordres d'enseignement. Le ratio du public dans les deux ordres est resté au-dessus de celui du privé. Sur la période 2014-2018, les normes ont été respectées.

Graphique 14 : Evolution des ratios élèves/classe et élèves/maitre (auditeurs/encadreurs) de 2014 à 2018



Source : Annuaires statistiques du préscolaire et du primaire (2013/14 à 2017/18)

### I.3.2 Taux d'Achèvement (TACH)

Le tableau 6 décrit le taux d'achèvement au primaire, post-primaire et au secondaire en 2017/18. Au primaire, on enregistre un taux de 63% contre respectivement 40,6% et 14,8% au post-primaire et au secondaire. Les filles achèvent légèrement mieux le cycle primaire que les garçons. Au post-primaire, on note une situation relativement équitable entre les filles et les garçons en termes d'achèvement. Par contre, au secondaire, les garçons sont mieux lotis que les filles en matière d'achèvement du cycle.

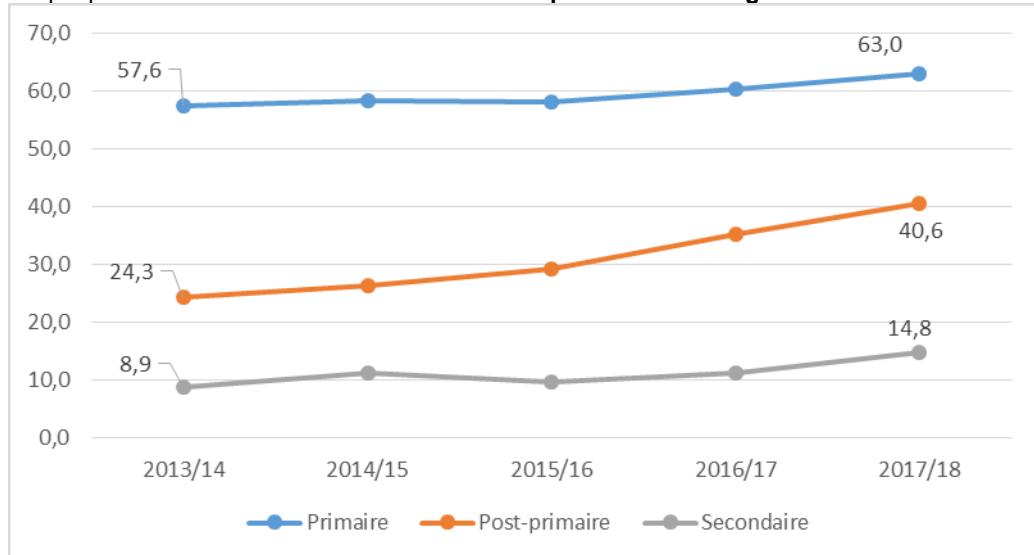
Tableau 6 : Taux d'achèvement par ordre d'enseignement et indice de parité en 2017/18

Ordre d'enseignement	Sexe			Indice de parité fille/garçon
	Garçon	Filles	Ensemble	
PRIMAIRE	58,8	67,6	63	1,15
POST-PRIMAIRE	39,2	42,1	40,6	1,07
SECONDAIRE	17,7	11,9	14,8	0,67

Source : Annuaires statistiques 2017/18 du primaire et du post-primaire et secondaire

Le graphique 15 montre l'évolution du taux d'achèvement dans les différents ordres d'enseignement. Sur la période 2014-2018, on note une tendance à la hausse du taux d'achèvement dans tous les ordres d'enseignement. Au primaire, il est passé de 57,6% à 63% entre 2014 et 2018, soit un gain de 5,4 points. La hausse du taux d'achèvement est plus marquée au post-primaire, où le gain est de 15,7 points sur la même période. Au niveau du secondaire, il apparaît également une hausse en passant de 8,9% à 14,8% soit un gain de 5,9 points.

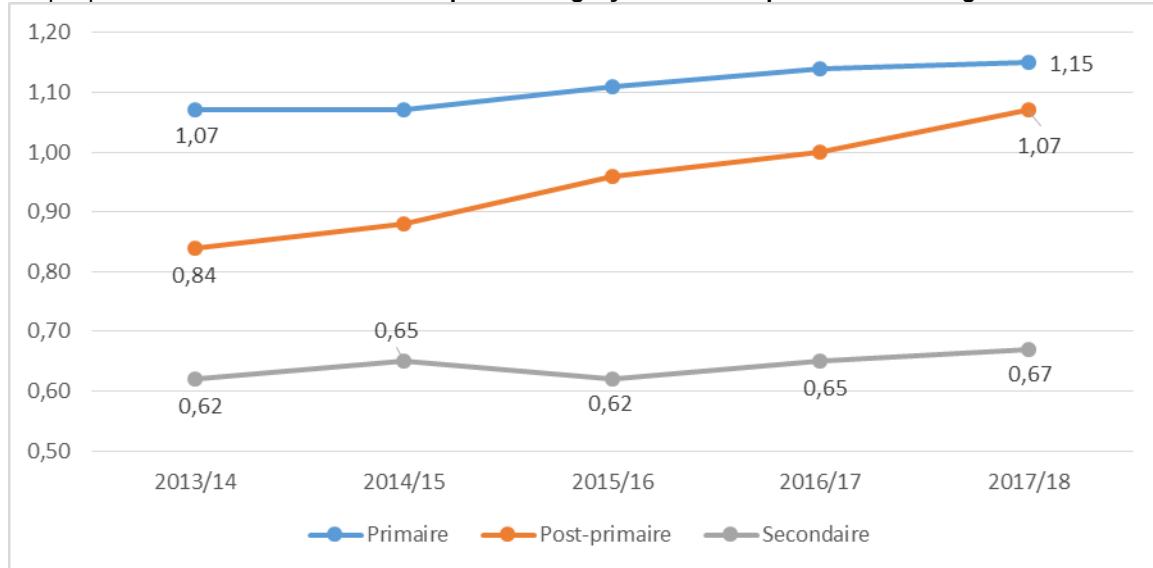
**Graphique 15 : Evolution du taux d'achèvement par ordre d'enseignement de 2014 à 2018**



**Source :** Annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

L'évolution de l'indice de parité fille/garçon du taux d'achèvement telle que décrite par le graphique 16 montre qu'au post-primaire, les filles qui étaient en dessous des garçons en matière d'achèvement en 2013/14 ont atteint un niveau d'achèvement égal à celui des garçons en 2016/17. Par contre au secondaire, le niveau d'achèvement des filles a toujours été au-dessus de celui des garçons. Au niveau du primaire, on relève une tendance à la hausse de l'indice de parité qui traduit une augmentation des écarts en matière de scolarisation au profit des filles.

**Graphique 16 : Evolution de l'indice de parité fille/garçon du TACH par ordre d'enseignement de 2014 à 2018**



**Source :** Annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

### I.3.3 Taux de transition

Selon les informations du tableau 7, le taux de transition du primaire au post-primaire en 2017/18 est de 68,2% contre une transition de 32,1% du post-primaire au secondaire. La parité entre sexes est relativement atteinte au niveau de la transition du primaire au post-primaire, mais reste un défi à relever au niveau du post-primaire au secondaire car les filles sont largement en dessous des garçons en matière de transition.

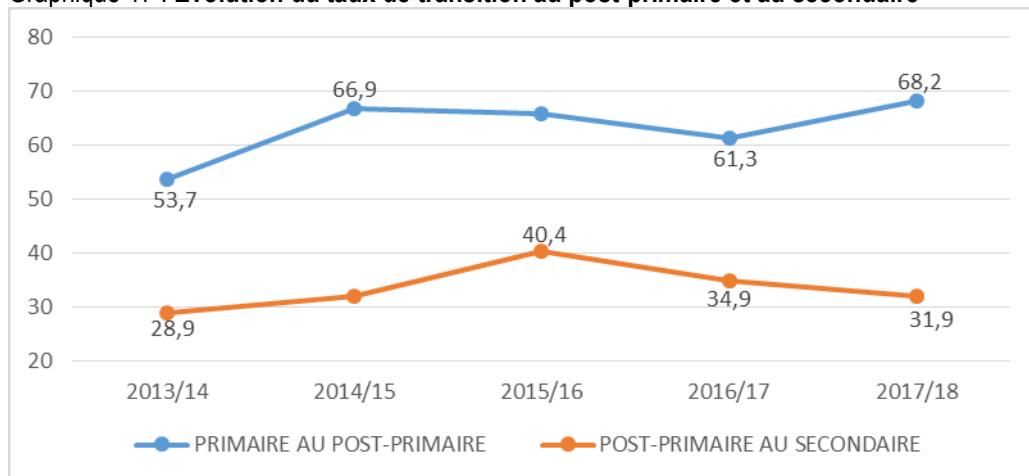
**Tableau 7 : Taux de transition au post-primaire et au secondaire en 2017/18**

Ordre d'enseignement	Sexe			Indice de parité fille/garçon
	Garçon	Filles	Ensemble	
PRIMAIRE AU POST-PRIMAIRE	70,1	66,5	68,2	0,95
POST-PRIMAIRE AU SECONDAIRE	37,1	27,1	32,1	0,73

Source : Annuaires statistiques 2017/18 du primaire et du post-primaire et secondaire

Le graphique 17 illustre l'évolution des taux de transition du primaire au post-primaire et du post-primaire au secondaire de 2014 à 2018. Ces taux ont fluctué sur la période. Celui du primaire au post-primaire a varié entre 53,7% et 68,2%. Quant à celui du post-primaire au secondaire il est passé de 28,9% en 2013/14 à 32,1% en 2017/18 avec un pic de 40,4% en 2015/16.

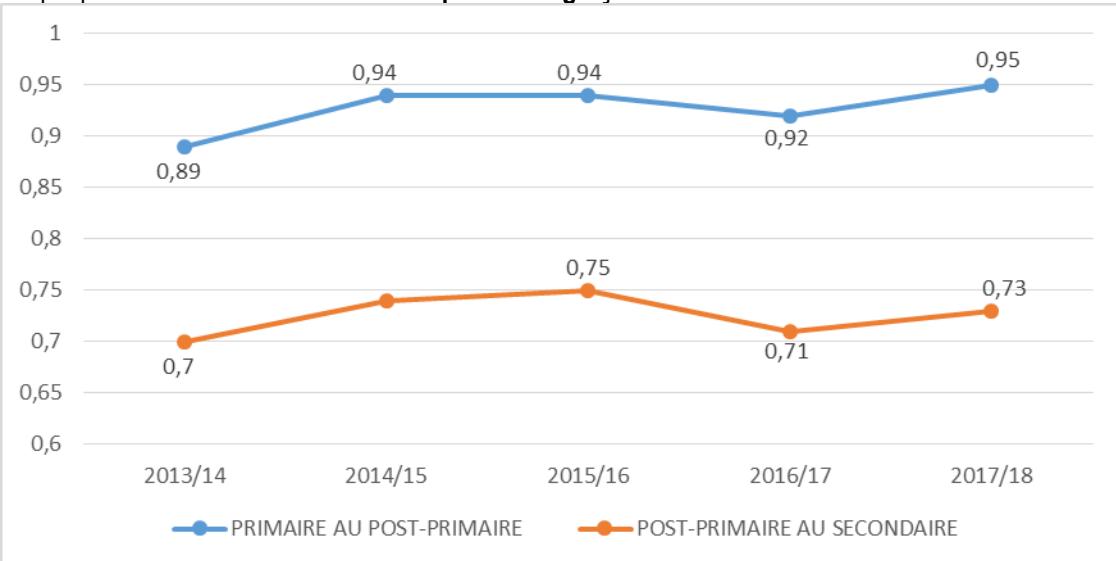
**Graphique 17 : Evolution du taux de transition au post-primaire et au secondaire**



Source : Annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

L'évolution de l'indice de parité fille/garçon du taux de transition (graphique 18) montre une tendance à la réduction progressive des disparités entre filles et garçons en matière de transition du primaire au post-primaire. Par contre les disparités filles et garçons ont persisté au cours de la période 2014-2018 en matière de transition du post-primaire au secondaire, et au détriment des filles.

Graphique 18 : Evolution de l'indice de parité fille/garçon du taux de transition de 2014 à 2018

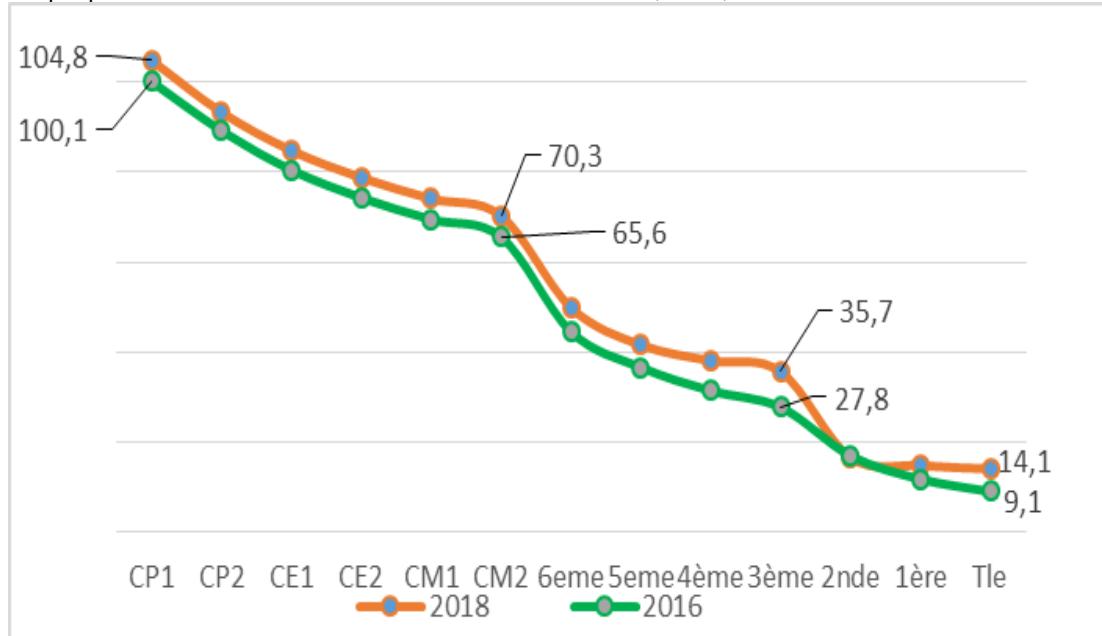


Source : Annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

#### I.3.4 Profils de scolarisation

Le graphique 19 présente les profils de scolarisation transversaux du primaire à la fin du secondaire des années scolaires 2015/2016 et 2017/18. Comme on peut le constater, le taux d'accès aux différents niveaux décroît au fur et à mesure qu'on évolue dans le système. En ce qui concerne le profil de 2018, le taux d'accès qui est de 104,8% au CP1 a connu une régression importante en s'établissant à 70,3% au CM2, à seulement 35,7% en 3<sup>ème</sup> et à moins de 15% en terminale. Cependant, on observe une amélioration des taux d'accès à tous les niveaux entre 2016 et 2018.

Graphique 19 : Profil de scolarisation transversal en 2016, 2017, et 2018

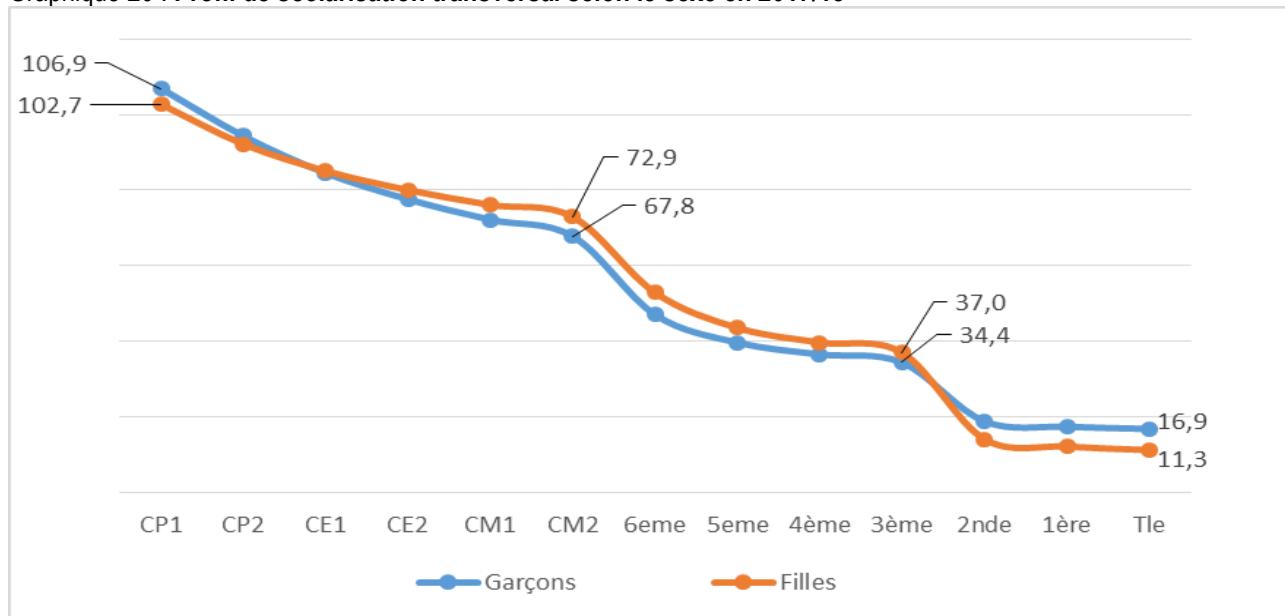


Source : Annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2015/16 à 2017/18)

Le graphique 20 fait une comparaison entre le profil de scolarisation transversal de 2018 des filles et celui des garçons. A l'entrée dans le système scolaire (au CP1), les garçons ont plus accès que les filles (leur TBA au CP1 est de 106,9% contre 102,7% pour les filles). Cependant, la situation va s'inverser à partir de la classe de

CE1 (le TBA des filles à ce niveau est de 85,1% contre 84,5% pour les garçons). Cette situation va se maintenir jusqu'à la fin du post-primaire (en 3<sup>ème</sup> le TBA des filles est de 37% contre 34,4% pour les garçons) pour ensuite se rétablir à partir de la classe de seconde (le TBA des garçons est de 37% contre 34% pour les filles).

Graphique 20 : Profil de scolarisation transversal selon le sexe en 2017/18



Source : Annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2017/18)

### I.3.5 Résultats des examens

Le tableau 8 présente la situation des taux de réussite aux examens du CEP et de BEPC en 2018. Le taux de succès au CEP est globalement de 64,82% contre un taux de succès de 42,94% au BEPC. Les garçons ont été au cours de cette session plus performants que les filles, et ce constat est plus marqué au niveau du BEPC avec un indice de parité de 0,81.

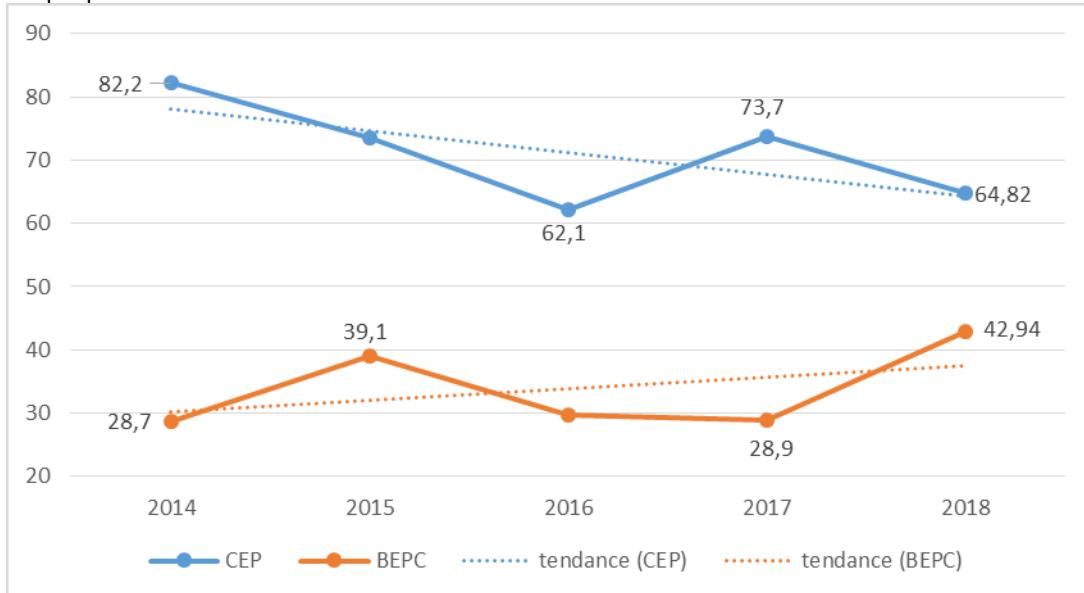
Tableau 8 : Taux de succès aux examens en 2018

Ordre d'enseignement	Sexe			Indice de parité fille/garçon
	Garçon	Filles	Ensemble	
CEP	67,96	62	64,82	0,91
BEPC	47,75	38,6	42,94	0,81

Source : DGEC

L'analyse de l'évolution des taux de réussite aux examens scolaires (graphique 21) montre une que le taux a fortement fluctué au cours de la période 2014-2018 pour les deux catégories d'exams avec une tendance à la baisse pour le CEP et une tendance à la hausse pour le BEPC. Ainsi, le taux de succès au CEP est passé de 82,2% en 2014 à 64,82% en 2018. Quant à celui du BEPC, il est passé de 28,7% en 2014 à 42,94% en 2018.

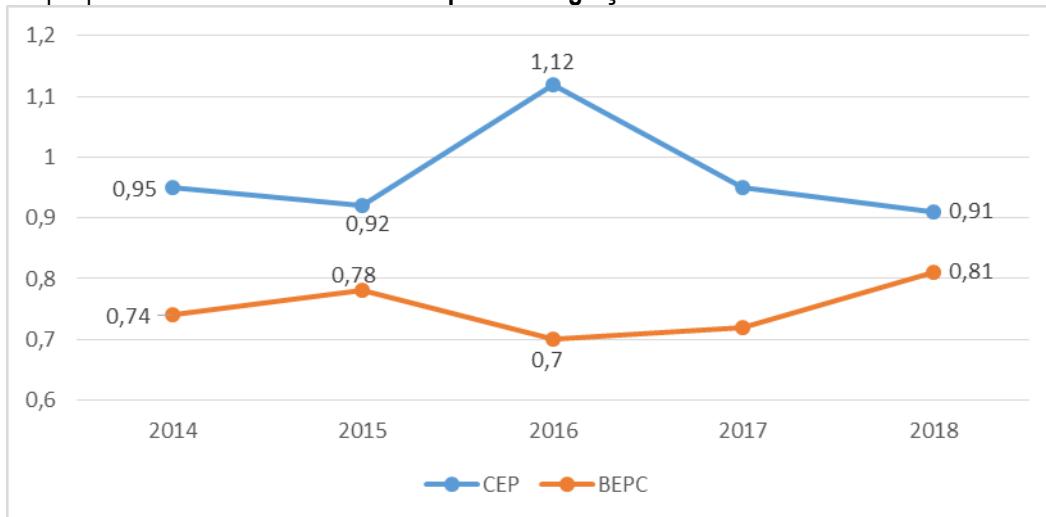
**Graphique 21 : Evolution des taux de succès au CEP et au BEPC de 2014 à 2018**



**Source :** Annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

L'évolution de l'indice de parité du taux de succès aux examens scolaires (graphique 22) indique que sur la période 2014-2018, les filles ont été légèrement moins performantes que les garçons au niveau du CEP à l'exception de l'année 2016. Par contre, au niveau du BEPC, la performance des garçons est restée sensiblement supérieure à celle des filles sur tout le long de la période.

**Graphique 22 : Evolution de l'indice de parité fille/garçon du taux de réussite au CEP et au BEPC de 2014 à 2018**



**Source :** Annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

### I.3.1 Acquis scolaires

L'évaluation nationale des acquis scolaires (EAS) de 2018 a permis de mesurer les performances des élèves du CE1, du CM2 et de la 5<sup>ème</sup>. Pour les classes de CE1 et CM2, les disciplines suivantes ont été concernées par les tests de performance : le français, les mathématiques et les sciences. Outre ces disciplines, la lecture à haute voix a été évaluée. Pour la classe de 5<sup>ème</sup>, les performances des élèves en français et en mathématiques ont été évaluées.

L'enquête s'est également intéressée aux déclarations des parents d'élèves, des enseignants, des directeurs d'écoles et des chefs d'établissements sur des questions variées touchant à l'environnement scolaire et familial des élèves.

L'évaluation a permis de faire ressortir des résultats globaux par domaine et par habileté. Cette partie présente les scores moyens sur 100 obtenus par les élèves des classes de CE1 et de CM2 en français, en mathématiques et en sciences et ceux de la classe de 5ème en français et en mathématiques. Elle présente également les résultats selon les seuils moyens de 50/100 et de 60/100.

Parmi les disciplines évaluées au primaire, les sciences ont été les mieux réussies par les élèves des deux niveaux, soit 61,37/100 au CE1 et 55,77/100 au CM2. Ensuite vient le français avec des scores moyens respectifs de 45,54/100 et de 41,88/100. Les mathématiques ont été la discipline la moins réussie par les élèves des deux niveaux avec des scores moyens respectifs de 31,67/100 et de 39,86/100.

Les résultats de l'évaluation sont également présentés selon les proportions des seuils de 50/100 et 60/100. En effet, au primaire tout comme au post-primaire, les moyennes de passage en classe supérieure sont fixées au minimum à 5/10 ou 10/20, d'où le choix de calcul de la portion des élèves par rapport à ce seuil de 50/100. Par ailleurs, les moyennes de 6/10 ou 12/20 sont les minima définis pour les tableaux d'honneur d'où les seuils de 60/100. En outre, la compétitivité aux niveaux national et international requiert le seuil minimum de 12/20 soit 60/100.

Au primaire (CE1, CM2), selon les seuils de 50/100, au moins 58% des élèves ont obtenu des scores supérieurs à 50/100 en français et en mathématiques. Cependant en sciences, plus de 70% des élèves ont obtenu plus de 50/100.

Au post-primaire, les performances des élèves sont préoccupantes : 74,73% des élèves évalués en français et 87,72% en mathématiques ont obtenu moins de 50/100.

Au regard de ces résultats, les élèves éprouvent plus de difficultés en mathématiques dans les trois niveaux évalués. Il s'avère opportun de renforcer les capacités des enseignants dans la discipline et vérifier la disponibilité et le contenu des manuels. Par ailleurs, il serait indiqué de mener une étude diagnostique sur l'enseignement des mathématiques aussi bien au primaire qu'au post-primaire.

Les résultats selon les seuils de 60/100 indiquent que 73% des élèves ont moins de 60/100 en français dans les trois niveaux évalués. Cette situation pas reluisante au CE1 (73,79%) se dégrade au CM2 (84,58%) puis s'empire en 5e (89,05%).

En mathématiques, la situation est particulièrement inquiétante en 5e ; moins de 5% des élèves évalués ont obtenu plus de 60/100. En sciences, plus de la moitié des élèves (54,26%) ont dépassé le seuil de 60/100 au CE1. Par contre au CM2, seulement 45,39% des élèves ont franchi le seuil de 60/100.

Les élèves ont été évalués aussi selon les habiletés. En français, les habiletés évaluées sont la connaissance, la compréhension et l'application pour la classe de CE1 auxquelles s'ajoute l'analyse pour ce qui est du CM2. Si au CE1, les élèves semblent mieux outillés en compréhension avec un score moyen de 58,47/100, cela n'est pas le cas au CM2 car les élèves de cette classe y ont obtenu la plus faible moyenne soit 20,27/100. Au CM2, les élèves ont mieux réussi au niveau de l'application (selon la taxonomie de Bloom) avec une moyenne de 48,53/100. En classe de CE1, la connaissance en français apparaît comme l'habileté la moins acquise par les élèves.

L'ensemble des habiletés correspondant aux niveaux taxonomiques définis par Benjamin Bloom ont également été évaluées en français en 5ème. A ce niveau, la synthèse et l'analyse sont les habiletés les mieux réussies par les élèves avec respectivement 53,47 et 51,15 sur 100. Les élèves éprouvent des difficultés en application avec un score moyen faible de 23,40/100.

En mathématiques, les habiletés évaluées sont la connaissance, la compréhension, l'application et l'analyse pour la classe de CE1. Au CM2, les mêmes habiletés sont évaluées excepté la connaissance. Au CE1, les

résultats en mathématiques sont assez disparates selon les habiletés. Pendant que le score moyen est de 60,69/100 en connaissance, il n'est que de 23,19/100 en application et de 36,6/100 en analyse. La connaissance est l'habileté la mieux acquise en classe de CE1. Par contre au CM2, les élèves ont réalisé une meilleure performance en analyse contrairement à ceux du CE1. Dans les deux autres habiletés, les résultats ne sont pas satisfaisants (32,7 en compréhension et 37,68 en application).

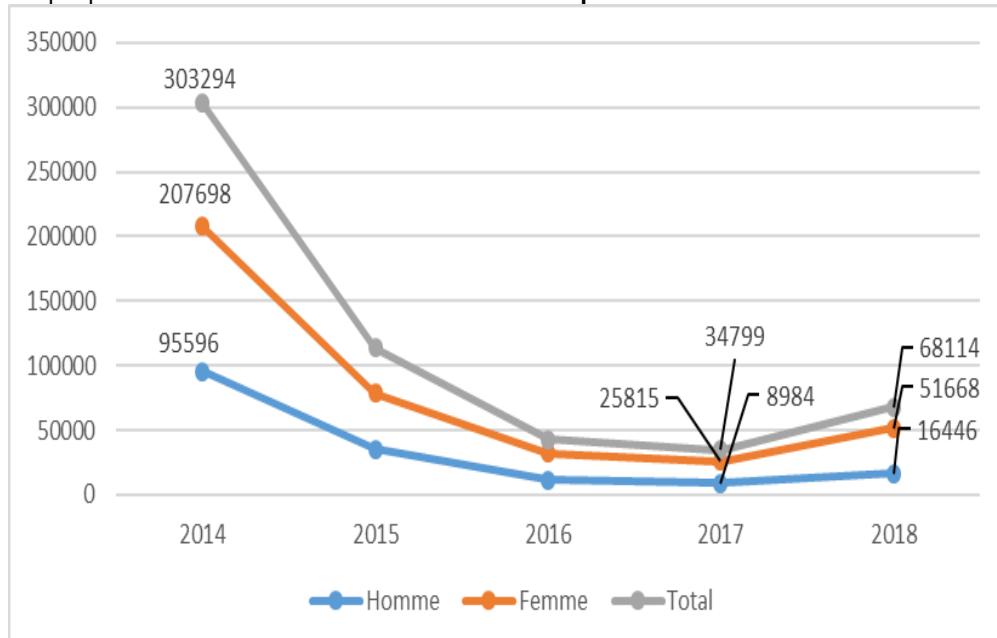
Au post-primaire, ce sont les items portant sur la connaissance qui ont été les mieux réussis. Toutefois, cette réussite est à relativiser en ce sens que le score moyen de 43,18 est en dessous du seuil de 50/100. Les élèves ont rencontré des difficultés dans toutes les habiletés évaluées, leurs résultats variant entre 5 et 44 /100.

En sciences, les élèves ont été évalués dans deux habiletés (compréhension et connaissance) au CE1 et cinq au CM2 (connaissance, compréhension, application, Analyse et synthèse). Au CE1, les élèves ont réussi en connaissance et compréhension. En effet, leurs résultats sont respectivement de 59,37 et 63,59. Par contre au CM2, si d'une manière générale les résultats semblent appréciables, dans l'habileté synthèse, on relève une très faible acquisition des connaissances car les élèves y ont obtenu une moyenne de seulement 6,51 contre 69,48 en analyse et plus de 50/100 dans les autres habiletés.

## I.4 RESULTATS DE L'EDUCATION NON FORMELLE

Comme l'illustre le graphique 23, en 2018, le nombre total de déclarés alphabétisés est de 68 114 dont 51 668 femmes (75,85%). Ce nombre a connu une décroissance importante entre 2014 et 2017, puis une hausse en 2018. En effet, le TAMA du nombre de déclarés alphabétisés sur cette période est de -31,2%. Cette situation est due à la baisse drastique du nombre d'inscrits enregistrés sur la même période.

Graphique 23 : Evolution du nombre de déclarés alphabétisés de 2014 à 2018



Source : Annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2013/14 à 2017/18)

**Tableau 9 : Evolution du nombre d'apprenants de 2015 à 2018**

Nature indicateur	Indicateurs									
	Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecarts	Cible	Réalisation	Ecarts	Cible	Réalisation	Ecarts
	2014/2015	2015/2016			2016/2017			2017/2018		
	2015	2016			2017			2018		
Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale	108 292	ND	42 781		ND	31 711		ND	65 033	
Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation	95 610	ND	35 048		ND	25 705		ND	55 113	

Source : DGESS/MENA-Annuaire statistiques du non formel 2016, 2017 et 2018

**NB : les « déclarés alphabétisés à l'issue de l'évaluation » concernent uniquement les jeunes et adultes de plus de 15 ans inscrits en alphabétisation initiale (tableau : Performance du programme ENF)**

Deux indicateurs sont retenus pour mesurer les performances au niveau du programme Education non formelle. Il s'agit : du **nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale** et de **l'effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation**.

Au cours de la période 2016 à 2018, les deux indicateurs se sont dégradés et évoluent en dents de scie. A titre illustratif, les résultats enregistrés renseignent clairement sur l'évolution des deux indicateurs.

**Concernant le nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans inscrits en alphabétisation initiale**, en 2018, la performance passe de 31 711 apprenants en 2017 à 65 033 apprenants, soit une hausse de 105,1% par rapport à 2017 et cela après une chute de 25,81% entre 2016 avec 42 781 apprenants et 2017 avec 31 711 apprenants ..

**Pour ce qui concerne le nombre de déclarés alphabétisés**, il est 53 113 alphabétisés en 2018. Comparativement aux inscrits, la performance est de 84,7% et donc légèrement en hausse par rapport à 2017 (81,06%).

Au regard de cette réalisation et sur les 3 années, la performance est en hausse de 106,5 % par rapport à 2017 où il était de 25 705 alphabétisés. Par contre entre 2016 et 2017, il s'était dégradé en passant de 35 048 en 2016 à 25 705 en 2017, soit une baisse 26,7%.

Les performances améliorées dénotent du bon niveau de financement de l'année 2018 et de la disponibilité des acteurs et partenaires à promouvoir le sous-secteur.

**Au niveau de la demande**, il s'agira d'améliorer les coûts d'opportunité de l'éducation non formelle ainsi que les opportunités de lecture régulière pour les néo alphabètes pour jouer en faveur de la demande en éducation non formelle.

**Au niveau de l'offre d'éducation non formelle**, le nombre de centres à ouvrir chaque année devrait s'accroître en tenant compte de la demande. Les programmes de formation devraient être réorientés sur le développement des compétences pour la vie en se référant aux réalités des localités. Il y a également lieu de faciliter l'accès à une formation professionnelle pour toute personne alphabétisée, à travers des mesures d'alternance qui permettent, pendant le cycle d'alphabétisation, de s'initier aux métiers et aux activités de production.

L'observance de ces dispositions accompagnée d'une mise à disposition de personnel qualifié et de moyens pour le suivi des activités d'ENF, ainsi que le développement d'un système efficace de suivi des activités du non formel pourraient favoriser l'amélioration et l'expansion quantitative et qualitative de l'ENF.

Le taux de réalisation des activités de l'ENF en 2018 est en progression par rapport à 2017. Cependant, au niveau de la performance, en dépit de l'amélioration du taux de réalisation des activités en 2018, on observe comme les années précédentes une régression du nombre d'apprenants de 15 ans et plus inscrits en première année de l'alphanumerisation/formation de base. Il en est de même du nombre de déclarés alphabétisés. Les deux cibles ne sont pas atteintes et sont même en régression par rapport à l'année de référence.

Les efforts devraient se poursuivre pour : renforcer la capacité d'accueil en ENF, accélérer l'adaptation des programmes d'ENF aux réalités locales, améliorer la qualification des personnels sur le terrain, accompagner les sortants des structures d'ENF pour leur insertion socio professionnelle et doter les structures en charge de l'ENF de ressources financières et matérielles suffisantes pour la mise en œuvre effective des activités.

## I.5 RESULTATS OBTENUS EN RAPPORT AVEC LES CIBLES DU PDSEB

L'analyse de l'évolution des indicateurs inscrits dans le cadre logique du PDSEB montre des écarts importants entre les cibles visées et les résultats réellement atteints.

### I.5.1 En lien avec le développement de l'offre d'éducation et la réduction des inégalités

Pour l'atteinte de l'objectif stratégique 1 : « Accélérer le développement quantitatif de l'offre d'éducation de base et réduire les inégalités de toutes sortes », le PDSEB s'est fixé un certain nombre de cibles par ordre d'enseignement (préscolaire, primaire, et post-primaire).

Objectif stratégique 1 : Accélérer le développement quantitatif de l'offre d'éducation de base et réduire les inégalités de toutes sortes									
Niveau	Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles				Source de vérification
			2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	
Préscolaire	Nombre d'inscrits au préscolaire	69 363	216 571	512 146	73 081	55 003	67 733	81 931	Annuaires statistiques du préscolaire
	Taux de préscolarisation	3%	11,50%	25%	3,50%	2,90%	3,50%	4,10%	
Primaire	TBA au primaire	85,7%	100,0%	110%	98,8%	100,1%	102,6%	104,8%	Annuaires statistiques du primaire
	TBS au primaire	79,6%	95,80%	106,3%	83,7%	86,1%	88,5%	90,7%	
	Taux de transition du primaire au post-primaire	68,7%	93,2%	95%	66,9%	65,8%	61,3%	68,2%	
Post-primaire	TBA au post-primaire	37,7%	67,30%	95%	49,6%	44,5%	41,8%	49,9%	Annuaires statistiques du post-primaire et secondaire
	TBS au post-primaire	33,4%	47,8%	70,8%	44,9%	46,6%	49,0%	52,0%	
	Pourcentage de l'EFTP dans les effectifs du Post-primaire	9%	24,0%	-	0,9%	0,9%	0,8%	0,7%	
	TBS au post-primaire	33,4%	47,8%	70,8%	44,9%	46,6%	49,0%	52,0%	
	Pourcentage de l'EFTP dans les effectifs du Post-primaire	9%	24,0%	-	0,9%	0,9%	0,8%	0,7%	

Au niveau du préscolaire, il est question de porter le nombre d'inscrits de 69 363 en 2011 à 216571 en 2015 puis à 512 146 en 2021 et le taux de préscolarisation de 3% en 2011 à 11,5% en 2015 puis 25% en 2021. En 2015, le nombre d'inscrits au préscolaire n'était que de 73 081 soit un écart de 143 490 par rapport à la cible fixée en 2015. En 2018, on enregistre un effectif de 81 931. Le rythme annuel de croissance des effectifs au

préscolaire sur la période 2015-2018 est de 3,9%. Au rythme actuel, la cible fixée de 512 146 pour 2021 ne sera pas atteinte car l'effectif projeté est de 91 853 soit un écart de 420 293 par rapport à la cible du PDSEB. Cette situation va se répercuter nécessairement sur le taux de préscolarisation qui ne serait que de 5,9% en 2021 contre une cible de 25%. En 2015 le taux de préscolarisation était de 3,5% contre une cible de 11,5% inscrite dans le PDSEB.

Au primaire, le PDSEB s'est fixé pour objectifs en matière d'accès, de faire passer le TBA de 85,7% en 2011 à 100% en 2015 et à 110% en 2021 ; au niveau de la participation, de faire passer le TBS de 79,6% en 2011 à 95,80% en 2015 et à 106,3% en 2021 et au niveau de l'efficacité interne, de faire passer le taux de transition du primaire au post-primaire de 68,7% en 2011 à 93,2% en 2015 et à 95% en 2021. Dans cet ordre d'enseignement le résultat qui satisfait est celui de l'accès où on relève un TBA de 98,8% en 2015 pour une cible de 95,8% et de 104,8% en 2018. A ce rythme, la cible fixée de 110% en 2021 serait atteinte. Par contre, au niveau de la participation et de l'efficacité interne, les écarts entre cibles et résultats réels restent assez importants. En effet, en 2015, le TBS était de 83,7% soit un écart de 12,1 points de pourcentage par rapport à la cible fixée. Sur la période 2015-2018 le TBS a connu un gain de 7 points en passant à 90,7 en 2018. Ce rythme d'évolution traduit que la cible fixée en 2021 serait difficile à atteindre. Quant au taux de transition, il est de 66,9% en 2015 soit un écart de 26,3% par rapport à la cible du PDSEB et de 68,2% en 2018.

Au post-primaire, les cibles que le PDSEB s'est fixé dans le cadre du présent objectif stratégique porte sur l'accès, la participation et l'amélioration de l'offre au niveau de l'EFTP. Ainsi, au niveau de l'accès, il s'agit de faire passer le TBA en 6<sup>ème</sup> de 37,7% en 2011 à 67,30% en 2015 et à 95% 2021, au niveau de la participation, il est question de faire passer le TBS de 33,4% en 2011 à 47,8% en 2015 et à 70,8% en 2021 et au niveau de l'EFTP, de faire passer la part de l'effectif de l'EFTP dans l'effectif global du post-primaire de 9% en 2011 à 24% en 2015. Par rapport à l'ensemble de ces cibles, l'évolution des résultats dans cet ordre d'enseignement indique que les objectifs du PDSEB restent difficiles à atteindre. En effet, le TBA en 2015 en de 49,6% soit un déficit de 17,7 points par rapport à la cible et son évolution sur la période 2015-2018 s'est traduite par une baisse entre 2015 et 2016 pour ensuite croître et atteindre la valeur de 49,9% en 2018. Le TBS au post-primaire a connu une hausse de 7,1 points de pourcentage entre 2015 et 2018 pour s'établir 52%. Ce rythme traduit que la cible ne sera pas atteinte en 2021. Quant à la part de l'effectif de l'EFTP dans l'effectif du post-primaire, il connaît une décroissance au fil du temps en passant de 0,9% en 2015 à 0,7% en 2018.

### I.5.2 En lien avec la qualité de l'éducation de base formelle

Les indicateurs utilisés pour appréhender le niveau d'atteinte de l'objectif stratégique » Améliorer la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'éducation de base formelle » portent essentiellement sur le primaire.

Objectif stratégique 2: Améliorer la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'éducation de base formelle									
Niveau	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles				Source de vérification
			2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	
Primaire	Taux d'achèvement au primaire	51%	75,10%	100%	58,4%	58,2%	60,3%	63,0%	Annuaires statistiques du primaire
	Taux de réussite au CEP	63,9%	76,10%	100%	73,5%	62,1%	73,7%	65,8%	

Le PDSEB ambitionne de faire passer le taux d'achèvement (TAP) de 51% en 2011 à 75,1% en 2015 et à 100% en 2021, et de porter le taux de réussite de 63,9% en 2011 à 76,1% en 2015 et à 100% en 2021. De même, il était question d'améliorer le niveau des élèves en matière d'acquis scolaires en portant le score moyen en français des élèves du CM1 de 50/100 en 2006 à 70/100 en 2015, celui des mathématiques de 38/100 à 60/100 et en Sciences de 46/100 à 65/100 sur la même période. En 2015, on a enregistré un TAP de 58,4% soit un écart de 16,7 points par rapport à la cible. En 2018, le TAP est de 63%, ce qui indique que la cible de 100% fixée en 2021 sera difficile à atteindre. Le taux de succès au CEP a connu une évolution en

dents de scie sur la période 2015-2018 en passant de 73,5% à 65,8% ; ce qui traduit que la cible de 100% en 2021 ne sera pas atteinte.

### I.5.3 En rapport avec l'Education non formelle

Objectif stratégique 3 : Alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part, à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 (PRONAA) dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes.									
Education non formelle	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles				Source de vérification
			2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	
	Nombre d'enfants hors de tout système scolaire	775 450	61889	0					Projections démographiques et annuaires statistiques du MENA
	Taux d'alphabétisation	28%	60%	75%	34,5%	-	-	-	
	Taux promotion AI/FCB	86%	90,0%	96%	91,6%	92,3%	93,5%	-	

L'objectif stratégique 3 « Alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part, à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 (PRONAA) dont 60% chez les femmes et 75% en 2020 dont 60% chez les femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes » consiste à faire en sorte qu'en 2021 il n'existe plus d'enfants en dehors du système scolaire en faisant passer leur nombre de 775 450 à 61 889 en 2015 et à 0 en 2021, d'améliorer le taux d'alphabétisation en le portant de 28% en 2011 à 75% en 2021 et d'améliorer le taux de promotion de l'ENF.

### I.6 Mise en œuvre des indicateurs de la part variable de l'allocation PME

Les modalités de financement du PME incluent une part fixe (70%) et une part variable (60%). Le décaissement de la part variable est conditionné par l'atteinte des cibles d'indicateurs principaux et d'indicateurs secondaires ou intermédiaires préalablement définis dans les domaines de l'efficience, de l'équité et des acquis scolaires.

Le tableau 10 présente l'ensemble des indicateurs de la part variable, leurs cibles et les valeurs de référence.

Les décaissements 2019 de la part variable de l'allocation du PME sont indexés aux indicateurs (indicateur principal et secondaire de la part variable 1) du domaine de l'efficience et à l'indicateur intermédiaire 1 du domaine des acquis scolaires. Si pour les indicateurs du domaine de l'efficience les évidences ont été fournies par le MENA, ce n'est pas le cas pour celui du domaine des acquis scolaires pour lequel un report d'échéance a été sollicité auprès du PME par le MENA avec l'appui des PTF. La nouvelle échéance qui a été fixée pour cet indicateur est le 15 avril 2019.

Tableau 10 : Indicateurs de la part variable du PME, domaines de l'efficience, de l'équité et des acquis scolaires

INDICATEURS DU DOMAIN DE L'EFFICIENCE	2017/2018		2018/2019		2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
	Cible	Réalisation	Cible	Réalisation	Valeurs cibles			
<b>PART VARIABLE 1</b>	35%	35,63%	40%	52,74%	45%	N/A	N/A	N/A
Indicateur principal 1: Part des dépenses de fonctionnement du CAST, allouée aux DREPPNF, DPEPPNF et CEB	Part constante ou en hausse du budget de fonctionnement de l'Etat alloué à ces structures déconcentrées							
Indicateur intermédiaire 1: Part du budget de fonctionnement alloué aux DREPPNF, DPEPPNF et CEB dans le budget de l'Etat								
<b>PART VARIABLE 2</b>	Valeur de référence		Valeurs cibles					
Indicateur principal 2 : Part des crédits de fonctionnement (acquisition biens et services) des directions centrales hors dépenses d'intervention dans le budget du MENA et CAST hors salaire	16,10%		14,48%		13,50%	13,00%	12,50%	N/A
Indicateur intermédiaire 2 : Part du budget des services déconcentrés et des structures rattachées hors salaire allouée à la formation continue des enseignants du primaire dans le budget total hors salaire des services déconcentrés et des structures rattachées (Etat + CAST)	15,06%		12,94%		15,50%	17,50%	20,00%	N/A
INDICATEURS DU DOMAIN DES ACQUIS SCOLAIRES	2017/2018		2018/2019		2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
	Cible	Réalisation	Cible	Réalisation	Valeurs cibles			
<b>PART VARIABLE 1</b>	-	-	-	-	1,5 manuels / 2 élèves <sup>2</sup> et aucune école non servie dans l'échantillon	N/A	N/A	N/A
Indicateur final de résultat 1 : Ratio manuels essentiels ( <i>lecture et calcul</i> ) conformes au nouveau curriculum par élève de CP1 et CP2, à la rentrée scolaire 2019/2020, valeur moyenne de ce ratio pour un échantillon représentatif d'écoles. Valeur cible : 1,5 manuels/2 élèves et aucune école non servie dans l'échantillon	Marché attribué au plus tard 15 avril 2019		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Indicateur intermédiaire 1 : En décembre 2018, le marché d'édition et d'impression des manuels de lecture et d'écriture conformes au nouveau curriculum de CP1, CP2 est attribué. L'atteinte de cet indicateur de processus permettra le décaissement en 2019 de 50 % de la part variable basée sur le critère des acquis scolaires								
<b>PART VARIABLE 2</b>	Valeur de référence 2018/2019				Valeurs cibles			
Indicateur final de résultat : % d'enseignants de CP1-CP2 formés appliquant dans leur classe au moins 75% des recommandations liées aux formations continues (FC) auxquelles ils ont participé	-		-		N/A	70%	80%	N/A
Indicateur intermédiaire de processus :					15 247	16 185	17 180	18 237
Nombre d'enseignants de CP					85%	90%	50%	N/A
• (a) % d'enseignants de CP1-CP2 ayant reçu au moins 15 jours de formation continue présentielle en deux ans, dans le cadre de la nouvelle stratégie de formation continue.					70%	85%	90%	N/A
• (b) % des enseignants de CP1 et CP2 ayant reçu chaque année scolaire au moins 4 visites d'appui pédagogique de la part d'un encadreur pédagogique (CPI, IEPD) formés aux nouvelles démarches de renforcement des pratiques pédagogiques et 8 visites d'appui pédagogique de la part du directeur d'école, selon les normes de la SIREP								
INDICATEURS DU DOMAIN DE L'EQUITE								

<sup>2</sup> Même si le processus logistique est bien maîtrisé, les fréquents transferts d'élèves d'une école à l'autre font qu'il reste possible que les prévisions d'effectifs, école par école, soient inexactes. Il n'est donc pas prudent de fixer une cible à 2 manuels par enfant. Atteindre avec certitude une telle cible conduirait à majorer de beaucoup les allocations de manuels par rapport aux prévisions d'effectifs par école et entraînerait un surcout inutile.

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
PART VARIABLE 1 & 2	Valeur de référence	Valeurs cibles 2019-2023				
<b>Indicateur final de résultat :</b> Taux d'accroissement annuel des effectifs scolarisés en primaire dans les 6 régions Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Nord, Est, Sahel et Sud-Ouest						
• (a) dans les 4 régions Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Nord et Sud-Ouest:	5,80%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	-
• (b) dans les 2 régions Est et Sahel	6,30%	0	3,5%	6,0%	-	-
<b>Indicateur intermédiaire de processus :</b>						
• (a) Nombre de salles de classe fonctionnelles supplémentaires du public dans les 4 régions : Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Nord et Sud-Ouest aux rentrées scolaires 2020, 2021 et 2022 (offre d'éducation).	147	198	372	380	389	398
• (b) Nombre de communes (y inclu ses partenaires) des régions Est et Sahel ayant exécuté des actions concrètes pour l'inscription et le maintien des enfants à l'école primaire, y compris des réponses en situation d'urgence (demande d'éducation)	ND	ND	30	50	61	61

## II. DOTATIONS BUDGETAIRES

### II.1 Ressources allouées au secteur de l'éducation

**Tableau 11 :** Evolution des ressources du secteur de l'éducation (en millions de FCFA)

Budget en Millions de FCFA	2016	Part Relat.	2017	Part Relat.	2018	Part Relat.
Budget MENA	300 931	65,90%	432 691	77,68%	407 195	78,49%
Budget MESRSI	131 457	28,80%	97 907	17,58%	90 956	17,53%
Budget MJFIP	23 969	5,30%	26 429	4,74%	20 613	3,97%
<b>Secteur Education</b>	<b>456 357</b>	<b>100,00%</b>	<b>557 027</b>	<b>100,00%</b>	<b>518 764</b>	<b>100,00%</b>

Source : Lois de finances 2016, 2017 et 2018

Note technique :  
 Budget MENAPLN = LFR + CAST + Transferts aux communes (section 98) + Fin Ext 2018,  
 Budgets MESS, MJFIP = LFR

De 2016 à 2018, les ressources globales du secteur de l'Education ont évolué en dents de scie. Après l'augmentation enregistrée en 2017, les dotations ont connu une légère baisse en 2018.

La part des ressources internes mobilisées en faveur du secteur de l'éducation de 2016 à 2018, se présente comme indiqué au tableau ci-dessous :

**Tableau 12 :** Indicateurs de mesure de l'effort national du secteur Education

Années	2016	2017	2018
Taux d'allocation budgétaire au secteur de l'éducation	20,13	19,36	19,79%

Source : MINEFID/DGB

On constate que la part des ressources internes de l'Etat accordées en 2018 au secteur de l'éducation est de 19,79% sans atteindre le taux communautaire (UEMOA) référentiel d'au moins 20%.

### II.2 Evolutions des dotations du MENAPLN entre 2015 et 2019 et Exécution entre 2015 et 2018

#### II.2.1 Les ressources propres de l'Etat

**Tableau 13 :** Dotations du MENA et exécution, hors financement extérieur, hors CAST/FSDEB

En millions de FCFA	Dotations définitives					Exécution			
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018
Dépenses courantes	160 260	253 635	330 484	344 798	414 764	179 483	253 294	329 778	393 466
Taux d'accroissement		58,26%	30,30%	4,33%	20,29%				
Taux d'exécution						111,99%	99,87%	99,79%	114,11%
Dépenses en capital	10 043	22 658	47 603	21 013	12 386	9 756	21 970	46 529	18 664
Taux d'accroissement		125,61%	110,09%	-55,86%	-41,06%				
Taux d'exécution						97,14%	96,96%	97,74%	88,82%
Total ressources de l'Etat	170 303	276 293	378 087	365 811	427 150	189 238	275 264	376 307	412 130
Taux d'accroissement		62,24%	36,84%	-3,25%	16,77%				
Taux d'exécution						111,12%	99,63%	99,53%	112,66%
Dépenses courantes	94,10%	91,80%	87,41%	94,26%	97,10%				
Dépenses en capital	5,90%	8,20%	12,59%	5,74%	2,90%				

Source : LR 2015-2016-2017 ; Cadre de clôture 2018 ; LFI 2019, MINEFID

Sur la période 2015-2019, les dotations du MENA, hors financements extérieurs, hors CAST/FSDEB, ont connu un accroissement moyen de 64,212 milliards FCFA en valeur absolue, soit 28,15% en valeur relative. Les dépenses courantes ont connu un accroissement moyen de 63,626 milliards FCFA (28,30%) tandis que les dépenses en capital ont enregistré une hausse moyenne de 586 millions FCFA (34,70%). Toutefois, on constate en 2018 et 2019 une baisse des dotations des dépenses en capital. Cette baisse s'explique en partie par les ajustements budgétaires opérés lors de l'examen du projet de loi de finances rectificative 2018 qui ont entraîné de facto un réajustement du budget 2019 au niveau des investissements.

Le budget du MENA, hors financements extérieurs, hors CAST/FSDEB a connu sur la période 2015-2018, un taux d'exécution moyen de 105,73%. Ce taux est principalement imputable à l'exécution des dépenses courantes (106,44% en moyenne) notamment les dépenses de personnel, les dépenses en capital ayant été exécutées en moyenne à 95,17% sur la même période.

## II.2.2 Les financements extérieurs (projets)

**Tableau 14 :** Evolution des dotations du MENA, hors financement extérieur, hors CAST/FSDEB

En millions de FCFA	Dotations définitives					Exécution			
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018
Subventions	7 734	11 918	18 234	21 731	17 617	-	12	3 671	-
Prêts	3 274	11 699	2 298	1 021	924	1 495	4 604	1 496	-
<b>Total</b>	<b>11 008</b>	<b>23 617</b>	<b>20 532</b>	<b>22 752</b>	<b>18 541</b>	<b>1 495</b>	<b>4 616</b>	<b>5 168</b>	<b>-</b>
Taux d'accroissement		114,54%	-13,06%	10,82%	-18,51%				
Taux d'exécution						13,6%	19,5%	25,2%	0,0%

Source : LR 2015-2016-2017 ; Cadre de clôture 2018 ; LFI 2019, MINEFID ; Pour l'exécution : Circuit intégré de la dépense (CID).

Sur la période 2015-2019, les financements extérieurs, hors CAST/FSDEB, ont connu un accroissement moyen de 1,883 milliard FCFA en valeur absolue, soit 23,45% en valeur relative. Cette hausse est imputable aux subventions qui se sont accrues en moyenne de 2,471 milliards FCFA (26,84%), les prêts ayant baissé de 588 millions FCFA.

Les investissements exécutés par l'Etat sur financements extérieurs, ont connu sur la période 2015-2018, un faible taux d'exécution (14,6% en moyenne). Ce taux, calculé sur la base de l'extraction du CID, ne traduit pas l'exécution réelle au sein des projets.

## II.2.3 Les ressources du CAST/FSDEB

**Tableau 15 :** Evolution des dotations du CAST/FSDEB

En millions de FCFA	Dotations définitives					Exécution			
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018
Dépenses courantes	17 362	14 983	13 738	14 894	7 825	11 303	7 776	10 260	12 475
Taux d'accroissement		-13,70%	-8,31%	8,42%	-47,46%				
Taux d'exécution									
Dépenses en capital	20 728	20 440	13 142	3 747	5 482	6 883	12 413	8 455	3 259
Taux d'accroissement		-1,39%	-35,70%	-71,49%	46,31%				
Taux d'exécution									
Taux d'exécution									
<b>Total CAST/FSDEB</b>	<b>38 089</b>	<b>35 423</b>	<b>26 880</b>	<b>18 641</b>	<b>13 308</b>	<b>18 186</b>	<b>20 190</b>	<b>18 714</b>	<b>15 734</b>
Taux d'accroissement		-7,00%	-24,12%	-30,65%	-28,61%				
Taux d'exécution						47,74%	57,00%	69,62%	84,40%

Source : LR 2015-2016-2017 ; Cadre de clôture 2018 ; LFI 2019, MINEFID

Sur la période 2015-2019, les ressources du CAST/FSDEB ont enregistré une tendance baissière. En effet, sur la période, elles ont baissé en moyenne de 6,195 milliards FCFA (-22,59%).

Le CAST/FSDEB a connu sur la période 2015-2018, un taux d'exécution moyen de 64,69%. Les dépenses courantes et les dépenses en capital ont été exécutées en moyenne respectivement à 68,86% et 61,31%.

## II.2.4 Ressources globales du MENAPLN 2015-2019 par source de financement

**Tableau 16 :** Dotations globales et exécution des ressources du MENAPLN par source de financement

En millions FCFA	Dotations définitives					Exécution			
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018
Ressources propres	164 427	266 937	327 901	332 903	396 325	183 362	266 237	326 615	379 584
Financements extérieurs (projets)	11 008	23 617	20 532	22 752	18 541	1 495	4 616	5 168	-
Section 98, Transfert des ressources aux CT	5 877	9 026	49 608	32 348	30 264	5 877	9 026	49 608	32 348
CAST/FSDEB	38 089	35 423	26 880	18 641	13 308	18 186	20 190	18 714	15 734
Cantine CAST/secondaire	-	330	578	561	561	-	-	83	198
Autres financements extérieurs	-	-	-	-	3 789	-	-	-	-
<b>Total MENAPLN</b>	<b>219 401</b>	<b>335 333</b>	<b>425 498</b>	<b>407 205</b>	<b>462 787</b>	<b>208 920</b>	<b>300 069</b>	<b>400 189</b>	<b>427 864</b>

Source : LR 2015-2016-2017 ; Cadre de clôture 2018 ; LFI 2019, MINEFID

Toutes sources confondues, les dotations du MENAPLN enregistrent une tendance haussière sur la période 2015-2019. En effet, ces dotations sont passées de 219,401 milliards FCFA en 2015 à 462,787 milliards FCFA en 2019, soit un accroissement moyen de 60,847 milliards FCFA (22,27%).

**Tableau 17:** Dotations globales et exécution des ressources du MENAPLN par nature de dépenses

En millions de FCFA	Dotations définitives					Exécution			
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018
Dépenses courantes	177 622	268 618	344 222	359 692	422 589	190 786	261 070	340 038	405 941
Etat + Fin. Ext. + Section 98 + CAST/Cantine	160 260	253 635	330 484	344 798	414 764	179 483	253 294	329 778	393 466
CAST/FSDEB	17 362	14 983	13 738	14 894	7 825	11 303	7 776	10 260	12 475
<b>Taux d'exécution</b>						<b>107,41%</b>	<b>97,19%</b>	<b>98,78%</b>	<b>112,86%</b>
Dépenses d'investissement	41 779	66 715	81 277	47 513	40 198	18 134	38 999	60 151	21 923
Etat + Fin. Ext. + Section 98 + CAST/Cantine	21 051	46 275	68 134	43 765	30 926	11 251	26 586	51 696	18 664
CAST/FSDEB	20 728	20 440	13 142	3 747	9 272	6 883	12 413	8 455	3 259
<b>Taux d'exécution</b>						<b>43,40%</b>	<b>58,46%</b>	<b>74,01%</b>	<b>46,14%</b>
<b>Total</b>	<b>219 401</b>	<b>335 333</b>	<b>425 498</b>	<b>407 205</b>	<b>462 787</b>	<b>208 920</b>	<b>300 069</b>	<b>400 189</b>	<b>427 864</b>
<b>Taux d'exécution</b>						<b>95,22%</b>	<b>89,48%</b>	<b>94,05%</b>	<b>105,07%</b>

Source : LR 2015-2016-2017 ; Cadre de clôture 2018, MINEFID ; Circuit intégré de la dépense (CID), DAF/MENA.

Le budget global du MENA, toutes sources confondues a connu sur la période 2015-2018, un taux d'exécution moyen de 95,96%. Ce taux est principalement imputable à l'exécution des dépenses courantes (104,06% en moyenne) notamment les dépenses de personnel, les dépenses en capital ayant été exécutées en moyenne à 55,50% sur la même période.

## II.3 Ressources financières transférées aux communes en 2018

Par arrêté interministériel N°2018-112/MINEFID/MATD/MENAPLN du 02 mars 2018, des ressources ont été transférées aux communes pour accompagner et rendre effectif le transfert de compétences aux collectivités territoriales, fixé par la politique de décentralisation.

**Tableau 18:** Transfert de ressources financières aux communes 2018 (milliers de FCFA).

Natures de dépenses	Budget Etat			Total 2016-2018
	2016	2017	2018	
<b>Fonctionnement</b>				
Fonctionnement des écoles	600 022	1 053 221	1 092 714	2 745 957
Cartable minimum	3 871 327	6 691 467	6 741 712	17 304 506
Acquisition de vivres pour cantines scolaires du primaire		18 882 888	18 882 893	37 765 781
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>4 471 349</b>	<b>26 627 576</b>	<b>26 717 319</b>	<b>57 816 244</b>

Natures de dépenses	Budget Etat			Total 2016-2018
	2016	2017	2018	
<b>Investissement</b>				
Constructions nouvelles d'infrastructures scolaires	4 413 815	22 425 797	5 315 092	32 154 703
Réhabilitation d'infrastructures scolaires	140 953	554 800	315 443	1 011 196
<b>Total Investissement</b>	<b>4 554 768</b>	<b>22 980 597</b>	<b>5 630 535</b>	<b>33 165 899</b>
<b>Total des transferts de ressources financières</b>	<b>9 026 117</b>	<b>49 608 173</b>	<b>32 347 853</b>	<b>90 982 143</b>
<i>Evolution annuelle</i>		449,61%	-34,79%	

Source : Arrêtés conjoints /MEF/MATD/MENAPLN 2016 à 2018

Au titre de la loi de finances, les ressources financières transférées en 2018 s'élèvent à 32, 347 contre 49,608 milliards FCFA en 2017 soit une diminution de 34,79% due à la baisse globale des ressources du MENAPLN.

La situation est faite sur la base de la collecte des données auprès des communes.

**Tableau 19:** Exécution ressources transférées aux communes en 2018 (en millions)

Compétences	Montant alloué	Montant engagé	Disponible	% engagé
Cantines	18 836 846	15 135 832	3 701 014	80,35%
Cartable minimum	6 233 798	5 700 825	532 974	91,45%
Fonctionnement	936 054	894 449	41 605	95,56%
Réhabilitations	228 000	228 000	-	100,00%
Constructions	4 271 365	3 149 804	1 121 561	73,74%
<b>Total</b>	<b>30 506 063</b>	<b>25 108 910</b>	<b>5 397 153</b>	<b>82,31%</b>

Source : DGESS/MENAPLN collecte des données sur les ressources transférées au 31 décembre 2018

Au 31 décembre 2018, le montant total des dépenses engagées par les communes enquêtées, s'élèvent à un taux de 82% contre 74% en 2017 et 72% en 2016.

Les dépenses relatives aux réhabilitations d'infrastructures éducatives viennent en tête (100%) suivies de celles relatives à l'acquisition des matières pour le fonctionnement courant des écoles (95,56%) et du kit pour le cartable minimum de l'élève (91,45%).

Ce taux bien qu'appréciable laisse entrevoir des difficultés réelles au niveau des communes quant à la mise en œuvre des compétences transférées notamment en ce qui concerne la gestion des cantines scolaires. Cette situation mérite une attention particulière afin de corriger les différentes lacunes qui minent l'exécution correcte et diligente des ressources affectées pour la gestion décentralisée de l'éducation<sup>3</sup>.

## II.4 Projets intervenant au MEPAPLN en 2018

**Tableau 20 :** Situation des projets intervenant au MENAPLN

Programmation initiale				Programmation révisée				
N°	Projets	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	%
1	PAAQE	88 325	5 182 092	5 270 417	83325	5 182 092	5 265 417	18,23%
2	FECOP	-	1 157 708	1 157 708	-	1 157 708	1 157 708	4,01%
3	PA/PDSEB	38 352	3 225 948	3 264 300	25869	3 225 948	3 251 817	11,26%
4	LPA	72 000	983 935	1 055 935	66 950	1 048 877	1 115 827	3,86%
5	PREFA	80 642	1 021 267	1 101 909	62192	3 173 106	3 235 298	11,20%
6	PAM	126 266	1 884 668	2 010 934	125066	1 884 668	2 009 734	6,96%
7	PCIE	192 380	9 771 990	9 964 370	180205	9 771 990	9 952 195	34,45%
8	CRS	354 079	2 660 403	3 014 482	238898	2 660 403	2 899 301	10,04%
<b>TOTAL MENAPLN</b>		<b>952 044</b>	<b>25 888 011</b>	<b>26 840 055</b>	<b>782 505</b>	<b>28 104 792</b>	<b>28 887 297</b>	<b>100,00%</b>
Part relative		3,55%	96,45%	100,00%	2,71%	97,29%	100,00%	

Source : DGESS/MENAPLNPLN (PIP)

<sup>3</sup> Confer rapport 2018 du mécanisme de suivi conjoint MENAPLN/Communes

En 2018, huit (08) projets étaient inscrits au programme d'investissement prioritaire contre onze (11) en 2017. L'ensemble du financement de ces projets et programmes s'élève à **28,887 milliards de FCFA**, constitué de 97,29% des ressources extérieures et de 2,71% de la contrepartie nationale. Le Projet CIE/Japon occupe la première place (34%) suivi du PAAQE (18%) et du PA/PSDEB (11%).

**Tableau 21 : Exécution financière du PIP**

N°	Intitulé du projet	Programmation révisée 2018			Dépenses au 31/12/2018			
		Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Taux
1	CRS	88 325	2 660 403	2 748 728	267 354	2 660 403	2 927 757	106,51%
2	CIE Japon	192 380	11 555 067	11 362 687	66 390	5 261 501	5 327 891	46,11
3	PAM	38 352	1 884 668	1 923 020	119 701	1 138 976	1 258 677	65,45%
4	LPA	72 000	64 941	136 941	65 934	26 131	92 065	19,08%
5	PREFEA	80 642	1 645 038	1 725 680	33 768	1 649 028	1 682 796	97,51%
6	PAAQE	126 266	5 182 092	5 308 358	83 325	3 332 616	3 415 941	64,35%
7	FECOP/EFTP		1 157 708	1 350 088	0	1 005 638	1 005 638	86,86%
8	PA/PDSEB	354 079	3 225 948	3 580 027	37 773	2 000 127	2 037 900	56,92%
<b>Total MENAPLN</b>		<b>952 044</b>	<b>27 183 485</b>	<b>28 135 529</b>	<b>674 245</b>	<b>17 074 420</b>	<b>17 748 665</b>	<b>63,08%</b>

Source : DGESS/MENAPLN

Au 31 décembre 2018, sur une prévision de **28,135 milliards FCFA**, un montant total de 17,748 milliards FCFA a été décaissé soit 63,08% contre 71,66% en 2017. cette baisse s'explique entre autres par la lenteur des entreprises dans l'exécution des travaux de construction et la longue attente pour l'obtention des avis de non objection (ANO) de certains bailleurs.

## II.5 Financement du PDSEB en 2018 (PA 2018)

La situation des ressources allouées à la mise en œuvre du Plan de développement stratégique (PDSEB) se présente comme suit :

**Tableau 22: Evolution du financement du PDSEB par instrument (en millions de FCFA)**

Financement	2016	%	2017	%	2018	%
Budget Etat	241 921	82%	336 569	89,04%	339 678	89,01%
MENA	236 174		333 361	86,30%	332 903	98,01%
MJFIP (Educ. de base)	5747		3 208	0,83%	6 214	1,83%
Projets (fin. Ext.)	23 617	8%	22 453	5,81%	22 742	5,96%
CAST / FSDEB	27 057	9%	26 690	6,91%	18 641	4,88%
CAST/CS			578	0,15%	561	0,15%
ONG et associations	1 000	0,30%	0		0	
Collectivités locales	0	0%	0		0	
<b>Total PDSEB</b>	<b>535 516</b>	<b>100%</b>	<b>386 290</b>	<b>100,00%</b>	<b>381 622</b>	<b>100,0%</b>

Sources : Loi de Finances, Plan d'action du MENAPLN, Programmes d'activité des ministères partenaires, arrêté de transfert aux communes

En 2018, le montant total destiné effectivement à l'éducation et à la formation s'élève à **381,622 milliards de FCFA**. Le budget de l'Etat (Budget Etat du MENAPLN et MJPEJ) constitue le premier instrument de financement avec un total de **339,678 milliards** soit 89,01% du montant du PDSEB. Les projets (dons), d'un montant **22,742 milliards FCFA**, représentent le 2<sup>ème</sup> instrument de financement, suivi du CAST/FSDEB avec **18,641 milliards FCFA**.

**Tableau 23 : Répartition des ressources par programme du PDSEB (millions de FCFA)**

Programmes		Budget de l'Etat	CAST / FSDEB	CAST/Cantines Secondaire	Transfert aux communes	Projets, ONG/Assoc.	Total	% par composante
1	Accès	173 457	7 600	561	24 513	17 509	223 640	55%
2	Qualité	121 901	5 409		7 834	5 243	140 387	34%
3	ENF	2 232	1 574				3 806	1%
4	Gestion Pilotage	35 313	4 058	-	-	-	39 371	10%
Total		332 903	18 641	561	32 347	22 752	407 204	100%
% par instrument		81,75%	4,58%	0,14%	7,94%	5,59%	100,00%	

Source : Loi de Finance 2018 et PA du MENAPLN

Note : budget MENAPLN y compris les transferts des ressources financières aux communes  
CAST-FSDEB/cantines secondaire/ projets/ ONG et Associations

Sur un financement total de 407,204 milliards FCFA, le programme accès représente 55% du Budget du plan d'action.

La forte proportion du programme Accès est liée aux dépenses salariales et aux infrastructures.

La part du programme « Qualité » qui représente 34% du budget est la somme des dotations des activités du suivi et encadrement pédagogique, la réforme des programmes scolaire, la formation du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique et de l'organisation des examens et concours.

**Tableau 24 : Synthèse de l'exécution financière du budget Etat par programme**

PROGRAMME		MT_CRED_AE	MT_CRED_CP	MT_ENG_CF AE	MT_ENG_CF CP	MT_LIQ	Taux Eng visé CP	Taux Eng visé CP	Taux Liquidé
01	Accès	15 618 007 693	26 802 774 155	12 682 589 291	19 314 589 909	23 890 724 325	81,20%	72,06%	89,14%
02	Qualité	984 552 273	26 823 866 669	-	26 127 860 770	26 127 860 770	0,00%	97,41%	97,41%
03	ENF	20 000 000	2 039 000 000	-	2 032 695 100	2 032 695 100	0,00%	99,69%	99,69%
04	Gestion et pilotage	773 290 034	5 164 620 176	-	4 808 523 099	4 721 713 184	0,00%	93,11%	91,42%
<b>TOTAL MENA</b>		<b>17 395 850 000</b>	<b>60 830 261 000</b>	<b>12 682 589 291</b>	<b>52 283 668 878</b>	<b>56 772 993 379</b>	<b>72,91%</b>	<b>85,95%</b>	<b>93,33%</b>

Sources : CID au 31/12/2018

Au 31 décembre 2018, le taux global base liquidé des dossiers (hors salaire et subventions des projets) se situe à 93,33%. Ce taux, est tiré vers le haut par le niveau des dépenses exécutées au profit des programmes qualité de l'éducation formelle et accès et qualité de l'éducation non formelle.

### **III. PROGRAMME 01 : Développement de l'accès à l'éducation formelle**

Le taux d'exécution global du programme « Développement de l'accès à l'éducation de base formelle » est de 78,49% en 2018 contre 72,9% en 2017, soit une augmentation d'environ 6 points de pourcentage. Cependant, il a connu une baisse entre 2016 (73,7%) et 2017 (72,9%). En dépit de l'évolution constatée en 2018, la plupart des sous-programmes ont des niveaux de réalisation inférieurs à ceux de l'année précédente. Il faut noter que trois sous-programmes sur les huit ont des taux d'exécution inférieurs à la moyenne du programme accès qui est de 78,49%. Il s'agit notamment des activités liées à l'accroissement des capacités d'accueil (59,98%), à la mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur (62,14%) et à l'appui à l'enseignement privé (63,75%). Pour ce qui concerne l'accroissement des capacités d'accueil, il y a la programmation de construction de 12 lycées, de 5 CEFTP, de 5 lycées professionnels, de 2 lycées techniques, de 4 lycées scientifiques, de 728 salles de classe pour l'éducation de base, de 72 salles de classe pour le secondaire. Il y a aussi l'équipement de 8 établissements de l'EFTP dont les niveaux d'exécution ne dépassent pas 50%. Concernant l'activité la mobilisation sociale et l'implication des parties prenantes, la mise en place et l'appui au fonctionnement des COGES dans les établissements du post primaire et du secondaire ne sont qu'à 20%. L'activité sur l'acquisition de manuels et guides d'éducation islamique au profit du privé n'a pas été effectuée.

Ces niveaux d'exécution des activités traduisent des difficultés rencontrées tant sur le plan physique que financier et dont la principale a été la fronde sociale.

Le tableau 25 présente les niveaux d'exécution des activités par sous-programme des trois dernières années.

**Tableau 25 : Niveau de réalisation des activités de l'Accès par sous-programme de 2016 à 2018**

Sous-programmes	Taux de réalisation		
	2016	2017	2018
1. Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux d'enseignement	74,9%	74,5%	59,98%
2. Offre d'enseignants	-	87%	79,88%
3. Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire	-	100%	83,71%
4. Maintien dans l'éducation formelle	-	100%	78,46%
5. Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	48,1%	80%	100%
6. Développement de l'éducation inclusive	53,8%	80%	100%
7. Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur	100%	74,6%	62,14%
8. Appui à l'enseignement privé	-	86,2%	63,75%
<b>Programme Accès</b>	<b>73,7%</b>	<b>72,9%</b>	<b>78,49%</b>

Source : Rapport d'activités du MENA, gestion 2016 à 2018.

#### **III.1 Résultats et livrables atteints**

##### **Résultat 01.1 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formelle s'est accrue**

###### **Livrables fournis en 2018**

- Éducation de base :**

- 6 salles de classe du préscolaire achevées
- 60 salles de classe du primaire achevées
- 32 salles de classe du post-primaire général achevées

- Enseignement secondaire :**

- 6 salles de classe du secondaire général achevées
- **Réhabilitation et construction d'infrastructures d'accompagnement**
- 111 sites d'infrastructures éducatives réhabilitées et réceptionnées

En 2018, les infrastructures ont été programmées pour être réalisées suivant trois modalités : la maîtrise d'ouvrage direct, la maîtrise d'ouvrage délégué et le transfert des ressources aux collectivités territoriales.

## 1. BILAN DES INFRASTRUCTURES REALISEES EN 2018

### ➤ Situation des infrastructures réalisées par la maîtrise d'ouvrage délégué et direct

Les infrastructures programmées au titre de la maîtrise d'ouvrage direct concernent l'expansion du préscolaire et du post primaire. En effet, 20 établissements du préscolaire et 6 CEG devaient être réalisés suivant cette modalité. À partir du mois de juin, le processus de sélection des entreprises en charge de la réalisation des infrastructures et des bureaux de contrôle était achevé. Mais pour des raisons liées à l'insuffisance de crédit budgétaire, les contrats n'ont pu être approuvés au cours de l'année 2018. En effet, les crédits ont servi aux règlements des arriérés des années antérieures.

Au titre de la maîtrise d'ouvrage délégué, la construction de 116 complexes du primaire a été programmée. Quatre conventions ont été signées avec les agences à cet effet. Mais en raison du retard accusé dans leur approbation (septembre 2018), seulement 2 complexes sont achevés à la date du 31 décembre 2018. Néanmoins, les travaux sont avancés dans de nombreux sites et les agences prévoient la livraison des ouvrages au plus tard le 31 mars 2019. En effet, sur les 114 infrastructures inachevées, l'on note 8 qui sont au niveau tôle et 42 au niveau chaînage.

De même, en ce qui concerne l'enseignement secondaire général, 10 lycées sont également programmés pour être réalisés à travers les 4 conventions ci-dessus évoquées. Sur l'ensemble des 10 lycées, un seul est achevé. Les autres sont en cours d'exécution.

Quant aux lycées scientifiques et aux infrastructures relatives à l'EFTP, il convient de relever que l'exécution des travaux y relatifs est régie par les conventions MOD signées en 2017. Mais c'est au cours du mois de mai 2018 que les travaux de construction ont effectivement démarré, l'année 2017 ayant été consacrée à la réalisation des études architecturales. Au total, 4 lycées scientifiques, 5 CEFTP, 5 lycées professionnels et 2 lycées techniques doivent être réalisés à travers ces conventions. Les délais d'exécution des travaux sont de l'ordre de six mois. Cependant, plus de 7 mois après le démarrage des travaux, aucun établissement n'est entièrement livré. Au total, 10 sites sur les 16 en construction ont un taux de réalisation inférieur à 50%. Les détails y relatifs sont déclinés dans le tableau joint en annexe.

En résumé, l'on note que la réalisation des infrastructures par la MOD connaît un retard d'exécution. De manière globale, il s'avère difficile d'arrimer l'exécution des infrastructures à l'année budgétaire. Cette situation engendre des arriérés de paiements et impacte négativement sur la quantité d'infrastructures à programmer en année N+1. Pour remédier à la situation, le MENAPLN explore l'option d'une contractualisation pluriannuelle des conventions. Il est également envisagé en aval la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi citoyen de réalisation des infrastructures. Cet instrument de veille devrait contribuer à la réalisation d'infrastructures de qualité dans les délais requis. Un comité de réflexion a été mis en place pour l'élaboration de ces différents outils. Les travaux sont achevés et les résultats sont soumis à l'appréciation de l'autorité.

**Tableau 26 : Situation de la réalisation des infrastructures programmées au titre de l'année 2018**

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts (en milliers FCFA)	Dépensé (en milliers FCFA))	Livrables fournis	Taux
<b>Construction d'infrastructures éducatives</b>						
<b>Construction d'infrastructures éducatives en maîtrise d'ouvrage (délégué et direct)</b>						
	<b>Préscolaire</b>					
	Construction de complexes équipés (2 SDC) pour préscolaire (MO Direct)	20	408 400		0	0%
	<b>Primaire</b>					
	Construction de complexes (3SDC) pour résorption de paillotes	116	3 553 080		2	1,72%
	<b>Post-primaire et secondaire de l'enseignement général</b>					
	Construction de CEG (blocs de 4 SDC équipées) (MO Direct)	6	233 430		0	0%
	Construction de nouveaux lycées	10	1 400 000		1	10%
	Construction de lycées scientifiques	4	1 355 620		0	0%
	<b>Post-primaire et secondaire de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP)</b>					
	Construction de CEFTP	5	2 411 540		0	0%
	Construction de Lycées professionnels	5	5 681 099		0	0%
	Construction de Lycées techniques	2	2 489 583		0	0%
<b>Construction d'infrastructures éducatives sur ressources transférées</b>						
	<b>Préscolaire</b>					
	Construction de complexes équipés (2 SDC) pour préscolaire	10	187 200	90 709	3	30%
	<b>Primaire</b>					
	Construction de complexe (3SDC) pour expansion au primaire	39	1 853 850		10	25,64%
	Construction de complexe (3SDC) pour normalisation	20	645 600		8	40%
	Construction de complexe (3SDC) pour communes prioritaires	5	161 400		0	0%
	<b>Post-primaire et secondaire de l'enseignement général</b>					
	Construction de CEG (blocs de 4 SDC équipées)	26	1 174 778	683 520	8	30,77%
	Construction de nouveaux lycées	2	279 300	0	0	0%
<b>Total MOD + Transferts</b>						
	<b>Préscolaire</b>					
	Construction de complexes équipés (2 SDC) pour préscolaire	30	595 600		3	10%
	<b>Primaire</b>					
	Construction de complexes (paillotes, expansion, normalisation, communes prioritaires)	180	6 213 930		20	11,11%
	<b>Post-primaire et secondaire de l'enseignement général</b>					
	Construction de CEG (blocs de 4 SDC équipées)	32	1 408 208		8	25%
	Construction de nouveaux lycées	12	1 679 300		1	8,33%

Sources : DGESS/MENA

#### ➤ Situation d'exécution des infrastructures sur ressources transférées.

D'une manière globale, la situation d'exécution des infrastructures en 2018 au titre des ressources transférées est plus appréciable que celle de la maîtrise d'ouvrage directe et déléguée.

Au titre du préscolaire, sur 10 blocs de deux salles de classe programmés, 3 sont entièrement achevées soit 6 salles de classe.

Au niveau du primaire, 64 complexes de trois salles de classe chacun, sont programmés au titre des trois sous programmes concernés par le transfert en 2018 (expansion, normalisation, communes prioritaires). En termes de réalisation, il faut noter que 18 complexes sur les 64 sont actuellement achevés soit un total de 54 salles de classe. Il convient de noter que la réalisation des infrastructures relatives au sous-programme commune

prioritaire enregistre un taux de 0%. Cette situation s'explique par l'insécurité car l'ensemble des sites programmés au compte de ce sous-programme relèvent du Sahel.

En ce qui concerne le post primaire et le secondaire général, il est programmé au titre des ressources transférées 26 CEG et 2 lycées. Sur l'ensemble des 28 sites programmés, 8 sont achevés à la date du 31 décembre 2018 soit 32 salles de classe du post primaire.

Au total, 102 blocs d'infrastructures sont programmés pour être réalisés sur transfert des ressources aux communes en 2018. 29 de ces blocs d'infrastructures sont achevés à la date du 31 décembre 2018. Les difficultés relatives à cette modalité de réalisation des infrastructures résident dans la collecte des données nécessaires au bilan. En effet, malgré la mise œuvre du mécanisme conjoint MENA/Communes, certains responsables de commune ne s'inscrivent pas dans un schéma de rendu de compte. D'autres déclarent n'avoir pas reçu notification de l'arrêté de transfert, des plans de constructions, des DAO types, etc. Pour lever ces contraintes, le MENAPLN a institué plusieurs cadres d'échanges tels que les rencontres MENA/Communes et les journées provinciales de validation des sites de construction avec pour objectif de pallier les insuffisances et d'en tirer des leçons pour la suite du processus. Il est en outre prévu une relecture des outils de collecte du mécanisme conjoint pour corriger d'une part, les insuffisances constatées après quatre années de mise en œuvre effective et d'autre part, tenir compte de la nouvelle configuration du ministère.

#### ➤ Bilan des réalisations des projets et programmes

Le bilan des réalisations des programmations de 2018 est présenté dans le tableau 27 ci-après.

**Tableau 27 : Programmations des infrastructures des projets et Programmes de 2018**

Activités	Sous-activités	Quantité	Livrables fournis	Taux %	Observations
<b>Construction d'infrastructures éducatives par les projets et programmes de développement</b>					
PAAQE	Construction et équipement de lycées à 6 classes	5	5	100	-
	Construction et équipement de salles de classes au profit des établissements privés	8	8	100	-
	Construction et équipement de 5 CEG et 5 Lycées en location-vente au profit des promoteurs privés	3	1	33,33	2 en cours de réalisation
	Construction et équipement de lycées scientifiques	2	0	0	travaux en cours
PA/PDSEB	Construction de CEG réduit	11	6	55	Retard d'exécution
	Construction pour Normalisation/Résorption paillote	7	3	49	Retard d'exécution
PCIE/Japon	Construction de CEG en appui au post primaire	09	0	0	Réception prévue juin 2019
	Construction de l'ENEP de Kaya	1	0	0	Travaux en cours

Source : DGESS/MENA, collecte des données sur les Projets et Programmes 2018

Pour le PCIE/Japon, la seconde tranche de 36 salles de classe soit 9 CEG de la programmation 2018 à réaliser dans les régions du Centre et du Plateau central, les travaux ont démarré en mars-avril 2018 pour un délai de 11 mois. Les travaux de finition sont en cours et la réception des infrastructures est prévue pour mai-juin 2019.

Concernant le projet PA/PDSEB, sur une programmation de réalisation de 11 CEG réduits<sup>4</sup>, 6 ont été entièrement livrés. Sur les 7 SDC programmées pour normalisation, seulement 3 ont été réceptionnées; les 4 autres étant en cours de réalisation et leur réception est attendue courant 2019.

S'agissant des prévisions de 2018 pour la réalisation de 2 lycées scientifiques à Bobo et à Ouagadougou via le PAAQE, les travaux de ces infrastructures ont été lancés en février 2019 pour une durée d'exécution de 6 mois.

En 2018, les reliquats des travaux de construction et équipement de SDC au profit des promoteurs privés soit 5 ont été réalisés totalement pour un taux de 100% concernant ce volet et 1 lycée équipé en location-vente au profit des promoteurs privés pour un taux global de 80%.

<sup>4</sup> Un CEG réduit comprend deux blocs pédagogiques de 2 SDC, un bloc administratif, deux blocs de latrines/élèves et un bloc de latrines VIP pour le personnel

### **Bilan des réalisations sur d'autres sources de financement**

Au niveau local, des ONG et Associations ont accompagné le ministère dans sa politique d'amélioration des capacités d'accueil du système éducatif en investissant directement au sein des communes. Le tableau 28 donne la répartition des infrastructures réalisées par les ONG et Associations au titre de l'année 2018.

**Tableau 28 : Répartition des infrastructures réalisées par les ONG et Associations en 2018**

ONG / Association	Salles de classe du primaire	Salles de classe du post primaire	Latrines	Forages	Logements
SEMAFO	6	0			
ASAO	0	12			
ECOBANK	3	0	1	1	3
FPDCT	3	0			
PNGT 2	2	2	1		
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

Source : DGESS/MENA

Au total, 28 SDC ont été réalisées par les ONG et associations, soit 14 SDC pour le primaire et 14 pour le post-primaire. Il faut également noter la réalisation de 2 latrines, d'un forage et de 3 logements de maîtres. En plus du PNGT, du FPDCT et de l'ASAO qui interviennent régulièrement dans les communes au profit de l'éducation, il faut signaler l'accompagnement du ministère par la société minière SEMAFO et par la banque ECOBANK en 2018.

### **2. SITUATION DES RÉHABILITATIONS EN 2018**

La réhabilitation de certaines infrastructures éducatives en état de dégradation a fait l'objet de programmation en 2018 à travers la maîtrise d'ouvrage direct. Au total, 123 sites ont été retenus pour un montant global de 1 465 683 670 FCFA. Les infrastructures concernent des SDC, des bâtiments administratifs et des latrines.

A la date du 31 décembre 2018, les infrastructures de 111 sites ont été réhabilitées et réceptionnées. Les 12 autres sites restants, constituant un des lots des contrats de réhabilitation, sont en cours d'exécution en raison du retard accusé dans la signature du contrat avec l'entreprise.

Outre les programmations de 2018, la construction de plusieurs infrastructures programmées en 2017 est toujours en cours.

**Tableau 29 : Situation des réhabilitations en MO direct au titre de l'année 2018**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers de FCFA)	Montant dépensé (en milliers de FCFA)	Livrables fournis	Taux (%)
Réhabilitation d'infrastructures		123	1 465 683		111	90,24

Sources : DGESS/MENA

### **3. SITUATION D'EXÉCUTION DES INFRASTRUCTURES AU TITRE DES PROGRAMMATIONS ANTÉRIEURES À 2018**

Les tableaux 30 et 31 présentent la situation d'exécution des infrastructures programmées en MOD et sur ressources transférées aux communes d'une part et, d'autre part, celle des projets et programmes en 2017.

➤ Situation d'exécution des infrastructures programmées en 2017 en MOD et sur ressources transférées aux communes

**Tableau 30** : Situation des infrastructures réalisées en 2018 sur les programmations antérieures des ressources transférées aux communes

Activités	Sous-activités	Quantité	Livrables fournis	Taux
<b>Construction d'infrastructures éducatives en maîtrise d'ouvrage délégué</b>				
	<b>Préscolaire</b>			
	Construction de complexes équipés (2 SDC) pour le préscolaire	5	5	100%
	<b>Primaire</b>			
	Construction de complexes (3SDC) pour résorption de paillotes	100	100	100%
	<b>Post-primaire et secondaire de l'enseignement général</b>			
	Construction de nouveaux lycées	10	10	100%
<b>Construction d'infrastructures éducatives en maîtrise d'ouvrage direct</b>				
	<b>Préscolaire</b>			
	Construction de complexes équipés (2 SDC) pour préscolaire	50	29	58%
	<b>Post-primaire de l'enseignement général</b>			
	Construction de blocs de 2 SDC pour le post-primaire	394	43	10,91%
<b>Construction d'infrastructures éducatives sur ressources transférées aux communes</b>				
	<b>Préscolaire</b>			
	Construction de complexes équipés (2 SDC) pour préscolaire	30	25	83,33%
	<b>Primaire</b>			
	Construction de complexe (3SDC) pour résorption des paillotes	150	127	84,67%
	Construction de complexe (3SDC) pour expansion au primaire	180	153	85%
	Construction de complexe (3SDC) pour normalisation	76	68	89,47%
	<b>Post-primaire et secondaire de l'enseignement général</b>			
	Construction de CEG (blocs de 4 SDC équipées)	207	173	83,57%
	Construction de nouveaux lycées	15	10	66,67%

Source : DGEES/MENAPLN

Les données du tableau 30 indiquent que toutes les programmations de 2017 au titre de la MOD ont été entièrement réalisées. Concernant les ressources transférées aux communes, il faut relever que près de 20% des infrastructures n'ont pas encore été livrées en raison, entre autres, des marchés résiliés, des querelles liées au choix du site d'implantation des infrastructures.

S'agissant de la maîtrise d'ouvrage direct, il était programmé 50 blocs de 2 salles de classe au profit du préscolaire. En termes de résultat, on enregistre 29 blocs entièrement réalisés, soit un taux de 58%. Les 21 chantiers restants ont été abandonnés suite à la défaillance des entreprises et les contrats résiliés. De nouvelles procédures sont engagées notamment les évaluations physiques et financières contradictoires en vue du recrutement d'autres entreprises.

Au niveau du post-primaire, sur les 394 blocs de 2 salles de classe 43 blocs sont construits, soit un taux de réalisation de 10,91%. Des 351 blocs restants, 207 sont en cours de construction. Les contrats des 144 autres sont toujours en attente d'engagement. Un mémorandum a été rédigé à cet effet.

➤ **Situation d'exécution des infrastructures programmées en 2017 au titre des projets et programmes**

**Tableau 31 :** Situation des infrastructures réalisées en 2018 sur les programmations antérieures des projets et programmes

Activités	Sous-activités	Quantité	Livrables fournis	Taux %	Observations
<b>Construction d'infrastructures éducatives par les projets et programmes de développement</b>					
PAAQE	Construction et équipement de lycées à 6 classes	5	5	100	Programme. 2017
	Construction et équipement de salles de classes au profit des établissements privés	2	1	50	Programme. 2017
	Construction et équipement de 5 CEG et 5 Lycées en location-vente au profit des promoteurs privés	3	1	33,33	2 en cours de réalisation
PA/PDSEB	Construction de CEG réduit	11	5	45,45	Retard d'exécution
	Construction pour Normalisation/Résorption paillette	7	2	28,57	Retard d'exécution
PREFA	Construction et équipement de salle de classe pour le primaire EFA	133	133	100	Report programme 2017
PCIE/Japon	Construction de CEG en appui au post primaire	20	20	100	Program. 2017

Source : DGESS/MENA, collecte des données sur les Projets et Programmes 2018

Les projets et programmes ont contribué à l'accroissement des capacités d'accueil au primaire, au post-primaire et au secondaire.

Ainsi, le PAAQE a réalisé 7 établissements du post-primaire et du secondaire sur les 10 prévus en 2017. Sur les 3 restants de 2017, un a été réalisé en 2018, soit un taux de 33,33%. Les deux autres restants sont en cours de réalisation.

Quant au PA/PDSEB, il présente une situation peu reluisante avec des taux de réalisation des programmations antérieures à 2018 compris entre 28% et 45%. Cette situation est due d'une part à la mise à disposition tardive des fonds et à leur insuffisance et, d'autre part à la longue procédure pour la révision des plans architecturaux dans la commune de Ouagadougou. En effet, celle-ci a souhaité des constructions à niveau des infrastructures et cela devait requérir l'avis de non objection du bailleur.

Concernant le PREFA, en 2018 il a été achevé la réalisation des 133 salles de classe faisant au total 187 sur 187 (programmées en 2017) pour un taux de 100% de sa prévision globale.

La quasi-totalité des programmations de 2017 du projet PCIE/Japon pour la réalisation des 20 CEG de la première tranche a entièrement été livrée en novembre 2018 avec un taux 100%.

**Résultat 01.2 : Les besoins en personnels enseignants à tous les niveaux sont pourvus**

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts (en milliers de FCFA)			Montant dépensé (en milliers de FCFA)FCFA		
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Mise à disposition d'enseignants qualifiés	nd	7 289 813	13 612	1 302 192	5 779 660	-	-	5 779 660

La mise en œuvre de cette activité a consisté au paiement des salaires et d'indemnités (CMG, bilingues, maîtres conseillers et frais de vacation) des enseignants et à la prise en charge des jeunes diplômés (programme PEJEN).

Par ailleurs, l'offre d'enseignants a été basée sur le recrutement de plusieurs profils comme le montre le tableau 32.

Au primaire comme au préscolaire, les prévisions de recrutement ont été entièrement réalisées.

Au post-primaire et secondaire, sur une prévision de 6 237 enseignants (hors PEJEN) en 2018, il a été recruté 5 926, soit un taux de réalisation de 95,01%. Ce taux est relativement satisfaisant même s'il existe des cas qui suscitent des interrogations. En effet, le constat général relève un faible taux (18,57%) pour les Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges/CAPET. On constate également que le recrutement spécial de professeurs niveau DUT/BTS, de Professeurs Certifiés Enseignement Technique/CAET, Professeurs Certifiés des Collèges de l'Enseignement Général/CAP-CEG et Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges/CAPES n'a pas été totalement satisfait avec des taux respectifs de 58,82%, 65%, 62,50% et 96,30%.

#### Livrables fournis en 2018 :

- 10 éducateurs de jeunes enfants (EJE) et 20 moniteurs de jeunes enfants (MJE) recrutés pour le préscolaire ;
- 4230 instituteurs adjoints certifiés (IAC) recrutés;
- 780 professeurs certifiés des lycées et collèges recrutés;
- 13 professeurs certifiés des lycées et collèges d'enseignement technique recrutés;
- 350 professeurs certifiés de collèges d'enseignement général (CEG) recrutés;
- 23 professeurs certifiés de collèges d'enseignement technique (niveau CAET/DUT-BTS) recrutés;
- 1659 jeunes diplômés recrutés et mis à la disposition du post-primaire et secondaire.

**Tableau 32 : Situation des recrutements des enseignants (hors PEJEN)**

Emplois	Prévision 2018	Effectifs recrutés	Taux de réalisation (%)
IAC/ENEP option Franco-arabe	30	30	100
IAC/ ENEP, option classique	2 700	2 700	100
Professeurs Certifiés EPS/ENS-UK	100	100	100
Professeurs Maths-SVT/IDS	200	200	100
Professeurs Maths-PC/IDS	200	200	100
Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges/CAPES	810	780	96,30
Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges /CAPET	70	13	18,57
Professeurs Certifiés Enseignement Technique/CAET	20	13	65,00
Professeurs Certifiés des Collèges de l'Enseignement Général/CAP-CEG	560	350	62,50
Educateurs Jeunes Enfants	10	10	100
Moniteurs EJ E	20	20	100
<b>SOUS TOTAL 1</b>	<b>4 720</b>	<b>4 416</b>	<b>93,56</b>
Recrutement spécial DUT/BTS	17	10	58,82
<b>SOUS TOTAL2</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>58,82</b>
IAC (mesures nouvelles)	1 500	1 500	100
<b>SOUS TOTAL 3</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 237</b>	<b>5 926</b>	<b>95,01</b>

Source : statistiques de recrutement DRH-MENA 2018

En ce qui concerne le PEJEN, il a été recruté 1 659 jeunes diplômés, à raison de 1 642 pour l'enseignement général et de 17 pour l'EFTP. En rappel, les prévisions étaient de 2 100, soit 2 062 pour l'enseignement général et 38 pour l'EFTP. Les taux de réalisation restent également faibles avec 79% pour l'ensemble, soit 79,63% pour l'enseignement général et 44,74 % pour l'EFTP. Les recrues ont bénéficié d'une formation accélérée de trois mois avant leur affectation dans les établissements.

Les faibles taux enregistrés s'expliquent par l'insuffisance de candidatures dans certaines disciplines scientifiques et technique de niveau BTS/DUT, DEUG, L2 et Licence. A titre illustratif, en génie civil niveau BTS/DUT, le recrutement de professeurs en maintenance véhicules automobiles (1 poste ouvert) et en

maintenance cycle- motocycles (3 postes ouverts) n'a enregistré aucune candidature. Celui de professeurs de math/PC (CAPES) enregistre 118 candidats sur 120 postes ouverts.

En ce qui concerne le génie mécanique, niveau licence, le nombre de candidats enregistrés se présente comme suit :

- Maintenance des véhicules automobiles : 0 sur 10 postes ouverts ;
- Mécanique générale : 0 sur 5 postes ouverts ;
- Maintenance des équipements ruraux : 3 sur 8 postes ouverts ;
- Construction mécanique : 6 sur 10 postes ouverts ;
- Fabrication mécanique : 1 sur 7 postes ouverts.

#### **ENCADRE 1 : Le Programme Emploi-Jeunes pour l'Éducation Nationale (PEJEN)**

Le Programme Emploi Jeunes pour l'Education Nationale (PEJEN) découle du Programme présidentiel quinquennal dont l'aspiration est de « Bâtir avec le peuple, un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice ». A ce propos, son Excellence Monsieur le Président du Faso déclarait le 5 février 2016 que : « Pour réduire le chômage des jeunes diplômés, le Gouvernement lancera incessamment un vaste recrutement au profit des jeunes détenteurs d'un diplôme supérieur au Baccalauréat. Ceux qui auront été sélectionnés suivront une formation pédagogique de 6 mois au terme de laquelle ils recevront une affectation en qualité d'enseignants du secondaire ou du primaire ».

Par le PEJEN, le gouvernement s'engage à recruter de 2016 à 2020 environ 16 800 contractuels en qualité d'enseignant des collèges, pour une durée de 3 ans. Ces derniers pourraient être intégrés dans la Fonction publique au terme de leur contrat, après avoir subi un test de recrutement.

Ce programme revêt un double objectif qui est d'une part de réduire le chômage des jeunes diplômés, particulièrement les détenteurs d'un diplôme post baccalauréat et d'autre part de contribuer à réduire le déficit en enseignants. Dès le 09 mars 2016, sa mise en route est actée par l'adoption du document de mise en œuvre à savoir la « Note conceptuelle » par le Conseil des ministres.

Après sa mise en route, la gestion du PEJEN a été confiée au MJFIP pendant l'année 2016 avant d'être transférée au MENA en 2017. Durant cette phase initiale, bien que la gestion du PEJEN soit assurée par le MJFIP, sur le terrain, les activités majeures du Programme relevaient en grande partie du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (MENA) qui en est le bénéficiaire mais également l'ordonnateur du budget. Cette double tutelle du Programme a engendré des difficultés pour sa gestion efficiente.

En termes de bilan sur les trois années consécutives (2016, 2017 et 2018) de mise en œuvre, des résultats ont certes été enregistrés mais des difficultés majeures ont aussi été relevées. Le tableau ci-dessous donne une vue synoptique sur les prévisions et les réalisations du programme de 2016 à 2018 en matière de recrutement.

Années de recrutement	Nombre		Taux de recrutement (%)	Présents en janvier 2019 sur le terrain	Déperditions	Taux de déperdition (%)	Taux de maintien (%)
	Prévu	Recruté					
2016	4 200	3 519	83,8	1 602	1 917	54,5	45,5
2017	3 150	2 239	71,1	1 356	883	39,4	60,6
2018	2 100	1 659	79,0	1 659	-		100,0
Total	9 450	7 417	78,5	4 617	2 800	37,8	62,2

De ce tableau, il ressort qu'en trois ans de mise en œuvre au total 7 417 enseignants PEJEN ont été recrutés sur une prévision de 9 450, soit un taux global de réalisation de 78,48 %. Par le biais de ces recrutements, des établissements d'enseignement général post-primaire et secondaire ainsi que d'enseignement technique et professionnel ont été pourvus en enseignants aussi bien dans les matières littéraires que scientifiques et techniques. Cependant l'arbre ne doit pas cacher la forêt car de nombreuses difficultés ont mis à mal et continuent d'émailler la mise en œuvre du Programme. Il s'agit essentiellement :

- des déperditions considérables avec un taux global de 37,75% ;
- de l'absence de documents juridiques du PEJEN avec comme corollaire des difficultés de déblocage du budget ;
- d'une communication insuffisante sur le programme ;

- du non accompagnement des acteurs de mise en œuvre du Programme avec les moyens nécessaires de tous ordres ;
- des retards de paiement des allocations, dus à des problèmes administratifs relevant des questions budgétaires et surtout du fait que la gestion du compte PEJEN relève de plusieurs entités (DAF- DCMEF et DGEPFIC / MENA - MINEFID) ;
- des plaintes et préoccupations des bénéficiaires sur le terrain et en formation.

Toutes ces difficultés ont conduit la DGEPFIC à organiser des rencontres d'information et de sensibilisation de quelques acteurs clés de la mise en œuvre du PEJEN (DREPS, gestionnaires, partenaires des écoles de formations, bénéficiaires...)

Au cours de ces différentes rencontres des réflexions et recommandations ont permis de voir la possibilité de conférer à nouveau un statut juridique au programme en réajustant la note conceptuelle pour en faire un document de projet conforme au nouveau décret en vigueur sur l'exécution des projets et programmes en l'occurrence le décret n° 2018-0092 /PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant règlementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso. Il est aussi prévu le suivi pédagogique des bénéficiaires des promotions 2016, 2017 et 2018 sur le terrain.

L'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PEJEN est attendu en début 2019 afin de permettre d'en faire un bilan partiel et de proposer des orientations ou recommandations pour la suite du projet.

La question de l'intégration à la fonction publique des bénéficiaires de la 1ère promotion du PEJEN est à l'ordre du jour à travers la tenue de rencontres de concertation avec les structures concernées du MENA et de la Fonction Publique. Au titre des années 2019 et 2020, il est prévu le recrutement respectif de 4200 et 3150 bénéficiaires du PEJEN.

#### **ENCADRE 2 : *Le projet de formation des enseignants et des conseillers pédagogiques de l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (FECOP/EFTP)***

Le projet de formation des enseignants techniques (H/F) et conseillers pédagogiques (H/F) de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (FECOP-EFTP) au profit du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) est la traduction des ambitions du ministère de résorber le déficit en personnel enseignant dans les filières ou spécialités existantes ou à créer. D'un coût global de trois millions cinq cent mille (3.500.000) euros, il est financé par les Coopérations autrichienne, Luxembourgeoise et l'État burkinabè à hauteur respectivement de 28,7%, 57% et 14,3% pour une durée de mise en œuvre de 48 mois.

Le bilan des réalisations physiques du projet Formation des Enseignants (H/F) et de Conseillers Pédagogiques (H/F) de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (FECOP/EFTP) au cours de l'année 2018 connaît un taux de 34,82%.

A la suite du premier recrutement et au regard des objectifs à atteindre, il a été organisé un deuxième recrutement qui a concerné le niveau BTS/DUT et le niveau CAPET pour tenir compte de la durée de formation et de la durée du projet FECOP/EFTP.

De ces deux recrutements l'EFTP dispose de 216 nouveaux enseignants et conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire recrutés sur une prévision de 264 stagiaires, soit un taux de recrutement de 81,82%.

Le volet formation technique des élèves professeurs se déroule en Tunisie pour une durée de 2 ans à 2,5 ans dans les centres de formation de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP), de l'Agence pour la Vulgarisation de la Formation Agricole (AVFA) et à l'Université Centrale (UC) de Tunis. À cet effet deux conventions de formation ont été signées.

L'ensemble des élèves professeurs en formation en Tunisie est de 163 sur 165 élèves professeurs préinscrits soit 02 absents dont 01 élève professeur pour des raisons de santé et 01 élève professeur démissionnaire.

Le projet a fait le choix d'inscrire tous les 163 élèves professeurs dans seize (16) spécialités de formation niveau BTS pour l'obtention du diplôme de BTS. Ce choix a été guidé par le profil des élèves professeurs et les besoins en formation de l'EFTP. L'analyse sur la durée des formations indique que 44 élèves professeurs seront en fin de formation en juillet 2020 et 119 élèves professeurs en février 2021.

Le volet formation pédagogique des élèves professeurs se déroule et se poursuit à l'École Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO (ENS/UNZ).

Le budget global du projet FECOP/EFTP a doublé par rapport à sa programmation initiale. Pour tenir compte des éléments nouveaux de programmation dus aux conventions signées avec les partenaires chargés de la formation technique des stagiaires, un réaménagement du budget détaillé du projet s'impose. En 2019, l'unité de gestion compte poursuivre le suivi des formations, équiper en matériels, en fournitures de bureau et en logistiques et assurer le fonctionnement du projet FECOP/EFTP. Pour cela, il faudra mobiliser et disposer des ressources financières à temps en vue de faire face à tous les défis.

Malgré les difficultés de démarrage rencontrées par l'équipe de projet, la mise en œuvre du projet est une réalité. Le succès du projet FECOP/EFTP est un défi pour la DGEFTP et la coordination du projet qui en ont fait leur cheval de bataille. Toutefois, la disponibilité des ressources financières et l'engagement de l'Etat restent les seuls gages de l'atteinte des objectifs assignés au projet.

### **Résultat 01.3 : Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de prévention du VIH et du Sida en milieu scolaire ont été mis en œuvre**

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts (en milliers de FCFA)			Montant dépensé (en milliers de FCFA)FCFA		
			Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves			-	-	-	-	-	-
Prévention contre le VIH/SIDA			19 750	27 653	47 403	15 050	27 297	42 347

#### **Livrables atteints en 2018 :**

- 324 enseignants du primaire, post-primaire et secondaire formés sur la gestion hygiénique des menstrues(GHM) et les violences basées sur le genre (VBG) dans les régions du Centre-Est, du Centre ouest, du Sud-ouest, du Centre-nord et du Sahel
- 300 enseignants du primaire, post-primaire et secondaire sensibilisés sur la nécessité de l'entretien des latrines et du dispositif d'eau potable existant dans les écoles dans les régions du Centre-Est, du Centre ouest, du Sud-ouest, du Centre-nord et du Sahel
- Journée internationale sur les menstrues le 28 juin 2018 lycée Nelson Mandela, effectivement tenue sous la présidence de l'Épouse du Président du Faso
- 120 jardins scolaires supervisés
- 36 615 kg de légumes produits dans les jardins en 2017/2018
- 90 acteurs (formateurs SVT et responsables de l'animation pédagogique et de la formation) des ENEP et EPFEP formés sur le sous-module Sciences de la vie et de la terre révisé
- 257 516 élèves dont 129 585 filles bénéficiaires de visites médicales dans 2 105 écoles primaires
- 501 486 élèves déparasités
- 211 998 enfants ayant reçu des micronutriments
- 40 campagnes d'information et de sensibilisation couplées de conseil dépistage dans 40 ENEP et EPFEP réalisées
- 10 CCEB, 21 directeurs d'écoles et 14 directeurs du post primaire formés sur le kit pédagogique ruban rouge
- 50 encadreurs pédagogiques du post primaire et du secondaire formés en EPSSN

Au titre du budget 2018, la mise en œuvre d'activités entrant dans le cadre de l'amélioration des conditions de santé, d'hygiène et de nutrition des élèves n'a pas été financée par le budget Etat ou CAST. Toutefois, les 120

écoles pilotes ayant mis en place des jardins/vergers scolaires et faisant la promotion de l'éducation nutritionnelle, ont été supervisées. Dans ces jardins scolaires, 36 615 kg de légumes contre 29 025 kg en 2016/2017, ont été produits au cours de l'année scolaire 2017/2018, dont 25 625 kg effectivement utilisés dans la cantine scolaire pour une valeur globale estimée à 5 360 400 FCFA.

En outre, l'accompagnement des partenaires intervenant dans la promotion des activités de santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire, a permis les réalisations suivantes :

- la formation en octobre 2018 de 90 acteurs (82 formateurs SVT et 8 responsables de l'animation pédagogique et de la formation) des 8 ENEP et 9 EPFEP sur le sous-module Sciences de la vie et de la terre. Ce sous-module révisé a intégré des notions essentielles de nutrition, de santé et d'hygiène/assainissement sur financement du P1-P2RS du ministère en charge de l'agriculture ;
- la formation en juillet 2018 de 20 acteurs de l'éducation (16 enseignants et 04 responsables APE/COGES) de 4 écoles pilotes de la Sissili et des Balés sur l'éducation nutritionnelle, l'hygiène/assainissement et la mise en place de jardins et champs scolaires, financée par la JICA ;
- la formation en novembre 2018 de 20 cantinières et 8 enseignants de la Sissili et des Balés sur la transformation des produits locaux (soja) et l'hygiène/assainissement ;
- la poursuite des activités de sensibilisation et de formation d'enseignants de 23 écoles de l'Oubritenga et du Kadiogo par le projet « Eau Saine à l'école » ;
- le lancement officiel en octobre 2018 du Projet Promotion de la santé sexuelle et reproductive et de la nutrition des adolescents au Burkina (ADOSANTE) de HKI ;
- l'implantation de 3 jardins à Arbollé par le programme Healthy Kids MENA-Nestlé et l'évaluation finale de ce programme pour la période 2014-2018 ;
- la formation de 384 acteurs (chefs d'établissements, enseignants, animateurs de la vie scolaire) de dans 7 régions sur la gestion hygiénique des menstrues ;
- la sensibilisation de 5 774 élèves de la région du Centre-Ouest sur la santé sexuelle et reproductive, la drogue et autres stupéfiants, les clés de la réussite scolaire ;
- la formation de 324 enseignants (126 femmes et 198 hommes) dont 120 du primaire (45 femmes et 75 hommes) et 204 du post-primaire et du secondaire (81 femmes et 123 hommes) sur la gestion hygiénique des menstrues (GHM) et les violences basées sur le genre (VBG) dans les régions du Sahel du Centre-Est, du Centre ouest, du Sud-ouest et du Centre-nord;
- la formation de 11 conseillers de 10 collectivités territoriales des provinces du Séno et du Yagha sur la GHM;
- la tenue effective des séances de sensibilisation sur l'hygiène menstruelle et l'hygiène en milieu scolaire à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des menstrues du 28 mai 2018 tenue dans la province du Kadiogo, des séances de sensibilisation sur la GHM en milieu scolaire au profit de 181 élèves dont 115 filles, de 10 enseignants dont 4 femmes d'une école primaire d'une part, et d'autre part de 3 328 élèves dont 1 942 filles et de 265 enseignants dont 123 femmes dans quatre établissements d'enseignement post-primaire et secondaire.

Il faut noter que les activités GHM ont été financées par Plan International, water aid, UNICEF et SWEDD.

En 2018, il faut noter qu'au primaire, 267 516 élèves (8,34%) ont bénéficié de visites médicales dont 129 585 filles dans 2 105 écoles (13,36%), 501 486 élèves (15,64%) ont été déparasités dont 245 052 filles dans 2 975 établissements (18,88%) et 211 998 enfants (6,61%) dont 103 533 filles dans 1 186 écoles (7,51%) ont reçu des micronutriments (fer et vitamine A) principalement au Bam et au Sanmatenga à travers le projet Béoog Biiga II.

### ENCADRE 3 : Situation des conditions d'hygiène, d'assainissement et de santé

Il faut noter que 6 090 écoles (38,65%) disposent de bacs à ordures, 1 202 écoles (7,63%) de trousse médicales de premiers soins et 1 449 211 enfants (45,20%) dont 710 734 filles dorment sous des moustiquaires. Au niveau du post-primaire et secondaire, ce sont 204 établissements (5,94%) qui disposent d'infirmieries scolaires.

En termes d'infrastructures d'eau et d'hygiène/assainissement en 2017/2018, on note au préscolaire que 814 établissements (77,67%) ont accès à l'eau potable et 930 (88,74%) ont des latrines fonctionnelles. Au primaire, c'est seulement 9 164 établissements (58,2%) qui ont accès à l'eau potable mais avec 948 forages (12,57%) en panne, soit seulement 8 216 écoles (52,15%) dont les enfants ont accès à l'eau potable à l'école. En termes de latrines, c'est 11 949 écoles (75,8%) qui ont des latrines mais avec 2 242 écoles qui ont des latrines défectueuses non utilisées. Ce qui donne un total de 6 049 écoles (38,39%) dont les élèves n'utilisent pas de latrines à l'école. Au post-primaire et secondaire, la situation n'est guère reluisante avec respectivement 2 123 établissements (61,78%) et 2 777 établissements (80,82%) dont les enfants ont accès à l'eau potable et à des latrines fonctionnelles.

De l'analyse de ces données, il ressort qu'il est nécessaire de renforcer les infrastructures de santé, d'eau-hygiène-assainissement, de promouvoir l'éducation nutritionnelle et hygiénique en milieu scolaire et d'allouer des ressources conséquentes pour l'opérationnalisation du programme national santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire en vue d'améliorer les conditions hygiéniques des élèves et leur état sanitaire et nutritionnel pour de meilleurs résultats à l'école.

En ce qui concerne la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA en milieu scolaire, la quasi-totalité des activités programmées ont été réalisées au 1<sup>er</sup> semestre. Il s'agit principalement de : i) la formation de 10 chefs de circonscription d'éducation de base, de 21 directeurs d'écoles et de 14 directeurs du post-primaire sur le kit pédagogique ruban rouge, ii) la réalisation de 40 campagnes d'information et de sensibilisation couplées de conseils et de dépistage dans 8 ENEP et 32 EPFEP iii) la formation de 50 encadreurs pédagogiques du post-primaire et du secondaire sur l'éducation préventive en santé, nutrition, VIH/Sida et autres problèmes de santé, iv) la mise à disposition de 3 500 000 FCFA aux 26 directions régionales (13 DREPS et 13 DREPPNF) pour l'organisation des séances de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive couplées de conseils et de dépistage du VIH, v) l'organisation de 4 missions d'appui et de suivi/supervision des activités de lutte contre le VIH/Sida dans les 13 régions, vi) l'acquisition de 140 kits rubans rouges pour le développement des compétences de vie courante dans les EQAmE.

### Résultat 01-4 : Les moyens d'accéder à de meilleures prestations sociales à tous les niveaux ont été offerts

Activités	Sous-activités	Coûts (en milliers de FCFA)				Montant dépensé (en milliers de FCFA)					
		Etat	CAST	Projets		Total	Etat	CAST	Projets		Total
				Subv.	Cont.				Subv.	Cont.	
Infrastructures et approvisionnement en vivres		20 599 892	867 640	4 545 071	456 764	26 469 367	19 942 128	0	0	0	19 942 128
CANTINES SCOLAIRES/PAM		-	-	1 884 668	126 266	2 010 934					
CATHWELL		-	-	2 660 403	330 498	2 990 901					
Acquérir les vivres au profit du post primaire et du secondaire		1 650 000	-	0	-	1 650 000	1 003 560				1 003 560
Primaire		18 882 892				18 882 892	18 882 892				18 882 892
Autres		67 000	867 640	-	-	934 640	55 676	-	-	-	55 676
Prévention contre les actes d'incivismes en milieu scolaire		50 000	60 653	-	-	110 653	50 000	109 792	-	-	159 792

#### Livrables atteints en 2018 :

- Denrées livrées au profit des écoles de 150 communes sur les 336 communes bénéficiaires de ressources ;
- 459 269 sacs de riz de 50 kg acquis sur une prévision de 532 577. La part du riz local est de 50,82%. Taux d'exécution de 72,60%

- 104 258 sacs de haricot de 50 kg acquis sur une prévision de 143 870 soit un taux de livraison de 72,47%
- 125 704 bidons de 20 litres acquis sur une quantité totale attendue de 178 337 bidons. Taux d'exécution de 70,49%. Huile locale 83,37%
- 9 000 tonnes de vivres collectés au titre de la cantine endogène.
- Stratégie nationale de lutte contre la violence, la toxicomanie et la violence en milieu scolaire élaborée ;
- Semaine scolaire d'éducation à la citoyenneté organisée ;
- 12 émissions radiophoniques sur le civisme à l'échelle nationale organisées à raison d'une émission par région;
- 200 membres des cellules de paix des écoles et des établissements d'enseignements post-primaire et secondaire formés à raison de 100 dont 25 femmes pour l'Est et de 100 dont 35 femmes au Sahel;
- des cellules de prévention et de veille sur la prévention de la violence à l'école dans 60 établissements post-primaire et secondaire des régions du Centre-Ouest, de l'Est et du Sahel, soit 20 par région mis en place et fonctionnels ;
- 3 435 élèves du post-primaire et secondaire de 08 établissements et 790 élèves de 08 écoles primaires sensibilisés aux questions d'orientation.
- Tournée d'information et d'échange effectuée dans les 26 directions régionales du MENA sur les enjeux de l'orientation et des bourses scolaires
- deux sessions tenues (une session pour le post primaire et une session pour le secondaire) pour attribuer les bourses aux élèves.

Au titre de l'année 2018, pour le préscolaire et le primaire, un montant de 18 882 893 000 FCFA a été effectivement transféré pour l'acquisition de vivres au profit de 3 240 223 élèves de 15 114 écoles primaires dont 3 899 écoles privées de 336 communes et pour 81 306 auditeurs/auditrices de 1 047 structures d'éducation préscolaire, soit 737 CEEP privés, 158 structures communautaires et 152 CEEP publics de 126 communes.

En rappel, 12 des 13 communes n'ayant pu exécuter leurs crédits de 2017, ont pu acquérir les vivres à la date du 31 décembre 2018 en cumulant les 2 crédits. La commune qui n'a pas pu s'exécuter a connu des difficultés liées à la suspension du conseil municipal.

Il faut retenir qu'à la date du 27 février 2019, le nombre de communes ayant acquis les vivres au profit des structures éducatives du préscolaire et du primaire est de 295 sur les 336, soit un taux de couverture de 87,79%.

Au total, ce sont 17 912 887 267 FCFA qui ont été dépensés au titre des ressources transférées aux communes en 2018 pour l'acquisition de 37 581 tonnes de vivres au profit de 3 329 529 élèves bénéficiaires de 1013 structures du préscolaire et de primaire, de CEBNF.

Le CRS, dans sa zone de couverture (Bam et Sanmatenga), a distribué 2629,047 tonnes de vivres pour des rations chaudes et sèches durant 3 mois (février, mars, avril) à 886 écoles et structures préscolaires pour un budget de 2 990 901 000 FCFA. Ces provinces totalisent 6 mois de cantine. En perspectives, le partenaire entend étendre sa zone d'intervention à 165 écoles de 4 communes de la province du Namentenga en 2019.

Le PAM, dans les 15 communes du Séno et du Soum, a apporté 967,027 sur une prévision de 1 380 tonnes de vivres d'une valeur de 1 138 976 000 FCFA pour une couverture de 9 mois au profit de 53 334 bénéficiaires dans 330 écoles sur 570 écoles prévues due entre autres raisons à la situation d'insécurité.

Pour le post-primaire et le secondaire, les marchés d'acquisition de 1 840 tonnes de denrées alimentaires attribués depuis le premier semestre pour un montant total de 1 183 926 777 FCFA ont connu des difficultés d'exécution. A la date du 31 décembre, seul le fournisseur d'huile a exécuté convenablement son marché. Les quatre autres fournisseurs sont tous défaillants et les processus de résiliations de ces contrats sont engagés. A la date du 27 février 2019, le fournisseur du haricot a pu livrer le produit dans 5 sur 8 magasins. Le contrat d'acquisition de sardine n'a pas abouti au 31 décembre 2018 pour insuffisance de crédits.

A la date du 25 février 2019, aucun établissement n'a été servi en vivres pour l'année scolaire 2018/2019 au titre des ressources de 2018. Par contre en 2017/2018, 895 établissements ont été servis en denrées alimentaires en sur une prévision de 1 544 établissements soit un taux de couverture de 58%.

Il faut noter que sur les ressources allouées (1 650 000 000 FCFA) pour la cantine du secondaire, un montant de 168 720 644 FCFA (pour l'acquisition de 171 tonnes de vivres pour l'examen du baccalauréat) a servi à la restauration et à l'hébergement des candidats déplacés du BAC, session de 2018, et plus de 121 311 010 FCFA pour l'organisation matérielle et financière de cet examen.

Par ailleurs, l'expertise des vivres a été effectuée pour un coût de 343 724 000 FCFA par des cabinets privés spécialisés recrutés par le MENAPLN.

Plusieurs difficultés ont été rencontrées en 2017/2018 dans le cadre de l'acquisition des vivres. Il s'agit, entre autres, de :

- la faible mobilisation des ressources internes et externes entraînant la non couverture des besoins alimentaires des élèves tout au long de l'année scolaire ;
- la lourdeur des procédures administratives et/ou la défaillance des fournisseurs entraînant une livraison tardive des vivres par les fournisseurs ;
- l'insuffisance et l'inadaptation des infrastructures de stockage des vivres dans certaines localités ;
- l'insuffisance de concertation entre les acteurs locaux (CEB, services de la chaîne financière, mairie, COGES) dans le processus d'acquisition des vivres ;
- les insuffisances constatées dans le contenu du guide de gestion des cantines (absence de dispositions en matière de rendu de compte, non prise en compte des denrées requises pour le préscolaire, etc.) donnant lieu à des divergences dans son interprétation ;
- la non disponibilité de certaines denrées locales, notamment le riz local dont la période de récolte ne coïncide pas avec les délais contractuels ;
- l'insuffisance de ressources pour assurer le suivi/contrôle ouvrant la voie à des tentatives de malversation (non livraison sur site, réception et distribution sans expertise, réduction des quantités et changement des vivres après expertise, stockage des vivres dans les magasins des mairies au lieu des magasins de transit à la charge du fournisseur, livraison dans les écoles sans bordereau ou avec des bordereaux mal établis).

Pour une réussite des cantines scolaires et au regard des difficultés ci-dessus évoquées, plusieurs stratégies peuvent être développées en vue d'une pérennisation des cantines scolaires. Il est impérieux de :

- dynamiser les cadres de concertations entre tous les acteurs impliqués dans le processus d'acquisition des vivres ;
- sensibiliser les fournisseurs sur le respect des clauses contractuelles ;
- mener le plaidoyer auprès des partenaires pour la mobilisation des ressources ;
- allouer des ressources conséquentes pour renforcer le système de suivi-contrôle ;
- sanctionner les fournisseurs défaillants et les acteurs indélicats ;

- relire le guide de gestion des cantines.

En tout état de cause, des opportunités existent pour améliorer l'alimentation, la nutrition, la santé et l'hygiène en milieu scolaire. Il s'agit, entre autres, de la stratégie nationale d'alimentation et de nutrition scolaire en cours d'élaboration, de l'initiative présidentielle visant à assurer à chaque enfant d'âge scolaire un repas équilibré par jour dont la validation est attendue courant mars 2019 et du programme national santé, hygiène et nutrition en milieu scolaire à opérationnaliser.

En matière de prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire, le MENAPLN bénéficie d'appui de partenaires pour la lutte contre la violence en milieu scolaire. Le club Deen kan, forme d'organisation d'élèves à travers lequel ceux-ci mènent des actions de sensibilisation, de prévention et de gestion des cas d'incivisme en collaboration avec leurs encadreurs (enseignants). Le Conseil national pour la prévention de la violence à l'école (CNPVE) s'est appuyé sur l'expérience des clubs Deen kan pour mettre en place dans les établissements post-primaire et secondaire ces cellules de paix pour faciliter la lutte contre les actes d'incivisme en milieu scolaire.

Les principales activités menées sont les suivantes :

- la sensibilisation des acteurs (nombre et localité ?) de l'éducation sur le civisme ;
- l'organisation de l'Assemblée générale du Conseil national pour la prévention de la violence à l'école(CNPVE) ;
- la formation des acteurs de l'éducation en communication non violente et gestions des conflits en milieu scolaire dans trois régions (Nord, Boucle du Mouhoun, Cascades) ;
- l'organisation de la Semaine scolaire d'éducation à la citoyenneté (SeSECi) dans les treize régions ;
- la formation des acteurs de l'éducation à la lutte contre la violence, la drogue et la toxicomanie en milieu scolaire dans deux régions (Hauts Bassins, Sud-Ouest) ;
- la formation des acteurs de l'éducation sur la mise en place des clubs deen kan et des sous clubs anti violence et des cellules de paix ;
- l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la violence, la toxicomanie et la violence en milieu scolaire.

Toutes ces activités ont été menées dans un contexte de cas d'incivismes et d'agressions diverses de plus en plus fréquents et grandissants. Elles doivent contribuer à l'atteinte d'un environnement scolaire paisible.

Concernant l'orientation scolaire et professionnelle, le taux global d'exécution des activités programmées est de 95%. Il n'a pas atteint les 100% du fait que l'activité relative à l'octroi des bourses aux élèves du post-primaire et du secondaire n'est réalisée qu'à 50%. En effet, le déblocage des fonds a été fait tardivement et il reste à mettre les ressources à la disposition des régisseurs régionaux pour les élèves. Il faut noter que le dernier trimestre de l'année 2018 a connu une concentration des activités due essentiellement au retard de déblocage de fonds. Les activités menées sont entre autres :

- L'organisation de campagnes de formation et de sensibilisation des élèves sur l'orientation et la connaissance de l'EFTP au profit des élèves ;
- Le suivi, la supervision et la coordination des activités d'information et d'orientation dans les régions ;
- La collecte d'information dans les universités en vue de l'élaboration des documents d'information et d'orientation ;
- L'organisation et la tenue d'un atelier pour définir les stratégies de suivi et de coordination des accompagnateurs en Orientation scolaire et professionnelle ;
- L'élaboration et la production des documents d'information et d'orientation ;
- L'acquisition de logiciels pour la gestion des bourses et de l'orientation.

- La tenue de deux sessions (une session pour le post primaire et une session pour le secondaire) pour attribuer les bourses aux élèves.

### **Résultat 01-5 : L'égalité et l'équité d'accès sont respectés pour tous les enfants de six à seize ans**

Activités	Sous-activités	Coûts (en milliers de FCFA)			Montant dépensé (en milliers de FCFA)		
		Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous		252 000	92 652	344 652	249 425	22 652	272 077
Sensibilisation à la scolarisation des filles		37 000	70 000	107 000	34 425	-	34 425
Maintien des filles dans le système éducatif		215 000	22 652	237 652	215 000	22 652	237 652

#### **Livrables atteints :**

- 256 000 filles nouvellement inscrites au CP1 bénéficiaires de la Subvention aux APE pour leur scolarisation ;
- 101 filles de la maison communautaire de Manga bénéficiaires d'appui à l'hébergement et à la restauration ;
- 1 555 filles scolarisées, bénéficiaires d'un appui à l'hébergement dans des foyers (maison communautaire de Manga, de Namalgué à Koupéla, de Yorossin à Dédougou, dans la commune de Dalpelogo et du Collège saint Bernadette à Kongoussi) ;
- 50 filles vulnérables du post-primaire et du secondaire dans la région du Centre bénéficiaires d'une subvention ;
- 260 filles vulnérables du centre municipal de formation artisanal des jeunes filles de Bogodogo, du centre de formation professionnel de la maison de la femme de Ouagadougou bénéficiaires d'une subvention ;
- 53 000 kits scolaires acquis au profit des filles du post-primaire et du secondaire ;
- 882 filles méritantes du post-primaire et du secondaire bénéficiaires de prix d'excellence ;
- 2 700 vélos mis à la disposition des filles issues de milieux défavorisés ;
- 3251 élèves (1796 garçons et 1455 filles) des classes d'examen de 42 établissements des 4 régions des Cascades, du Centre nord, de l'Est et du Sahel, bénéficiaires de cours d'appui ;
- 374 filles de 4 régions bénéficiaires de cours de vacances ;
- 830 filles victimes ou à risque de mariage d'enfants des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Sahel, des Hauts bassins, du Centre-Est bénéficiaires d'appuis financiers ;
- 7 832 filles scolarisées, bénéficiaires d'un appui à la restauration dans 42 établissements de 4 régions (Cascades, Centre nord, Est et Sahel) ;
- 2 000 filles de 42 établissements dans 4 régions (Cascades, Centre nord, Est et Sahel), bénéficiaires d'appuis spécifiques
- 390 acteurs (parents d'élèves et enseignants) de 4 régions (Cascades, Centre nord, Est et Sahel), sensibilisés pour la mise en œuvre des cours d'appui.

Pour assurer l'égalité et l'équité d'accès pour tous les enfants de six-seize ans, l'Etat a assuré la subvention des frais APE des filles nouvellement inscrites au CP1 dans les écoles publiques en plus du cartable minimum. Il est accompagné dans cette politique par des partenaires techniques et financiers que sont l'Unicef, Plan International Burkina et le sous-projet Demoussso kalan yiriwa/projet SWEDD dont l'action conjuguée a permis l'atteinte des livrables ci-dessus.

Toutes les activités programmées sur le budget de l'Etat et sur les fonds CAST ont été entièrement exécutées, en témoignent les résultats atteints ci-dessus énumérés. Il faut noter que la majorité des activités ont été réalisées au dernier trimestre de l'année 2018. Les principales activités menées sont la subvention de la scolarisation des filles nouvellement inscrites au CP1 et les appuis spécifiques aux filles vulnérables du post-primaire et du secondaire.

On note également des activités financées par des partenaires qui ont été presque entièrement réalisées sauf celle relative à la subvention à la cantine (50%) et à l'hébergement (75%) des filles qui va courir jusqu'en janvier 2019 à cause des retards de déblocage du PADS.

Par ailleurs, la réalisation des activités du sous-programme relatif à « Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous » a contribué à influencer les niveaux des indicateurs de l'éducation<sup>5</sup>.

On peut retenir entre autres, les indicateurs suivants, portant sur les disparités géographiques pour tous les niveaux : i) les effectifs des élèves, ii) les effectifs du personnel enseignant, iii) le taux brut d'admission (TBA) et iv) le taux brut de scolarisation (TBS).

#### ➤ **Les effectifs des élèves**

En 2017/2018, on dénombre 81 931 auditeurs dont 48,9% de filles ayant fréquenté le **préscolaire**. Cet effectif est en hausse de 14 198 auditeurs par rapport à l'année scolaire précédente, soit une variation relative de 21%. De plus, les proportions des auditeurs par sexe évoluent de manière identique. Toutefois, il existe d'énormes disparités entre les régions. Les effectifs des auditeurs varient de 664 inscrits dans la région du Sahel à 41 738 dans la région du Centre. La région du Centre occupe à elle seule 51% des effectifs.

L'effectif des élèves en 2017/2018 de **l'enseignement primaire** est de 3 206 060 soit une hausse de 5,4% par rapport à l'année précédente et de 30,0% par rapport à 2012/2013. Le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est de 5,4% entre 2012/2013 et 2017/2018. La part du milieu rural est de 74,1% en 2017/2018. Elle a augmenté de 0,8 point par rapport à l'année précédente et de 0,4 point par rapport à 2012/2013. Le taux de croissance de l'effectif des élèves est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, entre 2012/2013 et 2017/2018 l'effectif en milieu rural connaît une augmentation de 30,8% contre 27,8% en milieu urbain.

Sur le plan régional, les régions de l'Est, du Centre-nord et des Hauts-Bassins ont les plus forts taux de croissance de leurs effectifs par rapport à l'année précédente avec respectivement 8,6%, 7,9% et 6,6%. Celles qui ont les plus faibles taux sont le centre, le Sud-Ouest et le Centre-Sud avec respectivement 1,6%, 4% et 4,1%.

En 2017/2018, 1 050 354 élèves ont été scolarisés au post-primaire dont 50,9% de filles. La quasi-totalité des élèves de l'enseignement post-primaire est inscrite dans l'enseignement général. L'enseignement technique, peu développé, n'accueille que 7 099 élèves soit environ 1% de l'effectif total. Durant les 5 dernières années, l'effectif de l'enseignement technique et professionnel a évolué en dents de scie enregistrant ainsi un TAMA de -2,8%. A ce niveau, les disparités entre régions en termes de scolarisation demeurent une réalité. 5 régions sur les 13 sont sous scolarisées. Sur ces cinq régions, trois (Sahel, Centre-Nord et Est) ont enregistré un taux d'accroissement inférieur à la moyenne nationale. L'accroissement des effectifs varie de 0,8% dans le Sahel à 14,4% dans les régions du Centre-Est et du Centre-Ouest.

En 2017/2018, l'effectif des élèves de **l'enseignement secondaire** au niveau national est de 230 653 élèves avec une proportion de 40,9% de filles. Par rapport à l'année 2016/2017, l'effectif du secondaire est en hausse de 12,7% et de 61,6% par rapport à 2013/2014, soit un accroissement moyen annuel de 12,7%. L'EFTP, qui est aujourd'hui considéré comme l'un des volets sur lequel l'Etat veut s'appuyer pour résorber le chômage et contribuer à l'accélération du développement économique et social, reste encore embryonnaire et occupe seulement 9% des effectifs de l'enseignement secondaire. Au cours des cinq dernières années, l'effectif de

---

<sup>5</sup> Certains indicateurs se rapportant aux inégalités entre sexe sont présentés dans la partie II.2 du présent rapport

l'EFTP est en baisse continue de 0,7% l'an. Cela trouve en partie son explication entre autres par son coût élevé, l'insuffisance de l'offre éducative, l'inadéquation des filières proposées.

Dans ce niveau d'enseignement, les disparités régionales sont toujours une réalité. Seules les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du centre-ouest ont le poids de la population scolarisée supérieur à celui de la population scolarisable. Par ailleurs, excepté le Centre, les Hauts-Bassins et le Centre-nord, le reste des régions ont vu leur effectif augmenter significativement (de plus 10%) par rapport à 2016/2017.

#### ➤ **Les effectifs du personnel enseignant**

Au **préscolaire**, l'effectif du personnel en 2017/2018 est de 4 760 contre 3 852 en 2016/2017 soit une hausse de 23,6%. Le personnel d'encadrement est largement dominé par les femmes, avec 83,9% de l'effectif total. De plus, le personnel féminin connaît une croissance plus forte que celle des hommes avec respectivement 27,6% et 6,1% par rapport à 2016/2017. On constate que des disparités régionales demeurent. En effet, les proportions du personnel enseignant varient de 0,5% pour le Sahel à 55,7% pour le Centre. Le personnel au préscolaire est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural relativement au nombre de salles d'activités (3 696 en milieu urbain contre 1 064).

Quant à l'**enseignement primaire**, l'effectif des enseignants en 2017/2018 est de 80 713 contre 74 747 en 2016/2017 soit une progression de 8%. Le milieu rural regroupe 74,4% de l'ensemble des enseignants en 2017/2018. Par rapport à 2016/2017, l'augmentation des effectifs des enseignants est de 9,4% en milieu rural et de 4,1% en milieu urbain. La proportion des enseignants dans les communes prioritaires est de 8,6% par rapport à l'ensemble en 2017/2018. L'accroissement des effectifs des enseignants entre 2016/2017 et 2017/2018 varie de 4,5% dans le Centre à 14,1% dans le Centre-Sud. Les régions du Sahel (14,1%), des Cascades (12,8%), du Sahel (12,4%), du Centre-Nord (11,1%), du Nord (9,6%) et du plateau central (8,8%) ont un accroissement de l'effectif des enseignants supérieur à celui de l'effectif national qui est de 8,0%.

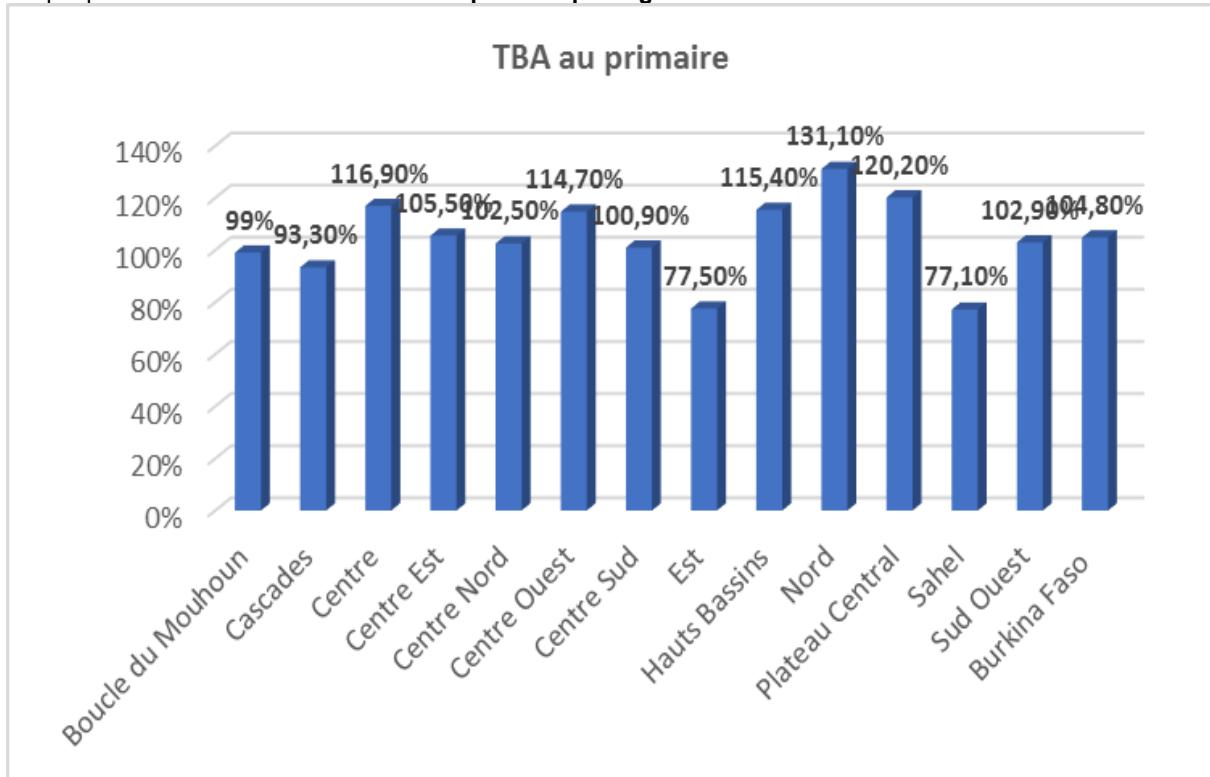
En 2017/2018, le nombre d'enseignants en classe au **post-primaire et au secondaire** est de 27 094 contre 25 086 en 2016/2017. Cet effectif a augmenté de 8% soit 2 008 enseignants entre les deux années scolaires.

La proportion d'enseignants ayant un titre de capacité professionnelle est de 56,2%. Les régions du Sahel (73,6%), du Centre-Sud (73,3%) et du Sud-Ouest (72,7%) ont les plus fortes proportions d'enseignants qualifiés. A l'opposé, les plus faibles proportions se retrouvent dans les régions du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun avec 48% et du Centre-Nord (49,2%). Les enseignants en classe sont majoritairement jeunes car seulement 8,6% ont un âge supérieur ou égal à 45 ans. La génération des 45 ans et plus est concentrée dans les régions du Centre (29%) et des Hauts bassins (15,3%)

#### ➤ **Le taux brut d'admission (TBA)**

Dans le **primaire**, le Taux brut d'admission au CP1 est de 104,8% en 2017/2018 (Cf. graphique ...). Il a évolué de 2,2 points par rapport à l'année précédente et de 12 points par rapport à 2012/2013. Ce taux de plus de 100% n'indique cependant pas que tous les enfants de 6 ans ont accédé au CP1 car il prend en compte aussi bien les entrées précoces (moins de 6 ans) que celles tardives (plus de 6 ans). Avec ce TBA, la cible 2018 du PDSEB (102,0%) est atteinte. Les régions du Nord, du Plateau Central et du Centre ont les plus forts TBA qui sont respectivement de 131,1 % ; 120,2 % et 116,9 %. Les plus faibles taux s'observent dans les régions du Sahel (77,1 %) et de l'Est (77,5%).

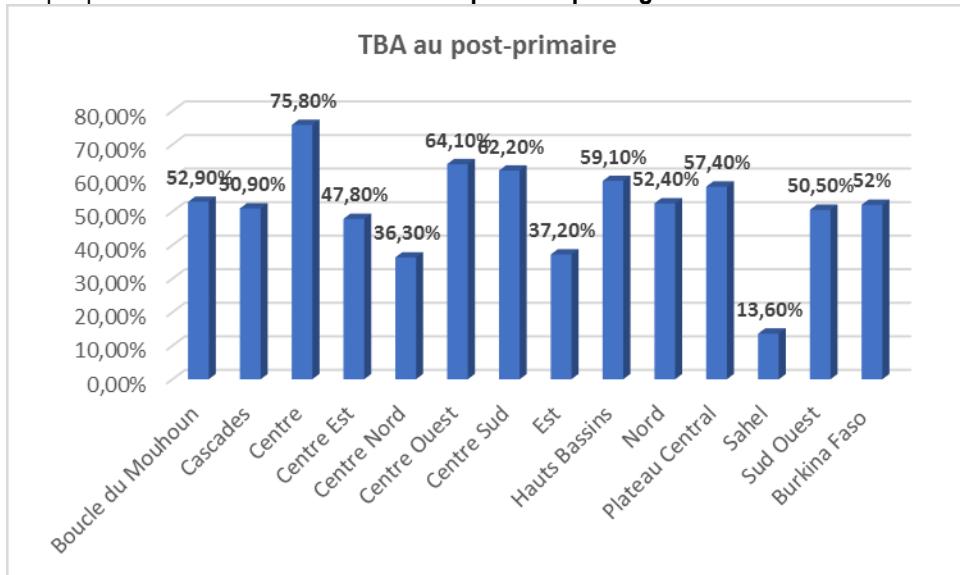
Graphique 24 : Taux brut d'admission au primaire par région



Source : Annuaires statistiques du primaire

En 2017/2018, le TBA au **post-primaire** est de 49,9% (Cf. graphique ...). A ce niveau aussi, de fortes disparités existent entre les régions. En effet, il varie de 13,6% au Sahel à 68,8% pour la région du Centre. A part la région du Sahel qui est restée stable, toutes les autres régions ont enregistré une hausse au niveau de leur TBA. La plus forte variation s'observe dans la région du Centre-ouest suivi du Nord et du Plateau Central.

Graphique 25 : Taux brut d'admission au primaire par région



Source : Annuaires statistiques du primaire

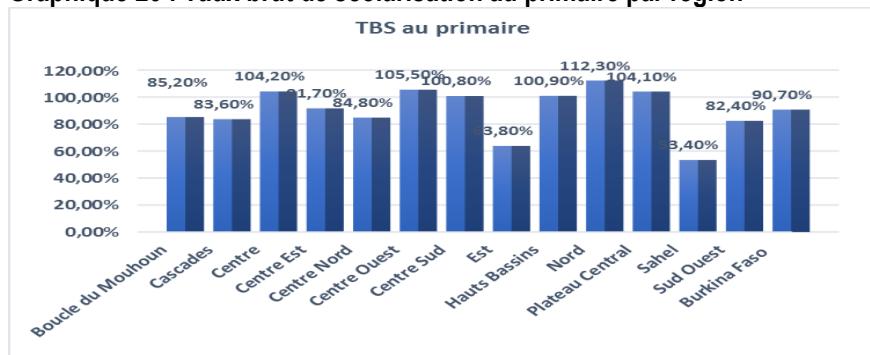
L'enseignement **secondaire** a enregistré au cours de l'année scolaire 2017/2018 un taux brut d'admission (TBA) de 16,6% contre 15,2% en 2016/2017. Il est en hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2016/2017 et de 7,5 points par rapport à 2013/2014. A l'exception des régions du Centre, du centre-nord et du sahel qui ont un TBA en baisse, le reste des régions a connu une hausse de leur TBA par rapport à l'année 2016/2017. La région du Centre occupe la première place avec un TBA de 29,8% tandis que le Sahel est à 3,3%.

#### ➤ Le taux brut de scolarisation

Le Taux Brut de scolarisation (TBS) au **préscolaire** au niveau national est de 4,1% en 2017/2018. Comparé à l'année précédente, ce taux connaît une hausse de 0,6 point. Cependant, ce taux n'a pas évolué de façon significative depuis 2008/2009. Il varie d'une région à une autre allant de 0,5% dans le Sahel à 19,1% dans la région du Centre. Les régions du Centre-Ouest, du Sud-Ouest, des Hauts Bassins, et de l'Est ont connu une baisse de leur taux

Dans l'**enseignement primaire**, le TBS au niveau national est de 90,7% en 2017/2018 (Cf. graphique ...). il connaît une hausse de 2,2 points par rapport à l'année scolaire précédente et de 9,4 points par rapport à 2012/2013. Ce taux cache d'énormes disparités entre les régions. En effet, la région du Nord a un TBS de 112,3% tandis que les régions du Sahel et de l'Est sont toujours à la traîne avec respectivement 53,4% et 63,8%.

**Graphique 26 : Taux brut de scolarisation au primaire par région**



Source : Annuaires statistiques du post-primaire et du secondaire

Quant au **post-primaire** en 2017/2018, le taux brut de scolarisation est de 52% contre 49% l'année précédente soit une progression de 3 points de pourcentage.

En 2017/2018, à l'exception du Centre et du Sahel, les autres régions ont connu une augmentation de leur TBS. Pour six régions, cette hausse est supérieure à 4 points de pourcentage. Le sahel enregistre le plus faible TBS (13,6%) et le centre le plus fort TBS (75,8%).

En 2017/2018, le taux brut de scolarisation **au secondaire** est de 17,6%, avec une hausse de 1,4 point par rapport à 2016/2017. Les disparités entre régions demeurent importantes. En effet, les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest ont les taux bruts de scolarisation les plus élevés, respectivement 33,1%, 20% et 18,8%. Les TBS au secondaire les plus faibles sont constatés respectivement dans les régions du Sahel (3,4%), de l'Est (10,7%) et du Centre-Nord (11%).

#### Résultat 01-6 : Les enfants en situation de handicap sont pris en charge dans le système éducatif

Activités	Coûts (en milliers de FCFA)			Montant dépensé (en milliers de FCFA)		
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques	100 000	10 000	110 000	100 000	10 000	110 000

### Livrables atteints :

- Arrêté n°2018-018/MENA/CAB du 23 juillet 2018 de la Stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive (SNDEI) disponible ;
- 3 sorties de suivi pédagogique en éducation inclusive effectuées au profit de 319 enseignants dont 200 femmes et d'appui/conseil au profit de 1491 élèves en situation de handicap dont 791 filles et de 114 candidats en situation de handicap dont 64 filles dans les régions des Hauts- Bassins, de l'Est, du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre – Ouest, du Sud - Ouest, du Centre Est, du Centre Sud, du Sahel, et du Centre –Nord ;
- 120 Encadreurs pédagogiques et 690 enseignants du préscolaire, du primaire et du post primaire et secondaire formés en éducation inclusive ;
- 25 structures privées ayant accueilli plus de 6000 enfants en situation de handicap subventionnées ;
- 2 symposiums (un à Fada N'Gourma et un à Bogandé) de sensibilisation en éducation inclusive au profit de 225 participants organisés ;
- 2163 Enfants en Situation de Handicap dont 1021 filles bénéficiaires de subvention ;
- 971 acteurs (enseignants, parents d'élèves, leaders coutumiers et religieux) sensibilisées sur l'éducation inclusive dans les provinces du Kénédougou, du Sourou, de la Comoé, du Ganzourgou, du Boulgou, du Houet, de la Sissili et du Mouhoun, de la Kossi, et de l'Oubritenga avec l'implication des parlementaires ;
- 90 enseignants du primaire de deux CEB de la commune de Garango formés en prise charge des enfants à besoins spéciaux ;
- 100 enseignants du post-primaire et du secondaire de la commune de Garango formés en éducation inclusive ;
- 4 rencontres regroupant 18 membres du comté de suivi de la mise en œuvre des activités du projet « éducation inclusive au primaire et au post-primaire à Garango » tenues ;
- 1 outil harmonisé de suivi prenant en compte l'éducation inclusive et la scolarisation des filles (SCOFI) aux niveaux primaire, post-primaire et secondaire, élaboré.

En vue de promouvoir l'éducation inclusive, le MENAPLN a bénéficié en 2018 de l'accompagnement des parlementaires burkinabé, de l'Unicef, de Light for the world et Humanité & Inclusion. Toutefois, le défi le plus urgent à relever reste la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de la SNDEI.

Il faut noter que toutes les activités programmées dans le cadre du développement de l'éducation inclusive ont connu des taux d'exécution de 100%.

### Résultat 01-7 : Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif sont assumés par chaque partie prenante

Activités	Coûts (en milliers de FCFA)			Montant dépensé (en milliers de FCFA)		
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
<b>Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur</b>						
Développement de l'éducation parentale	833 961	2 736 584	1 757 156	531 068	262 481	793 549
Dynamisation de la participation des COGES/APE/AME	42 000	1 972 876	201 487	41 656	0	41 656
Promotion de la formation professionnelle	0	205 000	205 000	0	0	0
	791 961	558 708	1 350 669	489 412	262 481	751 893

### **Livrables atteints en 2018 :**

- Suivi de l'application de la réglementation et de l'exécution des programmes dans 6 régions ;
- Missions d'informations et d'échanges sur la mobilisation et l'implication des acteurs de l'éducation, effectuées dans 13 régions ;
- 30 COGES et 15 CCC dans 5 régions sensibilisés dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action ;
- 1 rencontre d'échanges et de synthèses de l'exécution des Plans d'Action des COGES avec 45 points focaux provinciaux de COGES, tenue ;
- 1 rapport annuel des activités des COGES élaboré ;
- 1 document de SNAP/COC validé ;
- 1 manuel de procédures de gestion de la SNAP/COC en projet ;
- 5 outils de sélection des COGES éligibles à la subvention, élaborés ;
- 4 modules et guides de formation dans le cadre du projet « Initiative Pilote d'Appui aux Plans d'Amélioration avec l'implication des COGES (IPAC/COGES) », élaborés ;
- 1551 livrets d'exercices individuels pour élèves, édités ;
- Stratégie d'intégration des Centres d'Education de Base non formels ces centres dans le dispositif de l'EFTP validée en janvier 2019 ;
- 99 CEBNF identifiés pour être intégrés dans le dispositif de l'EFTP.

En matière de développement de l'éducation parentale, des ressources ont été allouées aux structures déconcentrées du ministère dans le cadre de la promotion de l'accès à l'éducation. Aussi, diverses activités y relatives ont été menées au niveau déconcentré en fonction des besoins de chaque structure en matière d'accès.

Au niveau du post primaire et du secondaire, les activités menées ont concerné essentiellement :

- le suivi de la réalisation des infrastructures éducatives ;
- le suivi des structures du privé ;
- le suivi des cantines scolaires ;
- l'orientation des élèves dans les structures éducatives (commissions d'affectations des admis à l'entrée en sixième et en seconde) ;
- l'appui aux établissements en fournitures diverses ;
- les séances d'animation dans les classes d'examen sur l'orientation des élèves ;
- le suivi du fonctionnement des établissements ;
- le renforcement des capacités des APE et des COGES.

Au niveau de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle, les ressources allouées ont contribué à assurer le suivi de la réalisation des infrastructures éducatives, des cantines scolaires dans les écoles et des actions de sensibilisation sur la scolarisation dans certaines zones à faible fréquentation scolaire.

Le suivi des chantiers des constructions a consisté en des sorties sur les différents chantiers pour constater l'effectivité des travaux, leur état d'avancement et recueillir les différentes difficultés et suggestions des acteurs sur place.

De même, des sorties de sensibilisation ont permis de mobiliser les populations autour d'un certain nombre de sujets en lien avec l'éducation. Il s'est agi de présenter de manière générale le bien-fondé de l'éducation et plus spécifiquement d'évoquer la question de la scolarisation des filles et des enfants en situation de handicap.

Les cantines scolaires constituent une alternative pour booster l'accès à l'éducation au regard de la pauvreté des populations. Le suivi sur l'effectivité des cantines dans les écoles primaires a permis d'interpeler certaines

communes sur la nécessité de la dotation à temps des écoles en vivres de qualité. Au 31 décembre 2018, certaines écoles n'ont pas encore bénéficié de leur dotation

Dans le cadre de la dynamisation de la participation communautaire, des activités de suivi des COGES et des CCC ainsi que le pilotage de leur mise en œuvre ont été les actions phares de l'année 2018. A l'instar de bien d'autres activités du MENAPLN, celles relatives à la participation des COGES/APE/AME ont connu les effets négatifs du mouvement social observé par les agents du ministère en charge des finances.

En rappel, le PACOGES II ayant pris fin en décembre 2017, il a été créé au sein de la DGEFG le Service de la Coordination Décentralisée des Ecoles (SCGDE) afin de poursuivre la capitalisation des acquis liés aux COGES. Il y a lieu de noter que l'écriture d'un nouveau projet post-PACOGES est en cours. Dans ce cadre, le MENAPLN a entrepris un projet pilote dénommé « Initiative Pilote d'Appui aux Plans d'Amélioration avec l'implication des COGES (IPAC/COGES).

Le rapport général des activités des COGES de 2017/2018 fait ressortir que sur 9 848 COGES de 12. 849 écoles<sup>6</sup>, il y a eu 7 268 COGES qui ont transmis leurs données.

Les COGES, sur fonds propres, ont réalisé 20. 916 activités sur 32. 069 programmées, soit un taux d'exécution physique de 65,22%. La mobilisation financière atteinte a été de 819 671 018 FCFA sur une prévision de 1 642 408 364 FCFA, soit un taux de mobilisation de 49,91%.

Les activités réalisées sont essentiellement la construction de 1274 salles de classe (157 en dur ou en semi dur et 1117 sous paillettes), les cours d'appui et d'études surveillées pour un volume horaire estimé à 692 664 heures sur l'ensemble des treize régions.

Par ailleurs, la DGEFG a appuyé les DPEPPNF du Koulpélogo, du Houët et de la Komandjari à réaliser des sessions de renforcement de capacités en matière de gestion participative à l'endroit des membres de bureaux CCC.

Dans le domaine de la promotion de l'enseignement et la formation techniques et professionnels, il faut noter que cinq (05) activités programmées n'ont pas pu être réalisées ou ont été partiellement réalisées pour des raisons diverses.

Il s'agit de :

- ✓ L'organisation de stage d'immersion pour les élèves sortants de l'EFTP qui n'a pu être réalisée du fait de la signature tardive de l'arrêté de mise en position de stage ; l'organisation des missions d'appui pour la mise en œuvre de l'EAC dans les établissements d'EFTP qui n'a pu être réalisée du fait que la stratégie de l'EAC qui a été validée en début décembre 2018 n'a pas encore été adoptée par un acte juridique ;
- ✓ Le suivi de la mutualisation des équipements des structures publiques d'EFTP non formelles et formelles ;
- ✓ Le suivi des constructions et de l'installation des équipements dans les établissements qui est réalisé en partie du fait que toutes les constructions programmées n'ont pas pu être réalisées à bonne date ;
- ✓ L'étude diagnostique et prospective sur les itinéraires de formation professionnelle au Burkina Faso réalisée également en partie sans que les étapes atteintes n'aient occasionné de ressources financières.

Les ressources allouées aux établissements pour l'acquisition de la matière d'œuvre ont été transférées aux Directions régionales des Enseignements post primaire et secondaire (DREPS) pour une meilleure gestion plus efficiente.

---

<sup>6</sup> Un COGES peut regrouper plusieurs écoles dans un rayon

D'une manière générale, on retient que le taux de réalisation des activités programmées de l'année 2018 qui est de 93,50% est satisfaisant en dépit de la mise à disposition tardive des ressources si on ne tient pas compte des activités ajournées en cours d'exécution pour raison de régulation. Ce taux serait de 87,94% si le calcul intègre les activités ajournées.

Au regard de l'urgence dans la réalisation de l'ambition de booster l'EFTP, les ressources additionnelles allouées ont permis de réaliser certaines activités non programmées. On peut noter au passage l'important apport de l'UNICEF qui a permis de prospector les quatre-vingt-dix-neuf (99) Centres d'Education de Base non formels en vue de la validation de la stratégie d'intégration de ces centres dans le dispositif de l'EFTP.

Cependant, l'arbre ne doit pas cacher la forêt car un travail gigantesque reste à faire si tant est qu'à l'orée de 2020, le challenge qui est d'accroître les effectifs de l'EFTP à 16% puisse connaître une évolution significative.

Pour ce faire, l'accélération des procédures dans la réalisation des infrastructures de l'EFTP, la dotation conséquente des établissements en équipements, l'élaboration des curricula, l'accélération de l'intégration des filières techniques dans les établissements d'enseignement général ainsi que la relecture de la cartographie de l'EFTP s'avèrent nécessaires.

Les activités de la direction générale de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels ont été essentiellement réalisées au cours du dernier trimestre de l'année. Cette situation a eu pour cause le déblocage tardif des ressources financières. Toutefois, un nombre important des activités programmées ont été réalisées au cours de ce dernier trimestre.

### **Résultat 01-8 : La capacité d'accueil du système éducatif s'est accrue grâce à la contribution du privé**

Activités	Coûts (en milliers de FCFA)			Montant dépensé (en milliers de FCFA)		
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Soutiens technique et financier	6 363 808	-	6 363 808	5 356 265	-	5 356 265

#### **Livrables atteints en 2018**

- 73 966 élèves affectés dans les structures privées d'enseignement ;
- Subventions versées aux différentes associations (SNEC, UNEEP-L,FEME,FAIB) de l'enseignement privé ;
- Deux sessions de la commission d'attribution des autorisations de diriger, d'enseigner et de surveiller (CAADES) tenues ;
- Deux sessions de la commission de l'enseignement privé tenues ;
- 954 établissements du préscolaire, du primaire et du post-primaire contrôlés par la DEGP;
- 147 EPFEP contrôlées.

Les nouvelles dispositions des cahiers de charges du préscolaire et du primaire confient la délivrance de certains actes au niveau des régions. Il s'agit notamment des autorisations de création et d'ouverture. Cette mesure vise à alléger les procédures pour l'obtention de ces actes et à réduire les délais de traitement facilitant ainsi la tâche aux promoteurs privés. La mesure est à sa première année de mise en œuvre et des résultats satisfaisants ont déjà été constatés sur le terrain. Toutefois, des difficultés apparaissent par endroit pour la tenue des sessions au niveau des régions. Aussi, le ministère travaille-t-il à les aplaniir de concert avec les régions concernées.

Les activités ci-dessous ont été réalisées selon la programmation de 2018. Il s'agit entre autres de :

- La tenue d'une session par le comité technique de l'examen des dossiers des EPFEP ;

- Du contrôle de 954 établissements du préscolaire, du primaire et du post-primaire par la DEGP ;
- Du contrôle de 147 EPFEP ;
- La tenue d'une rencontre avec le Secrétariat national de l'enseignement catholique sur 4 sur la relecture des conventions avec les organisations faitières de l'enseignement privé soit 25% de taux d'exécution. La relecture des trois autres conventions sera bientôt engagée;
- La poursuite de la mise en place d'un mécanisme de suivi des élèves affectés dans les établissements privés. Les prochaines étapes devraient consister au déploiement du mécanisme pour le suivi effectif des affectations des élèves sur le terrain. Sur 40 345 élèves contrôlés **1 574** étaient absents. Le taux d'exécution de l'activité est de 69%. En effet, seulement 9 régions ont été touchées par le contrôle sur 13.

Toutefois, bien d'autres activités hors programme ont été menées.

Dans le cadre de l'appui au secteur privé de l'enseignement, l'État a accordé aux différentes associations faitières de l'enseignement privé au cours de l'année 2018 des subventions de fonctionnement et des subventions à la scolarité des élèves. Il s'agit :

- Du secrétariat national de l'enseignement catholique (SNEC) : l'État a versé l'intégralité de la subvention annuelle soit la somme globale de 1 145 000 000 FCFA et apuré les arriérés de subvention depuis 2015 pour un montant de 1 797 292 000 FCFA ;
- De l'Union Nationale des Établissements d'Enseignement Privé Laïc (UNEEP-L) : une somme de 250 000 000 FCFA a été transférée au titre de la subvention de fonctionnement des établissements privés laïcs ;
- De la Fédération des Églises et Missions Évangéliques (FEME) : un montant de 400 000 000 FCFA a été transféré dans le cadre de leur convention avec l'État en complément pour le paiement des salaires des enseignants ;
- De la Fédération des Associations Islamiques du Burkina (FAIB) : une subvention de 400 000 000 FCFA leur a été accordée au cours de l'année 2018. Tout comme chez la FEME, cette subvention vient en complément au paiement des salaires des enseignants.

En ce qui concerne les frais de scolarité des élèves affectés, un montant de 3 148 765 000 FCFA a été versé à l'enseignement privé laïc pour 73 966 élèves en 2018. Toutefois, il reste encore des arriérés sur l'année 2018, 2017, 2016 et 2015. Cette situation pourrait s'expliquer entre autres par la non maîtrise des effectifs à prendre en charge, les régulations budgétaires, etc.

L'implication de l'UNEEP-L dans la gestion des dossiers des frais de scolarité en collaboration avec le MENA pourrait connaître plus de succès si l'obligation est faite aux promoteurs de déposer leurs dossiers à l'UNEEP-L. Les avantages de cette stratégie sont entre autres le renforcement du contrôle et la gestion d'une facture unique par la DAF/MENAPLN.

D'une manière générale, on note que la contribution de l'enseignement privé à l'accroissement des capacités d'accueil est significative. Elle est présentée dans le tableau 33.

**Tableau 33 : Évolution du nombre de salles de classe dans le privé de 2013/2014 à 2017/2018**

Niveaux d'enseignement	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Préscolaire	1 809	1 915	1 237	1 638	2 196
Primaire	9 764	15 085	12 933	14 391	15 479
Post primaire et secondaire	5 787	6 697	7 808	8 987	10 078
<i>dont EFTP</i>	906	905	986	989	990

Source : Annuaires statistiques MENA

### **III.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la MCS-6**

Le thème prioritaire porte sur « L'amélioration de la réalisation des ouvrages d'eau et d'assainissement et leur entretien dans les écoles ». Pour cerner la problématique, deux communications ont été faites lors des réunions du GTA et une sortie effectuée sur le terrain.

La première communication, faite par la DGESS, a permis d'expliquer le processus de programmation des ouvrages d'eau et d'assainissement, d'indiquer leurs modalités de construction et de présenter un état des lieux de ces ouvrages en milieu scolaire. Toutes ces étapes ont concerné le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire.

Quant à la seconde, elle a été présentée par l'ONG/Plan-Burkina. Elle a porté sur son expérience en matière de réalisation d'ouvrages d'eau et d'assainissement dans les établissements scolaires.

En vue d'approfondir les réflexions sur cette thématique, le groupe accès a effectué une sortie terrain au cours de la période du 29 novembre au 5 décembre 2018 dans les provinces du Zoundweogo, du Bazega et du Boulkiemdé. L'objectif de la mission était de vérifier dans les écoles visitées, les ouvrages d'eau et d'assainissement, leur utilisation, leur entretien et de rencontrer les différents acteurs autour de la problématique eau et assainissement. Un rapport de la sortie terrain a été produit et présenté aux membres du groupe.

Une présentation du rapport de la sortie terrain a été faite aux membres du groupe. Il en est ressorti que les ouvrages d'eau et d'assainissement ne sont pas considérés comme une priorité dans les établissements scolaires. En d'autres termes, si la salubrité d'une manière générale est acceptable dans ces établissements, il n'en est pas de même pour les latrines, les forages/ONEA et leur entretien. A ce niveau, on retiendra entre autres difficultés :

- le manque ou l'insuffisance de latrines, de dispositif de lave-mains, de poubelles, de postes d'eau potable dans les établissements ;
- le manque ou l'insuffisance de moyens pour l'achat du matériel d'entretien des installations ;
- la méconnaissance des normes en matière de construction de latrines ;
- la violation du domaine scolaire ;
- la réalisation des latrines dans les établissements sans la collaboration des enseignants ;
- la difficile collaboration entre l'APE/AME et les enseignants ;
- l'insuffisance de soutien de la part des APE/AME Il fait ressortir les constats.

Afin de surmonter certaines difficultés, des propositions sont faites à l'issue de la sortie terrain. Il s'agit entre autres suggestion de/d':

- éviter de réaliser de nouvelles constructions scolaires sans latrines et forages ;
- résorber progressivement le stock d'établissements sans latrines;
- poursuivre la réalisation des forages conformément à la carte éducative ;
- réhabiliter les ouvrages d'eau et d'assainissement en mauvais état ;
- sensibiliser les enseignants et toute la communauté éducative pour un changement de comportement dans la gestion des ouvrages d'eau et d'assainissement ;
- appuyer les écoles pour l'amélioration du cadre de vie scolaire;
- revoir les plans de construction des latrines ;
- réaliser des ouvrages adaptés qui répondent aux préoccupations des enfants ;

- vulgariser les bonnes pratiques pour que tous les intervenants puissent se les approprier.

En termes de perspectives en matière de réalisation d'ouvrage d'eau et d'assainissement, le groupe a retenu celles inscrites dans la nouvelle version du manuel des normes éducatives, validée en décembre 2018. Ce manuel a pour objectif de fixer :

- les normes administratives, pédagogiques, environnementales, sociales (les installations sanitaires, l'accès à l'eau potable et la gestion des déchets) devant régir toutes les actions dans le domaine de l'éducation formelle et non formelle et de définir les standards et spécifications techniques des infrastructures éducatives et des équipements

les normes de gouvernance scolaire consistant en la responsabilisation et en l'autonomisation de tous les acteurs impliqués dans la gestion et le fonctionnement d'un établissement.

### III.3 Suivi des recommandations de la sixième MCS par le groupe Accès

A l'issue de la 6<sup>ème</sup> mission conjointe de suivi du PDSEB, le groupe thématique accès a en charge la mise en œuvre de deux recommandations. L'état de leur réalisation est contenu dans le tableau ci-joint :

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats et produits attendus à l'échéance	Niveau de réalisation
01	Elaborer une stratégie nationale pour une prise en charge des enfants hors école	DCPP/DGESS	7 <sup>ème</sup> MCS	Stratégie adoptée et disponible	<p>Le cabinet Initiative Conseil Internationale (ICI) a été retenu pour l'étude, il a été déjà notifié. Une lettre d'information sera bientôt adressée au MENAPLN.</p> <p>L'arrêté portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité technique de suivi de l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action pour la prise en charge en éducation et formation des enfants et adolescents (es) en dehors de l'école au Burkina Faso a été signé depuis le 11 février 2019.</p>
02	Analyser les mesures et approches éducatives en situation d'urgence en vue de retenir des actions éducatives adaptées pour l'accès et le maintien des élèves dans les zones affectées par l'insécurité.	DGEFG	7 <sup>ème</sup> MCS	Rapport d'analyse	<p>Un projet de rapport d'analyse a été présenté dans ses grandes lignes aux membres du groupe. Il a subi des amendements de fonds et de forme. La structure responsable a été invitée à revoir la structuration de document et à approfondir l'analyse pour une prochaine présentation le 27mars 2019.</p> <p>Un canevas a été proposé pour que les ONG et les structures intervenant sur le terrain partagent leurs expériences afin qu'elles soient prises en compte dans l'analyse de la situation.</p>

## IV. PROGRAMME 02 : Amélioration de la qualité de l'éducation formelle

La qualité de l'éducation formelle s'est renforcée avec un taux d'exécution satisfaisant du programme évalué à 78,60% en 2018. Comparé à 2017, ce taux connaît un accroissement de 1,30 point. Les sous programmes : curricula et programmes d'enseignement /formation (100%) ; suivi-encadrement pédagogique à tous les niveaux du système (86,77%) ; formation initiale et continue du personnel (87,72%) ; introduction des langues nationales, de la culture et du sport dans l'enseignement (99,33%) ; évaluation des connaissances et des compétences (93,48%) ont connu les meilleurs taux d'exécution.

Par contre, les sous programmes « *matériels pédagogiques et didactiques* » (54,87%) et « *recherche action, recherche développement* » (33,33%) ont un faible taux d'exécution du fait, d'une part, de la non acquisition des mallettes pédagogiques et d'autre part, de la non réalisation de deux recherches sur les rythmes scolaires au Burkina Faso intégrant la réduction de la durée de la scolarité et sur la gestion des flux dans les écoles d'expérimentation.

**Tableau 34 : Niveau de réalisation des activités de la qualité par sous-programme de 2016 à 2018**

**Programme Amélioration de la qualité de l'éducation formelle**

Résultats	Taux de réalisation (%)		
	2016	2017	2018
1. Formation initiale et continue du personnel	69,7	77,2	87,72
2. Suivi encadrement pédagogique à tous les niveaux du système	-	70,1	86,77
3. Curricula et programmes d'enseignement /formation	78,4	52,8	100
4. Matériels pédagogiques et didactiques	-	83,3	54,87
5. Introduction des langues nationales, la culture et le sport dans l'enseignement	100	90,8	99,33
6. Opérationnalisation des passerelles	-	46,7	73,33
7. Recherche action, recherche développement			33,33
8. Évaluation des connaissances et des compétences			93,48%
<b>TOTAL</b>	<b>85,0</b>	<b>77,3</b>	<b>78,60</b>

Source : rapport d'activités 2018 du MENA

En dépit de ce taux appréciable (78,60%) dans l'exécution globale du programme, la performance de la qualité de l'éducation reste préoccupante au regard des indicateurs. Le ratio élèves/éducateur, en dessous des normes au niveau du préscolaire (29 auditeurs par encadreur contre 30) et du primaire (49 élèves par maître contre 50), cache d'énormes disparités au niveau géographique. Cette situation interpelle à prendre des mesures de gestion rationnelle des ressources humaines. Par ailleurs, au primaire, 37% des enfants qui entrent au CP1 n'arrivent pas à faire 6 années de scolarité. Au post-primaire, 59,4% des enfants qui entrent en 6ème n'atteindront pas la classe de 3<sup>ème</sup>. Au secondaire, 85,2% des enfants qui entrent en classe de 2nde n'atteindront pas la Terminale.

En outre, le taux d'accès aux différents niveaux décroît au fur et à mesure qu'on évolue dans le système. En ce qui concerne le profil de scolarisation en 2018, le taux d'accès qui est de 104,8% au CP1 a connu une régression importante en s'établissant à 70,3% au CM2 et à seulement 35,7% en 3<sup>ème</sup>. Cependant, on observe une amélioration des taux d'accès à tous les niveaux entre 2016 et 2018. Le coefficient d'efficacité interne du système éducatif est de 0,74 en 2017/18, ce qui veut dire que 26 % des ressources consacrées à l'éducation pour permettre aux élèves d'achever leur cycle sont gaspillées contre 28,7% en 2016/17 et 26,9% en 2012/13. Les proportions des ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. En effet, la proportion est de 30,3% pour les garçons et de 22,1% pour les filles.

Au post-primaire, le coefficient d'efficacité interne du système éducatif Burkinabè selon le profil transversal est de 0,27 ce qui montre une faible efficacité interne du système éducatif. Ainsi 73% des ressources utilisées au post-primaire sont gaspillées du fait des abandons et des redoublements.

Du reste, la qualité de l'éducation est marquée par quatre défis majeurs. Le premier défi est celui de la mise à disposition à temps des intrants pédagogiques de qualité. Les manuels, les fournitures et les consommables scolaires qui sont essentiels pour un bon apprentissage ne sont pas toujours disponibles à bonne date et cela joue sur la pratique classe, surtout en milieu rural. Il est alors urgent de prévoir une commande pluriannuelle des manuels scolaires en vue de résorber rapidement le déficit criard en manuels constaté dans les classes. Les communes porteuses du transfert des ressources doivent mobiliser davantage de ressources et anticiper dans la gestion afin de permettre aux apprenants d'avoir des fournitures et consommables scolaires en quantité et en qualité.

Malgré le renforcement des mesures de motivation organisationnelle, le second défi est celui de l'engagement de la population enseignante face à la crise sécuritaire. L'interaction élève/enseignant se faiblit et le volume horaire dû n'est pas toujours rempli. Il est alors impérieux de renforcer les mesures d'accompagnement des enseignants tout en renforçant les mécanismes d'amélioration du temps d'enseignement.

Le troisième défi est la sécurisation des structures éducatives, affectées par les menaces portées sur les enseignants, le saccage des écoles et la destruction des biens. Cette situation pourrait entraîner une baisse de la scolarisation dans les zones d'insécurité. L'expérience montre que dans ces cas de figure, la paix ne revient pas immédiatement même après la défaite des extrémistes. L'école, dernier rempart de la lutte contre l'extrémisme, devra longtemps après, poursuivre la lutte pour éradiquer les germes des idéologies extrémistes néfastes à la cohabitation sociale, au progrès et à la paix. Pour cela, les questions de réforme curriculaire et d'éducation à la citoyenneté constituent des préoccupations.

La situation sécuritaire interpelle l'éducation car il revient aux enseignants d'assurer une éducation qui permette aux futurs responsables du pays de s'éloigner de toute position radicale, anti-démocratique et antisociale pour promouvoir le sens du respect de la vie, des droits des hommes et des peuples, la tolérance et le vivre ensemble, en un mot, de promouvoir la citoyenneté mondiale.

Le quatrième défi est celui de l'installation des habiletés et des compétences au niveau du dispositif d'apprentissage. Les élèves apprennent de moins en moins en dépit des nouvelles approches pédagogiques utilisées. Il est fondamental de placer davantage l'élève au cœur de l'apprentissage en lui donnant les outils nécessaires avec un accompagnement de proximité encadré par des mesures disciplinaires adéquates.

En somme, le relèvement de tous ces défis nécessite la participation forte de la communauté éducative notamment les parents d'élèves, les enseignants et l'administration publique. En effet, la famille doit être plus présente auprès des élèves et les aider dans les révisions à domicile. Les enseignants doivent davantage s'organiser pour être plus proches des apprenants et surtout répondre à leurs attentes. L'administration publique doit être plus accessible aux acteurs de l'éducation et surtout les accompagner dans la gestion de la vie professionnelle. C'est ensemble que la qualité de l'éducation se construit, c'est ensemble que la qualité de l'éducation sera renforcée.

#### **IV.1 Résultats et livrables atteints**

**Résultat 02-1 : Le personnel enseignant et d'encadrement de l'éducation de base et du secondaire est disponible**

- Livrables atteints :

- Fonctionnement des huit ENEP assuré.
- Fonctionnement de l'IDS, de l'ENS/UNZ et de l'INFTS assuré

Pour assurer la formation initiale des personnels d'enseignement et d'encadrement pédagogique, plusieurs activités ont été menées dans les écoles de formation professionnelle dont la construction de l'ENEP de Kaya.

**Tableau 35 : Etat d'exécution des ressources allouées à la formation initiale**

Activités	Coûts en milliers de FCFA					Montant dépensé				
	Etat	CAST	Projets		Total	Etat	CAST	Projets		Total
			Contr.	Subv.				Contr.	Subv.	
Subventions aux établissements de formation (ENEP)	5 957 272				5 957 272					5 957 272
Autres (PAAQE)					5 182 092	5 182 092			82 625	82 625

Source : plan d'action et CID, gestion 2018

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, toutes les huit (8) ENEP ont fonctionné. Le montant total dépensé au titre de la subvention budget Etat est de cinq milliards neuf cent quatre millions cinq cent dix-sept mille deux cent dix-neuf (5 904 517 219 FCFA) francs soit un taux d'exécution financière de 99.11%.

La rentrée scolaire 2017/2018 dans les ENEP a effectivement eu lieu le 2 novembre 2017. Au total, 7202 élèves maîtres dont 4037 hommes et 3 165 femmes ont reçu la formation théorique pendant que 3 966 élèves maîtres dont 2 206 hommes et 1 760 femmes étaient en stage pratique dans 947 écoles d'application. Le volume horaire effectif par ENEP est de 960 heures. Les contenus y afférant ont été entièrement exécutés dans l'ensemble des ENEP.

Toutefois, des difficultés sont relevées notamment le démarrage tardif des cours, la faiblesse du niveau de certains entrants , l'absence de formation des maîtres-conseillers sur l'encadrement des stagiaires, la situation matérielle précaire des écoles d'application ,l'expulsion des élèves-maîtres stagiaires du fait du non-paiement des indemnités des maîtres-conseillers, la rentrée tardive des élèves-maîtres due à la sortie tardive des résultats du concours direct des ENEP, l'absence de motivation des enseignants des écoles annexes, le faible taux d'exécution des cours spéciaux dûs à la rentrée tardive, au déficit de communication entre les écoles de formation des enseignants du primaire et les CEB chargées de la gestion des stages pratiques.

Au regard de ces difficultés, les recommandations suivantes ont été formulées :

- revoir le mode de recrutement des stagiaires entrants (épreuves axées sur le français et le calcul) ;
- rendre disponibles les résultats des concours directs à temps;
- prévoir un plan de renforcement des capacités des formateurs des ENEP;
- œuvrer à ce que la rentrée des élèves-maîtres s'effectue chaque année en octobre pour respecter le nouveau plan de formation ;
- former les maîtres-conseillers à l'encadrement des stagiaires durant le stage pratique ;
- doter les écoles en matériel didactique suffisant et adapté;
- payer régulièrement et à bonne date les indemnités des maîtres-conseillers;
- adopter une stratégie de formation continue pour spécialiser au fur et à mesure chaque formateur dans une discipline (collaboration avec l'ENS-UNZ).

**Tableau 36 : Etat d'exécution des ressources allouées pour la construction de l'ENEP de Kaya**

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
			Projets		Total	Projets		Total
			Contr.	Subv.		Contr.	Subv.	
Construction et équipement des infrastructures de formation			-	-	-	-	-	-
Construction ENEP de Kaya		1	118 643	3 567 000	3 685 643	63 249	0	63 249

Source : Plan d'action et PIP 2018.

Dans la perspective d'accroître l'offre de formation des enseignants, l'Etat burkinabè avec l'appui du gouvernement Japonais à travers la JICA a entrepris la construction d'une 9ème ENEP à Kaya. Au stade actuel, les marchés pour la réalisation ont été attribués et la demande de l'avis de non objection (ANO) de la part du bailleur a été transmise. La mise en œuvre des prescriptions environnementales pour la compensation des personnes affectées (*propriétaires terriens ; les exploitants agricoles ; les femmes exploitantes de granite et les propriétaires des arbres sur le site de l'implantation*) sont réalisées. Les travaux de construction proprement dits sont prévus pour démarrer en fin mars 2019 pour une durée de dix (10) mois. En prenant en compte ce qui précède et ajouté au bornage du site et à la réalisation de la rampe d'accès qui sont déjà effectués, on peut estimer à 40% le taux de réalisation du projet ENEP de Kaya.

En plus des efforts fournis par l'Etat, le secteur privé contribue à la formation initiale des enseignants. En effet, sur 155 EPFEP officiellement reconnues, on a relevé 91 EPFEP fonctionnelles avec 8 124 élèves maîtres et 64 EPFEP fermées par manque d'effectif. Le suivi de la mise en œuvre du cahier des charges de l'enseignement privé a permis de relever certaines difficultés. Certains établissements ne disposent pas de superficie suffisante pour l'activité de formation. Le retard dans la délivrance des différentes autorisations donne le sentiment aux promoteurs privés que leurs dossiers sont bloqués à dessein. Certaines infrastructures ne répondent pas aux normes éducatives. On constate dans certains établissements le non-respect des programmes ou des référentiels de formation. Des enseignants sans qualification ou peu qualifiés sont employés. Des établissements sans autorisation d'ouverture ou ayant ouvert un second cycle sans autorisation sont constatés.

Face à ces difficultés, des recommandations sont formulées. Il s'agit notamment de :

- l'intensification des suivi-contrôles administratif et pédagogique dans les établissements privés ;
- le renforcement du partenariat avec les structures faîtières intervenant dans l'éducation afin qu'elles sensibilisent leurs membres sur la nécessité du respect de la réglementation en vigueur ;
- la prise de sanctions exemplaires à l'encontre des promoteurs privés indélicats pour le non-respect des cahiers de charges;
- la relecture de toutes les conventions arrivées à expiration (toutes les commissions de relecture sont déjà mises en place) ;
- les visites de sites de création et/ou d'ouverture d'établissements privés.

Par ailleurs, l'IDS, l'ENS/UNZ et l'INFTS ont contribué respectivement à la formation initiale de 400 professeurs de CEG dont 200 Professeurs de Maths PC et 200 professeurs de Maths SVT, 1266 Professeurs de lycées et de CEG dont 100 professeurs d'EPS, 780 CAPES, 13 CAPET, 13 CAET, 350 CAP/CEG, 101 IEPD, 65 CPI, 280 IP 40 IES, 107 CPES et de 20 MEJE, 20 EJE, 15 IEJE en 2018. Toutes ces compétences, dès la fin de leur formation, contribueront au renforcement du dispositif d'enseignement et d'encadrement pédagogique sur le terrain.

## Résultat 02-2 : Les compétences du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique sont renforcées.

### Livrables atteints :

- une stratégie globale de formation continue du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique adoptée en 2018 ;
- une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adoptée en 2018 ;
- les conférences pédagogiques des enseignants du préscolaire (EJE, MEJE) et du primaire (IAC, IC) tenues en 2018 ;
- autres conférences (IEPD, CPI, CPES, IES, IP, IEJE) tenues ;

- 32 970 visites pédagogiques au primaire et 7562 visites administratives effectuées au primaire au titre de l'année scolaire 2017/2018.
- 4127 visites pédagogiques au post-primaire effectuées au cours de l'année scolaire 2017/2018. On note l'absence de visites administratives au post-primaire.
- Aucun suivi/supervision des structures d'éducation préscolaire n'a été effectué.

Dans le cadre du renforcement des capacités, plusieurs activités ont été organisées au profit du personnel enseignant et des encadreurs pédagogiques. En effet, le renforcement des capacités des personnels du préscolaire a concerné non seulement les Moniteurs d'Education de Jeunes Enfants (MEJE) et les Educateurs de Jeunes Enfants (EJE) mais aussi les Inspecteurs d'Education de Jeunes Enfants (IEJE). Les deux catégories de personnels susmentionnés ont bénéficié de l'organisation de conférences annuelles pédagogiques.

Le tableau 37 présente le bilan de la tenue de ces conférences en faisant ressortir les taux de participation et de satisfaction

**Tableau 37 : Bilan global des conférences des MEJE/EJE et IEJE**

Emploi	Participants		Taux de participation	Taux de satisfaction
	Prévus	Présents		
MEJE/EJE	303	332	109,57%	62,50%
IEJE	68	63	92,65%	74,36%
Total	371	395	101,11%	68,43%

Source : DGEPFIC, rapport général des conférences pédagogiques

La conférence des MEJE/EJE a eu pour thème « La gestion des effectifs pléthoriques au préscolaire » et visait à amener les MEJE/EJE à s'approprier la pédagogie des grands groupes pour un meilleur encadrement de la petite enfance. Elle s'est tenue du 15 au 18 mai 2018 sur deux sites à savoir : l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) de Ouahigouya et l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire de Loumbila. Elle a regroupé au total 332 participants du public et du privé dont 154 femmes.

Les principales difficultés liées à l'organisation sont entre autres le début tardif de la conférence dû à des perturbations occasionnées par des participants non satisfaits du montant de leur prise en charge, et l'absence de kits participants en support physique.

A la fin de la conférence, trois recommandations ont été formulées par les participants. Il s'agit de l'application des textes de prise en charge en vigueur pour le paiement des frais de mission, de la participation de tous les EJE et MEJE du Burkina Faso à la conférence pédagogique annuelle et de l'implication effective des inspecteurs d'éducation de jeunes enfants qui sont au niveau déconcentré dans l'organisation des conférences pédagogiques annuelles.

Par ailleurs, la conférence pédagogique des inspecteurs d'éducation de jeunes enfants (IEJE) a porté sur « L'utilisation des grilles d'observation des acquisitions au préscolaire » et s'est tenue du 31 juillet au 3 août 2018 à l'amphithéâtre « B » de l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) de Loumbila. Elle a réuni 63 participants dont 10 femmes. La conférence visait à trouver des formules adéquates destinées à l'évaluation des acquisitions des apprenants du préscolaire. Elle a également relevé les insuffisances suivantes : l'absence de kits en support physique pour les participants et la non association des IEJE du niveau déconcentré à la préparation des conférences.

A la fin de la conférence, les participants ont recommandé d'associer les professionnels de l'éducation préscolaire au choix des thèmes de la conférence annuelle des inspecteurs d'éducation de jeunes enfants. L'adoption d'un nouveau décret portant organisation de l'éducation préscolaire au Burkina Faso permettra de prendre en compte les exigences et les réalités actuelles au MENAPLN. La prise en compte des sortants IEJE en fin de formation de l'Ecole des cadres supérieurs en travail social (ECSTS) a été recommandée avec l'élaboration d'un guide et d'outils consensuels d'évaluation au préscolaire.

La conférence pédagogique annuelle des enseignants du primaire en 2018 a porté sur « l'organisation et la gestion de la classe » comme thème principal au plan national. En plus du thème principal, des thèmes secondaires ont été aussi développés dans certaines régions ou provinces. On peut citer entre autres l'éducation en situation d'urgence, l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'amélioration individuels (PAI) et des plans d'amélioration collectifs (PAC), l'approche école qualité amies des enfants (EQAmE) à l'école primaire, les droits et devoirs de l'enseignant, l'expression écrite à l'école primaire, les sanctions disciplinaires encourues par un agent de l'Etat.

Selon le chronogramme officiel, la conférence des enseignants était prévue pour se tenir du 15 au 18 mai 2018 au sein des Circonscriptions d'Education de Base (CEB). Cependant, pour des raisons relatives à la mobilisation des ressources financières, elle n'a pas été organisée dans toutes les régions et provinces à la même période. En effet, si certaines provinces ont tenu la conférence du 15 au 18 mai 2018, d'autres l'ont tenue en juillet 2018. Elle a regroupé sur l'étendue du territoire environ 50 060 enseignants (IA, IAC, IC) chargés de cours dans les différentes Circonscriptions d'Education de Base (CEB).

L'objectif général a été d'outiller les enseignants aux techniques et méthodes d'organisation et de gestion de la classe dans les aspects pédagogiques, administratifs, matériels et relationnels. Dans l'ensemble, les taux de participation et de satisfaction étaient respectivement de 98 % et de 92%. Les principales difficultés sont relatives à l'insuffisance de temps pour une bonne préparation des thèmes, le manque de salles appropriées pour les participants, la difficulté à rassembler les élèves à cette période de l'année pour les leçons pratiques et le manque de kit du participant.

Au titre des recommandations, l'on peut retenir entre autres la tenue de la conférence pédagogique des enseignants en début d'année scolaire, la disponibilité des ressources financières avant la programmation de la conférence pour éviter les multiples reports, la location de salles appropriées pour de meilleures conditions de travail, l'amélioration des taux des prises en charge et des frais de transport, la dotation des participants en kits et en module, la réduction du nombre de participants de 75 à 50 par site, la tenue de la conférence des enseignants à la même période dans tout le pays et la formation préalable des formateurs de la conférence.

En plus de la conférence pédagogique des enseignants du primaire, celle des encadreurs pédagogiques (IEPD, CPI, IP) a été organisée. Les travaux de la conférence annuelle pédagogique des encadreurs pédagogiques du primaire (IEPD et CPI), se sont déroulés simultanément dans les 13 régions du Burkina Faso du mardi 25 au vendredi 28 septembre 2018 et celle des Instituteurs Principaux (IP) du 23 au 26 octobre 2018. Cette année, les encadreurs ont réfléchi sur « l'exploitation des livrets de l'Observation des Pratiques Enseignantes dans leur Rapport avec les Apprentissages des élèves (OPERA) » en vue d'un meilleur accompagnement des enseignants dans la pratique classe pour améliorer les apprentissages scolaires. En plus du thème principal, certaines régions ont pu intégrer des thèmes secondaires tels que l'éducation en situation d'urgence, l'approche EQAmE, la pédagogie du texte, la problématique de la gestion des ressources humaines dans les CEB.

Pour la conférence des IP, sur un effectif attendu de 2760 encadreurs, 2731 y ont effectivement pris part, soit un taux de participation de 98,94 % et un taux de satisfaction globale de 86 %. A la conférence des IEPD/CPI, il a été enregistré 1466 participants sur 1488 attendus, d'où un taux de participation de 98,52% couplé à un taux de satisfaction de 89,99%.

Les principales difficultés relevées par les encadreurs pédagogiques du primaire (IP/CPI/IEPD) sont entre autres la non disponibilité de kits et de livrets OPERA en version papier pour les conférenciers, la mise à disposition tardive des ressources financières pour l'organisation de la conférence, le contenu très volumineux du travail par rapport au temps imparti et l'insuffisance de temps pour une bonne préparation des thèmes.

En ce qui concerne les recommandations, on peut retenir la dotation des conférenciers en kits, l'amélioration des taux des prises en charge et des frais de transport, la formation de tous les enseignants du terrain avant la fin du premier trimestre en vue d'un réinvestissement efficient et immédiat des acquis du thème, la dotation des

CEB et des écoles en livrets OPERA, la mise à disposition à temps des ressources financières pour l'organisation de la conférence et la participation des encadreurs sortants de l'ENS/UNZ à la conférence.

Au post-primaire et au secondaire, la Conférence Annuelle des Encadreurs Pédagogiques de l'Enseignement Secondaire (CAEPES) a eu pour objectifs d'appréhender l'état de mise en œuvre, les enjeux et les perspectives de la réforme curriculaire au post-primaire au Burkina Faso, de proposer des pistes de solutions pour une contribution des encadreurs pédagogiques dans la mise en œuvre efficace de la réforme curriculaire au post primaire et d'harmoniser les pratiques et les outils d'encadrement au sein des différentes disciplines ou spécialités. La CAEPES s'est effectivement déroulée du 11 au 14 Septembre 2018 dans les bassins de Ouagadougou, Bobo Dioulasso et de Loumbila. La thématique développée portait sur « La réforme curriculaire au post-primaire au Burkina Faso : état des lieux et perspectives ». Au total, 720 encadreurs (IES et CPES) ont pris part à ladite conférence.

Au nombre des difficultés ou insuffisances relevées par les conférenciers, on peut citer entre autres l'inexistence de kits et de cahiers de participants, la circulation tardive de l'information quant à la tenue effective de la conférence et la non prise en charge des encadreurs pédagogiques nouvellement sortis de l'école. Comme recommandations, l'on relève le passage d'une approche basée sur les contenus à une approche d'intégration, la participation effective de tous les acteurs de l'éducation dans l'implémentation des curricula à l'école, le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la réforme ; la formation des personnels de l'éducation dans l'implantation des curricula et l'amélioration des conditions matérielles et financières.

S'agissant de l'encadrement pédagogique, identifié comme l'un des maillons faibles de la qualité de l'éducation, il a été adopté par arrêté n° 273 /MENA /SG/DGEFPIC/DEPPE du 5 septembre 2018, la stratégie intégrée de renforcement de l'encadrement pédagogique en vue le dynamiser. Cette stratégie sert de référentiel en matière de suivi et d'encadrement pédagogiques de tous les ordres d'enseignement du MENAPLN.

En attendant l'opérationnalisation progressive de la stratégie intégrée de renforcement de l'encadrement pédagogique (SIREP), des activités de suivi-encadrement pédagogique ont été mises en œuvre en 2018. Au préscolaire, aucune activité de suivi et d'encadrement pédagogiques n'a été enregistrée dans les treize DREPPNF. Ce vide est imputable à l'absence de dispositif de suivi-encadrement pédagogique au niveau déconcentré, l'insuffisance numérique du personnel d'encadrement pédagogique au niveau déconcentré, l'insuffisance de ressources financières, matérielles et logistiques pour assurer un suivi-accompagnement des structures d'éducation préscolaire au niveau déconcentré.

Au niveau de l'enseignement primaire, le soutien pédagogique aux enseignants et aux écoles s'est réalisé à travers les activités de suivi et de soutien des PAI/PAC (Plan d'Amélioration individuel/Plan d'Amélioration collectif). Pour l'essentiel, les disciplines-cibles ont été le Français, le Calcul et la Conjugaison. A cet effet, 32 970 visites d'ordre pédagogique ont été réalisées. Quant aux visites administratives, leur nombre s'élève à 7562 au cours de l'année. Le ratio sorties/enseignants représente 13,33% pour les PAI et 16,20% pour les PAC, ce qui est en deçà des attentes si on veut atteindre une éducation de qualité.

L'on constate que les DREPPNF astreints à la coordination et à la supervision des activités sont moins sortis que les DPEPPNF, les CCEB, les CPI et les Directeurs d'Ecole dans le cadre des PAI/PAC. Les ressources de ces suivis devraient se déconcentrer davantage au profit des encadreurs des CEB et des Ecoles (IEPD, CPI et directeurs d'écoles) assurant plus le suivi de proximité.

Au post-primaire et secondaire, les activités d'encadrement pédagogique ont revêtu essentiellement deux formes : les visites de classes et l'appui aux écoles de formation.

Les visites de classe sont des activités d'encadrement pédagogique de proximité permettant à un encadreur pédagogique d'observer les pratiques classes d'un enseignant pour apporter les remédiations nécessaires à l'amélioration des pratiques pédagogiques afin de fournir aux apprenants une éducation de qualité. Une visite de classe a une visée formative et formatrice.

Sur une prévision de 5581 enseignants à visiter, 4127 l'ont été soit un taux de réalisation de 73,94%. Le nombre d'enseignants visités représente 24 % des enseignants du pays.

Quant à l'appui aux écoles de formation, il a constitué la principale occupation des encadreurs en matière de suivi-encadrement pédagogique. Dans toutes les régions, le suivi pédagogique et la certification des élèves stagiaires ont été réalisés. Sur 1097 stagiaires de l'IDS, 1064 ont subi avec succès leur certification soit un taux de 97%. Sur 1654 stagiaires de l'ENS/UNZ, 1598 ont subi avec succès leur certification soit un taux de 96,61%.

Au regard des résultats, on peut considérer que les objectifs sont largement atteints pour les visites de classe et l'appui apporté aux écoles de formation des enseignants. La satisfaction est encore plus grande quant à l'atteinte des objectifs si on considère seulement l'appui aux écoles de formation des enseignants du post-primaire et du secondaire. Elle s'explique par les moyens mis à la disposition des encadreurs pédagogiques. Cependant, des efforts restent à faire si on tient compte du taux de couverture des enseignants au plan national qui ne représente que 24%.

En dépit de ces résultats jugés satisfaisants, des difficultés sont relevées à tous les niveaux assortis de suggestions de remédiation. Au préscolaire, les difficultés résident principalement dans l'absence de dispositif de suivi-encadrement pédagogique au niveau déconcentré, l'insuffisance numérique du personnel d'encadrement pédagogique au niveau déconcentré (15/45 provinces couvertes) et dans la faible capacité des acteurs à assurer le suivi et l'encadrement pédagogiques. La solution serait donc la création de pools d'encadrement pédagogique du préscolaire au niveau déconcentré (DREPPNF/DPEPPNF) et le recrutement et la formation en nombre suffisant du personnel d'encadrement pédagogique du préscolaire.

Au niveau de l'enseignement primaire, les principales difficultés sont la diversité de canevas pour rendre compte des pratiques menées autour des PAI/PAC, la non maîtrise des techniques d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation par le personnel enseignant non formé ou recyclé en la matière et la réticence dans l'utilisation de l'approche ASEI/PDSI. Pour solutionner ces difficultés, il est nécessaire de respecter les canevas des PAI/PAC en vigueur, de former et recycler le personnel enseignant en techniques d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des PAI/PAC et d'interpeller les acteurs sur l'application effective de l'approche ASEI/PDSI.

Au niveau du post-primaire et secondaire, le goulot d'étranglement réside dans l'insuffisance des moyens logistiques (moyens roulants, matériels informatiques, bureaux). Comme solutions, il faut doter les services d'encadrement pédagogique de la logistique nécessaire à leurs activités.

#### **ENCADRE 4 : Comment réinvestir les acquis des formations continues des personnels enseignants du MENAPLN dans la pratique classe ?**

La formation continue des personnels enseignants du MENAPLN s'inscrit dans la dynamique du renforcement continu de leurs compétences professionnelles pour un enseignement/apprentissage de qualité. Toutefois, les effets positifs escomptés de ces sessions de formation sur l'amélioration des résultats des élèves ne sont pas satisfaisants au regard des conclusions des rapports d'études PASEC et de l'évaluation des acquis scolaires.

Face à cet état des faits, il est évident que l'amélioration des apprentissages scolaires tant attendue du renforcement des compétences des enseignants ne peut être une réalité que si le réinvestissement des acquis de la formation continue est assuré. Or, l'organisation des activités de formation continue des enseignants ne donne pas toujours lieu à une mise en application effective des acquis de la formation dans la pratique classe, d'où la pertinence de soulever la problématique du réinvestissement des acquis de ces formations dans l'action pédagogique au profit des élèves.

Amener les enseignants à réinvestir les acquis des sessions de formation continue en classe nécessite une prise en compte de cette préoccupation majeure avant, pendant et après la tenue de ces sessions. Mais avant tout, il faut que les activités de formation continue se tiennent à des moments indiqués de l'année afin que les transferts des acquis puissent être envisagés au cours de la même année scolaire.

En amont, il sied de veiller au choix judicieux de thématiques de formation pertinentes en tenant compte de deux niveaux d'intérêts notamment ceux relatifs aux enseignants d'une part et aux élèves d'autre part. Le premier niveau est celui des besoins manifestes des enseignants que font ressortir entre autres les rapports de suivi/encadrement pédagogique, afin

de susciter leur engouement à participer avec intérêt aux conférences. A ce niveau, il faut que les thèmes à développer aient un lien étroit avec les insuffisances ou difficultés réelles que vivent les enseignants en situation-classe. Le second niveau d'intérêt est celui relatif aux faibles performances des élèves que révèlent les différentes évaluations ainsi que les études sur les acquis scolaires. En bref, favoriser le réinvestissement des acquis de la formation continue dans la classe commande de bien partir des réalités de la classe pour préparer les sessions de formation afin de pouvoir mieux y revenir.

Passée cette étape, les approches pédagogiques et/ou les modalités de formation utilisées doivent reposer beaucoup plus sur l'apprentissage in-situ ou à défaut sur la liaison théorie/pratique en contextualisant les savoirs et les savoir-faire à faire acquérir à l'aide d'exemples et d'études de cas tirés des réalités de la pratique-classe. Ce faisant, l'on prépare déjà les enseignants au réinvestissement des acquis. Ce processus de préparation doit se poursuivre par l'évaluation conséquente des acquis théoriques de la formation à chaud dès la fin de la session.

Après la tenue des sessions de formation, une stratégie de transfert et de réinvestissement des acquis devra être mise en place. Sur cette base, le dispositif de suivi/encadrement pédagogique peut être utilisé pour accompagner les enseignants à exploiter efficacement dans leurs prestations pédagogiques, les connaissances et compétences acquises.

A titre d'émulation et en guise de valorisation des acquis de la formation, des lettres de félicitations ou des certificats de mérite pourraient être décernés aux meilleurs enseignants "ré-investisseurs" sur la base de critères objectifs et consensuels. A ces enseignants, l'on pourrait confier le rôle temporaire de mentors de leurs pairs pour des partages d'expériences dans une dynamique d'encadrement de proximité sous la supervision d'encadreurs attitrés.

#### **ENCADRE 5 : Comment faire de la formation ouverte et à distance (FOAD) un outil de formation continue des enseignants ?**

La formation continue des personnels enseignants est un gage de la qualité des enseignements-apprentissages et un levier essentiel de promotion et donc de motivation des enseignants. Toutefois la soutenabilité financière dans le long terme des formes actuelles de la formation continue (conférences pédagogiques annuelles et journées pédagogiques) relève, eu égard à l'explosion des chiffres, de l'utopie. En effet, alors que les activités de formation continue ont couté au budget de l'Etat au titre de l'année 2018, 5 497 759 000 F CFA, les prévisions pour 2022 s'élèvent à 6 625 840 000 F CFA Il se pose donc la nécessité d'explorer de nouvelles formes et la FOAD, à cet égard, est une perspective intéressante.

La FOAD, en effet, se fait sans que le formé et le formateur soient réunis en un même lieu. Elle est un dispositif souple de formation organisé en fonction des besoins individuels ou collectifs. Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources locales ou à distance. De ce fait, en plus de réduire les coûts, elle accroît les ressources pédagogiques et permet de répondre aux besoins personnalisés des enseignants.

Même si la FOAD est actuellement en reconstruction au niveau de la Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique et de la Formation Initiale et Continue à travers l'expérience en cours de l'Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres (IFADEM) et reste de fait toujours embryonnaire, l'ambition est de l'étendre à tous les enseignants de tous les niveaux d'ici 2030 par la mise en place d'un dispositif de FOAD dans chaque province, la mise en place et la formation de pôles de formateurs et de tuteurs provinciaux pour animer ces dispositifs.

### **Résultat 02-3 : Le curriculum de l'éducation de base et du secondaire est disponible et opérationnel**

#### **Livrables atteints :**

- Les curricula des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années du préscolaire, du primaire, de l'ENF et du post-primaire sont implantés et le passage à la généralisation est prévu pour la rentrée scolaire 2019/2020;
- Les curricula des 3<sup>ème</sup> années du préscolaire, du primaire, de l'ENF et du post-primaire sont implantés et sont en attente d'implémentation les curricula des 4<sup>ème</sup> années. La généralisation de ce sous cycle (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années) est prévue à la rentrée scolaire 2020/2021;
- Les drafts des curricula des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années du primaire ont été construits et attendent d'être finalisés et implantés.

La construction et l'implémentation des nouveaux curricula se sont poursuivies en 2018. Les curricula des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années du préscolaire, du primaire, de l'ENF et du post-primaire sont entièrement construits,

implémentés et sont en voie d'implantation à la rentrée scolaire 2019/2020. Les curricula des 4<sup>èmes</sup> années sont entièrement construits et sont en cours d'implémentation. Les *drafts* des curricula des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années du primaire ont été construits et sont en cours de finalisation pour être implémentés au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Cependant, le processus de la réforme curriculaire fait face à de nombreuses préoccupations. Ce sont notamment la mise à disposition tardive des ressources nécessaires aux regroupements des différentes sous-commissions, la non maîtrise des techniques de construction et de développement du curriculum par les concepteurs qui viennent en remplacement de ceux qui sont affectés, admis à la retraite ou appelés à d'autres fonctions, l'insuffisance du matériel de travail (ordinateurs et de vidéoprojecteurs) pour les activités de conception et de formation, l'insuffisance de compétences spécifiques pour l'accompagnement des concepteurs dans le choix de certaines orientations pédagogiques et didactiques.

Il est alors recommandé le respect des échéanciers du programme d'activités dans la mise à disposition des ressources matérielles et financières nécessaires aux différents regroupements des membres de la sous-commission chargée de la finalisation des curricula des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années du primaire, la mise à disposition des différentes sous-commissions d'outils informatiques (ordinateurs portables, de vidéoprojecteurs...), le renforcement des capacités des membres des sous-commissions en techniques de construction et de développement de curriculum et la formation d'experts en curricula.

Par ailleurs, la réforme curriculaire est accompagnée du processus d'édition des nouveaux manuels scolaires de CP1 et CP2 à partir des nouveaux curricula. A ce titre, des TDR pour le recrutement d'un éditeur ont été élaborés et transmis à la direction des marchés publics pour la rédaction de l'appel d'offre. Au total, vingt-huit (28) acteurs ont été formés par l'ENS/UNZ de Koudougou du 26 au 29 septembre 2018 sur les techniques d'élaboration des cahiers de charges pédagogiques, des manuels de mathématiques, de français et des cahiers d'écriture et de copie.

Après cette formation, six cahiers de charges pédagogiques et techniques des manuels de mathématiques et de français ont été élaborés. Il en est de même pour les cahiers d'écriture et de copie. Au CP1, un livre de mathématiques et son guide, un livre unique de français et son guide, un cahier d'écriture et de copie sont rédigés. Au CP2, les mêmes titres ont été produits, soit au total 10 documents pour les deux classes.

En outre, quinze (15) acteurs ont été formés du 17 au 22 décembre 2018 en planification des besoins en manuels scolaires. La formation de trente-six (36) évaluateurs de manuels scolaires sur les offres techniques a été assurée, toute chose qui a permis l'évaluation des offres techniques pour les livres de l'élève.

Au total, sur l'ensemble du processus, les marchés ont été attribués et il est attendu des éditeurs, la conception, l'impression, et la distribution des manuels commandés dans les provinces. Un nouvel agenda entre les différentes parties a été adopté dans le but de toujours respecter le délai de livraison en début de rentrée scolaire 2019-2020.

Il faut rappeler que la nouvelle chaîne éditoriale des nouveaux manuels scolaires se conforme à l'agenda défini dans la stratégie d'implémentation et d'implantation du curriculum. L'expertise endogène sera privilégiée dans le processus d'édition conformément aux étapes ci-après : la validation des cahiers de charges pédagogiques et techniques des guides et des manuels du préscolaire et des quatre premières années du primaire (les cahiers de charges sont déjà élaborés), l'élaboration et la validation des cahiers de charges pédagogiques et techniques des guides et des manuels du post primaire et ceux restants du primaire (CM), la planification des besoins en manuels (document de planification déjà élaboré).

Le travail de rédaction des nouveaux manuels comprend essentiellement la rédaction proprement dite suivie de la lecture/correction, la pré validation des manuscrits des manuels suivis de l'intégration des observations et amendements, la validation des manuscrits des manuels en rédaction, la production des maquettes des manuels à éditer (PAO), l'impression par appel d'offre et la distribution dans les provinces. Les raisons qui sous-tendent cette nouvelle chaîne éditoriale s'appuient sur l'ambition de réécrire les livres à partir des compétences endogènes, et cela dans une logique de continuité administrative.

## Résultat 02-4 : Les apprenants et les enseignants disposent de matériels pédagogiques et didactiques

### Livrables atteints :

- 350 jeux extérieurs, 2430 jeux intérieurs et 1 440 mobiliers et équipements du préscolaire ;
- 120 000 manuels du préscolaire acquis et livrés dans les DPEPPNF ;
- 1 728 878 manuels classiques et bilingues distribués en 2018 au primaire dans les 48 8 CEB;
- 365 mallettes pédagogiques distribuées au profit des écoles nouvellement ouvertes ;
- 354 000 livres acquis pour le post-primaire et le secondaire au profit de 1250 établissements.
- 2 573 735 élèves bénéficiaires d'un kit pour l'année scolaire 2018/2019 ;
- fonctionnement courant de 49 448 salles de classe assuré au cours de 2018 ;
- fourniture de la matière d'œuvre dans les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels assurée en 2018.
- 140 écoles primaires éclairées pour les apprentissages de nuit;
- 30 CEG éclairés pour les apprentissages de nuit.

Au titre des acquisitions du matériel didactique et pédagogique, des inscriptions budgétaires ont été faites. Un montant d'un milliard a été inscrit pour réimprimer d'une part 120 000 livrets du préscolaire, 1 685 000 manuels classiques, 50 000 manuels bilingues, et d'autre part acquérir 350 jeux extérieurs, 2430 jeux intérieurs et 1440 mobiliers et équipements du préscolaire. A la date du 31 décembre 2018, les 120 000 livrets ont été réimprimés et livrés dans les DPEPPNF par les fournisseurs soit un taux de réalisation de 100%. Cette acquisition vient renforcer les stocks de 100 000 manuels déjà existants dans les provinces. Soit au total, 220 000 manuels du préscolaire, composés de manuels de pré-lecture, d'éveil maths, du graphisme, de coloriage et de peinture. Il en est de même des 350 jeux extérieurs, 2430 jeux intérieurs et 1 440 mobiliers et équipements du préscolaire qui ont été entièrement livrés dans les DPEPPNF.

Quant aux manuels classiques du primaire, sur 1 685 000 manuels, ce sont 1 165 000 qui ont été livrés avec un taux de réalisation de 69, 14%. Ce taux s'explique par le fait que les 50 000 manuels bilingues et les 520 000 manuels d'histoire et géographie ne sont pas encore totalement livrés. Le premier est en cours de livraison tandis que le contrat du second n'a pas été engagé pour cause d'insuffisance de ressources, la ligne ayant été ponctionnée pour payer les arriérés des commandes antérieures des manuels.

Ainsi, cette livraison et les stocks existants en magasin ont permis de distribuer 1 728 878 manuels classiques composés essentiellement de livres de lecture (787 050), de calcul (550 482), d'observation (294 236) de guides de maître (56 952) et de manuels bilingues (39 743) en mooré, dioula, fulfuldé, guamacema, dagara, lyele, nuni, kassem, bissa lébiri, bissa barka et bwamu dans les 488 CEB. 365 mallettes pédagogiques ont été également réparties au profit des nouvelles écoles ouvertes.

Il est à signaler que les acquisitions de cette année ont connu une nette amélioration comparativement à celles des années antérieures. Les fournisseurs ont, pour la plupart, déposé en année N. Les livrets et les matériels ludiques du préscolaire et environ 70% des manuels du primaire ont été livrés en octobre 2018, ce qui a permis, avec la disponibilité des ressources financières de mener l'opération de distribution au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2018/2019.

Les principales difficultés inhérentes à la mise à disposition à temps des manuels scolaires restent essentiellement dues aux retards de livraison et à l'insuffisance des moyens logistiques.

En dépit des dispositions prises pour la commande par anticipation des manuels scolaires, certains fournisseurs connaissent toujours des retards de livraison. Sur les trois (03) prestataires retenus en 2018, seul

un a pu s'exécuter en octobre, le second en décembre et le troisième n'a pas encore fini de s'en acquitter. Cette situation occasionne des manques et/ou des insuffisances de titres de plusieurs disciplines et empêche de faire une planification rigoureuse.

L'insuffisance des moyens logistiques du Ministère ne facilite pas non plus la mise en œuvre efficace de l'opération de distribution des manuels scolaires. Jusque-là, le Ministère ne disposait que de deux (02) camions. Mais un nouveau camion a été acquis en 2018 pour renforcer le parc. Cependant, le nombre reste insuffisant pour couvrir l'étendue du territoire. Tout cela prolonge la durée de l'opération de distribution retardant par endroit l'accès des élèves aux manuels.

Au niveau du post-primaire, du secondaire et de l'enseignement et la formation techniques et professionnels, un montant de 1 225 000 000FCFA a été alloué au CENAMFS dont la somme de 1 025 000 000 FCFA destinée à l'achat de manuels scolaires, 100 000 000FCFA pour le renforcement de l'équipement de l'imprimerie et 100 000 000FCFA pour la subvention des salaires des fonctionnaires détachés, soit 77% de la charge salariale desdits. L'extension du bâtiment de l'imprimerie est sur fonds propre du CENAMAFS. A la date du 31 décembre 2018, l'acquisition de matériels pour renforcer l'équipement de l'imprimerie en machine de façonnage (plieuse, tri lame etc.) et les travaux d'extension du bâtiment ne sont pas encore effectifs. Les spécifications techniques de l'équipement ont été transmises et le processus d'acquisition et d'extension sont toujours en cours.

Quant à la commande des 354 000 livres du post-primaire et des 14 500 manuels de l'enseignement technique et professionnel, seuls les 354 000 livres ont été acquis. Les 14 500 manuels sont toujours attendus des fournisseurs. Le taux de réalisation est de 88,50%.

Dans la même dynamique, 160 kits didactiques sur 200 ont été produits soit un taux de réalisation de 80%. La dotation des 1250/1400 établissements, au 31 décembre 2018, est de 216 295 manuels soit un taux de couverture de 89,28%. La subvention des salaires du personnel détaché auprès de la structure a été entièrement versée.

Par ailleurs, pour acquérir les fournitures et consommables scolaires, les ressources ont été transférées aux communes. Des montants de 6 233 798 350 FCFA et de 936 054 000 FCFA de trente-deux milliards trois cent quarante-sept millions huit cent cinquante-trois mille quatre cent dix (32 347 853 410) francs CFA ont été effectivement transférés aux 351 communes suivant l'arrêté conjoint n°-2018-112/MINEFID/MATD/MENA du 02 mars 2018.

Les données collectées sur les ressources transférées aux communes indiquent que toutes les 351 communes ont bénéficié de ressources financières au titre du cartable minimum et du fonctionnement courant des écoles.

**Tableau 38 : Etat d'exécution financière des ressources transférées (en milliers de FCFA)**

Compétences	Montant alloué	Montant engagé	Disponible	% engagé
Cartable minimum	6 233 798 350	5 700 824 525	532 973 825	91,45%
Fonctionnement	936 054 000	894 449 448	41 604 552	95,56%

Source : rapport bilan des ressources transférées aux communes

En ce qui concerne le niveau d'engagement des ressources, le fonctionnement courant des écoles est de 95% et le cartable minimum de 91,45%. Ce taux bien qu'appréciable laisse entrevoir des difficultés réelles au niveau des communes. La principale difficulté est le démarrage tardif des activités. En effet, malgré la signature de l'arrêté portant transfert des crédits aux collectivités qui intervient au début de l'année, les travaux pour l'attribution des marchés pour les acquisitions ne démarrent pas immédiatement.

Quatre cents (400) millions de francs ont été inscrits pour commander 755 mallettes pédagogiques en 2018. A la date du 31 décembre 2018, aucune mallette pédagogique n'a été livrée. Le fournisseur a été notifié mais jusque-là son contrat n'a pas été engagé.

En outre, la matière d'œuvre, élément indispensable pour les cours pratiques, constitue une condition sine qua non dans la quête de la qualité de l'EFTP. C'est la raison pour laquelle l'Etat ne ménage aucun effort pour doter

les établissements publics d'EFTP de ressources financières pour son acquisition. A cet effet, au titre du plan d'action 2018, un montant d'un milliard cinq cents millions (1 500 000 000) de FCFA, a été alloué pour l'achat de la matière d'œuvre selon la répartition suivante :

- 824 708 342 F CFA au profit des établissements publics d'EFTP ;
- 375 291 658 F CFA pour l'administration des épreuves pratiques des examens techniques ;
- 300 000 000 F CFA pour les CEBNF.

Les CEBNF n'ayant pas pu fonctionner courant l'année scolaire 2017-2018, le montant des 300 000 000 F CFA a été simplement régulé. La liste des établissements publics d'EFTP bénéficiaires de la subvention de l'Etat est présentée à l'annexe n°22.

L'enseignement et la formation techniques et professionnels comptent plusieurs filières et spécialités regroupées par secteur. Au niveau du secteur industriel, les filières et spécialités enseignées dans ces établissements sont : (1) F3 :électrotechnique, (2) transformation et conservation des fruits et légumes, (3)productions vivrières, (5) mécanique rurale (machines agricoles), (6) maintenance des véhicules automobiles (voitures particulières, véhicules industriels), (7) broderie, (8) tissage/tapis, (9) cuisine, (11) topographie, (12) génie civil/Dessin, (13) sciences et techniques (E), (14) fabrication mécanique (F1), (15) F2 : électronique, (16)Maroquinerie,(17) Maçonnerie. Au niveau du secteur agro-sylvo-pastoral, l'agronomie et les sciences vétérinaires sont fonctionnelles.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, les filières et spécialités sont : comptabilité, communication administrative et secrétariat (CAS), administration commerciale et comptabilité (ACC), bureautique secrétariat (BS), techniques de vente et de commercialisation (TVC), informatique, restauration.

La matière d'œuvre est acquise conformément aux filières et spécialités enseignées dans les différents établissements. La liste des établissements d'EFTP publics existants au 31 décembre 2018 est présentée à l'annexe n°23.

Dans la perspective de booster l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels, l'érection de six (06) centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) en collège d'enseignement technique et de formation professionnelle (CETFP) a été nécessaire. Cette alternative participe de la dynamique d'optimiser la mutualisation des ressources humaines, des infrastructures éducatives et des équipements, toute chose qui concourt à réduire les charges de formation de ce sous-secteur. Ces ouvertures sont au stade de formalisation par des actes juridiques fondateurs. L'affectation du personnel administratif et des élèves viendra parachever la mise œuvre de cette stratégie. Une seconde alternative, en expérimentation, est l'intégration de spécialités techniques dans les établissements d'enseignement général selon les conditions de faisabilité. Elle a connu un début de mise en œuvre dans les établissements ci-après :

- lycée de Farakoba (BEP agriculture) ;
- lycée provincial de Yako (BEP informatique) ;
- lycée Yamwaya (Electrotechnique) ;
- lycée provincial de Koudougou (Electronique et Electrotechnique) ;
- lycée provincial de Bassy (Maintenance des Véhicules Automobiles) ;
- lycée Mixte d'Accart-ville (Electronique et structure métallique) ;
- lycée Municipal SANNY SANOU (Electrotechnique et structure métallique).

En plus de l'acquisition des intrants pédagogiques qui ont un impact positif sur la qualité des apprentissages, il faut noter que la mise en œuvre des projets écoles de qualité et l'électrification des infrastructures éducatives contribuent à l'amélioration des résultats scolaires. L'électrification d'infrastructures scolaires est financée par

l'Etat, le projet « une lampe pour l'Afrique » (LPA)" et le projet d'appui à l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation (PAAQE).

Les réalisations des constructions éducatives, au titre des transferts et des MOD, prennent en compte l'électrification des salles de classe sur financement du budget de l'Etat. Compte tenu des retards accusés par les entreprises dans la livraison des infrastructures, le point sur l'électrification en ce qui concerne le budget Etat, sera fait dès exécution complète des constructions.

Par ailleurs, au niveau du projet une lampe pour l'Afrique, il a été programmé l'acquisition de 62 222 lampes solaires autonomes et 7 000 lampes solaires semi-autonomes au profit des élèves de 273 établissements soit 215 structures du primaire et 58 du post-primaire. Le changement des relations diplomatiques n'a pas permis l'acquisition de ces kits solaires.

Au titre du PAAQE, des ressources ont été mises à la disposition de 687 établissements pour l'acquisition de kits solaires d'électrification.

## **Résultat 02-5 : Les langues nationales, l'enseignement franco-arabe, le sport, l'art et la culture sont promus dans les établissements**

### **Livrables atteints :**

- 320 000 manuels scolaires franco-arabes ont été acquis en 2018 ;
- 4320 ouvrages de références acquis pour les écoles franco-arabes ;
- 76 compendiums métriques et scientifiques acquis;
- 1961 enseignants ont reçu une formation continue;
- 124 en formation initiale à l'ENEP de Loumbila;
- 500 directeurs d'écoles franco-arabes formés;
- Des activités sportives, culturelles et de loisirs réalisées.

En outre, pour la promotion du sport, de l'art et de la culture en milieu scolaire, des sorties terrain ont été effectuées dans les 13 régions du Burkina pour superviser et suivre les activités sportives, culturelles et de loisirs. Les phases finales ont été organisées au niveau de certaines régions mais n'ont pu être organisées au niveau national. Dans le cadre du renforcement de capacités des acteurs, une formation a été réalisée à Kaya et à Koudougou pour les responsables régionaux chargés de l'animation du Sport Pour tous. Egalement, il est à noter qu'au titre de 2018, trois missions ont été effectuées dans trois différentes régions pour le diagnostic de la pratique sportive des jeunes en milieu scolaire.

Pour les examens du BEPC et du CEP et le concours d'entrée en classe de sixième session 2018, la DASCLE a effectué des missions de supervision dans 11 régions. Pour le compte du MENAPLN, la DASCLE a participé à la SNC Bobo 2018 en décernant 04 prix spéciaux et aux festivités du 11 décembre 2018 à Manga.

Enfin, il convient de mentionner qu'avec le soutien financier de l'UNICEF, 422 enseignants des EQAmE de la région de l'Est ont été formés en sport, en théâtre forum et en gestion de bibliothèque.

Pour permettre une mise en œuvre des activités d'éducation bilingue, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) s'est dotée d'un plan de formation continue des acteurs.

A cet effet, il est prévu que les enseignants et les encadreurs reçoivent une formation en transcription de la LN, en terminologie, en technique de transfert, en évaluation critériée et en didactique des disciplines bilingues.

Dans le PDSEB, des actions majeures sont inscrites dans l'optique de faire de l'éducation bilingue le système majoritaire de notre pays et font l'objet de proposition programmatique dans les plans d'action du ministère.

Malheureusement, on constate que ces actions ne sont pas mises en œuvre en dehors de celle relative à l'élaboration de la politique linguistique.

Pour ce qui est des activités réalisées au profit de l'éducation bilingue en 2018, on relève que cent millions (100 000 000) de francs CFA ont été alloués pour la formation des enseignants pour un besoin de sept cent cinquante millions (750 000 000) de francs CFA. Ce budget n'a permis que former cent onze (111) titulaires de première année pendant trois (3) semaines sur un total de six cent cinquante (650) enseignants qui devraient être formés. Ces ressources, qui étaient largement en dessous des attentes n'a pas permis non seulement de former tous les enseignants mais elle n'a pas permis de dérouler l'ensemble des contenus qui nécessitait une période de six (6) semaines.

Parallèlement, avec l'appui de l'ONG Enfants du Monde, soixante titulaires de classes de première année, de deuxième année et leurs directeurs d'écoles de trente (30) écoles ont bénéficié d'une formation dans des démarches innovantes sur l'éducation bilingues ; dix (10) formateurs de niveau national ainsi que dix-sept (17) encadreurs pédagogiques ont bénéficié de formation sur les outils clés d'une éducation de qualité,

Egalement, des manuels de 1ère A et de 2ème A ont été élaborés et mis à la disposition des enseignants des 30 écoles des régions du centre, du plateau central, du Centre-Sud et du Centre-Ouest. Il faut noter que ces enseignants ont bénéficié des journées pédagogiques qui constituent un cadre d'échanges et de partages d'expériences sur l'éducation bilingue.

L'insuffisance/manque de formation des enseignants entrave la bonne mise en œuvre des activités d'éducation bilingue et cela se traduit par le retour de certaines écoles dans le système classique et de la baisse des rendements scolaires dans certaines écoles.

Depuis 2016, les enseignants affectés dans les écoles bilingues n'ont plus eu de formations conséquentes. Par ailleurs les encadreurs qui devraient leur apporter un encadrement de proximité n'ont pas eu de formation de formation et du coup, la performance du système connaît une dégradation.

Pour promouvoir les langues, le sport, l'art et la culture, plusieurs activités ont été mises en œuvre. Le Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue franco-arabe (PREFA) intervient au niveau du primaire en vue de moderniser l'école franco-arabe avec le soutien des partenaires financiers et techniques. Il s'agit de la BID pour un montant de 7 500 000 000 de FCFA et de l'union européenne pour un montant de 4 927 500 000 FCFA. Ces ressources extérieures d'un montant global de 12 427 500 000 FCFA ont permis la modernisation de l'enseignement franco-arabe et favorisé la promotion du multilinguisme au Burkina Faso.

Pour l'année scolaire 2017-2018, ce financement a permis l'acquisition de 320 000 manuels scolaires contre 160 000 manuels scolaires en 2016-2017. Aussi, au titre des acquisitions en 2018, il faut mentionner 4320 ouvrages de références contre 90 en 2017 et de 76 compendiums métriques et scientifiques.

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs intervenant dans les écoles franco-arabes en 2018, 1961 enseignants ont reçu une formation continue. Les thèmes développés ont porté sur la pédagogie générale, la pédagogie appliquée et l'administration de l'éducation. 124 autres ont bénéficié d'une formation initiale à l'ENEP de Loumbila contre 40 enseignants formés en 2017. Toujours dans ce volet, 500 directeurs d'écoles franco-arabes ont été formés contre 250 directeurs formés en 2017. Quant au suivi pédagogique, à la campagne de sensibilisation des acteurs des écoles franco-arabes et à la promotion de l'excellence au sein desdites écoles, l'on relève que toutes ces activités sont aussi réalisées.

## Résultat 02-6 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru

### Livrables atteints :

- 596 centres de la SSAP fonctionnels ;
- 14 490 apprenants inscrits dont 12 622 apprenants réguliers.

Pour faciliter le développement des passerelles, l'Etat travaille avec des ONG et associations. En effet, il a été mis à la disposition des ONG partenaires de mise en œuvre de la stratégie de scolarisation accélérée/Passerelles, des ressources un montant global de 200 millions. Il a été enregistré pour la même année cinq cent quatre-vingt-seize (596) centres de la SSAP fonctionnels dont quatre-vingt-dix (90) pour l'Etat Burkinabè, quatre-vingt-dix (90) centres AFDR, cinquante-cinq (55) centres ADEFAD, vingt (20) centres REPROSO, cinquante (50) centres ANTBA, trente (30) centres CREDO, cent trente (130) centres FDC/BF, soixante-douze (72) centres ARCOP, trente (30) centres SOS Enfants pour la formule PASS+ et cent dix-neuf (119) centres AFDC. Ces structures éducatives ont pour population cible les enfants de 9 à 12 ans jamais scolarisés ou précocement déscolarisés.

Dans le cadre du suivi pédagogique des centres SSAP, au titre de l'année 2017-2018 douze (12) sorties terrain ont été effectuées. Au total, soixante (60) centres ont été visités. En plus de ce résultat, il sied de mentionner le suivi réalisé par les encadreurs pédagogiques des zones d'intervention qui assurent la supervision et la coordination desdits centres.

Pour un effectif de 14 490 apprenants inscrits dont 7131 filles pour l'année scolaire 2017-2018, seulement 12 622 ont été évalués dont 6246 filles au titre de la même année scolaire. Au résultat, 12 610 apprenants ont été transférés au CE2, CE1, CP2 dont 6241 filles soit un taux de réussite global de 87% dont 88 ,4% de filles.

Les principales difficultés recensées au titre de l'année scolaire 2017-2018 sont les suivantes : le déficit de communication avec les responsables des structures déconcentrées des zones de mise en œuvre de la SSAP, le déblocage tardif des ressources financières et la faible capacité d'accueil des écoles classiques devant recevoir les apprenants transférés.

Il a été formulé en guise de résolution des difficultés citées ci-dessus, l'amélioration des relations de travail entre les responsables des centres SSAP et les responsables des structures déconcentrées de l'éducation de base de même que la prise en compte des apprenants des centres à passerelle dans la dotation en vivres.

Le système éducatif burkinabè réformé met en exergue les passerelles et les liens fonctionnels entre les différents ordres et catégories d'enseignement et de formation techniques et professionnels.

Pour l'année 2018, les capacités d'accueil en première année CAP sont fixées à mille sept cent quatre-vingt-treize (1 793), en première année BEP à trois mille quatre cent trente-quatre (3434), en 2nde Ti à cent quatre-vingt-cinq(185) et en 2nde AB3 à mille quatorze (1 014), soit un total de six mille quatre cent vingt-six (6426) apprenants dont deux mille cent trois(2103) pour les établissements privés.

Dans l'enseignement formel, la mise en œuvre de cette expérimentation est la formation au Certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) dans la spécialité électrotechnique en deux ans qui se déroule aux CETFP de Manga, Boulsa et au Collège privé Jean Bosco de Bobo-Dioulasso avec un total de deux-cent-soixante-huit (268) élèves en formation. Il s'agit d'accueillir des élèves ayant achevé la classe de 5<sup>ème</sup> de l'enseignement général pour les préparer au CAP en deux ans.

Quant aux passerelles entre le non formel et le formel, le processus est toujours en cours avec la stratégie d'intégration des centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) qui vient d'être validée en décembre 2018. L'opérationnalisation de cette alternative peine à démarrer compte tenu du dispositif d'accès dans les établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel formel. Toutefois, ladite stratégie prévoit la possibilité des apprenants titulaires des certificats de qualification professionnelle (CQP) des centres non formels de préparer des CAP et par la suite des BEP dans l'EFTP formel.

En vue de promouvoir l'excellence, cent-cinquante-deux (152) bourses ont été attribuées au post primaire et cinq-cent-trente-six (536) au secondaire au profit des élèves orientés dans l'EFTP au cours de l'année 2018.

## Résultat 02-7 : Les innovations éducatives sont promues

### Livrables atteints :

- Types de nuisances dans l'environnement scolaire identifiées avec leurs répercussions sur les enseignements/apprentissages;
- Modalités de prise en compte de la dimension de l'éducation dans les activités du Système de Surveillance démographique et de Santé (SSDS) de Nouna;
- Modalités d'implication des acteurs et partenaires de l'éducation identifiées dans la mise en œuvre des mesures sur l'exclusion et le redoublement.

Les innovations éducatives découlant de la recherche action et de la recherche développement alimentent régulièrement l'amélioration de la qualité des enseignements. C'est pourquoi, en 2018, il était prévu la réalisation d'une étude sur les nuisances dans l'environnement scolaire et leurs répercussions sur les enseignements/apprentissages. Elle s'est déroulée dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Cette étude intervient dans un contexte où la mise en œuvre des dispositions règlementaires prises par l'autorité pour la sécurisation des espaces scolaires rencontre d'énormes difficultés. Il s'agit notamment du décret 2016-926/PRES/PM/MATDSI/MJDHP/MINEFID/MENA du 03 octobre 2016 relatif à la protection du domaine scolaire.

Ainsi, l'étude a permis de faire une situation des types de nuisances rencontrées dans l'enceinte ou à proximité des domaines scolaires, d'apprécier leur ampleur et leurs répercussions sur les enseignements/apprentissages. Dans l'ensemble, trois types de nuisances (sonores, olfactives, atteinte aux bonnes mœurs) ont été répertoriés.

L'enquête a permis de répertorier au total neuf (09) types de nuisances sonores. Parmi ces types, ceux liés à l'implantation des ateliers à proximité des domaines scolaires sont les plus nombreux (54), soit plus de 29% de l'ensemble des nuisances sonores. Suivent respectivement les envahissements du domaine scolaire (39), les maquis et les kiosques (36), les grandes voies (29), les marchés (12). D'autres types de nuisances (espaces d'animations promotionnelles : canal plus, vidéoclub, téléphonies mobiles, gares aéroportuaire et routière, lieux de culte (mosquées, églises...) et unités industrielles ont aussi été répertoriés.

Concernant les nuisances olfactives, deux (02) types ont été déclarés par les personnes enquêtées. Il s'agit des décharges publiques (72) qui représentent plus de 94% des nuisances de ce type, les odeurs de peinture, d'eau et d'huile usées (04).

S'agissant des nuisances portant atteinte aux bonnes mœurs, quatre (04) types ont été répertoriés dans l'environnement des établissements enquêtés. L'utilisation des domaines scolaires à des fins de prostitution constitue un phénomène contre lequel les autorités doivent engager une lutte farouche au regard de leur ampleur (29), soit plus de 56% des cas recensés et surtout pour leur impact négatif sur l'éducation des enfants. Dans le même ordre, l'existence de maisons de tolérance à proximité des structures scolaires ne saurait être tolérée. En outre, la vente et/ou la consommation de stupéfiants et d'alcool au sein ou dans les alentours immédiats des établissements sont à interdire.

La mise en œuvre des recommandations issues de cette étude permettra d'assainir l'environnement scolaire aux fins de créer un espace propice au bon déroulement des activités pédagogiques et à la promotion des valeurs sociales burkinabè.

Par ailleurs, le Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales a noué un partenariat avec le Centre de Recherche en Santé de Nouna (CRSN) en vue de la prise en compte de la dimension de l'éducation dans les activités du Système de Surveillance démographique et de Santé (SSDS) de Nouna. Ce partenariat vise une meilleure connaissance de la problématique de l'éducation dans le SSDS en particulier et au Burkina Faso en général, par la production de données longitudinales qui permettent de mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation du système éducatif.

En outre, ces analyses longitudinales permettent d'identifier les principaux problèmes liés à l'éducation dans la zone du SSDS en vue d'appréhender leur dynamique et leurs causes.

En effet, l'étude a révélé que la population de la Kossi tout comme celle du SSDS est relativement jeune à l'image de la structure de la population du Burkina Faso, ce qui justifie l'important taux de population scolarisable dans la zone.

Quant à l'offre éducative, elle est essentiellement publique et reste concentrée dans les communes de Nouna, de Djibasso et de Barani. Le personnel enseignant chargé de cours dans la province de la Kossi est majoritairement constitué d'Instituteurs adjoints certifiés (IAC).

Le recrutement biennal des élèves occupe une part importante avec un taux très élevé comparativement au taux national. La majorité des élèves du primaire de la zone du SSDS de Nouna réside principalement en milieu rural. On constate également une diminution de la disparité d'accès entre filles et garçons. Par contre l'achèvement scolaire est en faveur des garçons mais des élèves redoublent plusieurs fois avant d'achever leur cycle primaire.

De plus, les résultats attestent que les taux de fréquentation et d'achèvement demeurent faibles dans la zone, surtout en ce qui concerne les filles, toute chose qui ne contribue pas à rendre plus efficace le système éducatif.

En somme, on note des avancées de la situation scolaire dans la zone du SSDS mais, des défis restent à relever. Dans ce contexte de décentralisation, des mesures spécifiques devraient être envisagées particulièrement dans la province de la Kossi et précisément dans la zone du SSDS.

La mise en œuvre des recommandations de ce rapport d'études permettra d'améliorer la qualité de l'éducation par la mise en relation des problèmes de scolarisation avec la santé et l'environnement familial des enfants.

Dans le cadre de l'identification des modalités d'implication des acteurs et partenaires de l'éducation dans la mise en œuvre des mesures sur l'exclusion et le redoublement, une étude a été réalisée en 2018. A ce titre, les déperditions scolaires liées au non-respect des dispositions juridiques et règlementaires régissant les redoublements et les exclusions au primaire et au post primaire, constituent un frein à l'atteinte d'une éducation de qualité. A cet effet, l'étude sur les modalités d'implication des acteurs et partenaires de l'éducation dans la mise en œuvre desdites dispositions, participe de la recherche des voies et moyens en vue d'une meilleure adhésion des différentes parties prenantes.

Malgré les dispositions règlementaires en vigueur au niveau de l'enseignement de base, des cas de redoublements et d'exclusions au-delà des normes sont constatés dans les deux ordres d'enseignement (primaire et post primaire) et à tous les niveaux d'études.

Au primaire, la situation actuelle de l'application des mesures indique la persistance des redoublements à l'intérieur des sous cycles (CP1, CE1, CM1) bien que cela soit interdit par la réglementation. Ces taux sont de l'ordre de 1,5% au CP1, 5,6% au CE1 et 5,2% au CM1 en 2015/2016. Cependant, les taux de redoublement autorisés par la réglementation (10% maximum) sont maîtrisés pour les cycles CP2 (5,6%) et CE2 (7,7%).

Concernant les exclusions, la situation est préoccupante car elles sont constatées dans toutes les divisions en dépit de l'obligation scolaire qui s'étend jusqu'à l'âge de 16 ans. Les résultats de l'étude révèlent qu'en dehors du CP2 où les taux ont connu une régression progressive (de 2,2% en 2006/2007 à 0,7% en 2015/2016), les taux dans les autres classes sont restés plus ou moins constants. Le fait marquant est l'ampleur de ces exclusions au CM1 où les taux sont allés croissants (de 8,9% en 2006/2007 à 13,7% en 2015/2016). L'une des causes de cette recrudescence des exclusions est, de l'avis des acteurs enquêtés, la quête de bons résultats au CM2 amenant certains enseignants à faire fi des textes réglementant l'exclusion des élèves. En effet, l'ensemble de ces déperditions constituent des obstacles à l'atteinte d'une éducation de qualité pour tous et méritent la prise de dispositions appropriées en vue de l'application de la réglementation.

Au post primaire, pour tous les niveaux concernés, les taux de redoublement sont de 22,7% en 6<sup>ème</sup>, 23,0%, en 5<sup>ème</sup>, 23,7% en 4<sup>ème</sup> et 35,6 % en 3<sup>ème</sup> en 2015/2016. Ces taux mettent à nu l'ampleur du phénomène du redoublement au niveau de cet ordre d'enseignement. Quant aux exclusions d'élèves, elles ont atteint 13,2% en 6<sup>ème</sup>, 8,2% en 5<sup>ème</sup>, et 8,6% en 4<sup>ème</sup> pour la même période.

L'analyse des données recueillies révèlent que de nombreux acteurs et partenaires de l'éducation ne connaissent pas le contenu de la réglementation en vigueur et tous les canaux de diffusion n'ont pas été mis à profit pour sa vulgarisation. En effet, 38,1% des acteurs directs (enseignants et encadreurs pédagogiques) déclarent en ignorer le contenu et les partenaires de l'éducation sont environ 68% à n'avoir pas connaissance du contenu de la réglementation.

En somme, la mise en œuvre de toutes les recommandations issues de ces études permet de renforcer à terme la qualité de l'éducation et d'améliorer la performance scolaire.

### Résultat 02-8 : Les connaissances apprises sont évaluées

**Livrables atteints :**

- Taux de réussite au CEP y compris les candidats libres : national : 64,82 % dont 62,03 % pour les filles et 67,96% pour les garçons.
- Taux de réussite au BEPC y compris les candidats libres : 42,94 % dont 38,60 % pour les filles et 47,75 % pour les garçons.

L'évaluation des apprentissages scolaires constitue une activité phare du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales. En effet, elle permet d'une part de fournir des indices pertinents pour apprécier l'efficacité et l'efficience du système éducatif, voire faciliter son pilotage et d'autre part de certifier les acquis des apprenants en vue de leur décerner des diplômes.

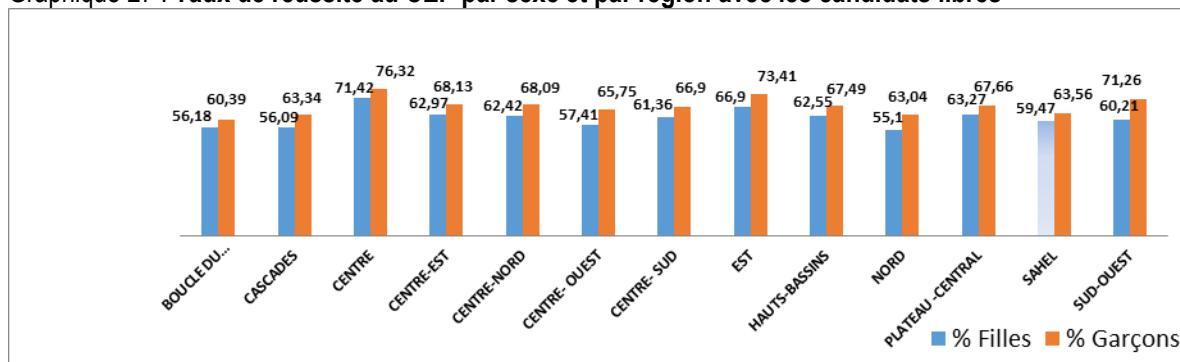
Aussi le MENAPLN a, une fois de plus et au titre de l'année 2018, organisé les examens et concours scolaires. Sont présentés les résultats définitifs des examens et concours scolaires du primaire, du post-primaire et de l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

L'examen du certificat d'Etudes primaires s'est déroulé du 19 au 27 juin 2018 sur l'ensemble du territoire à l'exception de quelques localités des régions du Nord et du Sahel où des écoles avaient fermé pour cause d'insécurité ; elles ont bénéficié d'une session spéciale en septembre 2018.

## RESULTATS AU CEP

### ○ Les résultats avec les candidats libres

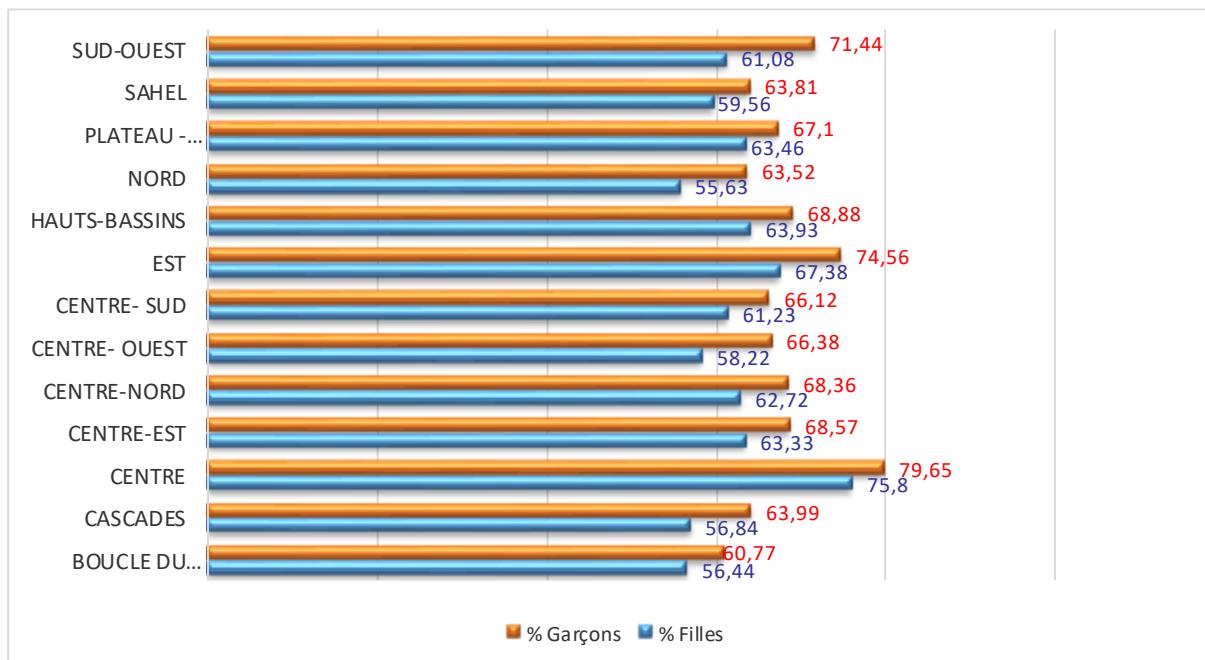
Graphique 27 : Taux de réussite au CEP par sexe et par région avec les candidats libres



Ce graphique fait la situation de tous les candidats présents (les candidats régulièrement inscrits et les candidats libres) à l'examen du CEP à cette session. Ils sont donc au nombre de 370407 soit 196351 candidates et 174056 candidats. 121803 candidates sont admises soit 62,03% et 118280 candidats sont admis soit 67,96%. Au total, le nombre de lauréats s'élève à 240 083 avec un taux national de succès de 64,82% contre 268 511 soit 72,38% en 2017. On constate un écart négatif de 7,56 sur les 13 régions dont 05 ont atteint la performance nationale. Il s'agit du Centre, du Centre-Est, du Centre-nord, de l'Est et du Plateau Central. La région du Centre est en tête avec 44399 admis soit 73,64%. La Boucle du Mouhoun qui totalise 21084 admis est la moins performante avec 58,17%.

- **Les résultats du CEP sans les candidats libres (CL)**

**Graphique 28 : Taux de réussite au CEP par sexe et par région sans les candidats libres**



Les candidats régulièrement inscrits présents sont au nombre de 359 055 soit 190 247 candidates et 168 808 candidats. En termes d'admission, on a 120 047 candidates soit 63,10% de taux de succès et 116 142 candidats soit 68,80%, ce qui fait un total de 236 189 candidats avec un taux national de succès de 65,78% contre 72,72% en 2017. On note un écart négatif de 06,94 points. Sept régions ont atteint le taux national : le Centre, le Centre-Est, le Centre-Nord, l'Est, les Hauts Bassins, le Plateau Central et le Sud-ouest. La région du Centre demeure la plus performante avec 43 287 admis soit 77,56% de taux de succès et la Boucle du Mouhoun, la moins performante avec 20 767 admis soit 58,48%.

Une analyse plus fine en ce qui concerne les résultats de l'unité de base que constitue l'école montre que les résultats oscillent entre 0 et 100% :

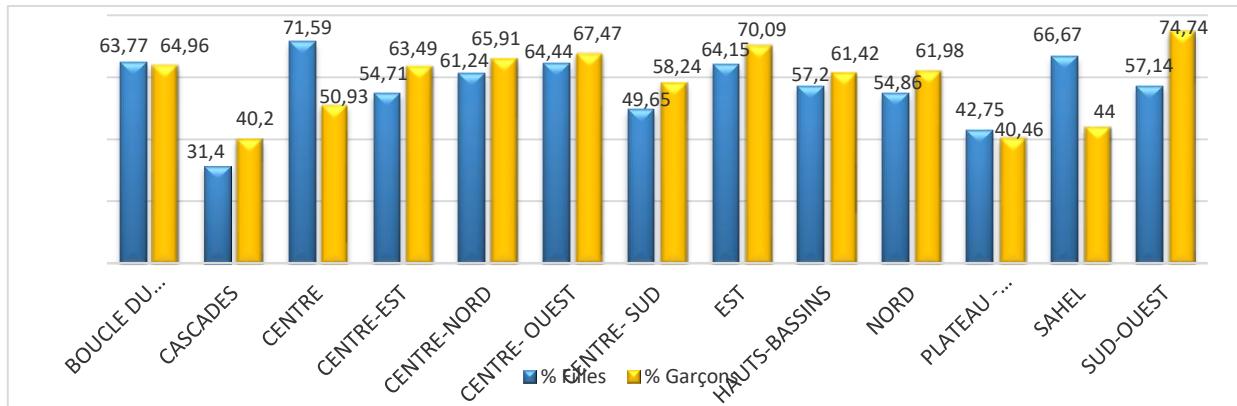
- 972 écoles ont enregistré un taux de 100% contre 1 253 en 2017. De ces écoles, 95 ont un effectif compris entre 50 et 120 élèves et 877 ont des effectifs inférieurs à 50 élèves ;
- 7076 écoles sur 9682 ont un taux supérieur ou égal à 50% contre 6959 écoles sur 9330 en 2017 ;
- 2606 écoles ont un taux inférieur à 50% dont 127 ont enregistré un score de 0% ;
- 127 écoles ont enregistré un taux de 0% avec des effectifs compris entre 1 et 47 élèves.

Au regard des grandes disparités constatées au niveau des taux de réussite, des réflexions devraient être menées en vue d'améliorer les rendements scolaires. Pour ce faire, les réponses aux questions suivantes pourraient être des pistes de solution :

- Comment le processus enseignement/apprentissage est-il conduit par chaque enseignant ?
- Dans quelles conditions et contextes évoluent les cohortes ?
- Y a-t-il un hiatus entre les formats des évaluations des classes et celles du niveau national ?
- L'encadrement atteint-il son but ?
- 

- Résultats des candidats des écoles bilingues

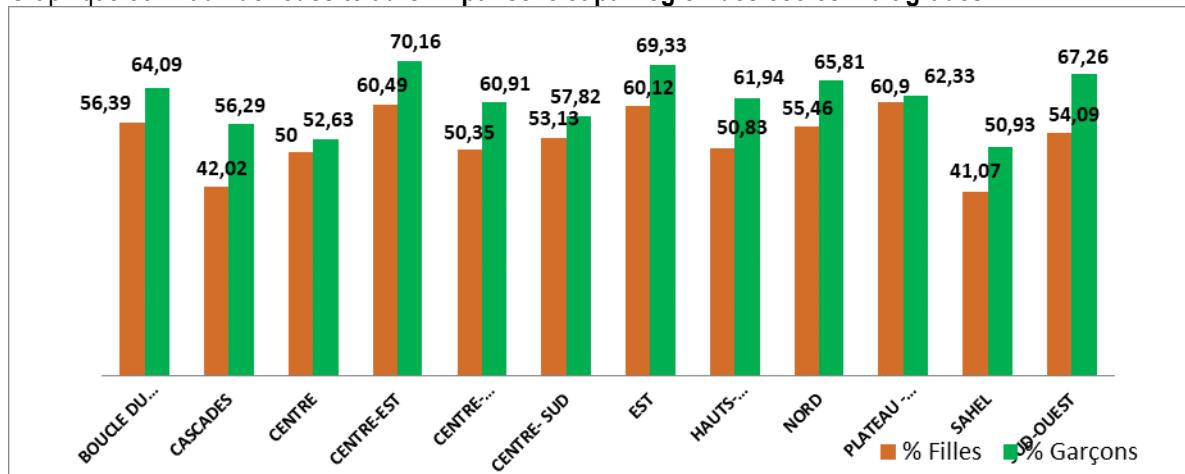
Graphique 29 : Taux de réussite au CEP par sexe et par région des écoles bilingues



Sur un effectif de 6 707 candidats présents soit 3 397 candidates et 3310 candidats, on dénombre 3912 admis soit 1923 candidates avec un taux de succès de 56.16 et 1989 candidats avec 60,09% de taux de succès. A cette session, les écoles bilingues ont réalisé une performance globale de 58,33% contre 64.27 en 2017. Quatre régions n'ont pas atteint le seuil de performance national. Il s'agit des Cascades, du Plateau Central, du Centre-Sud et du Sahel. La région de l'Est a fait le meilleur score avec 286 admis soit 67,14% de taux de succès tandis que la région des Cascades est la moins performante avec 79 admis soit 35.43% de taux de succès.

- Résultats des écoles multigrades

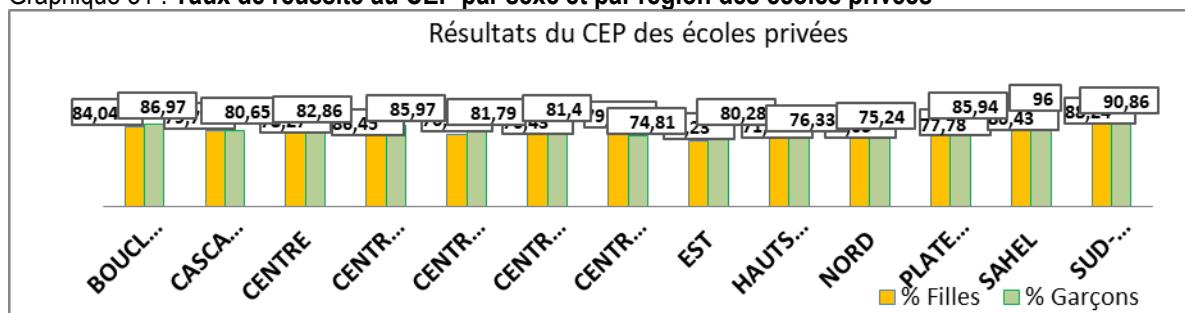
Graphique 30 : Taux de réussite au CEP par sexe et par région des écoles multigrades



L'effectif des présences des classes multigrades à cette session s'élève à 10240 candidats contre 13612 en 2017. Les candidates sont au nombre de 5030 et les candidats 5210. Les admis sont au nombre de 6018 soit 2722 candidates (54,12%) et 3296 candidats (63,26%). Le taux global de succès est de 58.77 contre 67.17% en 2017. Les meilleures performances ont été enregistrées dans six régions. Ce sont la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, l'Est, le Nord, le Plateau Central et le Sud-Ouest. La région du Centre-Est a obtenu le meilleur résultat avec 702 admis soit un taux de succès de 66.04%, tandis que la région du Sahel qui a totalisé 463 admis est la moins performante avec 47.01% de taux de réussite.

#### ○ Résultats des écoles privées

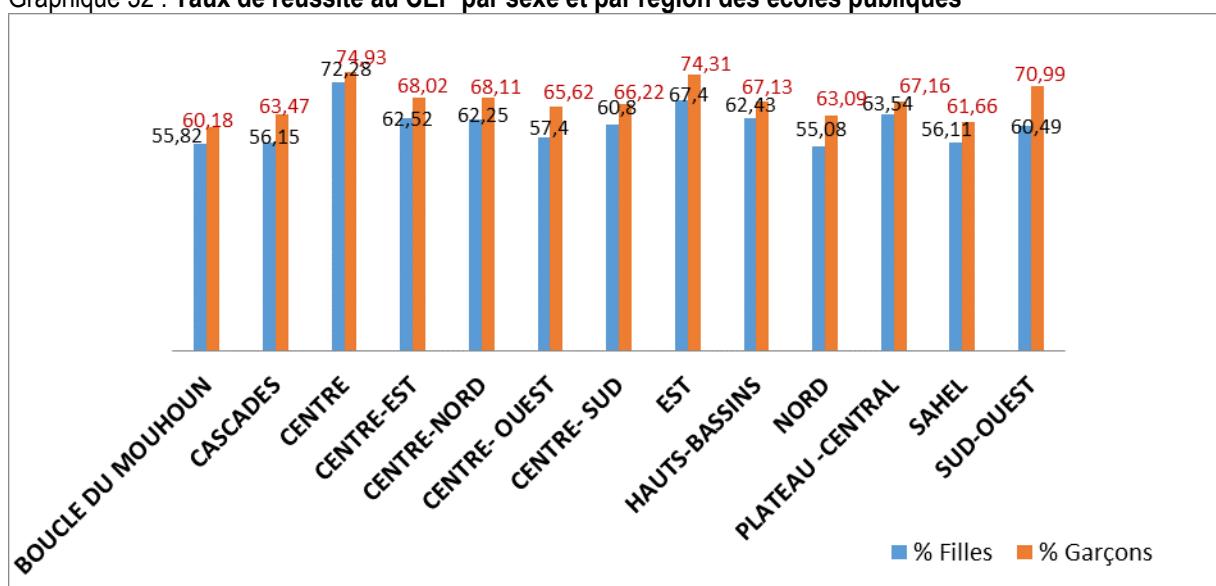
Graphique 31 : Taux de réussite au CEP par sexe et par région des écoles privées



Les écoles privées totalisent 50240 présences en 2018 contre 48523 en 2017. De cet effectif, on compte 26311 candidates et 23929 candidats. Les admis sont au nombre de 39846 avec 79.31 % de taux de réussite en 2018 contre 86,52% en 2017. Parmi les admis, on dénombre 20304 candidates soit 77.17% de taux de succès et 19542 candidats avec un taux de réussite de 81,67%. 07 régions ont réalisé une performance de plus de 80% et les 06 autres régions, un taux de succès supérieur à 70%. La région du Sahel qui enregistre seulement 167 présences et 146 admis est en tête avec 87.43%. Les Hauts Bassins ont le plus faible score qui est de 73.88%.

#### ○ Résultats des écoles publiques

Graphique 32 : Taux de réussite au CEP par sexe et par région des écoles publiques



Les présences des candidats des écoles publiques se chiffrent à 303425 candidats en 2018 contre 301136 en 2017. Le nombre de candidates s'élève à 161188 et celui des candidats 142237. Les candidates admises sont au nombre de 98108 soit 60.37% de taux de succès et les candidats 95003 soit 66.79% de taux de réussite.

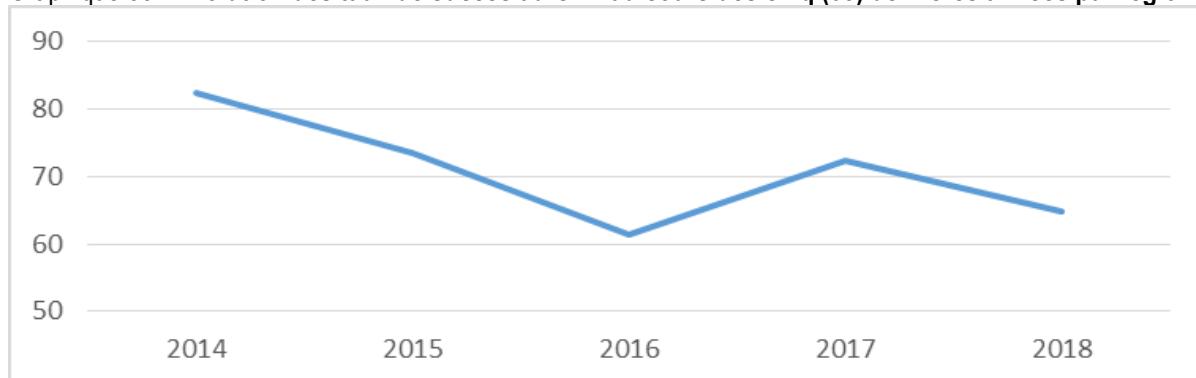
L'ensemble donne 193111 candidats admis soit un taux global de 63.64 contre 71,66% en 2017. 02 régions (le Centre et l'Est) ont obtenu au moins 70% de taux de succès. 07 régions ont réalisé au moins 60% et 04 régions ont une performance d'au moins 50%. La région du Centre est en tête avec 16098 admis soit 73.45%. Celle de la Boucle du Mouhoun est la moins performante avec 20009 admis soit 57.88%.

Sur le plan régional, les taux de réussite vont de 73.64 % à 58.17 % en 2018. Par contre en 2017, ils étaient compris entre 81.19% et 63.85%. L'ensemble des 13 régions ont régressé par rapport à la session de 2017.

- **Évolution des taux de succès au CEP au cours des cinq (05) dernières années par région**

L'évolution des résultats de l'examen du Certificat d'Etudes Primaires sur les cinq dernières années est en dents de scie. Le plus fort taux est enregistré en 2014 (82,45%) et le plus faible en 2016 (61,34%). Cela dénote d'une inconstance des résultats et interpelle tous les acteurs à redoubler d'efforts.

**Graphique 33 : Evolution des taux de succès au CEP au cours des cinq (05) dernières années par région.**



### **RESULTATS DE L'ENTREE EN 6<sup>ème</sup>**

- **L'enseignement général (EG)**

**Tableau 39 : Résultats de l'entrée en 6<sup>ème</sup> par région**

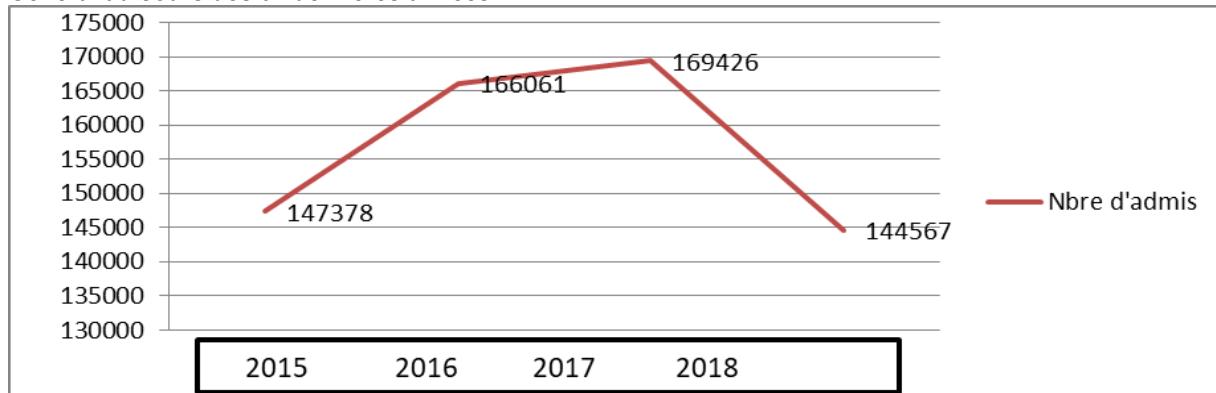
<b>Régions</b>	Présentés			Admis			Pourcentage		
	<b>F</b>	<b>G</b>	<b>T</b>	<b>F</b>	<b>G</b>	<b>T</b>	<b>F</b>	<b>G</b>	<b>T</b>
Boucle du Mouhoun	12967	11560	24527	6724	6505	13229	51,85	56,27	53,94
Cascades	7344	6900	14244	3626	3919	7545	49,39	56,90	52,96
Centre	26617	22152	48769	4233	4489	8722	15,90	20,26	17,88
Centre-Est	12933	11698	24631	3383	3854	7237	26,16	32,95	29,38
Centre-Nord	12777	11115	23892	5827	5687	11514	45,60	51,16	48,19
Centre-Ouest	19898	17098	36996	8480	8933	17413	49,59	52,24	47,06
Centre-Sud	10608	9177	19785	5461	5315	10776	51,48	57,92	54,47
Est	11608	11190	22798	5815	6511	12326	53,84	60,95	57,37
Hauts-Bassins	21641	19273	40914	9037	9262	18299	41,75	48,05	44,72
Nord	17429	14720	32149	7949	8012	15961	45,60	54,42	49,64
Plateau Central	10616	9106	19722	4474	4191	8665	42,14	46,02	43,93
Sahel	3497	4012	7509	2093	2569	4662	59,85	64,03	62,08
Sud-Ouest	5995	6 025	12 020	3 804	4414	8218	63,45	73,26	68,36
Total	173 930	154 026	327 956	70 906	73 661	144 567	40,76	47,82	44,08

Source : DGEC, MENA, 2018

Le nombre d'admis à l'Enseignement Général (EG) est déterminé en fonction des places disponibles dans les établissements secondaires de chaque région. Les résultats de cette session sont donc compris entre 68.36% et 17.88%. 06 régions ont un taux d'absorption de plus de 50% et la région du Sud-Ouest est en tête avec 68.36%. 07 régions ont un taux de succès inférieur à 50%. La région du centre a enregistré un taux de succès de 17.88%. Ce faible pourcentage s'expliquerait par les grands flux d'apprenants du privé que connaît cette

région et l'insuffisance des infrastructures d'accueil disponibles au public. La session a enregistré une moyenne nationale de 44,08%.

**Graphique 34 : Evolution du nombre d'admis au concours d'entrée en classe de 6<sup>ème</sup> option Enseignement Général au cours des 04 dernières années**



## **RESULTATS DU BEPC**

L'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle s'est déroulé du 18 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018 sauf dans la province du Soum et une partie de la région du Nord qui ont bénéficié d'une session spéciale en septembre.

- **Les résultats globaux par région**

Le tableau 40 donne les résultats globaux du BEPC de la session de 2018 par région. Le nombre de candidats ayant composé à la session de 2018 du BEPC est de 305 543 dont 159 809 filles soit une augmentation de 14,2% comparativement à la session de 2017.

**Tableau 40 : Résultats globaux du BEPC de la session de 2018 par région**

Région	Inscrits			Présents			Total Admis			%Succès		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Boucle /Mouhoun	14443	13774	28217	14144	13511	27655	7078	5474	12552	50,0	40,5	45,4
Cascades	6697	5918	12615	6575	5821	12396	2847	2039	4886	43,3	35,0	39,4
Centre	29896	43462	73358	28638	41838	70476	13680	16494	30174	47,8	39,4	42,8
Centre - Est	9852	10665	20517	9609	10382	19991	4918	4303	9221	51,2	41,4	46,1
Centre - Nord	8528	9961	18489	8297	9745	18042	4085	3527	7612	49,2	36,2	42,2
Centre - Ouest	15953	14897	30850	15537	14519	30056	7099	5272	12371	45,7	36,3	41,2
Centre - Sud	6597	6956	13553	6475	6789	13264	3193	2710	5903	49,3	39,9	44,5
Est	10983	10087	21070	10693	9836	20529	4847	3512	8359	45,3	35,7	40,7
Hauts - Bassins	20573	21893	42466	20049	21374	41423	9248	8259	17507	46,1	38,6	42,3
Nord	10889	12030	22919	10497	11712	22209	5265	4575	9840	50,2	39,1	44,3
Plateau Central	7066	8193	15259	6897	8020	14917	3119	2928	6047	45,2	36,5	40,5
Sahel	2692	2080	4772	2569	1994	4563	1201	808	2009	46,7	40,5	44,0
Sud - Ouest	5917	4385	10302	5754	4268	10022	3004	1727	4731	52,2	40,5	47,2
<b>Total National</b>	<b>150086</b>	<b>164301</b>	<b>314387</b>	<b>145734</b>	<b>159809</b>	<b>305543</b>	<b>69584</b>	<b>61628</b>	<b>131212</b>	<b>47,7</b>	<b>38,6</b>	<b>42,9</b>

Source : DGEC, MENA, 2018

Le taux national de succès au BEPC est de 42,9% soit 38,6% de filles et 47,7% de garçons. Ce taux est en hausse de 14,1 points en 2018 comparativement à celui de la session de 2017 qui était de 28,8%. En termes de performance des régions, le Sud- ouest occupe la première place avec un taux de 47,2 % et la région des

Cascades ferme la marche avec 39,4%. On constate plus de candidates que de candidats ayant composé mais en ce qui concerne les résultats, les filles ont un taux de succès faible par rapport aux garçons.

En attendant une étude plus poussée quelques hypothèses peuvent être formulées pour expliquer la hausse du taux de succès par rapport aux sessions précédentes. Elle pourrait s'expliquer par les actions menées en vue d'améliorer la qualité des instruments d'évaluation. En effet, les acteurs (enseignants et encadreurs) intervenant dans le choix et l'élaboration des épreuves ont eu leurs compétences renforcées par un consultant de la Société d'Accompagnement et de Renforcement des Capacités (SARC). En plus, l'utilisation de tableaux de spécifications par les commissions des choix de sujets a permis de produire des instruments de qualité qui ont été administrés aux candidats.

En outre le calendrier de l'année scolaire ayant été réaménagé et la date de l'examen repoussée à cause de la grève de la Coordination nationale des syndicats de l'éducation, les enseignants ont pu travailler à épuiser les programmes d'enseignement dans les établissements.

Quant à la faiblesse de la performance des filles comparativement à celle des garçons, elle pourrait s'expliquer entre autres par les occupations domestiques qui grèvent le temps d'études des filles.

- **Les résultats des élèves régulièrement inscrits par région**

Le nombre de candidats régulièrement inscrits présents dans les salles de composition était de 266 802, soit plus des trois quarts du nombre total des candidats.

**Tableau 41 :** Résultats des élèves régulièrement inscrits au BEPC de la session de 2018 par région

Région	Inscrits			Présents			Total Admis			%Succès		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Boucle du Mouhoun	13128	12287	25415	12921	12116	25037	6717	5152	11869	52	42	47
Cascades	5621	4718	10339	5570	4692	10262	2638	1847	4485	47,4	39,4	43,7
Centre	24582	33988	58570	24007	33409	57416	12623	14944	27567	52,6	44,7	48,0
Centre - Est	8914	9442	18356	8745	9260	18005	4675	4070	8745	53,5	44,0	48,6
Centre - Nord	7785	8827	16612	7635	8716	16351	3928	3367	7295	51,4	38,6	44,6
Centre Ouest	14080	13010	27090	13803	12784	26587	6605	4922	11527	47,9	38,5	43,4
Centre - Sud	6340	6502	12842	6244	6395	12639	3134	2623	5757	50,2	41,0	45,5
Est	9504	8663	18167	9344	8526	17870	4497	3252	7749	48,1	38,1	43,4
Hauts - Bassins	17743	18695	36438	17504	18455	35959	8577	7690	16267	49,0	41,7	45,2
Nord	10164	10996	21160	9849	10778	20627	5070	4367	9437	51,5	40,5	45,8
Plateau Central	6337	7174	13511	6220	7070	13290	2931	2718	5649	47,1	38,4	42,5
Sahel	2482	1821	4303	2379	1767	4146	1147	757	1904	48,2	42,8	45,9
Sud - Ouest	5110	3677	8787	5004	3609	8613	2770	1579	4349	55,4	43,8	50,5
<b>Total National</b>	<b>131790</b>	<b>139800</b>	<b>271590</b>	<b>129225</b>	<b>137577</b>	<b>266802</b>	<b>65312</b>	<b>57288</b>	<b>122600</b>	<b>50,5</b>	<b>41,6</b>	<b>46,0</b>

Source : DGEC, MENA, 2018

Le taux de succès des élèves régulièrement inscrits dans les établissements post primaires de 46% est légèrement supérieur au taux global de succès au BEPC. Force est de constater que 54% des élèves ont échoué à leur examen révélant une efficacité interne moins reluisante de nos établissements. 31 établissements ont réalisé un taux de succès de 100% tandis que 12 étaient à 0% d'admis. C'est toujours la région du Sud-ouest qui enregistre le plus fort taux tandis que le Plateau central est classé à la dernière place.

- **Les résultats des candidats libres par région**

Le tableau suivant donne le résultat des candidats libres par région.

**Tableau 42 :** Résultats des candidats libres au BEPC de la session de 2018 par région

Région	Inscrits			Présents			Total Admis			%Succès		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Boucle /Mouhoun	1 315	1 487	2 802	1 223	1 395	2 618	361	322	683	29,5	23,1	26,1
Cascades	1 076	1 200	2 276	1 005	1 129	2 134	209	192	401	20,8	17,0	18,8
Centre	5 314	9 474	14 788	4 631	8 429	13 060	1 057	1 550	2607	22,8	18,4	20,0
Centre - Est	938	1 223	2 161	864	1 122	1 986	243	233	476	28,1	20,8	24,0
Centre - Nord	743	1 134	1 877	662	1 029	1 691	157	160	317	23,7	15,5	18,7

Centre Ouest	1 873	1 887	3 760	1 734	1 735	3 469	494	350	844	28,5	20,2	24,3
Centre - Sud	257	454	711	231	394	625	59	87	146	25,5	22,1	23,4
Est	1 479	1 424	2 903	1 349	1 310	2 659	350	260	610	25,9	19,8	22,9
Hauts - Bassins	2 830	3 198	6 028	2 545	2 919	5 464	671	569	1 240	26,4	19,5	22,7
Nord	725	1 034	1 759	648	934	1 582	195	208	403	30,1	22,3	25,5
Plateau Central	729	1 019	1 748	677	950	1 627	188	210	398	27,8	22,1	24,5
Sahel	210	259	469	190	227	417	54	51	105	28,4	22,5	25,2
Sud - Ouest	807	708	1 515	750	659	1 409	234	148	382	31,2	22,5	27,1
<b>Total National</b>	<b>18 296</b>	<b>24 501</b>	<b>42 797</b>	<b>16 509</b>	<b>22 232</b>	<b>38 741</b>	<b>4272</b>	<b>4340</b>	<b>8612</b>	<b>25,9</b>	<b>19,5</b>	<b>22,2</b>

Source : DGEC, MENA, 2018

Moins d'un quart de l'effectif des candidats libres présents est admis au BEPC ; leur taux de succès de 22,2% a contribué à tirer le taux global de succès au BEPC vers le bas ; les candidats libres de la région du Sud-ouest ont été les plus performants et à l'opposé ceux du Centre- nord ont été les moins performants.

#### ○ Résultats des candidats vivants avec un Handicap session 2018 au niveau national

**Tableau 43 :** Résultats des candidats en situation de handicap

Handicap	PRESENTES			ADMIS			POURCENTAGE		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Malentendants et sourds	67	78	145	38	42	80	48,72	28,97	55,17
Malvoyants	45	43	88	24	31	55	55,81	35,23	62,50
Non-voyants	21	19	33	12	10	29	63,16	30,30	87,88
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>140</b>	<b>266</b>	<b>74</b>	<b>83</b>	<b>164</b>	<b>55,639</b>	<b>59,29</b>	<b>61,65</b>

Au total 266 candidats en situation de handicap ont été présentés au niveau national. La situation par région est présentée en annexe. Moins des deux tiers des candidats sont admis. Les garçons avec un taux de 59,29% ont mieux réussi que les filles qui ont un taux de 55,63%. On note toutefois que le taux de succès des candidats en situation de handicap est supérieur au taux national (plus de 21 points).

#### ○ Evolution du résultat au BEPC sur les cinq dernières années

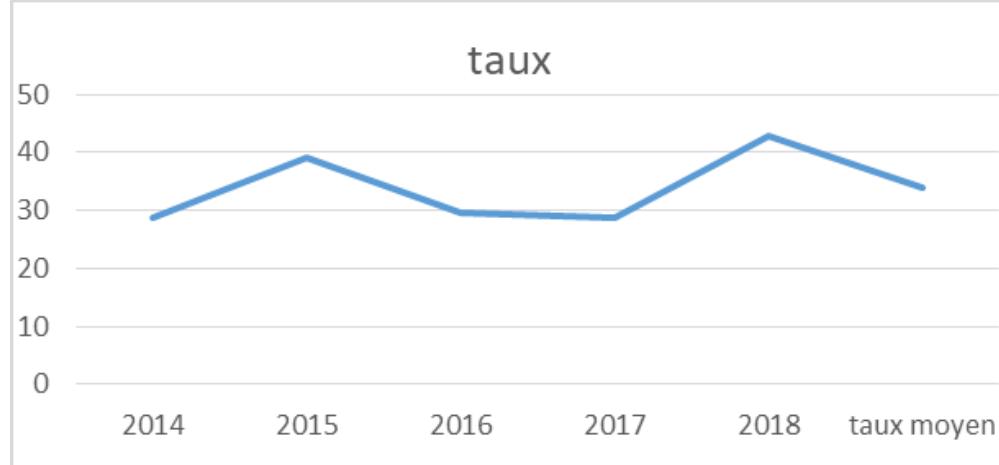
Le tableau et la courbe qui suivent donnent l'évolution du taux de réussite au BEPC durant les cinq dernières années.

**Tableau 44 :** Evolution des taux de réussite au BEPC de 2014 à 2018

Années	2014	2015	2016	2017	2018	Taux moyen
Taux global de succès au BEPC	28,7	39,1	29,7	28,8	42,9	33,8

Source : DGEC, MENA, 2018

**Graphique 35 :** Courbe montrant l'évolution des taux de réussite au BEPC de 2014 à 2018



Les taux de succès au BEPC ont évolué en dents de scie de 2014 à 2018. Le plus fort taux de succès a été enregistré en 2018 et le plus faible en 2014. Le taux moyen de succès durant les cinq dernières sessions est de 33,9%.

Certes le taux de succès de la session de 2018 est supérieur à la moyenne des cinq dernières années mais il faut constater que plus de 57% des candidats ayant composé ont échoué à leur examen ; cela interpelle tous les acteurs car les efforts à fournir pour améliorer l'efficacité interne de notre sous système éducatif post primaire restent énormes.

- **L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP)**

**Tableau 45 : Répartition des candidats admis par région**

Régions	Présentés			Admis			Pourcentage %		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Boucle du Mouhoun	3	7	10	3	6	9	100	85,71	90
Cascades	2	8	10	2	8	10	100	100	100
Centre	646	976	1622	202	430	632	31,27	44,06	38,96
Centre-Est	5	13	18	5	12	17	100	92,31	94,44
Centre-Nord	0	4	4	0	4	4	0	100	100
Centre-Ouest	2	5	7	2	5	7	100	100	100
Centre-Sud	3	12	15	3	11	14	100	91,67	93,33
Est	8	15	23	7	15	22	87,5	100	95,65
Hauts-Bassins	7	4	11	6	2	8	85,71	50	72,73
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	5	5	0	2	2	0	40	40
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	1	1	0	1	1	0	100	100
Total	676	1050	1726	230	496	726	34,02	47,23	42,06

Source : DGEC, MENA, 2018

Les résultats de cette option oscillent entre 100% et 40%. 04 régions à savoir les Cascades, le Centre-Nord, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest ont réalisé 100% de taux de succès. 05 régions ont réalisé plus de 50% et 02 régions ont une performance inférieure à 50%. 02 régions à savoir le Nord et le Sahel n'ont pas présenté de candidats à cette session. Le taux national de succès s'élève à 42,06%.

Le constat récurrent au niveau de l'option EFTP est la faiblesse du nombre de candidatures se justifierait par l'insuffisance voire l'absence d'établissements techniques dans certaines régions.

### **RESULTATS DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP)**

Les examens de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels se sont déroulés du 18 juin au 23 juillet 2018 ; ils comportent deux filières : commerciales et industrielles avec des Certificats d'Aptitude professionnelle (CAP) et des Brevets d'Etudes Professionnelles (BEP).

**Tableau 46 : Résultats des examens de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels**

N°	Examens	Inscrits			Présents			Admis			Pourcentage d'admis		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1	CAP commerciaux	559	1742	2301	496	1580	2076	203	546	749	40,93	34,56	36,08
2	BEP commerciaux	795	1851	2646	752	1706	2458	432	865	1297	57,45	50,70	52,77
<b>Total filières commerciales</b>		<b>1354</b>	<b>3593</b>	<b>4947</b>	<b>1248</b>	<b>3286</b>	<b>4534</b>	<b>635</b>	<b>1411</b>	<b>2046</b>	<b>50,88</b>	<b>42,94</b>	<b>45,13</b>
3	CAP industriels	2362	521	2883	2230	507	2737	948	214	1162	42,51	42,21	42,46
4	BEP industriels	3005	472	3477	2883	464	3347	1754	296	2050	60,84	63,79	61,25
<b>Total filières industriels</b>		<b>5367</b>	<b>993</b>	<b>6360</b>	<b>5113</b>	<b>971</b>	<b>6084</b>	<b>2702</b>	<b>510</b>	<b>3212</b>	<b>52,85</b>	<b>52,52</b>	<b>52,79</b>
CAP toutes filières		2921	2263	5184	2726	2087	4813	1151	760	1911	42,22	36,42	39,70
BEP toutes filières		3800	2323	6123	3635	2170	5805	2186	1161	3347	60,14	53,50	57,66
<b>Total toutes filières</b>		<b>6721</b>	<b>4586</b>	<b>11307</b>	<b>6361</b>	<b>4257</b>	<b>10618</b>	<b>3337</b>	<b>1921</b>	<b>5258</b>	<b>52,46</b>	<b>45,13</b>	<b>49,52</b>

Source : DGEC, MENA, 2018

Le nombre de candidats présents dans les deux filières est de 10 612 soit une légère baisse comparativement à celui de 2017 qui était de 10 989. Le taux de réussite, toutes filières confondues, est de 49,52% soit une hausse par rapport à 2017 qui avait enregistré un taux de 46,24%.

Les examens du BEP, toutes filières confondues, ont totalisé un taux de succès de 57,66% contre 39,70% pour les CAP.

Le processus général de l'organisation des examens de la session de 2018 s'est déroulé de façon satisfaisante sur l'ensemble du territoire à l'exception de certaines localités des régions du Nord et du Sahel où des écoles et certains établissements avaient été fermés pour cause d'insécurité ; un examen spécial a été organisé à l'intention de leurs candidats en septembre 2018. Les différents examens se sont déroulés dans un climat apaisé selon le calendrier réaménagé pour tenir compte de la réorganisation de l'année scolaire suite à la conclusion du protocole d'accord entre le gouvernement et la coordination nationale des syndicats de l'éducation. Des difficultés ont été rencontrées pendant l'organisation des examens de la session de 2018 au nombre desquelles on peut citer :

- le retard de livraison de la matière d'œuvre dans certains jurys qui a entraîné une prolongation de la session;
- la quantité insuffisante de la matière d'œuvre dans de nombreux jurys;
- la problématique de la demi-journée a encore été une source de longues tractations entre les examinateurs des BEP et CAP et les organisateurs au niveau des directions régionales. Il convient de trouver une solution durable voire définitive pour les sessions à venir.

Des cas de fraude et de dénonciation pour fraude impliquant des organisateurs de l'examen du CEP ont été enregistrés dans les régions du Centre-Est, du Plateau central et du Centre-Nord. Des investigations sont en cours pour situer les responsabilités.

Le format des feuilles de composition distribuées aux candidats de BEPC était plutôt celui du CEP. Cela était dû à une erreur survenue lors de la validation des BAT. Le manque de source électrique de relais à la DECPENF pour pallier aux délestages a rendu pénibles les tirages des épreuves. La non disponibilité des données statistiques des candidats en situation de handicap au CEP interpelle.

Si les résultats enregistrés au BEPC, au BEP et aux CAP sans être exceptionnels sont meilleurs à ceux de la session précédente, ceux du CEP sont en baisse. Au regard de la lourdeur dans l'organisation générale et des coûts, les différents acteurs ne peuvent faire l'économie de réformes aussi bien pédagogiques qu'organisationnelles des examens.

## **IV.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la MCS-6**

Le renforcement du dispositif d'amélioration du temps d'enseignement/apprentissage pour une meilleure exécution des programmes d'enseignement

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de modernisation de l'administration publique, le MENAPLN a mis en place un mécanisme de suivi du temps d'enseignement dans les écoles primaires publiques de trois régions pilotes que sont l'Est, le Sahel et les Hauts-Bassins. L'indicateur global retenu à cet effet est la « proportion des classes des écoles primaires publiques qui ont réalisé au moins 770 heures d'enseignement dans l'année dans les régions de l'Est, des Hauts-Bassins et du Sahel ».

L'évaluation au cours de l'année scolaire 2017-2018 indique que, pour l'ensemble des trois régions concernées, 34,7% des classes ou groupes pédagogiques ont réalisé au moins 770 heures d'enseignement contre une cible de 60%. Cet indicateur a connu une hausse de 26,1 points par rapport à l'année scolaire 2016/2017 où il était de 8,6%.

L'analyse des résultats des groupes pédagogiques ayant réalisé au moins 770 heures dans l'année a révélé que les enseignants de ces groupes pédagogiques ont effectué en moyenne 170 heures de rattrapage et 71

heures supplémentaires. A l'opposé, les groupes pédagogiques n'ayant pas atteint les 770 heures ont perdu en moyenne 285 heures et n'ont rattrapé que 136 heures, ce qui représente une perte nette de 149 heures par GP. Il en découle qu'il est pratiquement impossible pour un enseignant qui n'aurait pas fait des heures supplémentaires ou de rattrapage d'atteindre la cible de l'indicateur.

Par ailleurs, une des limites fondamentales du calcul de l'indicateur global est que si on ne dispose pas de données d'une ou de plusieurs groupes pédagogiques, toutes les heures dues de ces groupes pédagogiques sont considérées comme perdues. Il est pourtant évident que la non disponibilité des outils renseignés ne signifie pas qu'il n'y a pas eu d'enseignement dans ces groupes pédagogiques.

Les principales difficultés rencontrées sont liées (i) à l'insécurité due aux attaques terroristes dans les régions de l'Est et du Sahel ; (ii) au mauvais remplissage des outils par certains directeurs d'école et CCEB malgré la tenue effective des sessions de formation et de concertations ; (iii) à l'insuffisance des moyens logistiques pour le suivi et la supervision des activités et (iv) aux grèves de certains acteurs du système éducatif.

Le tableau 47 présente la proportion des classes qui ont réalisé au moins 770 heures d'enseignement dans l'année en 2017-2018 :

**Tableau 47 : Proportion des classes (GP) ayant réalisé au moins 770 heures en 2017-2018.**

Région	Province	Nombre total de classes (GP)	Nombre de GP ayant un volume horaire >=770 h	% de GP ayant un volume horaire >=770 h
EST	GNAGNA	1 481	804	54,3%
	GOURMA	1 421	399	28,1%
	KOMANDJARI	622	288	46,3%
	KOMPIENGA	410	195	47,6%
	TAPOA	1 257	621	49,4%
<b>Total EST</b>		<b>5 191</b>	<b>2 307</b>	<b>44,4%</b>
HAUTS-BASSINS	HOUET	2 316	1 033	44,6%
	KENEDOUGOU	1 223	645	52,7%
	TUY	677	290	42,8%
<b>Total HAUTS-BASSINS</b>		<b>4 216</b>	<b>1 968</b>	<b>46,7%</b>
SAHEL	OUDALAN	984	119	12,1%
	SENO	1 200	240	20,0%
	SOUUM	1 349	-	0,0%
	YAGHA	768	116	15,1%
<b>Total SAHEL</b>		<b>4 301</b>	<b>475</b>	<b>11,0%</b>
<b>Total général</b>		<b>13 708</b>	<b>4 750</b>	<b>34,7%</b>

Source : DGESS-MENAPLN (2018) : Rapport de documentation de suivi des indicateurs du PMAP au titre de 2017-2018.

### IV.3 Suivi des recommandations de la sixième MCS

N°	Recommandations	Structures responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre	Niveau de réalisation
2.	Amélioration de la qualité de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire						
	Finaliser le projet de stratégie intégrée de formation continue assorti d'un volet communication et d'un mécanisme de financement	DGEFPIC	7 <sup>ème</sup> MCS	Document de stratégie adopté par arrêté	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser la stratégie en y intégrant un volet communication et un mécanisme de financement</li> <li>- Partager la stratégie au sein du cadre partenarial</li> <li>- Adopter la stratégie par arrêté</li> <li>- Diffuser la stratégie</li> </ul>	Réalisée Stratégie validée et en attente d'adoption par arrêté La diffusion est effective au sein du cadre partenarial

### IV.4 Suivi des actions à poursuivre pour l'achèvement de certaines recommandations de la 5ème MCS

Actions	Structure responsable	Niveau de réalisation
Amélioration de la qualité de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire		
1. Intégrer un volet communication dans le plan de mise en œuvre de la stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adapté aux différents ordres d'enseignement et l'éducation non formelle	DGEFPIC	Réalisée : volet communication intégré au plan de mise en œuvre
2. Adopter la stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adapté aux différents ordres d'enseignement et l'éducation non formelle	DGEFPIC	Réalisée : stratégie adoptée suivant arrêté n° 2018-272 du 5 septembre 2018
3. Diffuser la stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adapté aux différents ordres d'enseignement et l'éducation non formelle	DGEFPIC	Stratégie diffusée au sein du cadre partenarial, auprès des syndicats et des acteurs des structures déconcentrées du MENA
4. Diffuser la feuille de route sur la chaîne du livre à l'ensemble des acteurs impliqués et assurer le suivi de sa mise en œuvre	DAMSSE	Réalisée : la feuille de route sur la chaîne du livre a été actualisée avec l'agent partenaire

## V. PROGRAMME 03 : Développement de l'éducation non formelle

Le programme « **Développement de l'éducation non formelle** » rend compte des activités de deux composantes à savoir l'ENF des adolescents ainsi que celle des jeunes et des adultes. Il s'articule autour de deux sous programmes à savoir : **l'accroissement de l'offre et la demande**, ainsi que **l'amélioration de la qualité**. En 2018, pour atteindre les objectifs du programme en termes de promotion de l'ENF, diverses activités ont été programmées à travers les huit (08) résultats immédiats du programme et dans cette optique, des moyens ont été mis à la disposition des structures concernées.

Cela a permis dans le domaine de l'accroissement de l'offre et de la demande en ENF, de mettre l'accent sur la coordination des activités de l'ENF, la promotion de l'ENF dans les provinces, l'appui à la Commission nationale des langues, le suivi des structures de l'ENF et la capitalisation des acquis des Formations Techniques Spécifiques (FTS). Dans le domaine de l'amélioration de la qualité de l'ENF, l'accent a été mis sur la tenue des rencontres provinciales de bilan 2017- 2018 et de programmation 2018-2019 des activités de la campagne d'alphanumerisation, l'élaboration des outils de suivi-supervision des activités d'ENF ainsi que l'encadrement-suivi andragogique des CPAF et des CEBNF sur le terrain.

Le niveau de réalisation des activités par sous-programme de l'ENF se présente comme suit :

Tableau 48 : Niveau de réalisation des activités par sous-programme

Sous-programmes	Taux de réalisation	
	2017	2018
1. Accroissement de l'offre et la demande en ENF	52,2 %	88,57%
2. Amélioration de la qualité de l'ENF	60,0 %	73,33%
<b>Total</b>	<b>61,1 %</b>	<b>80,95%</b>

Source : Rapport d'activités du MENA au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018

Au terme de l'année, les sous programmes enregistrent respectivement des taux de réalisation de **88,57%** pour **l'accroissement de l'offre et la demande**, et **73,33 %** pour **l'amélioration de la qualité**. Le taux global de réalisation du programme « **Développement de l'éducation non formelle** » est de **80,95%**. Ce taux global était de **61,1 %** en **2017**. On note une augmentation de **19,85** points de pourcentage due à une amélioration de l'exécution des activités par les structures de mise en œuvre.

Ce bon niveau d'exécution s'explique également par le fait que six (06) des neuf (09) objectifs spécifiques du sous-programme « Accroissement de l'offre et la demande en ENF » ont atteint 100 % de taux de réalisation, tandis que le sous-programme « Amélioration de la qualité de l'ENF » a enregistré cinq (05) sur sept (07) objectifs spécifiques avec des taux d'exécution de 100%.

### V.1 Résultats et livrables atteints

Les tableaux et les commentaires ci-dessous présentent les résultats atteints à travers la mise en œuvre des activités du programme.

**Résultat 03-1** : Le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment les filles et les femmes

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
			Initial			
Appuyer les activités des programmes d'éducation non formelle	0	188 341	188 340	0	185 889	185 889
Sensibilisation à l'éducation non formelle	2 054 000	1 015 000	3 069 000	2 038 400	1 009 202	3 047 602

## Livrables atteints

- 2 Rapports de mission de coordination disponibles
- Rapports d'activités de promotion de l'ENF dans les provinces disponibles
- 60 opérateurs en FTS appuyés
- Séance de présentation du guide d'élaboration de la carte éducative du non formel , effectuée au GTDENF
- Fonds débloqués pour la JIA
- 45 rencontres de bilan et de programmation tenues
- Annuaire statistique de l'ENF 2018 disponible
- Tableau de bord de l'ENF disponible
- Activités du FONAENF subventionnées
  - 391 opérateurs/trices financés
  - 3 291 centres/niveaux ouverts
  - 98 940 apprenant-e-s inscrit(e)s

## Appui aux activités des programmes d'éducation non formelle

### • Coordonner les activités de l'ENF

La coordination des activités de l'ENF dans le plan d'action 2018 a reçu une allocation budgétaire de 5.305 000 francs. Sur cette allocation 2 866.000 francs ont été débloqués et 2 853 000 francs ont été dépensés pour l'activité. Le reliquat a été reversé à la DAF suivant quittance de versement N°2018-001-000001613

Les missions de coordination effectuées dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins furent l'occasion pour les responsables de la DGENF de répertorier les problèmes que vivent les acteurs sur le terrain. Il s'agit notamment du manque de moyens logistiques pour le suivi sur le terrain, l'insuffisance de formation des agents chargés de l'ENF au niveau déconcentré, les insuffisances constatées dans l'organisation des évaluations, la mise à disposition tardive des documents de la formule enchaînée, l'insuffisance de matériel informatique pour la saisie des données statistiques .et surtout des difficultés dans le déblocage et l'utilisation des fonds CAST,

Aussi furent-elles une opportunité de prodiguer sur place des conseils à même de venir à bout des difficultés rencontrées. Les suggestions/conseils sont :

- Un plaidoyer de la DGENF auprès de la DAF pour l'acquisition de moyens logistiques au profit des agents chargés du suivi des centres ;
- Un suivi régulier des dossiers par les gestionnaires des DPEPPNF au niveau de la DAF pour un déblocage rapide des fonds ;
- L'accélération de la mise à disposition des documents de la formule enchainée sur le terrain ;
- Une programmation de rencontres d'échanges sur les innovations et l'organisation de l'ENF ;
- Le renforcement des capacités des acteurs de l'ENF ;
- La dynamisation du cadre de concertation des opérateurs ;
- L'implication effective des communes dans la mise en œuvre des activités d'ENF ;
- La vulgarisation des textes relatifs à l'ENF.

Il est désormais permis de croire qu'avec la prise en compte des suggestions, on enregistrera plus d'efficacité dans la mise en œuvre des activités d'ENF.

- **Promouvoir l'ENF dans les provinces**

Afin d'appuyer les provinces dans la promotion de l'ENF, un budget de cent quatre-vingt-trois millions trente-six mille (183 036 000) francs a été prévu dans le plan d'action 2018 pour les structures déconcentrées du MENA. Il a été directement affecté aux provinces. Il faut noter que le déblocage de ces fonds, pour la mise en œuvre des activités, a connu du retard dans la plupart des provinces. Néanmoins, ils ont été débloqués et ont servi à la sensibilisation des COGES et des collectivités locales, à la formation et au recyclage des agents techniques (RAENF, animateurs, superviseurs), au suivi/appui /conseil pédagogique, à l'évaluation des apprenants des centres, à l'organisation du séminaire provincial de bilan et de programmation des activités d'ENF.

- **Appuyer les structures (centrales et déconcentrées) et les promoteurs d'activités en ENF**

Dans le but de renforcer les compétences des structures centrales et déconcentrées ainsi que des promoteurs d'activités en ENF, il a été programmé dans le PA 2018, un appui aux structures et aux promoteurs d'activités d'ENF. Malheureusement l'activité n'a pas bénéficié de financement dans ledit plan. Convaincue de l'importance et de la pertinence de l'activité, la DGENF a initié une stratégie palliative en profitant des missions de capitalisation des acquis des FTS et de la coordination des activités pour apporter un soutien aux structures rencontrées. Ainsi, elle a pu apporter aux acteurs des structures déconcentrées et à 60 opérateurs, des informations sur l'organisation de l'ENF au Burkina Faso, la stratégie adoptée pour le développement de l'ENF, les mécanismes de financement de l'ENF, le cahier des charges des intervenants en ENF (Arrêté n°2010-0015/MEBA/SG/DGAENF), etc.

- **Partager le guide d'élaboration de la carte éducative du non formel**

Dans le PA 2018, l'activité suscitée n'a pas été budgétisée. Toutefois, la DGESS devrait prendre des dispositions pour partager le guide d'élaboration des cartes communales de l'ENF avec le GTDENF et le cadre partenarial conformément aux recommandations de la sixième MCS. Ainsi le guide d'élaboration de la carte éducative du non formel a été présenté au GTDENF le 22 novembre 2018. De cette présentation, on peut retenir que la stratégie de mise en œuvre a consisté à élaborer d'abord un guide méthodologique d'élaboration d'une carte communale de l'éducation non formelle qui a permis de mener une enquête pour disposer des données pour l'élaboration effective desdites cartes. Les cartes ainsi élaborées ont été présentées et partagées en novembre 2018 au sein du GTDENF, du cadre partenarial, des communes ainsi que des opérateurs. Les amendements ont été enregistrés et intégrés. Ces documents attendent d'être validés par les principaux acteurs.

## **Sensibilisation à l'éducation non formelle**

- **La célébration de la semaine nationale de l'ENF et de la Journée internationale de l'alphabétisation (JIA)**

La célébration de la semaine nationale de l'ENF et de la Journée internationale de l'alphabétisation (JIA) offre l'opportunité d'attirer l'attention et le regard de la communauté nationale et internationale sur la situation de l'éducation non formelle. Sur une inscription initiale au plan d'action 2018 d'une allocation budgétaire de 15 millions de francs CFA, c'est finalement neuf millions deux cent deux mille francs CFA, qui ont été affectés à l'activité. Cependant, le retard accusé dans le déblocage de ladite somme et des contraintes de calendrier n'ont pas permis d'organiser la manifestation dans les délais. Les ressources ont donc été reversées à la DAF/MENAPLN suivant quittance de versement N°2018-001-00000-16137 du 27/12/2018 avant de se tenir au premier trimestre 2019.

- **Organiser des rencontres provinciales de bilan et de programmation des activités de la campagne d'alphabétisation 2017 2018**

Les rencontres de bilan et de programmation des activités de la campagne se tiennent dans les 45 provinces. Elles ont pour objet de faire un bilan quantitatif et qualitatif des activités d'ENF de la campagne, de faire des projections pour la campagne à venir. Les données collectées au cours de ces sessions permettent également de produire l'annuaire statistique de l'ENF. L'enveloppe financière allouée à cette activité est de cinquante-quatre millions (54 000 000) FCFA au profit de la DGENF. Seulement Trente-huit millions quatre cent mille quatre cents francs ont été dépensés car certaines dépenses engagées n'ont pas abouti. Il s'agit de :

- Deux (2) marchés régulés par le MINEFID ; respectivement de 3 499 965 francs CFA et de 5 490 000 francs CFA ;
- D'un marché de fournitures de bureau d'une valeur de 1 237 000 francs CFA ;
- D'un réaménagement d'une somme de 5 000 000 francs CFA pour achat de pièces de véhicules.

Cette activité a été réalisée du 4 au 16 novembre 2018 sur l'ensemble des 45 provinces du pays.

Le rapport général de l'activité fait ressortir que la campagne 2017/2018 a enregistré 542 opérateurs pour les 45 provinces.

En outre, 128 509 apprenants adolescents et adultes ont été notés. Le pourcentage des adolescentes inscrites était de 54,33% contre 53,50% en 2017. Les évaluations toutes formules confondues ont enregistré un taux de réussite de 90,9 % tandis que chez les adolescents le taux de succès est de 95%.

Ces bilans provinciaux ont permis de découvrir les problèmes au niveau des différentes provinces en rapport avec la campagne, d'harmoniser les statistiques avec les acteurs terrain et d'avoir des prévisions pour la campagne à venir.

- **Subventionner les activités du FONAENF**

Pour le financement des centres et son fonctionnement courant, le FONANENF a bénéficié en 2018 d'une subvention de 3 milliards de francs CFA, ce qui a permis le déblocage de la somme de deux milliards cinq cent cinquante-neuf millions six cent soixante-deux mille six cent douze (2 559 662 612) francs CFA pour les projets de trois cent quatre-vingt onze (391) opérateurs/trices qui ont ouvert trois mille deux cent quatre-vingt et onze (3 291) centres (niveaux) toutes formules confondues au profit de quatre-vingt-dix-huit mille sept cent trente (98 940) apprenant-e-s, soit 91% de l'offre nationale. Le nombre de centres pour adolescents est de quatre cent quatre-vingt-douze (492), soit 15% du nombre total de centres financés. Les centres ont fonctionné de février à juin 2018.

**Tableau 49 : Evolution des indicateurs sur l'alphabétisation (Toutes formules confondues)**

	Année civile	Campagne d'alphabétisation		2017/2018		
		2016	2017	2018		
				Prévu	Réalisé	Ecart
Centres	Nombre de centres adolescents	302	616	649	554	-95
	Nombre de centres adultes	3 107	2 585	5 478	3 094	-2 384
	<b>Nombre total de centres (adolescents +adultes)</b>	<b>3 409</b>	<b>3 201</b>	<b>6127</b>	<b>3 648</b>	<b>-2 479</b>
Apprenants	Nombre d'apprenants adolescents	8 610	18 257	11 140	14 788	3 648
		4 324	9 768	ND	8 035	ND
	Nombre d'apprenants adultes	86 001	71 807	217 402	113 721	-103 681
		62 745	53 053	ND	88 491	ND
	<b>Nombre total d'apprenants (adolescents+ adultes)</b>	<b>94 611</b>	<b>90 064</b>	<b>228 542</b>	<b>128 509</b>	<b>-100 033</b>
		<b>67 069</b>	<b>62 821</b>	<b>ND</b>	<b>96 526</b>	<b>ND</b>
	<b>• Dont apprenants de 15-24 ans</b>	<b>32 823</b>	<b>25 302</b>	<b>ND</b>	<b>40 656</b>	<b>ND</b>
		<b>22 986</b>	<b>17 904</b>	<b>ND</b>	<b>30 008</b>	<b>ND</b>

Déclarés alphabétisés	Nombre d'apprenants adolescents alphabétisés	2 130	3 362	ND	8 318	ND
		1 048	1 771	ND	4 603	ND
	Nombre d'apprenants adultes alphabétisés	40 903	27 514	ND	59 796	ND
		30 912	21 140	ND	47 065	ND
	Nombre total d'apprenants alphabétisés (adolescents + adultes)	43 033	30 876	ND	68 114	ND
		31 960	22 911	ND	51 668	ND
	• Dont apprenants de 15-24 ans alphabétisés	16 408	11 882	ND	21 056	ND
		11 891	8 594	ND	15 765	ND

Source : DGEES/MENA-Annuaires statistiques 2016,2017 et 2018

En 2018, le nombre de centres des adolescents est de 554. On note ainsi une baisse de 10,06% par rapport à la campagne 2017. Par contre, le nombre de centres des adultes est en croissance de près de 19,7 % avec 3094 centres en 2018 contre 2585 en 2017.

Le nombre total de centres (toutes formules confondues) de l'ENF des jeunes et adultes est de 3648 en 2018. Ce nombre n'atteint pas la prévision initiale de 6127 centres. Néanmoins, il indique une hausse de 447 centres par rapport à 2017 et de 239 centres par rapport à 2016.

L'effectif total des apprenants des centres toutes formules confondues de l'ENF des jeunes et adultes est de 128 509 apprenants. Cet effectif est largement en deçà de la prévision de 228 542 apprenants, mais nettement en hausse comparativement à 2017 où il était de 90 064 apprenants et à 2016 où on comptait 94 611 apprenants.

Les femmes au nombre de 96 526 représentent 75,1% de l'ensemble des apprenants ; cette proportion est en hausse de 5,4 points par rapport à celle de 2017 où elle était de 69,7%.

Par contre, le nombre des adolescents inscrits en 2018 a connu une baisse de 19 points par rapport à celui de 2017. En effet on est passé de 18257 inscrits en 2017 à 14 788 inscrits en 2018 soit une différence de 3 469. Cela s'explique en grande partie par la fermeture de certains CEBNF en 2018, due à la difficulté de gestion des formateurs.

Toutefois, en dépit des difficultés rencontrées quarante et un (41) centres ont réouvert en 2018, dont onze (11) avec seulement la formation de base, quatorze (14) avec la formation aux métiers, et seize (16) avec les deux types de formation. Pour la formation de base, les enseignements sont dispensés par des animateurs et des formateurs bénévoles pour les apprentissages en atelier. Cette situation s'explique par la forte demande des communautés (COGES, APE, AME), l'engagement des acteurs de la chaîne pédagogique (CCEB, CPI, Directeur des centres), des collectivités et l'accompagnement des PTF. (Source : DGEFTP Etat des lieux 2018).

En 2018, les apprenants de 15 à 24 ans sont au nombre de 40 656 dont 30 008 femmes. L'effectif affiche une hausse de 15 354 apprenants par rapport à l'année 2016.

L'indicateur relatif aux apprenants de 15 à 24 ans déclarés alphabétisés est en hausse en 2018 avec 21 056 alphabétisés dont 15 765 femmes. Le même indicateur affichait 11 882 alphabétisés en 2017 dont 8 594 femmes.

Au terme de l'année 2018 et au regard des indicateurs ci-dessus appréciés, on note une reprise de l'amélioration des indicateurs de l'ENF. C'est dire que le soutien du gouvernement et des PTF à l'effort national d'alphanétisation ne fait aucun doute. Mais il reste que cet effort doit se poursuivre et se consolider pour renforcer les moyens d'accélération de l'alphanétisation mais aussi les capacités et l'employabilité des jeunes.

## Résultat 03-2 : Les activités d'ENF sont assurées par des intervenants qualifiés

### Livrables atteints

- 2 275 acteurs formés
- 1 132 recyclés
- Fiche technique + TDR élaborés pour le renforcement des capacités des agents en transcription
- 84 participants aux rencontres d'information et de formation sur la supervision des Centres
- Fiche technique + TDR élaborés pour l'élaboration du référentiel commun de formation des animateurs

### Formation des personnels intervenant dans l'ENF

- **Organiser des sessions de formation et de recyclage au profit des acteurs.**

L'introduction de nouvelles stratégies d'enseignement-apprentissage dans les dispositifs de formation, et la fragilité des prérequis due au fait que la plupart des acteurs n'ont jamais reçu une formation initiale suffisante leur permettant de maîtriser les bases didactiques de l'approche éclectique préconisée (socle pédagogique issu de la combinaison des principes de la pédagogie du texte (PdT), l'approche par les compétences (APC) et la méthode REFLECT) constituent des difficultés pour les acteurs du terrain .

Aussi, bien qu'aucune allocation spécifique n'ait été dédiée à la formation et au recyclage des personnels intervenants en ENF au niveau de la DGENF, des efforts ont-ils été entrepris sur le terrain par l'Etat avec l'appui du FONAENF, des structures déconcentrées, des opérateurs et d'autres partenaires techniques et financiers. Ainsi donc, deux mille deux cent soixante-quinze (2 275) acteurs (animateurs, superviseurs, SENF, gestionnaires des DPEPPNF, RAENF, personnel endogène des opérateurs en alphabétisation, membres des bureaux COGES) ont été formés dans divers modules sur un total de trois mille cent soixante-quinze (3 175) acteurs prévus. Pour les sessions de recyclage, mille cent trente-deux (1 132) sur une prévision de deux mille deux cent quatre-vingt-quinze (2 295), acteurs ont reçu les formations. Ces données cumulées indiquent un total de 3407 bénéficiaires sur une prévision globale de 5 470, soit un taux de réalisation de 62,29%.

Cet effectif global des bénéficiaires inclut les personnels formés par le FONAENF. En effet, à la date du 30 juin 2018, cette structure a mobilisé cent treize millions deux cent soixante-cinq mille (113 265 000) francs CFA pour assurer la formation de mille trois cent quarante (1 340) animateurs, deux cent soixante-huit (268) superviseurs, trois cent soixante-dix-neuf (379) coordonnateurs, trois cent quatre-vingt-onze (391) gestionnaires des opérateurs et quarante-cinq (45) gestionnaires des DPEPPNF, soit un effectif de deux mille quatre cent vingt-trois (2 423) personnes formées ou recyclées. Cet effectif représente 71,12% du nombre total des personnes touchées au plan national.

Au niveau des coordonnateurs, des gestionnaires des opérateurs et ceux des DPEPPNF, les sessions de formation ont donné l'opportunité de se forger des compétences nouvelles relatives aux techniques de management des programmes d'ENF et de gestion des ressources selon les procédures administratives, financières et comptables en vigueur. Tandis qu'au niveau des animateurs et des superviseurs, elles ont donné l'occasion de se familiariser davantage avec l'ingénierie pédagogique de la formule enchaînée dont les méthodologies didactiques et la complexité de certains thèmes requerraient une formation systématique dans les 45 provinces du pays.

L'analyse des rapports de formation montre la satisfaction des bénéficiaires et les bilans provinciaux ont permis de constater l'impact positif de ces formations sur la mise en œuvre des activités au regard des résultats présentés. L'on note donc la nécessité de poursuivre ces formations, surtout à l'intention des animateurs, des facilitateurs et des superviseurs qui sont quotidiennement confrontés à de nombreux défis pédagogiques.

- Renforcer les capacités des agents de la DGENF (transcription et recyclage)**

L'activité portant sur le renforcement des capacités des agents de la DGENF en transcription était inscrite au plan d'action 2018 mais aucune ressource financière n'y a été affectée. La DGENF a entrepris des plaidoyers, qui n'ont pas permis d'avoir des ressources pour réaliser ladite activité. Aussi, en fin 2018, cette activité est-elle restée au stade de TDR et de Fiche technique élaborés.

- Former les agents de la DGENF à la supervision des activités d'ENF et élaborer un référentiel commun de formation des animateurs**

Les activités suscitées sont inscrites au plan d'action 2018 mais aucune ressource financière n'y a été affectée. Pour combler cette insuffisance de planification, la DGENF a entrepris des plaidoyers en vue de mobiliser des ressources hors plan d'action pour réaliser lesdites activités. Malheureusement, cette démarche n'a pas abouti et finalement des stratégies palliatives ont été initiées pour réaliser lesdites activités.

**Tableau 50 : Evolution des indicateurs sur la formation/recyclage du personnel**

Campagne d'alphabétisation	Année civile	2015/2016	2016/2017	2017/2018		
		2016	2017	2018		Ecart
				Prévu	Réalisé	
Nombre d'animateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés		0	549	399	356	-43
Nombre de formateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés		273	0	06	00	-06
Nombre de superviseurs des CEBNF et assimilés		ND	ND	58	27	-31
Nombre de gestionnaires des DPEPPNF et des opérateurs formés et recyclés		45	45	118	98	-20
Nombre de RAENF formés ou recyclés (niveau CEB)		ND	ND	313	170	-143
Autres agents responsables de l'ENF au niveau CEB		ND	ND	57	37	-20
Nombre d'agents du BAENF formés ou recyclés (niveau DPEPPNF et DREPPNF)		ND	ND	43	129	86
Nombre de personnes du niveau central formés et recyclés		24	32	84	84	00
		342	626	1078	901	-293

Source : FONAENF/Rapport technique et financier 2016,17 DGENF/Rapport de suivi/supervision 2018 ; ES-CEBNF-(Rapport d'activités 2016) - DGENF (Rapport d'activités 2017 et 2018)

Au terme de 2018, les sessions de formation planifiées dans le plan d'action ont concerné 901 acteurs (animateurs, formateurs, chargés de l'ENF au niveau déconcentré). Cet effectif est en dessous de la prévision initiale de 1075, mais il est supérieur à celui de 2017, qui était de 626 acteurs. Sur les 3 années, l'on peut constater une croissance continue des effectifs, qui sont passés de 342 en 2016, à 626 en 2017 et 901 en 2018. C'est dire qu'un accent est mis dans la formation/recyclage des acteurs. Les activités d'alphabétisation ont donc été assurées par un personnel formé ou recyclé au cours de l'année et lors des campagnes précédentes.

### Résultat 03-3 : Les structures d'ENF sont suivies

Activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
		Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Encadrement pédagogique dans l'ENF		14 006,5	10 000	24 006,5	4 006,5	7 059,1	21 065,6

### Livrables atteints

- Annuaire statistique et tableau de bord disponibles ;
- Rapports de suivi disponibles ;
- 75 centres (CPAF et CEBNF) suivis ;
- Outils de suivis - supervision élaborés ;
- Rapports de mission disponibles ;
- 70 centres EQAmE visités.

## **Supervision de la campagne d'alphabétisation**

- Produire l'annuaire statistique 2018 du non formel**

La collecte des données pour l'annuaire statistique s'est déroulée de janvier à novembre 2018 sur toute l'étendue du territoire. Elle a débuté par le dépôt, dans les Directions régionales de l'Education préscolaire, primaire et non formelle (DREPPNF) des fiches de collecte. Les fiches renseignées ont été vérifiées, contrôlées, corrigées et récupérées du 04 au 16 novembre 2018 au cours des sessions de bilan et de programmation organisées dans les quarante-cinq (45) provinces conjointement avec la DGENF et le FONAENF.

L'activité a bénéficié d'un financement de 35 millions de Frans CFA dans le PA 2018. La saisie et le traitement des données collectées ont permis de produire l'annuaire statistique et le tableau de bord de l'éducation non formelle au titre de la campagne 2017/2018

## **Encadrement pédagogique dans l'ENF**

- Assurer le suivi andragogique des CPAF, des CEBNF et autres structures assimilées sur le terrain**

Pour atteindre les objectifs fixés en ENF, il est impérieux de suivre, d'évaluer les programmes et d'accompagner les acteurs dans la mise en œuvre des formations. Au niveau déconcentré, le suivi est assuré par les opérateurs et les structures du MENAPLN. En vue de soutenir l'action déjà entreprise au plan local, des missions de supervision sont effectuées par le FONAENF et la DGENF.

Avec une allocation de DIX MILLIONS (10000000) de francs CFA, la Direction générale de l'éducation non formelle (DGENF) a parcouru du 14 au 20 mai 2018, toutes les quarante-cinq provinces du pays pour toucher du doigt la réalité et apporter l'appui et les conseils nécessaires à la bonne exécution des programmes. Les objectifs poursuivis par ces visites étaient d'une part, d'échanger avec les acteurs de terrain afin d'apprécier les actions entreprises, de visiter des structures d'ENF des adultes et des jeunes ainsi que celles des adolescents et d'autre part d'identifier les difficultés de la campagne afin de donner l'appui nécessaire pour accroître les résultats. Ces sorties ont permis à la DGENF de visiter 75 centres (CPAF et CEBNF). En outre, il revient des informations collectées auprès des structures déconcentrées que 2806 CPAF, 36 CEBNF et 243 autres structures pour adolescents ont fait l'objet de suivis au cours de la campagne, grâce à l'appui du FONAENF et d'autres partenaires.

Durant la période de mars à juin 2018, le FONAENF a organisé le suivi-contrôle des centres avec une enveloppe de VINGT MILLIONS (20 000 000) de francs CFA. Les objectifs que s'était assignés cette structure étaient entre autres de faire un rapprochement des ressources allouées aux opérateurs avec les réalisations physiques, de voir et apprécier le fonctionnement des centres. C'est aussi l'occasion pour elle de mesurer la performance des opérateurs et de juger de la qualité des rapports qu'ils entretiennent avec les services techniques locaux. Dans sa programmation, trois cent quatre-vingt-onze (391) opérateurs devaient être visités mais en définitive trois cent cinquante-six (356) l'ont été soit un taux de réalisation de 91% dépassant de 12 points celui de 2017 qui était de 79%.

Suite à ces suivis, des forces de même que des faiblesses sont relevées et des suggestions ont été faites pour une meilleure gestion des campagnes à venir.

S'agissant des points forts on note un taux de fréquentation en progression (85% contre 78% en 2017), un nombre croissant de femmes et de filles inscrites dans les centres (plus de 70% des effectifs présents dans les centres), une forte implication du personnel d'encadrement endogène et des services techniques du MENAPLN avec un ratio de suivis conforme aux normes et une meilleure maîtrise des activités socioéconomiques

matérialisée par les études du milieu, la mise en œuvre des idées d'action, l'application des normes techniques acquises et enfin la gestion satisfaisante des ressources financières pour la plupart des opérateurs.

S'il est vrai qu'il y a matière à satisfaction, des éléments de faiblesses ont été identifiés et analysés. Ils mettent en exergue quelques cas de non-maîtrise du cahier des charges dont certains articles suggèrent des dispositions organisationnelles inadaptées au contexte d'évolution de l'ENF. Cette idée d'inadaptation est soutenue par l'absence de centres de cultures scientifiques et techniques destinés à former les animateurs des deux premiers niveaux des CPAF, ou encore du processus inachevé de conception et d'implémentation des centres de culture scientifique et technique de spécialisation (CSTS) en gestation depuis 2012 pour assurer la formation initiale et continue des encadreurs endogènes, des formateurs du cycle de post-alphabétisation et des gestionnaires des opérateurs. Il faut noter également le cas de certains opérateurs coupables d'utilisation abusive des fonds des AGR à des fins personnelles.

Outre cela, la fin du projet ES/CEBNF doublée de la réorganisation institutionnelle en cours a provoqué un dysfonctionnement du cycle des métiers dans les CEBNF.

Afin de venir à bout de ces faiblesses, il est recommandé la mise en œuvre du plan de formation des cadres de l'ENF pour juguler le déficit de compétences observées chez nombre d'acteurs et l'accélération du processus de diffusion et d'application des textes portant normes d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF pour davantage crédibiliser les évaluations. Il est aussi nécessaire de procéder à la relecture de l'arrêté portant cahier des charges des intervenants en ENF. La fermeté vis-à-vis des opérateurs déloyaux sera maintenue. Les opérations d'information, de sensibilisation, de formation et de suivi-appui se poursuivront pour accroître le professionnalisme des opérateurs, réduire le phénomène de carriérisme toujours persistant, et stimuler les processus de création de partenariats dynamiques présentant des avantages comparatifs certains.

#### **ENCADRE 6 : Suivi des structures d'ENF**

Le suivi des centres est assuré par l'Etat en concertation avec les opérateurs, les partenaires techniques et financiers, les collectivités territoriales. Sur la base du dispositif organisationnel et des normes de contrôle de la qualité, les Circonscription d'éducation de base (CEB) effectuent deux (2) suivis par centre de la formule enchaînée (CFE) ; un (1) suivi par centre d'alphabétisation initiale (AI) et par centre de formation complémentaire de base (FCB). Les innovations éducatives sont à la charge des DPEPPNF, le plus souvent en collaboration avec les CEB à raison également de deux monitorings par centre.

Grâce aux missions de suivi, les acquis et insuffisances sont relevés et les acteurs interpellés sur la nécessité d'améliorer les indicateurs de performance des centres. Mais depuis bientôt trois années consécutives, les ressources allouées au suivi des activités dans le cadre des plans d'action du MENAPLN enregistrent un retard dans leur mise à disposition.

Au regard de l'importance du suivi, des mesures devraient être prises pour faciliter cette mise à disposition des ressources financières dans le premier trimestre de l'année en vue de permettre aux services centraux du MENAPLN d'organiser le suivi des centres entre les mois de février et d'avril qui constituent la période charnière du déroulement de la campagne d'alphabétisation.

#### **• Elaborer les outils de suivi et de supervision des activités d'ENF**

La disponibilité d'outils adéquats permet d'améliorer les actions de suivi-supervision des activités. Des initiatives sont entreprises par la DGENF dans ce sens avec la programmation de l'activité d'élaboration des outils de contrôle et de pilotage des campagnes d'ENF à tous les échelons d'intervention et selon le profil des acteurs concernés.

Cependant, l'activité d'élaboration de ces outils n'a pas été financée dans le plan d'action 2018. Mais au regard de leur importance dans le contrôle et le pilotage des activités d'ENF, la DGENF a mobilisé les agents du service des études et de la planification pour les mettre à disposition.

### **Activités hors programme**

- Assurer le suivi des centres EQAmE**

Dans le cadre de cette rubrique et de l'activité suscitée , la DGENF a bénéficié de l'UNICEF d'une allocation de deux millions quatre cent soixante-sept mille francs. Cette somme a permis de suivre les activités de 70 centres dans deux provinces à savoir le Ganzourgou et le Namentenga. Les visites de ces centres ont donné l'occasion de se rassurer du fonctionnement effectif desdits centres et de se faire une idée sur la disponibilité des documents didactiques et la fréquentation.

Ces suivis ont permis également de sensibiliser les COGES sur la nécessité de leur implication dans la vie des centres, de donner un appui/conseil aux animateurs et de rappeler les principes de l'approche EQAmE. Cependant, on constate une insuffisance de formation des animateurs qui influence négativement leurs prestations.

**Tableau 51 : Evolution des indicateurs sur l'encadrement pédagogique en ENF**

Campagne d'alphabétisation	2015/2016		2016/2017		2017/2018		
	Année civile	2016	2017	2018			
				Prévu	Réalisé	Ecart	
Nombre de niveaux de formation/centres de l'ENF des adultes suivis	3098		1243	2830	2806	-24	
Nombre d'animateurs des centres de l'ENF des adultes suivis	3098		1243	2830	2806	-24	
Nombre de CEBNF suivis	40		-	50	36	-14	
Nombre d'animateurs des CEBNF suivis	47			50	36	-14	
Autres structures pour adolescents suivies			-	240	243	+3	

Source: DGESS/MENA -Annuaires statistiques du non formel 2016 ; 2017 et 2018 ; DGENF données collectées de la supervision 2018

NB : les prévisions ont été faites par les structures déconcentrées.

Le nombre de niveaux de formation /centres de l'ENF des adultes suivis évolue en dents de scie. Tandis qu'en 2016 il était de 3098, ce nombre a chuté en 2017 à 1243 pour remonter à 2806 en 2018. Les informations collectées auprès des structures déconcentrées font noter que 2806 CPAF, 36 CEBNF et 243 autres structures pour adolescents ont été suivis. S'agissant du nombre d'animateurs des centres de l'ENF des adultes suivis, la situation est allée dans l'ordre décroissant. 3098 pour 2016, 1243 pour 2017 et 2806 pour 2018. Quant aux animateurs des CEBNF, sur une prévision de 50 animateurs, 36 ont fait l'objet de suivis au cours de la campagne 2018.

### **Résultat 03-4 : Les curricula et programmes de l'ENF sont révisés et/ou vulgarisés**

#### **Livrables atteints**

- Curricula des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années des CEBNF consolidés et stabilisés
- Curricula des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années des CEBNF en expérimentation dans les régions

#### **Rénovation des programmes d'ENF**

Aucune activité de rénovation des programmes d'ENF n'a été prévue dans le plan d'action 2018. Par conséquent au cours de l'année, aucune réalisation n'a été enregistrée en la matière.

Néanmoins dans le cadre de la réforme curriculaire, les Centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) sont pris en compte et au cours de l'année 2018, les curricula des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années de ces centres ont été consolidés et stabilisés par la sous-commission chargée des programmes scolaires. Leur expérimentation se poursuit depuis le début de la rentrée 2018/2019 dans les régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Plateau central, de l'Est et du Sahel.

Il convient de relever qu'en 2018, la DGEFTP a entrepris l'élaboration d'une stratégie pour une intégration de certains CEBNF et des CFPNF dans le dispositif d'EFTP du MENAPLN à travers leur transformation/extension progressive en Complexe d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels intégré. Aussi le MENA a-t-il entamé en 2018 par arrêté n° 2018-108/MENA/SG/DGEFTP/ du 21 mai 2018, l'érection de six (06) CEBNF en collège d'EFTP dont cinq (05) dans la région du Centre (Komki-Ipala, Saaba, Pabré, Nioko 2 et Komsilga) et un (01) dans la région des Hauts-Bassins (Dô). En tout état de cause, la DGREIP et la DGEFTP doivent se concerter pour éviter d'éventuelles difficultés.

L'ENF des jeunes et des adultes n'étant pas retenue dans la réforme curriculaire, ce public continue d'être formé sur les programmes officiels de 2009. Il convient d'envisager la prise en compte effective de ce public dans le Cadre d'Orientation du Curriculum (COC). Ceci permettra de mettre à la disposition de ce public cible, des programmes mieux élaborés répondant davantage à leurs besoins.

**Tableau 52 : Evolution des indicateurs sur les curricula et programmes de l'ENF**

Campagne d'alphabétisation	2015/2016		2016/2017		2017/2018	
	Année civile	2016	2017	Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de curricula vulgarisés		0	0	0	0	0
Nombre de curricula révisés		1	1	0	0	0
Nombre de programmes révisés		0	1	0	0	0
Nombre de programmes vulgarisés		0	0	0	0	0
Nombre de nouvelles approches et nouveaux programmes développés et validés		0	0	0	0	0

Source : DGREIP/DRENF

Pour l'année 2018, aucune programmation de révision, et de la vulgarisation des curricula et programmes de l'ENF n'avait été faite. Sur les 3 dernières années, les indicateurs relatifs aux curricula et programmes de l'ENF n'ont pas évolué significativement. En effet, l'indicateur relatif au nombre de curricula révisés a connu une réalisation en 2016 et en 2017 et celui relatif au nombre de programmes révisés a été réalisé en 2017.

Cette situation devrait être corrigée dans le contexte de la réforme curriculaire, qui devrait prendre en compte tous les niveaux éducatifs à travers une nouvelle programmation.

### Résultat 03-5 : Les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique

#### Livrables atteints

- 269 723 documents reproduits dont 171 219 au titre du FONAENF
- 3291 centres bénéficiaires

#### Acquisition du matériel didactique

- Mettre à disposition des manuels et guides

Dans le PA 2018, aucune activité n'a été prévue en rapport avec la mise à disposition du matériel. Toutefois, 171 219 documents ont été reproduits grâce à l'enveloppe dont a bénéficié le FONAENF. Ils ont été distribués dans les 3291 centres financés par cette structure. Cinq mille cinq cent dix-huit (soit 2,54%) livrets sont revenus à la promotion de l'environnement lettré. Ces livrets étaient en totalité destinés aux centres REFLECT dans l'optique de construire des dossiers de calcul et de lecture et ce en raison du fait que les principes pédagogiques de ces centres n'admettent aucun recours aux manuels préconçus. Malgré les suggestions exprimées à plusieurs reprises, la problématique de l'environnement lettré reste préoccupante. La non-opérationnalisation de la politique éditoriale et l'insuffisance de ressources expliquent en partie cette situation. L'accélération du processus de mise en œuvre de la politique éditoriale par des mesures urgentes est nécessaire. Cela permettra d'une part d'accroître la production de documents de post-alphabétisation, de valoriser les talents d'auteurs et d'autre part de renforcer la presse écrite en langue nationale.

**Tableau 53 : Evolution des indicateurs sur la situation des manuels et guides des centres**

Campagne d'alphabétisation	Année civile	2015/2016	2016/2017	2017/2018		
		2016	2017	2018		Ecart
				Prévu	Réalisé	
Nombre de manuels et guides toutes formules et tous niveaux		211 952	203 005	ND	269 723	
Nombre de centres bénéficiaires de manuels et guides		2 827	2 608	ND	3 221	
Ratio livre/apprenants en lecture		0,87	0,93	ND	0,80	
Ratio livre/apprenants en calcul		0,78	0,77	ND	0,74	
Proportion de centres dotés en matériel didactique		0,84	0,82	ND	0,88	

Source : DGESS ; Annuaires statistiques de l'ENF 2016, 2017 et 2018

En 2018, le nombre de manuels et guides toutes formules et tous niveaux est estimé à 269 723 et 3221 centres ont bénéficié de manuels et guides. Cependant les ratios livre/apprenant en lecture et en calcul sont respectivement de 0,80 et 0,74 en 2018., ces chiffres indiquent une baisse par rapport à 2017, qui présentait respectivement 0,93 et 0,77

Sur les trois dernières années, au regard des ratios de livre/apprenants et à la proportion de centres dotés, les chiffres indiquent que les apprenants et animateurs ont été privés de manuels pourtant essentiels dans les processus d'acquisitions des compétences de base.

Des mesures devraient être envisagées pour qu'à l'ouverture de tout centre, chaque apprenant soit doté d'un kit minimum pour favoriser un apprentissage de qualité.

## Résultat 03-6 : Les apprenants sont évalués

### Livrables atteints

- Outils d'évaluation et de certification en ENF élaborés et adoptés

### Evaluation des connaissances en alphabétisation

#### • Certifier les apprentissages

Chaque année les services techniques procèdent à l'évaluation sommative en vue de faire le point des acquis des apprenants et de déclarer alphabétisés ceux qui ont le niveau requis. Aussi, suite à l'adoption des textes devant régir l'évaluation et la certification en ENF, l'organisation des évaluations relève-telle désormais de la DGEC. A ce titre un guide et des outils d'évaluation ont été élaborés. Ces outils ont été adoptés à Koudougou en décembre 2017 et ils restaient à être testés avant leur validation définitive par le GTDENF. C'est à l'issue de cette expérimentation des nouveaux instruments, que l'évaluation certificative de l'ENF pourra être effective.

Dans ce contexte, la DGEC devait former un échantillon des acteurs terrain. Malheureusement, en 2018, aucune ressource n'avait été prévue dans le PA pour le financement de l'activité. Malgré tout, les Termes de Références ont été élaborés. C'est pourquoi, l'activité a été retenue comme action à réaliser dans l'aide-mémoire de la 6ème mission conjointe de mise en œuvre du PDSEB.

Il revenait à la DGEC de soumettre la question au Secrétaire Général du MENAPLN afin qu'une issue favorable soit trouvée pour la mise à disposition des ressources. Mais jusqu'en fin décembre 2018, l'activité n'a pu être réalisée.

- Concevoir des items d'évaluation des apprentissages en ENF (CPAF, CEBNF)**

L'activité, relative à l'élaboration des items d'évaluation des apprentissages en ENF inscrite au plan d'action 2018, n'a finalement pas reçu de financement. Aussi, en fin 2018, elle n'a pas été menée et est restée au stade de TDR.

**Tableau 54 : Evolution des indicateurs sur l'évaluation et la certification des apprenants**

Campagne d'alphabétisation	2015/2016	2016/2017	2017/2018			
	Année civile	2016	2017	2018		
				Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre d'apprenants de l'ENF des jeunes et adultes évalués	85 488	71 553	ND	112 869		
Nombre d'apprenants de l'ENF des adolescents évalués (CEBNF et assimilés)	8 263	17 723	ND	14 300		
Nombre d'apprenants déclarés alphabétisés	43 033	30 876	ND	68 114		

Source : DGEES/MENA-Annuaire statistiques du non formelle 2016, 2017 et 2018.

**ND : Non disponible**

Les résultats en 2018 affichent des améliorations pour le nombre jeunes et adultes évalués, ainsi que pour le nombre total d'apprenants déclarés alphabétisés et une baisse pour le nombre d'apprenants adolescents évalués. Mais globalement les évolutions sont en dents de scie pour les trois niveaux d'indicateurs.

Le nombre d'évalués au niveau des adultes lors de la campagne 2018 est de 112 869, et 71 553 en 2017 soit 57,7 % de l'effectif prévu.

Au niveau des adolescents on enregistre respectivement 14 300 évalués et 17 723 évalués pour la même période soit une régression de 19,3% en 2018.

Le nombre total d'apprenants déclarés passe de 30876 en 2017 à 68 114 en 2018, soit une amélioration de 120,6 % en 2018

L'évolution à la baisse de l'indicateur apprenants adolescents évalués s'explique en grande partie par la fermeture de la quasi-totalité des CEBNF en 2018. En effet après la clôture du projet ES/CEBNF en 2016, de nombreuses difficultés ont été rencontrées dans la prise en charge des formateurs aux métiers et l'absence de la formation aux métiers a fortement contribué à démotiver les bénéficiaires.

**ENCADRE 7 : Pour une réouverture / dynamisation des CEBNF**

Depuis le samedi 05 janvier 2019, une rencontre de présentation de la stratégie d'intégration des CEBNF et des CFPNF dans le dispositif de l'EFTP tenue dans la salle de réunion du MENA a permis de rétablir le suivi de la gestion technique des CEBNF. En effet, conformément au caractère non formel des CEBNF et aux missions dévolues à la DGENF qui sont entre autres le contrôle des actions dans le domaine de l'ENF ainsi que la promotion de la formation préprofessionnelle des adolescents (es), les CEBNF, qui ne seront pas

étendus en Complexes d'EFTP ou transformés en Collèges d'EFTP, sont placés sous la tutelle technique de la DGENF. Leur réouverture/ dynamisation est envisagée dans le cadre du projet du Programme présidentiel d'alphabétisation/Formation en faveur des adolescents, jeunes et adultes (PAFAJA). Cette tutelle technique des CEBNF dévolue à la DGENF, implique la prise de dispositions pour la dynamisation desdites structures et cela nécessite un accompagnement adéquat de l'État et de ses partenaires pour la réalisation des objectifs des CEBNF qui sont d'/ de : alphabétiser, former au métier, créer des conditions favorables pour l'installation des sortants, etc.

Pour parvenir à dynamiser les CEBNF et en faire une véritable alternative incontournable pour une éducation de base de qualité des adolescents non scolarisés et/ ou précocement déscolarisés, il faut travailler à :

- 1) Disposer d'animateurs et de formateurs permanents qualifiés dans les centres pour une meilleure prise en charge des apprenants tant pour le cycle de base que pour la formation aux métiers ;
- 2) Mettre en place des points focaux éducation/formation pour la coordination des activités de l'ENF au sein des communes et les former sur les textes relatifs au transfert de l'ENF aux communes. Actuellement , les centres sont plus sous la responsabilité administrative des structures déconcentrées du MENAPLN avec l'accompagnement des structures associatives des parents d'apprenants. Cependant, on note une faible appropriation des centres par les collectivités nonobstant le décret 2014-931/PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MPTSS portant modalité de transfert des compétences des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation. Cela traduit la faiblesse de la communication pour une réelle mobilisation sociale en faveur de l'éducation et de la formation des adolescents et de l'emploi des jeunes. Pourtant, la meilleure stratégie en la matière ne pourra véritablement pas se passer d'une « gestion en mode décentralisé ».
- 3) Relire et valider le module sur le « programme de formation à la carte » élaboré avec le soutien du PAPS/EFTP en 2017.
- 4) Envisager les formations modulaires de courte durée de 2 et 3 semaines de formation. Ce type de formation est un tremplin pour l'introduction des activités agro-sylvo-pastorales d'une part ; et un moyen pour préparer l'insertion des sortants par l'amélioration des revenus générés par ces activités.. Il s'agira de mettre l'accent entre autres sur les formations en Aviculture Traditionnelle Améliorée (ATA), en transformation des produits agro-alimentaires (lait de soja, protéine, huile, etc.) et en technique d'installation et de maintenance simplifiée des plaques solaires. Ces formations sensibles au genre auront un caractère transversal et constitueront un plus pour les apprenants;
- 5) Relire l'ensemble des outils de gestion et de supervision des centres pour un meilleur suivi-accompagnement de ces structures et mettre en place un dispositif de collecte de données sur les sortants des structures d'ENF;
- 6) Élaborer une stratégie locale de suivi des sortants des centres , dynamiser les COGES et créer une synergie d'action pour une gestion autonome des centres car quel que soit le mode de gestion des CEBNF, la contribution de la communauté reste déterminante pour une gestion subsidiaire de ces structures.
- 7) Élaborer une stratégie d'insertion socio-professionnelle des sortants des structures d'ENF.

### Résultat 03-7 : Les innovations en ENF sont promues

Activités	Qté	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
		Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Développement de la recherche/action et de la recherche/développement en ENF		7 000	25 000	25 000	7 000	16 619	23 6190

#### Livrables atteints

- 5 rapports de mission de suivi
- Rapports de sessions de FTS suivies dans 33 provinces
- Rapport sur les acquis des apprenants en FTS disponible
- Rencontre de la commission nationale des langues organisée
- Lexique de base des entrées lexicographiques pour l'élaboration du dictionnaire bilingue mooré/français et français-mooré produit.

### Développement de la recherche/action et de la recherche/développement en ENF

- **Suivre, évaluer et valider les innovations en ENF**

Au titre de la promotion des innovations en ENF, il était prévu, en 2018, un budget de sept millions (7 000 000) de francs CFA qui a été intégralement utilisé pour la réalisation des missions de suivi/évaluation des innovations uniquement. Le volet validation n'était pas pris en compte. Donc au cours de l'année, seule l'activité de suivi/évaluation a été programmée et exécutée.

Ce suivi a été réalisé par des équipes de la DGREIP/DRENF sur quatre axes à savoir Fada, Ouahigouya, Manga et Kaya auprès de 7 promoteurs d'innovations. Compte tenu du fait que ce suivi a été effectué au moment où la plupart des innovations n'avait pas encore repris les cours, il avait pour objectif principal de vérifier l'effectivité de la prise en compte des programmes et normes indiqués dans le socle commun par les promoteurs et opérateurs.

A la suite de ces missions, on peut faire les constats suivants :

- Des promoteurs tels que l'Association Tin Tua (ATT), Andal et Pinal (A&P), Fondation pour le Développement Communautaire (FDC), Association de Soutien aux Initiatives de Base (ASIBA), Association des Personnes de ressources pour le Renforcement des Capacités et le Développement (APRCD), l'Association pour la Promotion de l'Education Non Formelle (APENF) ont pratiquement pris en compte les programmes adoptés dans le socle commun.
- L'Association Vision pour le Développement Durable pour Tous, (AVDDT) et Solidar suisse sont en train de finaliser l'adoption des programmes et de procéder au réajustement du cursus en vue de le ramener de cinq à quatre ans comme indiqué dans le socle commun ;
- La Fondation Stromme est en phase d'expérimentation de son programme, l'alpha active sur le terrain ;
- Les innovations non touchées au cours de ce suivi, feront l'objet d'une autre programmation.

- **Capitaliser et partager les acquis des FTS avec les groupes thématiques et les opérateurs en ENF**

L'activité de capitalisation et de partage des acquis des FTS a été planifiée dans le PA 2018 à hauteur de quinze millions de francs CFA. Pour sa réalisation, seulement dix millions trente-cinq mille francs CFA ont été

débloqués. Au regard du fait que le montant débloqué ne permettait pas de couvrir toutes les provinces, la DGENF a priorisé celles qui n'avaient pas été touchées en 2017. A cet effet, vingt-sept provinces ont été concernées par l'activité qui s'est déroulée du 17 au 24 juin 2018.

La réalisation de cette activité a permis de faire le point sur le nombre de personnes ayant bénéficié des FTS. Les thématiques de formation sont très diversifiées (tissage, tricotage, foyers améliorés, étuvage de riz, teinture, maraîchage, savonnerie, élevage, ...).

Ces formations, mises en œuvre après la phase d'alpha/formation de base, donnent l'opportunité aux apprenants/tes de développer leurs compétences en vue de promouvoir leurs activités socioéconomiques. Toutefois, on constate un manque d'accompagnement financier et technique des apprenants pour leur installation, ce qui compromet la portée et les retombées des formations. Il serait donc judicieux qu'une réflexion sur la question soit menée pour l'accompagnement financier et technique des apprenants.

- Appuyer la commission nationale des langues**

L'appui à la commission nationale des langues a été planifié dans le PA 2018 avec une allocation budgétaire de dix millions. Mais à la réalisation de l'activité, les ressources débloquées se chiffrent à sept millions quatre cent cinquante-et-un mille deux cents (7 451200) francs CFA. Sur les sept millions quatre cent cinquante et un mille deux cents (7 451200) francs débloqués, sept millions trois cent vingt et un mille quarante francs (7 321 040) ont été dépensés et le reste reversé suivant quittance de reversement n°2018-001-0000016139.

L'activité s'est déroulée du 13 au 16 août 2018 à Bobo Dioulasso et a porté sur des échanges sur les textes fondamentaux qui régissent les sous-commissions nationales des langues, les disparités de règles et de transcription orthographiques des langues nationales, le clavier du Burkina.

**Tableau 55 : Evolution des indicateurs sur la situation des innovations en ENF**

Année académique	2015/2016		2016/2017		2017/2018	
	Année civile		2016	2017	2018	
	Prévu	Réalisé			Ecart	
Nombre de méthodes mises au point et diffusées <sup>7</sup>	0	0	0	0	0	0
Nombre de programmes évalués	0	0	0	0	0	0
Nombre de nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages découvertes	0	0	0	0	0	0

Source : DRENF/DGREIP

Au titre des activités (méthodes, programmes) sur la situation des innovations en ENF, il n'y a pas eu de prévisions budgétaires pour l'année 2018, toute chose qui n'a pas permis de mener des activités susceptibles de faire évoluer les indicateurs relatifs aux innovations en ENF. C'est dire qu'aucune activité en lien avec les méthodes mises au point et diffusées, de programmes évalués et de nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages n'a été réalisée.

Cependant, le FONAENF a financé en 2018 la commission nationale des langues pour un montant de 5 000 000 de F CFA. Un lexique de base des entrées lexicographiques pour l'élaboration du dictionnaire bilingue mooré/français et français-mooré a été produit. Le complément de financement devra leur permettre de faire paraître le dictionnaire en 2020.

<sup>7</sup>Méthode clairement définie, avec programme, documents d'accompagnement

## Résultat 03-8 : Les sortants des structures d'ENF sont installés

### Livrables atteints

- 223 apprenants dont 67 filles à Koutoura
- 50 apprenants dont 13 filles à HoggoSanmbowel

Les CEPNF de Koutoura et Hoggo Sanmbowel ont reçu des subventions respectives de 16 600 000 F CFA et de 11 millions FCFA en Août 2018 pour leur fonctionnement des mois de juillet, Aout et septembre. Mais en raison de la fermeture des projets ES/CEBNF et EFORD, aucune activité d'installation des sortants n'a été retenue dans le PA 2018.

Cependant, ils ont bénéficié de l'appui de PTF pour accompagner l'installation des sortants. Ainsi le CEPNF de Koutoura a pu installer en 2018, 223 apprenants dont 67 filles et celui de Hoggo Sanmbowel en a installé 50 apprenants dont 13 filles.

Pour plus de dynamisme de ces structures, il est impérieux de trouver une formule pérenne pour l'accompagnement des sortants.

## V.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire du GTDENF

Sur le thème prioritaire suivant : « Le renforcement de la Formation professionnelle en éducation non formelle : Comment orienter les FTS vers des Formations modulaires qualifiantes ? » un document a été déjà produit et une rencontre d'échanges sur ledit document au sein du GTDENF tenue. A l'issue des amendements des membres du GTDENF, d'autres échanges ont été entamés avec des structures partenaires du domaine notamment le MJFPE. Une autre est prévue avec le MJFIP et la DGEC pour harmoniser les points de vue sur ledit document en ces parties relatives à la certification.

### V.3 Suivi des recommandations de la sixième MCS par le groupe ENF

Nº	Actions	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
<b>Développement de l'éducation non formelle</b>							
1	3.1 Adopter le guide d'élaboration des cartes communales d'alphabétisation	DGESSION	7ème MCS	Guide d'élaboration des cartes communales d'alphabétisation disponible, adopté et diffusé	Il est impérieux de respecter les étapes/actions décrites pour la mise en œuvre satisfaisante de la recommandation	Partager le guide au sein du GTDENF Partager le guide au sein du cadre partenarial Partager le guide au sein des communes et des opérateurs	Guide élaboré et partagé au niveau des communes
2	3.2. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF	DGEC	7ème MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification validés	Néant	Former un échantillon d'acteurs terrains pour le testing Tester les outils Faire valider le guide et les outils par le groupe thématique ENF	Guide et outils présentés et partagés au GTDENF
3	3.3. Elaborer et adopter une stratégie nationale de développement de l'ENF assortie d'un plan de mise en œuvre	DGENF	7ème MCS	Stratégie adoptée par arrêté	Néant	- Capitaliser les rapports de mise en œuvre des programmes d'ENF - Elaborer une nouvelle stratégie de développement de l'ENF - Partager la nouvelle stratégie avec le groupe thématique ENF et le cadre partenarial Adopter la nouvelle stratégie par arrêté	TDR de la stratégie élaborés et partagés au GTDENF. Requête faite auprès de la Coopération suisse sans écho favorable pour l'instant.

#### V.4 Etat de mise en œuvre des Actions

N°	Actions	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
	<b>Développement de l'éducation non formelle</b>						
1	Partager au sein du cadre partenarial les nouveaux programmes d'ENF qui serviront de référentiel pour l'appréciation des innovations	DGREIP	7ème MCS	Nouveaux programmes d'ENF partagés	Néant		Tâche réalisée Nouveaux programmes partagés
2	Adopter les nouveaux programmes de l'ENF par arrêté	DGREIP	7ème MCS	Nouveaux programmes d'ENF adoptés par arrêté	Néant		Projet d'Arrêté au Cabinet. Président GTDENF prendra contact avec Mr SG pour l'accélération du dossier
3	Apprécier les innovations en ENF sur la base des nouveaux programmes	DGREIP	7ème MCS	Innovations en ENF appréciées	Néant		Rapport en cours de finalisation
4	Valider et diffuser les résultats d'analyse des innovations	DGREIP	7ème MCS	Résultats d'analyse des innovations validés et diffusés	Néant		Résultats non validés à fortiori diffusés .Arrêté portant adoption des nouveaux programmes non encore signé.

## **VI. PROGRAMME 04 : Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle**

### **VI.1 Résultats et livrables atteints**

**Résultat 04.1 : Le pilotage et la coordination du secteur de l'éducation est assuré**

**Livrables atteints :**

**Coordination/gouvernance de l'éducation**

- Trois (3) CASEM tenus
- Sept (7) rencontres du cadre partenarial tenues ;
- Aide-mémoire de la 6<sup>ème</sup> MCS disponible ;
- Rapport de la revue sectorielle annuelle (2017) du PNDES disponible.
- Assurer des missions de contrôle/audit programmées ou instruites en 2018 assurés ;
- Lancement de la rentrée scolaire tenu ;
- Subvention au profit des établissements confessionnels et laïcs effective ;
- La prise en charge des élèves affectés dans les privés effectifs effective ;
- 41 agents des structures déconcentrées en gestion des archives formés ;
- Journées portes ouvertes de la DAD organisée

**Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base**

- 10 sites validés pour la réalisation d'infrastructures du préscolaire en 2018 par les communes ;
- 26 sites validés pour la réalisation des CEG en 2018 par les communes
- 02 sites validés pour la réalisation de lycées en 2018 par les communes ;
- 64 sites validés pour la réalisation d'écoles primaires en 2018 par les communes ;
- Ressources transférées aux communes pour la réalisation de 69 latrines et 11 forages ;
- Ressources transférées à 336 communes pour l'acquisition de vivres au profit des élèves ;
- Ressources transférées à 351 communes pour l'acquisition du cartable minimum et le fonctionnement courant des écoles ;
- Concertation avec les collectivités sur le mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes des ressources transférées ;
- Bilan annuel des ressources transférées disponible.
- Liste des infrastructures à construire pour en 2018 est disponible.

## **Etudes concernant l'éducation de base**

- Rapport de l'étude sur la transformation des ENEP en INAFEEB disponible ;
- Rapport de l'étude complémentaire pour évaluer le coût de la transformation des ENEP en INAFEB disponible ;

## **Contributions aux organisations supra nationales assurées**

- Effectivité de la contribution du MENA aux organismes supranationaux œuvrant dans l'éducation

**La coordination du sous-secteur** a été effective courant 2018 avec la tenue régulière des rencontres statutaires (CASEM, Cadre de concertation MENA/Communes, cadre partenarial, Conseils de cabinet hebdomadaires, concertations trimestrielles avec les partenaires sociaux).

En effet, trois (3) CASEM ont été tenus dont deux (2) ordinaires et un (1) extraordinaire. Au-delà de l'adoption et la validation des documents de planification, le CASEM extraordinaire a réuni les membres statutaires autour du thème suivant : « Face aux défis de la qualité et de la sécurité, quels engagements des acteurs pour une année scolaire réussie ? ».

Les concertations avec les partenaires sociaux a ont permis de suivre la mise en œuvre du protocole d'accord entre le Gouvernement et la Coordination nationale des Syndicats de l'Education. Un comité bipartite de 18 membres a été mis en place par arrêté n°2018-070/MENA/CAB du 10 avril 2018. Il se réunit mensuellement et chaque fois que de besoin.

La concertation a également été animée au cours de l'année 2018 avec les autres partenaires de l'éducation à travers le cadre partenarial. Cinq (5) rencontres ordinaires sur six (6) prévues ont été tenues, soit un taux d'exécution physique de 83,33%. En outre, deux (2) rencontres extraordinaires se sont tenues.

Dans le cadre de la coordination des activités du département, les rencontres hebdomadaires instituées se sont tenues. Les groupes thématiques se sont également réunis de façon régulière.

La tenue hebdomadaire des Conseils de cabinet a permis d'examiner les dossiers à soumettre au Conseil des Ministres.

En outre, la sixième (6<sup>ème</sup>) Mission conjointe de suivi (MCS) du PDSEB s'est tenue en deux étapes : l'atelier technique du 17 au 20 avril 2018 à Bobo-Dioulasso et la réunion des décideurs pour la signature de l'aide-mémoire le 4 mai 2018 à Ouagadougou. Elle a permis de réaliser un suivi de l'évolution du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire au titre de l'année 2017.

En vue de valider le projet de rapport sectoriel de performance annuel 2017 du CSD-EF, la revue sectorielle annuelle du PNDES s'est tenue le 27 février 2018. Quant à la revue à mi-parcours, elle s'est tenue le 31 juillet 2018 pour la validation du projet de rapport à mi-parcours 2018.

En 2018, la concertation entre le MENAPLN et les ONG/AD a été animée autour des questions en matière d'éducation, de présentation du répertoire des ONG/AD intervenant en éducation, d'outils de collecte de données et d'enquête sur la contribution des ONG/AD au développement de l'éducation.

Courant 2018, des missions pour la collecte des données et la mise en place des cadres de concertation provinciaux ont été effectuées. Les rencontres des cadres de concertation régionaux, ont également été tenues.

Au compte des missions de contrôle/audit programmées pour l'année 2018, il faut noter que l'ITS a réalisé un audit des effectifs dans la Région des Hauts Bassins du 2 au 12 avril 2018 au Kénédougou et au Tuy et du 1er au 10 mai 2018 dans la province du Houet.

La cartographie de risques de trois (03) structures déconcentrées du MENA (Centre-Nord, Centre-ouest et Plateau Central) a été élaborée.

Pour les structures centrales, sa réalisation a été suspendue en raison de celle programmée pour les programmes budgétaires du MENAPLN par le MENAPLN lui-même et conduite par l'Inspection Générale des Finances (IGF) en collaboration avec l'ITS/MENAPLN et qui prenait en compte la DIOSPB, la DCPM et la DAJC. Après la formation des acteurs, la procédure reprendra en 2019.

En outre, l'ITS a procédé avec l'accompagnement de l'ASCE/LC, à une formation de tous les seize (16) Inspecteurs techniques du MENAPLN en technique d'audit de performance du 01 au 05 octobre 2018 à Ouagadougou dans la salle de l'ABMAQ.

Par ailleurs 130/134 chefs d'établissements prévus ont été formés à l'utilisation du manuel de procédures de gestion des établissements scolaires du 27 au 29 décembre 2018 à l'ENEP de Bobo et 112/120 à l'ENEP de Dédougou.

Enfin, soulignons que 15 structures ont été auditées et contrôlées par l'ITS.

Au titre de ce chapitre, le lancement de la rentrée scolaire a été effectif à travers une cérémonie de lancement tenue le 1er octobre 2018 à Fada N'Gourma avec une forte mobilisation des acteurs de l'éducation. Il a eu pour thème : « Renforcer la résilience de la communauté éducative face au défi sécuritaire : Gage pour l'atteinte de l'objectif de l'Education pour Tous ».

Pour « l'appui à l'enseignement privé » la subvention est effectivement payée au profit des établissements privés confessionnels et laïcs.

En ce qui concerne l'organisation des rencontres avec les structures faitières : UNEP/PL, SNEC, FAIB, FEME sur la mise en œuvre des conventions, une rencontre a été organisée avec le SNEC et un projet de convention entre l'Etat et le SNEC est disponible. Par contre, des élèves affectés au privé sont pris en charge par le paiement de leurs frais de scolarité. La DGEFG a organisé des missions de suivi afin de s'assurer de l'effectivité de l'opération. Les deux sessions par an du comité technique de l'examen des dossiers des EPFEP ont été tenues.

En 2018, la Direction des archives et de la documentation a mené au total sept activités dont cinq avec incidence financière et fait des acquisitions.

Ces activités ont essentiellement permis à la DAD de traiter en tout 55 ml d'archives, d'enlever 946,20 ml d'archives des structures centrales d'apporter des appuis-conseils aux structures déconcentrées, de former 41 agents des structures déconcentrées en gestion des archives, et d'organiser des journées portes ouvertes de la DAD.

La réalisation de ces activités a permis de dynamiser les services d'archives au niveau déconcentré, d'accroître l'offre d'information documentaire de la DAD.

**En matière de décentralisation**, l'année 2018 a été marquée au MENAPLN par la poursuite du transfert des ressources aux collectivités territoriales pour la mise en œuvre des compétences transférées. Aussi, le MENAPLN a mis à la disposition des communes la somme de 32 347 853 410 francs CFA pour la construction et la réhabilitation d'infrastructures éducatives, l'acquisition du cartable minimum et des vivres, le fonctionnement courant des écoles (arrêté interministériel n°2018-112/MINEFID/MATD/MENA du 02 mars 2018). Cette somme est en baisse de 34,79%, comparativement aux ressources transférées de 2017 qui se chiffraient à 49 608 172 392 francs CFA.

Le tableau 56 donne la répartition des ressources transférées par commune et par compétence aux communes.

Tableau 56 : Répartition des ressources transférées par commune et par compétence aux communes

Compétences	Montant transféré (en milliers de FCFA)	Nombre de communes bénéficiaires
Acquisition de vivres pour la cantine	18 882 893	336
Acquisition de fournitures scolaires	6 741 711	351
Fonctionnement courant des écoles	1 092 714	351
Réhabilitations	315 443	150
Constructions	5315091,5	172
<b>Total</b>	<b>32347852,5</b>	

La situation des transferts aux communes a été faite aux programmes Accès pour les infrastructures et l'acquisition des vivres, et Qualité pour le cartable minimum et le fonctionnement courant des écoles. Pour la programmation et le suivi les livrables atteints sont présentés ci-dessous.

De même, dans le cadre de la gestion concertée du système éducatif, le ministère a multiplié les rencontres avec ses partenaires au niveau local. On peut retenir la tenue en octobre 2018 de la journée provinciale de validation des sites de construction des infrastructures éducatives au titre de 2019 dans l'ensemble des 45 provinces.

Il a également été organisée la deuxième rencontre statutaire de **concertation MENA/Communes** sous le thème « Efficacité de la gestion des ressources et des compétences transférées aux communes pour l'atteinte des objectifs du PNDES dans le secteur de l'éducation ». Cette instance s'est tenue dans deux (2) bassins (Bobo-Dioulasso du 12 au 13 octobre 2018 et à Ouagadougou du 16 au 17 octobre 2018). Elle a permis de relever de nombreuses difficultés dont :

- les conflits liés à l'implantation des infrastructures ;
- la faible qualité des infrastructures réalisées en MOD ;
- l'incapacité pour certains fournisseurs à trouver les vivres locaux en quantité suffisante et de qualité ;
- la complexité de la procédure de gestion des logements transférés aux communes et les crises engendrées du fait de la méconnaissance des textes ainsi que la difficulté du recouvrement des frais de loyer ;
- l'état de dégradation des logements longtemps inhabités dans les périphéries des grandes agglomérations rendant difficile leur mise à bail ;
- la réception et/ou distribution des vivres sans expertise ;
- le retard dans la livraison des vivres aux écoles.

Afin de remédier aux difficultés, des recommandations ont été formulées, à savoir :

- mettre en place des cadres de concertation entre les collectivités territoriales et les structures déconcentrées du MENA au niveau provincial ;
- informatiser la collecte de données sur les infrastructures et l'intégrer au Système intégré de gestion de l'éducation (SIGE) ;
- relire le mécanisme de suivi conjoint du transfert de ressources et de compétences en vue d'impliquer tous les acteurs dans ce suivi ;
- relire le guide de gestion des cantines;
- impliquer les APE, AME et COGES dans le processus de gestion des vivres des cantines scolaires ;
- récompenser la commune ayant la meilleure restauration en cantines scolaires ;
- relire le décret portant modalité d'attributions des logements aux enseignants.

L'opérationnalisation de l'arrêté de transfert 2018 donné lieu à fait l'objet de deux collectes de données qui ont abouti à l'élaboration d'un rapport à mi-parcours et d'un bilan annuel qui est sont disponibles. On note dans ces rapports que les compétences transférées aux communes ne sont pas exécutées à bonne date. C'est le cas notamment de l'acquisition tardive des vivres et des fournitures scolaires après l'effectivité de la rentrée

scolaire. Quant aux infrastructures, le bilan fait cas de plus de 50% des programmations de 2018 qui n'ont pas encore connu un début de démarrage.

**L'étude pour la transformation des ENEP en INAFEEB** a été finalisée et validée depuis 2017. Elle avait été présentée aux autorités du MENA qui avait été recommandé une évaluation de l'incidence financière de cette réforme sur une période de 5 ans.

Pour ce faire, une étude sur incidence financière du reversement des Enseignants titulaires du BAC et plus, déjà en fonction dans le système a été initiée et achevée courant en Novembre 2018.

Il ressort de cette étude que la masse salariale est estimée à 16,452 milliards de FCFA résultant de la différence entre les salaires actuellement supportés (catégorie C) et le coût à supporter par le budget lors du passage en catégorie B1.

Prenant en compte les dépenses liées aux renforcements des capacités des acteurs estimés à 214, 069 millions de FCFA, l'incidence financière globale de la transformation des deux ENEP en INAFEEB (Gaoua et Loumbila) s'élève à 16,666 milliards de FCFA.

Toutefois, il convient de noter que cette incidence financière sera dégressive à mesure que la transformation s'étendra aux autres ENEP du fait de la diminution progressive de certaines charges telles la conception et la reproduction des modules, la prise en charge des acteurs à former, etc.

Une étude sur l'intégration des personnels du préscolaire dans les ENEP a été faite et doit être complétée par un plan d'opérationnalisation. Il faut noter qu'il est prévu courant 2019 la construction d'un CEEP annexe par ENEP. La mise en œuvre effective de la réforme est prévue pour octobre 2019.

En ce qui concerne l'élaboration du manuel de procédure type sur la thématique « innovation institutionnelle » pour le MENAPLN par la DDII, l'activité a été annulée et il a été préconisé que chaque structure élabore son propre manuel et cela en tenant compte de sa spécificité.

Au 31 décembre 2018, le MENA/PLN s'est acquitté à 100% de tous ses engagements vis-à-vis de ces organisations nationales et supra nationales.

## Résultat 04.2 : Les outils de pplanification et d'évaluation des activités

### Livrables atteints :

#### Les outils de programmation élaborés

- Une journée statistique tenue pour présenter les productions statistiques du MENAPLN ;
- Des annuaires statistiques (préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire) disponibles ;
- Mise à jour de 45 cartes éducatives provinciales ;
- Document Projet de ddocument des normes éducatives disponible ;
- Budget programme 2019-2021 disponible ;
- Plan de Déblocage des Fonds élaboré ;
- Plan de trésorerie élaboré ;
- Plan d'action 2019 du MENAPLN disponible ;
- Plans d'action de huit (8) communes prioritaires élaborés ;
- Outil de programmation pluriannuelle 2019-2021 disponible ;
- Un logiciel sur la mise en cohérence des outils de planification produit.

#### Les rapports de suivi- évaluation à tous les niveaux élaborés

- Rapport annuel 2017 de suivi du PDSEB élaboré ;
- Sixième 6<sup>ème</sup> mission conjointe de suivi du PDSEB tenue ;

- Stratégie de développement des séries scientifiques élaborée ;
- Plan d'action pour la mise en œuvre du système d'identification unique des élèves élaboré ;
- Revues sectorielles du PNDES tenues ;
- des rencontres des cadres de concertation régionaux tenues ;
- un guide de suivi /évaluation des activités du MENA élaboré ;
- un plan d'action de mise en œuvre des recommandations des études/évaluations en éducation élaboré ;
- le rapport provisoire sur la situation éducative dans la zone du Système de Surveillance Démographique et de Santé (SSDS) du Centre de Recherche en Santé de Nouna disponible;
- les ressources effectivement transférées au PASEC pour les études et les outils de l'évaluation PASEC;
- le rapport provisoire de l'évaluation des acquis scolaires session de 2018 disponible.

**Les annuaires statistiques 2017/2018** de l'éducation formelle ont été produits et ont fait l'objet de communications lors de la journée des statistiques tenue les 20 et 21 décembre 2018. Tout comme en 2017/2018, l'enquête rapide 2018/2019 a été réalisée mais les résultats ne sont pas disponibles. Les informations y relatives sont toujours en cours de traitement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la carte éducative, les capacités des chargés d'éducation des communes de la région du Sahel ont été renforcées en élaboration de la carte éducative communale. De même, il a été procédé à l'actualisation des 45 cartes éducatives provinciales élaborées en 2017.

L'élaboration du plan d'action 2019 débutée en août 2018 a connu plusieurs étapes dont la dernière fut sa validation le 27 décembre 2018 au cours d'un CASEM extraordinaire organisé à cet effet. Dans le cadre de la réforme du système éducatif, il a été initié depuis 2016 l'élaboration de nouvelles normes éducatives. Ces normes dont l'élaboration s'est poursuivie en 2017 et 2018 ont été validées le 14 décembre 2018 à Dédougou sous la coprésidence du ministre de l'éducation nationale et celui de l'habitat.

En ce qui concerne les documents budgétaires, on note l'élaboration des documents suivants : le projet de budget programme 2019-2021, le plan de déblocage de fonds, le plan de trésorerie. De même, les canevas-types d'outils de suivi évaluation des activités des services de la DAF et la revue à mi-parcours de l'exécution du budget ont été produits.

Quant à l'articulation des procédures et outils de programmation au sein du ministère, un logiciel a été conçu par un cabinet recruté à cet effet. Les différents acteurs de la chaîne de gestion financière ont été formés à l'utilisation dudit logiciel de même que les planificateurs du niveau central.

L'année 2018 a été également marquée par la participation du MENA à une étude intitulée « étude prospective sur l'éducation ». Cette étude pilotée par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation avait pour objectif global de faire l'état des lieux du système « éducation » à l'horizon d'une génération au Burkina et de dégager des axes stratégiques pour renforcer ledit système. Au 31 décembre, il faut retenir que des enquêtes ont été menées sur l'ensemble du territoire national et les données recueillies ont été saisies, traitées et analysées. La prochaine étape sera consacrée à l'élaboration du rapport diagnostic.

Au titre de la réduction des disparités géographiques, huit (08) communes prioritaires des provinces du Soum et de l'Oudalan ont été accompagnées par la DGESS dans l'élaboration et la validation de plans d'action spécifiques courant avril 2018. Le bilan de la mise en œuvre de ces plans d'action donne un taux d'exécution de 59%.

Afin de disposer de données objectives sur les transferts de ressources, le document de programmation pluriannuelle a été actualisé. Cette planification prend en compte la réalisation des infrastructures éducatives ainsi que les autres compétences transférées aux communes sur la période 2019-2021.

**Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats** qui favorise une évolution vers le suivi-évaluation des résultats de mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités ont été assurés à travers deux sous-activités : le suivi semestriel du Plan et le suivi évaluation des activités du formel. A ce titre, le suivi de l'exécution et de la coordination des activités de mise en œuvre du PDSEB a ont été assurés.

En effet, le rapport annuel de suivi du PDSEB a été élaboré lors de l'atelier tenu du 18 février au 2 mars 2018.

En outre, la sixième mission conjointe de suivi du PDSEB, s'est tenue en deux étapes : l'atelier technique du 17 au 20 avril 2018 à Bobo-Dioulasso et la réunion des décideurs pour la signature de l'aide-mémoire le 4 mai 2018 à Ouagadougou. Elle a permis de réaliser un suivi de l'évolution du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire de l'année 2017.

Au titre de la Formulation et du suivi de la mise en œuvre des politiques, il importe de préciser qu'une stratégie de développement des séries scientifiques a été élaborée du 11 au 19 septembre 2018. Un des défis majeurs du PSEF étant de faire acquérir aux apprenants, des connaissances générales, techniques ou scientifiques en vue de leur assurer une formation offrant une ouverture à la vie active, des actions sont entreprises en vue de développer les séries scientifiques.

Aussi, afin de disposer d'un instrument de maîtrise et de gestion des effectifs élèves, un plan d'action pour la mise en œuvre du système d'identification unique des élèves a-t-il été élaboré du 23 août au 1er septembre 2018.

En outre, le RESEN a révélé la nécessité de la relecture de la Lettre de politique éducative et un atelier tenu du 20 au 23 novembre 2018 a permis de disposer d'un projet de Lettre de Politique du secteur Education et Formation qui sera validé.

Concernant l'organisation des revues sectorielles de performance du PNDES qui permet d'assurer le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre, on note que la revue sectorielle annuelle du PNDES s'est tenue le 27 février 2018 en vue de valider le projet de rapport sectoriel de performance annuel 2017 du CSD-EF.

Quant à la revue à mi-parcours, elle s'est tenue le 31 juillet 2018 pour la validation du projet de rapport à mi-parcours 2018.

En vue d'assurer un suivi des accords de coopération en éducation, les rapports annuels de suivi ont été élaborés et finalisés.

La mise en œuvre des activités de la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA) a connu la tenue de 3 ateliers qui ont porté respectivement sur :

- L'élaboration des items d'évaluation de la phase II du 11 au 20 juin 2018 ;
- La traduction des items d'évaluation de la phase II du 26 septembre au 05 octobre 2018 ;
- La finalisation et de validation des items d'évaluation de la deuxième phase du 27 au 31 décembre 2018.

En ce qui concerne le suivi évaluation des activités du formel, le suivi des réalisations physiques des Projets et Programmes du second semestre de 2018 a été effectué.

De plus, les journées de concertation MENAPLN/Organisations non gouvernementales et Associations de Développement (ONG/AD) ont permis au MENAPLN et aux ONG/AD d'échanger sur les questions en matière d'éducation, de présenter le répertoire des ONG/AD intervenant en éducation, les outils de collecte de données et les résultats de l'enquête sur la contribution des ONG/AD au développement de l'éducation. En 2018, des missions pour la collecte des données et la mise en place des cadres de concertation provinciaux ont été effectuées du 13 au 26 juillet 2018.

Quant aux rencontres des cadres de concertation régionaux, elles se sont tenues du 15 au 26 juillet 2018.

L'appui au dispositif national d'évaluation a été effectif.

Concernant les Etudes, le suivi, l'évaluation et la capitalisation », un guide de suivi /évaluation des activités du MENA a été élaboré.

Au niveau du suivi de la mise en œuvre des recommandations des études/évaluations en éducation, un plan d'action de mise en œuvre des recommandations a été élaboré.

Enfin, le rapport provisoire sur la situation éducative dans la zone du Système de Surveillance Démographique et de Santé (SSDS) du Centre de Recherche en Santé de Nouna est disponible et l'étape restante est la validation. La mise en œuvre des recommandations de ce rapport d'études permettra d'améliorer la qualité de l'éducation par la mise en relation des problèmes de scolarisation avec la santé et l'environnement familial des enfants

Les ressources ont été effectivement transférées au PASEC pour les études. Pour l'année 2018, les outils de l'évaluation PASEC ont été mis à l'essai, à travers des tests de français (compréhension de l'écrit) et de mathématiques aux élèves et un test de compétences aux enseignants, en vue de l'enquête internationale sur les acquis scolaires simultanément avec 14 pays en 2019.

Au titre des acquis scolaires, pour 2018, au plan national, il y a eu l'administration d'épreuves de français, de lecture, de mathématiques et de sciences auprès d'un échantillon représentatif d'élèves de l'univers scolaire au CE1, CM2 et 5<sup>ème</sup>.

### Résultats 04.3 : Les personnels de l'éducation sont gérés efficacement

**Livrables atteints :**

- Seize (16) dossiers examinés en conseil de discipline en 2018 ;
- Sept cent soixante-neuf (769) agents du MENA affectés en 2018 ;
- Sept cent trente-deux (732) demandes de permutation traitées ;
- Deux mille sept cent trente (2730) nouveaux instituteurs adjoints certifiés recrutés en 2018 ;
- Mille cinq cents (1500) nouveaux enseignants du primaire recrutés et affectés dans les 13 régions en 2018 ;
- Mille six-cent-trente (1630) nouveaux enseignants recrutés pour le post-primaire et secondaire général ;
- Vingt-six (26) nouveaux enseignants recrutés pour le compte le post-primaire et secondaire technique ;
- Dix (10) nouveaux enseignants recrutés à titre spécial pour le post primaire technique.
- 1659 jeunes diplômés recrutés (1642 pour l'enseignement général et 17 pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels) et répartis sur deux sites (Ecole normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO (ENS/UNZ et Institut des Sciences) pour une formation accélérée de trois mois avant leur affectation dans les établissements dans le cadre du PEJEN.
- Un plan d'action pluriannuel (PAP) 2017-2019 et un Plan de travail annuel (PTA) 2018 du PAP sont disponibles ;
- Un document de cadrage relatif à la planification des besoins de formation des agents du MENA sur les thématiques diverses élaboré en 2017

Le tableau 57 donne la situation des enseignants par emplois et par option recrutés en 2018.

Tableau 57 : **Situation des recrutements par emploi et par option en 2018 (en concours directs et sur mesures nouvelles)**

Emplois	Prévision 2018	Effectifs recrutés	Taux de réalisation
IAC/ENEP option Franco-arabe	30	30	100

IAC/ ENEP, option classique	2 700	2 700	100
Professeurs Certifiés EPS/ENS-UK	100	100	100
Professeurs Maths-SVT/IDS	200	200	100
Professeurs Maths-PC/IDS	200	200	100
Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges/CAPES	810	780	96,30
Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges /CAPET	70	13	18,57
Professeurs Certifiés Enseignement Technique/CAET	20	13	65,00
Professeurs Certifiés des Collèges de l'Enseignement Général/CAP-CEG	560	350	62,50
Educateurs Jeunes Enfants	10	10	100
Moniteurs EJ E	20	20	100
<b>SOUS TOTAL 1</b>	<b>4 720</b>	<b>4 416</b>	<b>93,56</b>
Recrutement spécial DUT/BTS	17	10	58,82
<b>SOUS TOTAL2</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>58,82</b>
IAC (mesures nouvelles)	1 500	1 500	100
<b>SOUS TOTAL 3</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 237</b>	<b>5 926</b>	<b>95,01</b>

Source : statistiques de recrutement DRH 2018

- Gestion des recrutements des enseignants**

Au préscolaire, en 2018 il a été recruté 30 agents dont 10 éducateurs de jeunes enfants et 20 moniteurs de jeunes enfants.

Au primaire, 2730 instituteurs adjoints certifiés, soit 2 700 pour l'option classique et 30 pour l'option non formelle, ont été recrutés pour être formés dans les huit écoles nationales des enseignants du primaire du pays.

Il faut également noter le recrutement de 1500 instituteurs adjoints certifiés sur mesures nouvelles, qui ont été affectés dans les écoles.

Pour le compte du post-primaire et secondaire, 1666 enseignants sur une prévision de 1977 ont été effectivement recrutés et mis en position de stage. Sur les 1666 enseignants recrutés, 100 sont de l'option EPS, 46 (36 pour le recrutement ordinaire et 10 de niveau DUT/BTS à titre spécial) pour l'EFPP.

Le tableau 58 fait le bilan des personnels enseignants sur la période de 2016 à 2018.

Tableau 58 : Bilan des personnels enseignants par niveau éducatif sur la période de 2016 à 2018

Niveau éducatif	Mesures nouvelles 2017	Mesures nouvelles 2018	Admis en formation en octobre 2017 (ENEP, ENS, IDS, INFTS)	Admis en formation en octobre 2018 (ENEP, ENS, IDS, INFTS)	Déférence en % entre 2018 et 2017 pour les admis en formation	Effectifs des sortis des écoles en juillet 2017	Effectifs des sortants des écoles en juillet 2018	Déférence en % entre sortants de 2018 et sortants de 2017
Préscolaire	0	0	85	30	-64,71	70	100	42,86
Primaire	3000	1500	3150	2730	-13,33	2710	2780	2,58
Post primaire général	1663	0	1623	850	-47,63	760	1478	94,47
Post primaire technique	48	0	403	23	-94,29	146	238	63,01
Secondaire général	387	0	735	780	6,12	662	887	33,99
Secondaire Technique	0	0	107	13	-87,85	48	154	220,83
<b>Total</b>	<b>5098</b>	<b>1500</b>	<b>6104</b>	<b>4426</b>	<b>-27,49</b>	<b>4396</b>	<b>5637</b>	<b>28,23</b>

Source : Statistiques de recrutement DRH-MENA

Entre 2017 et 2018, le recrutement sur mesures nouvelles (enseignants affectés directement sur le terrain) ainsi que celui sur concours directs ont connu des baisses respectives de 70,58% et de 27,49%. En effet, les mesures nouvelles de 2018 ont exclusivement concerné les IAC dont le nombre a été réduit de 50% au regard des besoins réels sur le terrain. Quant aux mesures nouvelles pour le post-primaire et le secondaire, elles n'ont pas été effectives pour manque de crédits budgétaires (prévisions de salaire et accessoires).

Entre 2017 et 2018 pour manque de crédits budgétaires (absence du budget pour l'organisation des concours de recrutement le recrutement sur mesures nouvelles (enseignants affectés directement sur le terrain) ainsi que celui sur concours directs ont connu des baisses respectives de 70,58% et de 27,49%. En effet, les mesures nouvelles de 2018 ont exclusivement concerné les IAC dont le nombre a été réduit de 50% au regard des besoins réels sur le terrain. Quant aux mesures nouvelles pour le post-primaire et le secondaire, elles n'ont pas été effectives). Les sortants des écoles de formation entre 2017 et 2018 sont en progression de 28,23% et s'explique par les progressions enregistrées lors des recrutements antérieurs à 2018 avec également des dispersions notables allant de 220,83% pour le secondaire technique à 2,58% pour le primaire.

- **Suivi des carrières et gestion des emplois et des effectifs**

Au titre des avancements 2016, sur un effectif de départ de 31 883 agents, tous ont leur arrêté signé. Il faut noter qu'il est difficile d'épuiser définitivement les avancements en raison de la position de certains agents, notamment ceux qui reviennent de disponibilité ou de mise à disposition.

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord signé entre le Gouvernement et la Coordination nationale des Syndicats de l'Éducation, il est prévu la prise d'un décret portant bonification à titre exceptionnel. Il est envisagé après la signature dudit décret, l'organisation d'un atelier technique pour concevoir le module d'élaboration des actes de bonification à titre exceptionnel dans le SIGASPE et la constatation financières desdits actes dès le premier trimestre de l'année 2019. (Au titre du conseil de discipline en 2018, il a été examiné 16 dossiers dont deux proposés à la sanction d'abaissement d'échelon et transmis au Ministère en charge de la Fonction publique pour suite à donner.

Le secrétariat technique du mouvement des agents du MENA pour convenances personnelles a débuté ses travaux le 24 mai 2018 pour 21 jours ouvrés et les a finalisés mi-juin 2018. Sur un total de 5 988 demandes examinées, 4 826 demandes ordinaires, 39 pour affectation d'office et 732 pour permutations ont été jugées recevables. La session nationale d'affectation tenue du 9 au 11 juillet 2018 a agréé 730 demandes sur les 5597 recevables.

La conférence annuelle des Personnels d'Administration et de Gestion, organisée du 27 au 30 octobre 2018 sur le thème « Gouvernance administrative et financière du MENA : défis et perspectives » a permis de renforcer les capacités de 3208 agents en pratiques administratives et financières du ministère.

La conférence des enseignants au bureau s'est tenue du 27 février au 2 mars 2018 dans les 45 chefs-lieux de province et a porté sur le thème « organisation du travail administratif au MENA : défis et perspectives ». Le coût est de 263 713 000 francs pour la prise en charge des comités d'organisation et des 7 500 participants.

Sur la base d'un guide modèle élaboré par le ministère en charge de la fonction publique, le MENA a entamé la description des postes de travail grâce au Programme de Modernisation de l'Administration publique (PMAP). La description des postes de travail qui était prévue dans le renforcement de l'efficacité dans la gestion des ressources humaines du MENA suivant la Convention CBF 1281 (projet d'Appui au PDSEB) est un résultat attendu de la formalisation des procédures de gestion des ressources humaines dont le début a été effectif en novembre 2018 a annulée au regard du processus déjà entamé avec l'appui du PMAP.

Il faut noter que la formalisation des procédures de gestion des ressources humaines ainsi que la conception d'un système de gestion des ressources humaines informatisé constituent les deux actions du projet de renforcement de l'efficacité dans la gestion des ressources humaines. L'exécution de ce projet fait l'objet de l'accord n°2018-0017/MENA/SG/DAF signé le 07 août 2018 entre le MENAPLN et l'Institut international de Planification de l'Education de l'UNESCO pour un délai d'exécution de 36 mois.

Le guide de gestion des ressources humaines qui est le livrable attendu est en cours d'élaboration. Dans ce sens, une mission de l'IIPÉ a séjourné au Burkina Faso du 29 novembre au 05 décembre 2018 et a consisté en : i) la collecte d'informations législatives et réglementaires, en la revue documentaire, ii) l'analyse des informations collectées et iii) des rencontres avec le ministère en charge des finances et celui en charge de la fonction publique.

Le processus se poursuivra à travers trois ateliers prévus du 14 au 18 janvier 2019 et du 28 janvier au 1er février pour l'élaboration du guide, puis du 04 au 08 mars 2019 pour la pré-validation de l'avant-projet par l'équipe technique. Cette équipe est composée de 33 membres issus des structures centrales et déconcentrées du MENAPLN, du ministère en charge des finances, du ministère en charge de la fonction publique et des structures syndicales.

- **Formation sur des thématiques diverses**

La formation des agents du MENAPLN occupe une place importante dans la mise en œuvre du Plan Stratégique de Renforcement des Capacités (PSRC). En effet, l'étendue des missions, la variété des domaines d'activités du ministère et la quête permanente de performance commandent une formation spécifique des agents dans des domaines divers en rapport avec leur profil et leur poste de travail.

Cette option prise par le MENAPLN vient atténuer les difficultés que rencontrent les agents dans leurs activités professionnelles dues à l'évolution du système éducatif lui-même, mais aussi à l'environnement socio-économique du ministère. Pour pallier ces difficultés, la formation académique en complément de la formation initiale et de la formation professionnelle s'avère une nécessité au regard des exigences imposées par ces évolutions.

Pour permettre une bonne conduite de cette activité de formation des agents du MENAPLN, et une sélection équitable des candidats, une commission a été mise en place et a travaillé courant janvier à mai 2018 sur la base de 10 critères de sélection préétablis. Au total, 308 candidats dont 63 femmes ont été enregistrés à travers 27 programmes. Une phase de présélection a permis de retenir 232 candidats dont 52 femmes ; les dossiers rejetés sont au nombre 76 dont 11 dossiers de femmes.

La phase de sélection définitive a consisté à regrouper les dossiers conformes par type de formation à les classer en fonction des fonds disponibles. Les résultats définitifs retiennent 69 candidats dont 14 femmes pour 15 programmes et pour un coût total de 198 737 985 francs. Toutefois, suite à une réorientation des ressources pour la formation des 163 élèves professeurs de l'EFTP en Tunisie, la contractualisation avec les écoles de formation ne pourrait être faite que sur le budget CAST de 2019.

La synthèse de la sélection des candidats à la formation sur les thématiques diverses est représentée par le tableau ci-dessous.

**Tableau 59 : Synthèse des résultats**

N° Ordre	Domaine de la formation	Nombre de candidats par programme de formation retenu		Nombre de candidats admis par programme de formation		Coût par programme de formation	% du coût du programme par rapport au coût total
		Total	Dont femmes	Total	Dont femmes		
1	Archivistes	1	1	1	1	500 000	0,3
2	Audit	11	2	5	1	16 295 845	8,2
3	Curriculum	1	0	1	0	1 235 000	0,6
4	DEDA	3	0	3	0	5 800 000	2,9
5	Informatique	3	1	1	0	655 000	0,3
6	Légistique	1	0	1	0	800 000	0,4
7	Education en situation urgence	5	2	5	3	5 004 000	2,5
8	Gestion des projets	31	5	3	1	4 030 000	2,0
9	Gestion des ressources humaines	13	5	5	1	5 392 000	2,7
10	Ingénierie formation	6	1	5	1	10 585 300	5,3
11	Marchés publics	9	2	8	2	41 601 780	20,9
12	Planification de l'éducation	54	13	12	2	75 973 000	38,2

N° Ordre	Domaine de la formation	Nombre de candidats par programme de formation retenu		Nombre de candidats admis par programme de formation		Coût par programme de formation	% du coût du programme par rapport au coût total
		Total	Dont femmes	Total	Dont femmes		
13	Politique éducative	3	0	2	0	6 236 060	3,1
14	Sciences éducation	47	7	16	2	24 130 000	12,1
15	Evaluation et mesure	1	0	1	0	500 000	0,3
	TOTAL GENERAL	189	39	69	14	198 737 985	100,0

Source : DRH/MENAPLN

La sélection définitive fait ressortir que sur 15 programmes retenus par la commission, la planification de l'éducation, les sciences de l'éducation et de la gestion des projets viennent en tête. Du point de vue budgétaire, la planification de l'éducation occupe 38,2% de l'enveloppe disponible et est suivie des marchés publics (20,9%) et des sciences de l'Education (12,1%).

- **Programme de Co-création de connaissances (Knowledge co-creation program KCCP) de la JICA**

Sept enseignants dont une femme ont présenté leur candidature à l'offre de l'Agence japonaise de Coopération internationale (JICA) relative à la « *Formation des formateurs pour l'amélioration des méthodes pédagogiques dans le domaine des sciences dans les pays d'Afrique francophone* ». Sur les sept candidats, cinq dont une femme ont été sélectionnés pour participer à ladite formation qui aura lieu du 16 janvier au 16 février 2019 à au Japon.

- **Renforcement des capacités de la DRH en TIC**

Afin d'améliorer ses performances, la DRH a été raccordée à la **fibre optique** pour un montant de 29 000 000 francs. A ce jour, sauf les cas d'instabilité énergétique, la connectivité de la DRH est fluide.

Une note technique a été soumise à la coopération luxembourgeoise, via LuxDev, dans le cadre du programme BKF 025 qui comporte deux composantes. La première composante est une contribution au CAST (6 millions d'euros soit 3,936 milliards de FCFA), gérée suivant les règles et procédures de décaissements définies dans le Protocole de Financement commun (PFC). La deuxième composante est un appui au renforcement des capacités du MENA (750 000 euros soit 492 millions FCFA), gérée en régie par LuxDev suivant ses propres procédures. Les charges pour l'organisation et la gestion de l'intervention par l'agence LuxDev sont évaluées à 250 000 euros soit 163 989 250 FCFA.

A travers la deuxième composante, le programme vise à appuyer le MENAPLN dans la gestion du secteur de l'éducation et de la formation par les technologies de l'information et de la communication (TIC). La gestion des ressources humaines et le suivi de l'évolution du cursus scolaire de chaque élève dans tous les cycles à travers un identifiant unique ainsi que la qualité des statistiques scolaires devraient être améliorés grâce à la mise en place d'une plateforme intégrée.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du PSRC (production des statistiques et l'évaluation des besoins de ressources humaines, suivi des affectations des agents et leur meilleure répartition sur le territoire, etc.), la composante 2 du BKF/025 vient en complément de deux actions entreprises par l'Agence Française de Développement (AFD) pour le renforcement de l'efficacité dans la gestion des ressources humaines, via le projet d'appui au PDSEB (objet de la convention CBF 1281).

L'intervention du projet BKF025 consistera à équiper des structures du MENAPLN en matériel informatique et péri-informatique, en source d'énergie secondaire (solaire) et une seconde source de connexion internet. Cette intervention permettra de rendre plus opérationnelle l'action 2 du **projet d'appui au PDSEB (CBF 1281)**,

**financement AFD**) relative à l'informatisation du système de gestion des ressources humaines du MENA. La prise en compte de ces préoccupations vise à améliorer la fonctionnalité de la Direction des Ressources humaines par les TIC de façon pérenne.

- **Recrutement d'encadreurs pédagogiques**

A la date du 31 décembre 2018, la plupart des recrutements ont été réalisés avec un taux d'exécution physique de 100% et l'ensemble des détails se présente comme suit :

**Tableau 60 : Réalisation des recrutements d'encadreurs pédagogiques par voie de concours professionnels en 2018**

Intitulé	Prévisions 2018	Réalisations 2018	
Encadreurs du préscolaire	15	15	100,00
Encadreurs du primaire	451	446	98,89
Encadreurs EFTP	34	21	61,76
Encadreurs du post-primaire et secondaire général	146	131	89,73
<b>TOTAL</b>	<b>646</b>	<b>613</b>	<b>94,89</b>

Source : DRH/MENAPLN 2018

Pour les concours professionnels de 2018, il a été prévu le recrutement de 180 encadreurs du post-primaire et du secondaire dont 34 pour l'EFTP, 451 encadreurs du primaire et 15 encadreurs du préscolaire. En termes de résultats, il a été recruté 152 encadreurs du post-primaire et secondaire général, soit 131 (98 CPES et 33 IES) pour le post-primaire et secondaire général sur 146 et 21 encadreurs sur 34 pour le post-primaire et secondaire technique. Au niveau de l'option franco-arabe, sur un effectif de 6 encadreurs (3 CPI et 3 IEPD) prévus seulement un IEPD a été recruté.

Le constat est qu'au niveau de l'encadrement franco-arabe ainsi qu'au niveau de l'encadrement de l'EFTP, le nombre de postes pourvus est en-deçà de celui des postes ouverts.

Le tableau 60 indique la progression des recrutements pour l'encadrement pédagogique à tous les niveaux de 2016 à 2018.

**Tableau 61 : Progression des recrutements pour l'encadrement pédagogique à tous les niveaux de 2016 à 2018**

Emplois	Encadreurs sortants 2016	Encadreurs sortants 2017	Déficiences entre encadreurs sortants 2017 et 2016	Encadreurs sortants en 2018	Déficiences entre encadreurs sortants 2018 et 2017	Prévisions recrutement 2018	Réalisations 2018	Taux de réalisation en 2018
Encadreurs EFTP	5	10	50,00	5	-50,00	34	21	61,76
Encadreurs du post-primaire et secondaire général	128	129	0,78	122	-5,43	146	131	89,73
Encadreurs du primaire	444	453	1,99	445	-1,77	451	446	98,89
Encadreurs du préscolaire	16	20	20,00	15	-25,00	15	15	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>593</b>	<b>612</b>	<b>3,10</b>	<b>587</b>	<b>-4,08</b>	<b>646</b>	<b>613</b>	<b>94,89</b>

Source : DRH-MENAPLN

Le recrutement des encadreurs pédagogiques à tous les niveaux entre 2016 et 2017 connaît une évolution allant de 50% pour l'EFTP à 0,78% pour l'enseignement général. Entre 2017 et 2018, les taux sont en régression avec comme borne supérieure de 50% pour l'EFTP et borne inférieure de 1,77% pour l'enseignement primaire.

- **Recrutement d'enseignants sur concours professionnels en 2018**

**Conformément à leur plan de carrière, certains enseignants du post-primaire et secondaire général ainsi que les moniteurs d'éducation du préscolaire accèdent, par concours professionnels, à des emplois supérieurs.**

**Tableau 62 : Réalisation des recrutements d'enseignants du post-primaire et secondaire général et d'éducateurs du préscolaire par voie de concours professionnels en 2018**

Intitule	Prévisions 2018	Réalisations 2018	Taux de réalisation
Educateurs du préscolaire	10	10	100
Enseignants EFTP	30	5	16,67
Enseignants du post-primaire et secondaire général	245	78	31,84
<b>TOTAL</b>	<b>285</b>	<b>93</b>	<b>32,63</b>

Source : DRH-MENAPNL

En vue de leur promotion dans les emplois supérieurs, il est organisé chaque année, un concours professionnel au profit des moniteurs d'éducateurs de jeunes enfants et des professeurs certifiés de CEG et de CAET.

Il faut noter que cette formule est ouverte aux professeurs certifiés de CEG/CAET ne disposant pas de licence et ceux ayant la licence sont appelés à subir un examen professionnel. En terme de résultat, sur un nombre 565 postes ouverts, 32,63% ont été pourvus.

Si au préscolaire, tous les postes ouverts ont été pourvus, il n'en est pas le cas du post-primaire et au secondaire où il est enregistré un taux de 16,67% au niveau de l'EFTP et de 31, 84% au post-primaire et secondaire général.

Qu'il s'agisse de l'enseignement général ou de l'enseignement technique, il est constaté que les réalisations des recrutements sont en-deca des prévisions. Les raisons communes sont, entre autres, les suivantes :

- L'insuffisance de candidatures pour les disciplines scientifiques et techniques ;
- Le nombre élevé de notes éliminatoires de moins de 7/20 qui sont souvent enregistrées et qui excluent du coup certains candidats même s'ils ont une moyenne générale supérieure à 10/20.
- **Examens professionnels**

En ce qui concerne les examens professionnels, 848 candidats se sont présentés aux examens de CAPES et du CAPET et 282 sont admissibles, soit un taux de succès de 33,25%. L'examen pratique de ces candidats admissibles est prévu pour le premier trimestre de la rentrée scolaire 2018- 2019.

## Résultat 04.4 : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées

### Livrables atteints :

- Plan d'action de la feuille de route des recommandations des audits élaborés ;
- Outils de suivi de l'exécution budgétaire élaborés et mis en œuvre ;
- Capacités techniques et matérielles des acteurs renforcées au niveau de la passation des marchés.

Les allocations de la feuille de route des recommandations des audits ont permis en 2018 (i) d'élaborer le plan d'action de l'outil, (ii) d'organiser un atelier de réflexion sur la possibilité de délégation des crédits et de création des régies d'avances spéciales du CAST/FSDEB au profit des structures déconcentrées.

Elles ont aussi permis de renforcer les capacités techniques des acteurs du Ministère à savoir (i) la formation des acteurs de la chaîne de dépenses sur le manuel de procédures CAST et le protocole de financement commun, (ii) la formation des agents de la Direction Générale de l'Enseignement Privé (DGEP) et des directions régionales sur l'appropriation des cahiers de charges du préscolaire, du primaire, du post-primaire et du secondaire.

Pour ce qui est des ressources mises à la disposition de la DMP en 2018, des actions ont été menées dans le but d'améliorer les conditions matérielles de travail des acteurs et de renforcer leurs capacités techniques.

Des sessions de formation ont été initiées à l'intention des acteurs de la chaîne de passation des marchés (DMP et DAF) pour leur permettre de se familiariser avec les nouveaux dossiers types.

Aussi, ces sessions de formation ont été des cadres d'échange, de partage d'expérience et de sensibilisation entre acteurs des structures centrales, déconcentrées et décentralisées

## Résultat 04.5 : Les capacités institutionnelles du Ministère sont renforcées

### La visibilité du Ministère es assurée par une communication et par l'information

### Livrables atteints :

- La visibilité du MENA assurée en 2018 ;
- Document de stratégie de communication disponible ;
- Journal du MENA produit ;
- Prix spécial Galian 2018 effectivement décerné ;
- Contrats avec les médias signés ;
- Trois spots produits ;
- Acquisitions et installation d'une salle serveur effectives ; A préciser

Le taux d'exécution est globalement satisfaisant, même s'il y a lieu de souligner quelques difficultés d'ordre général liées notamment à l'enregistrement des contrats qui prend désormais en compte « tout contrat ». Cet imprévu freine l'élan des liquidations.

On note une satisfaction au niveau du taux d'engagement financier qui est de 93.95%. En effet, la plupart des activités programmées par la structure ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Tous les contrats de l'année ont été approuvés.

Comme autres actions, on peut noter la revue quotidienne de presse, la mise à jour du site web, la publication des résultats des concours, des listes des mandatés en collaboration avec la DRH ainsi que différentes statistiques produites par le MENA.

## **VI.1 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire du GTP**

La réflexion sur l'autonomisation et la pérennisation des COGES pour une gestion décentralisée de l'éducation, commencée en 2016 s'est poursuivie en 2018 avec la réalisation de quatre activités :

- (i) **la relecture du draft de départ de la Stratégie nationale d'Autonomisation et de Pérennisation des COGES et CCC/CCA** : cette relecture a connu la participation de représentants des directions centrales et déconcentrées du MENAPLN, du MATD, des maires de communes, des points focaux COGES MATD, régionaux et provinciaux et des formateurs nationaux en COGES et a permis de prendre en compte les préoccupations des différents acteurs de la chaîne administrative du MENAPLN ainsi que la vision holistique. Le document est disponible dans sa version définitive.
- (ii) **Le cadrage de la stratégie avec les acteurs de la chaîne financière** qui a permis de définir les critères et les modalités d'octroi de la subvention ainsi que le mécanisme de rapportage. Les livrables de ce cadrage ont alimenté l'écriture du manuel de procédure.
- (iii) **L'écriture d'un manuel de procédure** qui fournit aux acteurs concernés le cadre formel de procédures administratives, financières, comptables et de contrôle qui régissent la gestion de la subvention accordée aux COGES et CCC /CCA. Il décrit plus spécifiquement : la procédure d'allocation de la subvention ; les critères d'octroi de la subvention ; les mécanismes de gestion de la subvention ; les rôles des principaux acteurs intervenant dans la gestion de la subvention ; les dépenses éligibles à la subvention ; le mécanisme de contrôle interne et externe. Le document du manuel est disponible.
- (iv) **La conception d'outils** devant permettre de sélectionner les comités de gestion des structures éducatives devant bénéficier de la subvention.

Ces activités ont permis de prendre en compte les préoccupations des différents acteurs de la chaîne administrative du MENAPLN ainsi que la vision holistique.

Une recommandation a été formulée à l'endroit du groupe thématique pilotage en vue d'assurer la prise en compte de la redéfinition du concept de COGES et sa prise en compte à tous les niveaux éducatifs dans la relecture du Décret n°2008-236 portant organisation de l'enseignement primaire et ses différents arrêtés d'application. Cette recommandation est présentée en annexe.

La coopération Canadienne a salué ces résultats appréciables dans la réflexion sur l'autonomisation et la pérennisation des COGES pour une gestion décentralisée de l'éducation dans la mesure où elle a également amorcé avec le MENAPLN, une réflexion sur comment opérationnaliser l'appui aux COGES avec des ressources publiques.

## VI.1 Suivi des recommandations de la sixième MCS par le groupe Pilotage

La situation de la mise en œuvre des recommandations de la sixième MCS dont le suivi incombe au groupe thématique pilotage se présente comme suit :

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre	Observations
<b>4</b>	<b>Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base</b>						
	4.1. Concevoir un guide de gestion intégrée des ressources humaines du MENAPLN	DRH	7ème MCS	Guide de gestion intégré des ressources humaines du MENAPLN validé et disponible	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accélérer le processus de contractualisation avec le consultant</li> <li>• Recenser et collecter les documents pertinents</li> <li>• Elaborer les fiches de postes de travail</li> <li>• Consolider les textes réglementaires</li> <li>• Développer des modèles d'actes</li> <li>• Développer le logiciel de gestion</li> <li>• Organiser une session de présentation et de validation du logiciel</li> </ul>	<p>Le contrat signé a été matérialisé par un Accord n°2018-0017/MENA/DAF du 07 août 2018.</p> <p>Une équipe technique composée de 07 membres a été mise en place. Sont représentés dans cette équipe, le MINEFID et la MFPTPS.</p> <p>Une mission a été reçue en novembre 2018 et les activités suivantes ont été réalisées : la collecte des informations réglementaires, la revue documentaire, l'analyse des informations collectées et des rencontres avec le MINEFID et le ministère de la Fonction publique.</p> <p>A l'étape d'écriture du guide de gestion, les fiches de postes de travail et les modèles d'actes ont été élaborés, et les textes réglementaires consolidés. Des travaux propres de la Fonction publique ont également alimenté l'écriture du guide.</p> <p>Une pré validation de l'avant-projet de guide a été faite et un manuel de processus et de procédures de gestion des RH est disponible.</p>

	4.2. Elaborer une stratégie globale de communication du MENAPLN	DCPM	7 <sup>ème</sup> MCS	Stratégie adoptée disponible	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer les TDR et le partager avec le cadre partenarial</li> <li>• Elaborer la stratégie</li> <li>• Valider la stratégie</li> <li>• Diffuser la stratégie</li> </ul>	<p>La stratégie a été élaborée avec l'appui d'un cabinet sélectionné par appel à concurrence.</p> <p>Un premier draft de la stratégie a été apprécié par la DCPM, et présenté aux membres du GTP le 07 novembre 2018.</p> <p>La stratégie a été présentée aux responsables du MENAPLN les 14 et 15 novembre 2018.</p> <p>Courant janvier 2019, la stratégie a été présentée aux membres du Cabinet du Ministre.</p> <p>Un <i>draft</i> intégrant les amendements et commentaires des acteurs est disponible.</p>
--	---	------	----------------------	------------------------------	-------	---	--

## VI.2 Suivi des actions à poursuivre pour l'aboutissement des recommandations de la 5ème MCS

Actions	Structure responsable	Observations
<b>Pilotage de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire</b>		
1. Suivre le processus de signature de l'arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base	SP-PDSEB	Réalisé Arrêté signé disponible et partagé aux différents acteurs
2. Mettre en œuvre le plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques adopté par le cadre partenarial	SP-PDSEB	Non réalisé. Une des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan d'amélioration du fonctionnement des GT est la relecture permanente de l'organigramme du MENAPLN ( <i>trois relectures en 02 ans</i> ).
3. Budgétiser les besoins de fonctionnement des groupes thématiques	SP-PDSEB	
4. Débloquer les ressources pour le fonctionnement des groupes thématiques	SP-PDSEB	Un nouvel arrêté portant organisation et fonctionnement des groupes thématiques en cours d'élaboration déclinera les conditions de fonctionnement des GT.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Taux de réalisation du plan d'action du MENAPLN

Programmes	Taux de réalisation				
	2014	2015	2016	2017	2018
1. Amélioration de l'accès à l'éducation de base formelle	82,00%	66,00%	71,90%	72,90%	78,49%
2. Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle	82,00%	69,00%	85,00%	77,30%	78,60%
3. Développement de l'éducation non formelle	76,00%	50,00%	55,80%	61,10%	80,95%
4. Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base	88,70%	71,30%	82,10%	80,40%	86,77%
<b>Total</b>	<b>82,18%</b>	<b>64,08%</b>	<b>73,70%</b>	<b>72,93%</b>	<b>81,20%</b>

#### 1. Programme Amélioration de l'accès à l'éducation de base formelle

Sous-programmes	Taux de réalisation				
	2014	2015	2016	2017	2018
1. Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	81,00%	56,00%	74,90%	74,50%	59,98%
2. Recrutement et déploiement du personnel enseignant				87,00%	79,88%
3. Fourniture aux élèves, étudiants, apprenants et enseignants des conditions d'hygiène, de santé et de nutrition favorables à l'enseignement-apprentissage				100,00%	83,71%
4. Renforcement de la fourniture des services sociaux aux élèves et étudiants	92,00%	82,00%	82,80%	65,20%	78,46%
5. Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	72,00%	60,00%	48,10%	80,00%	100,00%
6. Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur	75,00%	73,00%	100,00%	74,60%	62,14%
7. Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux	90,00%	59,00%	53,80%	80,00%	100,00%
8 Accompagnement des promoteurs privés dans le développement de l'offre d'éducation et de formation				86,20%	63,75%
<b>Total</b>	<b>82,00%</b>	<b>66,00%</b>	<b>71,90%</b>	<b>72,90%</b>	<b>78,49%</b>

#### 2. Programme Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

Sous-programmes	Taux de réalisation				
	2014	2015	2016	2017	2018
1. Formation initiale et continue du personnel	80,00%	75,00%	69,70%	77,20%	87,72%
2 Encadrement pédagogique de proximité à tous les niveaux du système	-	-	-	70,10%	86,77%
3. Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation	85,00%	76,00%	78,40%	52,80%	100,00%
4. Réforme du système d'évaluation et de certification	-	-	99,70%	56,20%	93,48%
5. Promotion du bilinguisme et du multilinguisme	83,00%	70,00%	100,00%	90,80%	99,33%
6 Mise à disposition des apprenants, des étudiants et des établissements, la matière d'œuvre, les supports didactiques, les ressources documentaires et les supports d'enseignement physiques et virtuels	-	-	-	83,30%	54,87%
7. Mobilisation sociale en faveur de la qualité des enseignements et des			100,00%		33,33%

8 Développement du système des passerelles entre les différents ordres et/ou niveau d'éducation et de formation	-	-	-	46,70%	73,33%
6. Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant	80,00%	55,00%	62,50%	-	
<b>TOTAL</b>	<b>82,00%</b>	<b>69,00%</b>	<b>85,00%</b>	<b>77,30%</b>	<b>78,60%</b>

### 3. Programme Développement de l'éducation non formelle

Sous-programmes	Taux de réalisation				
	2014	2015	2016	2017	2018
1. Accroissement de l'offre et la demande en ENF	73,00%	68,00%	55,00%	52,20%	88,57%
2. Amélioration de la qualité de l'ENF	79,00%	32,00%	56,60%	60,00%	73,33%
<b>TOTAL</b>	<b>76,00%</b>	<b>50,00%</b>	<b>55,80%</b>	<b>61,10%</b>	<b>80,95%</b>

### 4. Programme Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base

Sous-programmes	Taux de réalisation				
	2014	2015	2016	2017	2018
1 : Coordination/gouvernance du système éducatif	83,00%	80,00%	68,50%	73,10%	73,08%
2 Mise en œuvre les outils de planification, de suivi et d'évaluation du secteur de l'éducation et de la formation	-	-	-	91,00%	98,36%
3 Amélioration de la gestion des ressources humaines	-	-	-	95,30%	78,00%
4 Gestion de la décentralisation du système éducatif	89,00%	59,00%	95,00%		
5 : Mobilisation des ressources et financement de l'éducation	99,00%	94,00%	78,80%		
6 Gestion des ressources financières du secteur de l'éducation et de la formation	95,00%	72,00%	82,50%	86,30%	94,55%
7 Renforcement des capacités de gestion des acteurs et des structures en charge de l'éducation	76,00%	46,00%	83,50%	83,80%	82,22%
8 Amélioration de la visibilité et la lisibilité des actions du secteur				77,10%	94,40%
9 Mise en œuvre et suivi évaluation du Programme	90,00%	77,00%	84,10%		
<b>Total</b>	<b>88,70%</b>	<b>71,30%</b>	<b>82,10%</b>	<b>80,40%</b>	<b>86,77%</b>

Source : Plan d'action du MENAPLN

### Annexe 2 : Evolution des indicateurs du PDSEB

Objectif stratégique 1 : Accélérer le développement quantitatif de l'offre d'éducation de base et réduire les inégalités de toutes sortes								
Niveau	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles			Source de vérification
			2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	
Préscolaire	Nombre d'inscrits au préscolaire	69 363	216 571	512 146	73 081	55 003	67 733	81 931
	Taux de préscolarisation	3%	11,50%	25%	3,50%	2,90%	3,50%	4,10%
Primaire	TBA au primaire	85,7%	100,0%	110%	98,8%	100,1%	102,6%	104,8%
	TBS au primaire	79,6%	95,80%	106,3%	83,7%	86,1%	88,5%	90,7%
Post-primaire	Taux de transition du primaire au post-primaire	68,7%	93,2%	95%	66,9%	65,8%	61,3%	68,2%
	TBA au post-primaire	37,7%	67,30%	95%	49,6%	44,5%	41,8%	49,9%
	TBS au post-primaire	33,4%	47,8%	70,8%	44,9%	46,6%	49,0%	52,0%

	Pourcentage de l'EFTP dans les effectifs du Post-primaire	9%	24,0%	-	0,9%	0,9%	0,8%	0,7%
--	---	----	-------	---	------	------	------	------

**Objectif stratégique 2:** Améliorer la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'éducation de base formelle

Niveau	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles				Source de vérification
			2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	
Primaire	Taux d'achèvement au primaire	51%	75,10%	100%	58,4%	58,2%	60,3%	63,0%	Annuaires statistiques du primaire
	Taux de réussite au CEP	63,9%	76,10%	100%	73,5%	62,1%	73,7%	65,8%	

**Objectif stratégique 3 :** Alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part, à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 (PRONAA) dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes

Education non formelle	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles				Source de vérification
			2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	
	Nombre d'enfants hors de tout système scolaire	775 450	61889	0					Projections démographiques et annuaires statistiques du MENA
	Taux d'alphabétisation	28%	60%	75%	34,5%	-	-	-	
	Taux promotion AI/FCB	86%	90,0%	96%	91,6%	92,3%	93,5%	-	

**Annexe 3 :** Mémorandum sur les 394 blocs de deux (02) salles de classe au profit du post-primaire programmes en 2015 sur le CAST

Dans le cadre de la réforme de l'éducation, et au terme de l'application de la loi d'orientation de l'éducation à travers la mise en œuvre du Continuum de l'éducation de base, les autorités burkinabè ont autorisé, en octobre 2014, l'ouverture de plus de 960 CEG dans des salles d'emprunt.

Afin de doter le maximum de ces CEG en infrastructures éducatives, il a été préconisé en 2015, la construction d'infrastructures partielles pour chacun d'eux, à savoir un bloc de deux (02) salles de classe qui sera complété en 2017 selon les prévisions à l'époque. Ainsi, 80 blocs de 2 SDC et 394 blocs de 2 SDC furent programmés respectivement au compte du budget Etat et du CAST en 2015.

Des réaménagements budgétaires intervenus au cours de l'année 2015 ont vu la régulation des 80 blocs du budget Etat au profit du Programme socio-économique d'Urgence de la Transition (PSUT).

Quant aux 394 blocs de 2 SDC du CAST, ceux-ci étaient prévus pour être réalisés par la Maîtrise d'ouvrage direct (par le MENA) au regard de l'urgence des besoins. Les contrats ont été élaborés avec les entreprises mais ils n'ont pas pu être engagés à cause de la situation nationale, d'où leurs reports en 2016. Il faut rappeler que le montant total des contrats s'élève à sept milliards, deux-cent quatre-vingt-deux millions, quatre-cent quatre-vingt-dix-neuf mille, quatorze (7 282 499 014) francs CFA.

En 2016, les nouvelles autorités du Pays, dans le cadre de la mise œuvre du programme présidentiel, n'ont pas pris en compte ces programmations. Elles ont confié la réalisation des infrastructures éducatives à ACOMO-B et aux communes avec toutes les ressources prévues pour l'année. Une telle situation a conduit à un nouveau report des 394 blocs de 2 salles de classe pour l'année suivante.

En 2017, les contrats de 2015 avec les entreprises ont été enfin réactualisés au mois d'octobre 2017. Mais pour des raisons liées à une insuffisance budgétaire, ces contrats sont engagés au fur et à mesure, c'est-à-dire en fonction de la disponibilité de crédits sur la ligne budgétaire. Cela s'explique par le fait que la ligne étant unique pour les constructions, les crédits ont servi au règlement des arriérées des années antérieures et à prendre en charge les programmations de 2017. Cette même situation a été observée au cours de l'année 2018 avec les contrats des 394 blocs de deux (02) salles de classe.

Ainsi, à la date de 31 décembre 2018, les contrats de 250 blocs de 2 SDC sont approuvés et les travaux de construction sont en cours et 43 blocs sont livrés. Les contrats de 144 blocs sont toujours en attente d'approbation. Parmi eux, les contrats avec les entreprises pour 49 blocs (7 lots) sont approuvés et les ordres de services notifiés mais ceux des bureaux de contrôle ne le sont pas d'où la non-exécution des travaux.

#### **Annexe 4 : Situation des établissements publics D'EFTP bénéficiaires des subventions de l'état, exercice 2018, et leurs effectifs**

N°	Etablissements	Localité	Montant Subvention 2018	Effectif		
				G	F	T
1	CETP de Pabré(En cours de recrutement)	Centre	8 296 877,00	25	15	40
2	Lycée technique et professionnel Jan VERVOORT de Boulsa	Centre-Nord	12 525 197,00	154	61	215
3	Lycée professionnel régional YENDABILI	Est	20 070 159,00	407	167	574
4	CETFP de Saaba	Centre	8 296 877,00	17	12	29
5	CETFP de Nioko II(En cours de recrutement)	Centre	8 296 877,00	3	2	5
6	CETFP Naaba Zanré de Koupéla	Centre-Est	9 418 942,00	74	18	92
7	CETFP Charles Bila KABORE de Zorgho	Plateau Central	11 476 062,00	54	72	126
8	CETFP de Kaya	Centre-Nord	10 174 745,00	12	11	23
9	Lycée professionnel régional Idrissa Yaya de DORI	Sahel	10 844 801,00	74	41	115
10	CETPA de l'Amitié Abraysienne de Bousouma	Centre-Nord	11 461 734,00	78	72	150
11	Lycée provincial de Bassy	Plateau Central	8 296 852,00	82	38	120
12	Lycée professionnel Dr Bruno BUCCHWIESER	Centre	72 573 415,00	1816	473	2289
13	Lycée Professionnel YENNEGA	Centre	19 517 043,00	96	275	371
14	Lycée Polyvalent de Farakoba	Hauts Bassins	8 296 877,00	41	29	70
15	Lycée Professionnel Doma SOME de Gaoua	Sud-Ouest	15 606 852,00	300	64	364
16	CETFP Mgr Jean Baptiste SOME de Diébougou	Sud-Ouest	12 018 742,00	123	40	163
17	Lycée Technique National Aboubacar Sangoulé Lamizana	Centre	57 840 097,00	1387	927	2314
18	Lycée professionnel régional du Centre	Centre	57 059 274,00	1072	255	1327
19	CETFP de Boulgou	Centre-Est	12 973 339	63	14	77
20	CETFP de Manga	Centre-Sud	13 896 610,00	117	42	159
21	CETFP de TAMPINKO	Centre-Sud	9 738 386,00	39	19	58
22	CETFP de KOMKI-IPALA	Centre	8 296 877,00	3	0	3
23	CETFP de Orodara	Hauts Bassins	8 296 877,00	6	5	11
24	Lycée professionnel régional Guimbi OUATTARA	Hauts Bassins	41 248 174,00	879	412	1291
25	CETFP BEYON KONE de Banfora	Cascades	13 421 323,00	255	76	331
26	CEFTP Dô	Hauts Bassins	8 296 877,00	15	5	20
27	Lycée régional d'Enseignement professionnel agricole de Bingo	Centre-Ouest	11 738 226,00	82	40	122
28	Lycée provincial de Koudougou	Centre-Ouest	8 296 877,00	48	12	60
29	Lycée professionnel National Maurice YAMEOGO	Centre-Ouest	23 755 270,00	593	114	707
30	CETFP Dibani Alfred KY-ZERBO de Toma	Boucle du Mouhoun	11 047 462,00	61	31	92
31	Lycée professionnel régional Nazi	Boucle du Mouhoun	14 982 449,00	181	51	232
32	CETFP de Boussé	Plateau central	9 418 942,00	75	31	106
33	Lycée provincial de Yako	Nord	9 044 920,00	35	20	55
34	CETFP de Yako	Nord	17 512 153,00	121	114	235
35	Lycée Yamwaya	Nord		23	2	25
36	Lycée professionnel Naaba Kango Ouédraogo	Nord	17 151 514,00	360	169	529
37	Lycée professionnel des Métiers de la Mode vestimentaire	Centre	14 732 748,00	14	190	204
38	Lycée technique Amilcar Cabral	Centre	27 371 222,00	229	718	947
39	CETFP Princesse Yennega de Tenkodogo	Centre-Est	12 673 280,00	144	36	180
<b>Total</b>			<b>824 708 342,00</b>	<b>9185</b>	<b>4729</b>	<b>13914</b>

**Source :** Données recueillies lors des missions d'appui-conseils organisées par la DGEFTP, Novembre 2018.

## Annexe 5 : Situation des filières/spécialités par établissement d'EFTP

N°	Etablissement	Section	Filières	Spécialités	Diplômes	
1	CETP de Pabré	Industriel	Génie-civil	Maçonnerie construction	CAP	
2	Lycée technique et professionnel Jan VERVOORT de Boulsa	Industriel	Génie-électrique	Monteur électricien Electrotechnique	CAP BEP	
			Génie-civil	Maçonnerie construction Construction métallique	CAP, BEP CAP	
			Génie-mécanique	Mécanique automobile Maintenance des véhicules automobiles	CAP BEP	
3	Lycée professionnel régional YENDABILI	Industriel	Génie-civil	Construction Topographie Structure métallique	BEP, Bac pro BEP BEP	
			Tertiaire	Commerciale Comptabilité Secrétariat	BEP BEP BEP	
		Industriel	Génie-civil	Mécanique automobile Maintenance des véhicules automobiles	CAP BEP	
		Industriel	Génie-électrique	Construction Topographie Structure métallique	BEP, Bac pro BEP BEP	
		Industriel	Génie-civil	Maçonnerie construction	CAP	
4	CETFP de Saaba	Industriel	Génie-civil	Maçonnerie construction	CAP	
5	CETFP de Nioko II	Industriel	Génie-civil	Menuiserie bois	CAP	
6	CETFP Naaba Zanré de Koupéla	Industriel	Génie-électrique	Électronique	CAP	
7	CETFP Charles Bila KABORE de Zorgho	Industriel	Agro-sylvopastoral	Agronomie	CAP	
8	CETFP de Kaya	Industriel	Maroquinerie	Cuir et peaux	CAP	
9	Lycée professionnel régional Idrissa Yaya de DORI	Agro-sylvopastoral	Agroalimentaire	Production animale	BEP	
				Conservation et transformation de la viande	BEP, Bac pro	
		Industriel	Génie-électrique	Electrotechnique	BEP, Bac pro	
10	CETPA de l'Amitié Abraysienne de Boussouma	Agro-sylvopastoral	Agro-sylvopastoral	Agronomie Zoothéorie	CAP,BEP CAP	
11	Lycée provincial de Bassy	Industriel	Génie-mécanique	Maintenance des véhicules automobiles	BEP	
			Génie-énergétique	Froid et climatisation	BEP	
12	Lycée professionnel Dr Bruno BUCCHWIESER	Industriel	Génie-mécanique	Mécanique générale	CAP,BEP	
			Génie-électrique	Electromécanique Electrotechnique	CAP BEP,Bac pro	
			Génie-civil	Électronique Maçonnerie construction	CAP,BEP CAP,BEP	
			Génie-civil	Hôtellerie-Restauration	Cuisine Restaurant	
13	Lycée Professionnel YENNEGA	Tertiaire	Matériaux souples	Broderie	CAP,BEP	
				Tissage	BEP,Bac technologique	
14	Lycée Polyvalent de Farakoba	Agro-sylvopastoral	Agriculture	Agriculture	BEP	
15	Lycée Professionnel Doma SOME de Gaoua	Industriel	Génie-civil	Construction bâtiment	BEP,Bac pro	
			Génie-électrique	Electrotechnique	BEP,Bac pro	
		Industriel	Génie-mécanique	Maintenance des véhicules automobiles	BEP,Bac pro	
16	CETFP Mgr Jean Baptiste SOME de Diébougou	Industriel	Agroalimentaire	Agroalimentaire	BEP,Bac pro	
				Génie-mécanique	CAP	
			Génie-civil	Maçonnerie construction	CAP	
17	Lycée Technique National Aboubacar Sangoulé Lamizana	Tertiaire	Secrétariat-Bureautique	CAS	BEP,Bac pro	
				G1	Bac technologique	
			Commerce et vente	TVC	BEP,Bac pro	
				Comptabilité	BEP	
		Industriel	Génie-civil	Génie-civil(F4)	BEP,Bac technologique	
			Génie-civil	Topographie	BEP,Bac pro	
			Génie-civil	T(E,F1,F2,F3)	Bac technologique	
18	Lycée professionnel régional du Centre	Industriel	Génie-électrique	Monteur électricien Electrotechnique	CAP BEP	
			Génie-mécanique	Mécanique automobile Maintenance des véhicules automobiles	CAP BEP,Bac pro	
			Génie-civil	Menuiserie bois Bois et matériaux associés Construction mécanique Structure métallique	CAP BEP CAP BEP	
			Génie-civil	Maçonnerie construction Construction métallique	CAP,BEP CAP,BEP	
			Génie-civil	Construction métallique	CAP,BEP	
19	CETFP de Boulgou	Industriel	Génie-civil	Menuiserie bois	CAP,BEP	
				Maçonnerie construction	CAP,BEP	
20	CETFP de Manga	Industriel		Construction métallique	CAP,BEP	
				Génie-civil	CAP	
21	CETFP de TAMPINKO	Industriel	Génie-électrique	Electromécanique	CAP	
				Génie-civil	CAP	
22	CETFP de KOMKI-IPALA	Industriel	Habillement et textile	Maçonnerie construction	CAP	
				Coupe couture	CAP	
23	CETFP de Orodara	Agro-sylvopastoral	Agriculture	Agriculture	CAP	
				Génie-civil	CAP	
24	Lycée professionnel régional Guimbi OUATTARA	Agro-sylvopastoral	Agriculture	Agronomie	BEP,Bac pro	
				Construction Structure métallique	BEP,Bac pro BEP,Bac pro	
		Industriel	Génie-civil	Dessin bâtiment	BEP,Bac pro	
				Electronique Maintenance industrielle	BEP,Bac pro BEP,Bac pro	
			Génie-électrique	OL	BEP	

N°	Etablissement	Section	Filières	Spécialités	Diplômes
		Tertiaire	Génie-énergétique	Froid et climatisation	BEP
			Comptabilité	ACC	BEP, Bac pro
			Secrétariat-Bureautique	CAS	BEP, Bac pro
25	<b>CETFP BEYON KONE de Banfora</b>	Industriel	Tertiaire	Commerciale	BEP, Bac pro
			Génie-civil	Maçonnerie Construction	CAP
				Construction bâtiment	BEP
			Génie-électrique	Electromécanique	CAP
26	<b>CEFTP Dô</b>	Industriel	Génie-mécanique	Electrotechnique	BEP
			Génie-civil	Construction bâtiment	CAP
27	Lycée régional d'Enseignement professionnel agricole de Bingo	Agrosylpastoral	agrosylvopastoral		CAP BEP, BAC
28	Lycée provincial de Koudougou	Industriel	Génie électrique	Electronique	BEP
				Electrotechnique	BEP
29	<b>Lycée professionnel National Maurice YAMEOGO</b>	Industriel	Génie électrique	Electrotechnique	BEP, BAC pro
				Electronique	BEP, BAC pro
				Télécommunications	BAC pro
			Génie énergétique	Froid et climatisation	BEP
			Génie mécanique	Mécanique générale	BEP
				Maintenance industrielle	BEP, BAC pro
			Génie civil	Maçonnerie construction	BEP, BAC pro
				Dessin bâtiment	BEP
				Topographie	BEP
		Tertiaire	Hôtellerie- Restauration	Cuisine	BEP
				Service	BEP
				Restaurant	BEP, BAC pro
			Secrétariat	CAS	BEP
30	<b>CETFP Diban Alfred KY-ZERBO</b>	Industriel	Comptabilité	ACC	BEP, BAC pro
			Génie électrique	Electromécanique	CAP
31	Lycée professionnel régional Nazi	Industriel	Génie électrique	Electrotechnique	BEP, BAC pro
			Génie mécanique	Maintenance des véhicules automobiles	BEP
		Agrosylpastoral	agrosylvopastoral	Agroalimentaire	BAC Pro
32	<b>CETFP de Boussé</b>	Industriel	Génie civil	Maçonnerie construction	CAP
33	Lycée provincial de Yako	Tertiaire	Informatique	Informatique	BEP
34	CETFP de Yako	Agro-sylvopastoral	Agriculture	Agriculture	BEP
35	Lycée Yamwaya	Industrielle	Electrotechnique	Electrotechnique	BEP
36	<b>Lycée professionnel Naaba Kango Ouédraogo</b>	Agro-sylvopastoral	Agroalimentaire	Génie alimentaire et non alimentaire	BEP, BAC Pro
			Industrielle	Maintenance	Maintenance des véhicules et Automobiles
		Tertiaire	Comptabilité - Gestion	Commerce et Vente	BEP
			Comptabilité - Gestion	Comptabilité - Gestion	BEP, BAC PRO ACC
			Secrétariat	Secrétariat bureautique	BEP
		Industrielle	Génie électrique	Electrotechnique	BEP, BAC PRO
			Génie civil	Structure métallique	BEP
			Génie civil	Construction	BEP, BAC PRO
37	Lycée professionnel des Métiers de la Mode vestimentaire	Industriel	Matériaux souples	Coupe couture	BEP, BAC PRO
38	Lycée technique Amilcar Cabral	Tertiaire	Comptabilité - Gestion	Comptabilité - Gestion	BEP, BAC tech
			Secrétariat	Secrétariat Bureautique	BEP
39	<b>CETFP Princesse Yennega de Tenkodogo</b>	Industrielle	Génie-électrique	Electromécanique	CAP
				Electrotechnique	BEP

Source : Données recueillies lors des missions d'appui-conseils organisées par la DGEFTP, Novembre 2018

**Annexe 6 : Taux brut de scolarisation au primaire par région 2017/2018**

Régions	Ensemble	Garçons	Filles
Boucle du Mouhoun	85,2	83,8	86,8
Cascades	83,6	84,5	82,6
Centre	104,2	101,9	106,6
Centre Est	91,7	93,8	89,5
Centre Nord	84,8	87,2	82,4
Centre Ouest	105,5	102,2	109,1
Centre Sud	100,8	100,1	101,6
Est	63,8	65,2	62,4
Hauts Bassins	100,9	100,2	101,5
Nord	112,3	113,6	111
Plateau Central	104,1	105,6	102,6
Sahel	53,4	54,5	52,2
Sud Ouest	82,4	80,3	84,8
Burkina Faso	90,7	90,6	90,9

**Annexe 7 : Taux brut d'admission au primaire par région 2017/2018**

Régions	Ensemble	Garçons	Filles
Boucle du Mouhoun	99	97,9	96,1
Cascades	93,3	96,5	90,1
Centre	116,9	118,2	115,7
Centre Est	105,5	108,8	102
Centre Nord	102,5	107,9	96,8
Centre Ouest	114,7	112,9	116,6
Centre Sud	100,9	101,7	100,1
Est	77,5	80,3	74,6
Hauts Bassins	115,4	118,3	112,3
Nord	131,1	134,9	127,2
Plateau Central	120,2	123,4	116,7
Sahel	77,1	78,3	75,9
Sud Ouest	102,9	103,2	102,5
Burkina Faso	104,8	106,9	102,7

**Annexe 8 : Taux brut d'admission au post-primaire par région 2017/2018**

Régions	Ensemble
Boucle du Mouhoun	52,9
Cascades	50,9
Centre	75,8
Centre Est	47,8
Centre Nord	36,3
Centre Ouest	64,1
Centre Sud	62,2
Est	37,2
Hauts Bassins	59,1

Nord	52,4
Plateau Central	57,4
Sahel	13,6
Sud-Ouest	50,5
Burkina Faso	52

#### **Annexe 9 : Recommandation de l'atelier de relecture de la SNAP/COGES au Groupe thématique Pilotage**

- Considérant la multitude des textes qui régissent le fonctionnement des COGES dans les structures éducatives relevant du MENA ;
- Considérant la cohérence des textes pour un meilleur fonctionnement des COGES ;
- Considérant la nécessité d'harmoniser ces textes pour une meilleure gouvernance au sein de ces structures éducatives ;

***Nous***

Participants/tes à l'atelier de relecture de la stratégie nationale d'autonomisation et de pérennisation des COGES et des CCC/CCA, en abrégé SNAPCOC, tenue du 10 au 12 octobre 2018 dans la salle de réunion de la Direction régionale de l'Économie et la Planification du Plateau Central/Ziniaré, recommandons au groupe thématique pilotage d'assurer la prise en compte de la redéfinition du concept de COGES et de sa prise en compte dans tous les niveaux éducatifs dans la relecture du Décret n°2008-236 portant organisation de l'enseignement primaire et ses différents arrêtés d'application.

Fait à Ziniaré, le 12 octobre 2018

Les participants

**Annexe 10 : Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB**

Programme	Indicateurs de résultats	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Prévu	
<b>ACCES</b>									
<b>Préscolaire</b>									
	Nombre d'inscrits (Public + privé)	72 210	73 081	55 003	67 733	81931	139 553	193 677	
	% de filles	49,43	49,6	49,1	49	48,9	50,0		
<b>Primaire</b>									
<b>A. Formel</b>	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Privé+ Public)	541 877	584 047	605 085	634 548	661531	643 775	665 069	
	Nombres de filles Inscrites	256 285	278 016	288775	303 849	316513			
	% de filles	47,3%	47,6%	47,7%	47,9%	47,8%			
	2. Taux brut d'admission (Privé+ Public)	97,0%	98,8%	100,1%	102,6%	104,8%	102,0%	103,1%	
	TBA Filles	94,8%	96,2%	97,8%	100,6%	102,7%			
	TBA 48 CP	75,3	78,5	78	72,5	76,6			
	TBA 48 CP Filles	67,4%	75,6%	75,4%	70,4%	74,2%			
	3. Taux brut de scolarisation	83,0%	83,7%	86,1%	88,5%	90,7%	93,0%	93,1%	
	TBS Filles	83,2%	83,9%	86,4%	89,0%	90,9%			
	TBS 48 CP	52,2%	53,8%	54,9%	55,0%	57,6%			
	TBS 48 CP Filles	48,3%	49,6%	54,1%	54,2%	56,5%			
	4. % des effectifs en zone rurale	73,6%	72,0%	73,0%	73,2%	74,1%			
	5. Nombre de salles de classe	50 444	55 098	59 938	64 218	67709			
	6. Nombre de maîtres chargés de cours	50 582	54 610	59 001	62 761	66082	56 327	58 644	
	<b>Post-primaire</b>								
<b>B. Non formel</b>	7. Effectifs totaux	813 654	812 180	876 820	1 162 297	1 050 354	1 152 339	1226098	
	Dont filles	372 654	394 838	434 470	562 097	534257			
	8. Nouveaux inscrits en 6 <sup>ème</sup> (Public + privé)	191 639	238 696	222 120	215 571	263974	285 808	303 041	
	Nombres de filles Inscrites	90 892	119286	110 697	107 162	134374			
	% de filles	47,3%	49,97	49,8%	49,7%	50,9%			
	9. Taux brut d'admission (Public+privé)	39,8%	49,6%	44,6%	41,8%	49,9%	54,0%	56,7%	
	TBA Filles	38,7%	50,8%	45,7%	43,1%	52,9%			
	10. Taux brut de scolarisation	38,2%	44,9%	46,6%	36,2%	52,0%	57,1%	59,2%	
	TBS Filles	36,8%	44,4%	47,2%	35,6%	54,6%			
	11. Nombre d'inscrits en AI + autres formules	210 779	112 220	5 223	4064				
<b>A. Formel</b>	% des femmes	69,2	69,6	66,7	73,81				
	12. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	210 791	115 310	2 952	29964				
	% des femmes	69,6	68,9	65,51	69,04				
	<b>QUALITE</b>								
	<b>Primaire</b>								
	13. Taux de redoublement par sous cycle (%)								
	CP	3,5	2,9	3,5	3,8	3,5			
	Dont filles	3,1	3,3	3,2	3,3	3,1			
	CE	5,7	5,76	6	6,2	5,8			
	Dont filles	5,4	5,6	5,5	5,6	5,2			
	CM	13,6	4,9	10,5	12,8	10,2			
	Dont filles	14,6	4,9	11,2	13,7	10,8			
	16. Taux d'abandon par sous cycle (%)								
	CP	4,7	3,3	4,6	5,5	5,0			
	Dont filles	4,5	4,9	4,2	5,2	4,8			
	CE	6,2	5,2	5,5	6,5	4,7			
	Dont filles	4,3	4,1	3,7	4,4	3,0			
	17. Taux de promotion par sous cycle (%)								
	CP	91,7	91	91,9	90,7	91,5			
	Dont filles	92,2	91,8	92,6	91,4	92,1			
	CE	88	88,1	88,5	87,4	89,6			
	Dont filles	90,2	90,4	90,9	90	91,8			
	18. Taux de réussite au CEP (%)	82,2	73,5	62,1	73,7	65,8			
	Dont filles	80,2	70,7	65,7	72	63,1			
	19. Taux d'achèvement au primaire	57,6	59,3	58,2	60,3	63,0			
	Dont filles	59,7	60,4	61,3	64,3	67,6			
	20. Ratio livres/élève								
	Calcul	0,6	0,61	0,94	0,84	0,267			
	Lecture	0,9	0,81	0,71	0,64	0,583			
	<b>Post-primaire</b>								

Programme	Indicateurs de résultats	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Prévu
A. Formel	21. Taux de redoublement par niveau (%)							
	6ème	21,5	22,6	22,7	22	22,6		
	Dont filles	21,9	23,1	23,3	22,4	23,1		
	5ème	21,1	22,7	23	19,6	18,8		
	Dont filles	21,8	23,5	25,5	20,1	19,1		
	4ème	22,6	24,2	23,7	22,4	18,2		
	Dont filles	23,8	25,2	24,5	23,2	18,2		
	22. Taux d'abandon par niveau							
	6ème	12,5	13,5	13,2	11,7	8,4		
	Dont filles	11,4	12	12,1	10,8	6,8		
B. Non formel	23. Taux de promotion par niveau							
	6ème	66	63,8	64,1	66,3	69,0		
	Dont filles	66,7	64,9	64,7	66,8	70,1		
	5ème	68,2	67,9	68,8	71,5	72,6		
	Dont filles	68,2	68,2	68,6	71,3	72,5		
	4ème	77,4	75,8	76,3	77,6	81,8		
	Dont filles	76,2	74,8	75,5	76,8	81,8		
	24. Taux de réussite au BEPC	28,7	39,1	29,7	28,9	42,9		
	Dont filles	24,40%	34,1	24,6	24,3	38,6		
	25. Nombre d'apprenants au 1er cycle	373 371	133 725	53 114	40 508		159 269	168 825
C. Formation professionnelle	26. Nombre d'apprenants 2nd cycle	60 146	44 296	32 887	31 299		58 133	63 520
	27. Nombre d'apprenants adolescents	9 077	8 370	8 610	18 257		159 269	168 825
	27. Nombre de déclarés alphabétisés	189 581	113 443	43 033	34 799			
	Nombre de femmes	131 434	78 336	31 960	25 815			
	% de femmes	69,3	69,1	74,3	74,18			
D. Formation sociale et culturelle	28. Taux d'alphabétisation	ND	34,5	ND	ND			

NB : La baisse de certaines cibles projetées en 2017 par rapport à 2016, s'explique par le fait que les objectifs du PDSEB arrimés à ceux de l'EPT n'ont pas été atteints à l'échéance de 2015. De ce fait, de nouvelles projections ont été établies en cohérence avec les objectifs du PSEF et l'objectif 4 des ODD pour l'horizon 2030.

## Annexe 11 : Matrice de suivi des indicateurs du PSEF

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs						Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification	
			2017		2018		2019	2020				
			2016	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu				
<i>Indicateurs globaux</i>												
Scolarisation primaire universelle	Taux d'achèvement au Primaire (TAP) <sup>8</sup>	57,90%	60,30%	64,00%	63,00%	68,50%	72,90%	75,60%	DGEES/MENA	avril	Annuaire statistique	
	Pourcentage des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation <sup>9</sup>	19,53%	22,44%	19,96%		19,50%	19,00%	19,00%	DGEES/MENA	décembre	Budget de l'Etat	
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base <sup>10</sup>	73,30%	ND	73,50%		73,70%	74,00%	74,20%	DGEES/MENA	décembre	Budget de l'Etat	
Développement de l' éducation de base	<i>Indicateurs globaux</i>											
	Taux Brut de Scolarisation au primaire (TBS) <sup>11</sup>	86,10%	88,50%	87,30%	90,7%	90,20%	93,10%	95,00%	DGEES/MENA	avril	Annuaire statistique	
	Taux de transition du primaire au post-primaire général <sup>12</sup>	76,50%	73,00%	80,00%	68,20%	78,80%	77,70%	76,50%	DGEES/MENA	avril	Annuaire statistique	
	Effectif des élèves au post primaire technique et professionnel (MENA) <sup>13</sup>	7 596	7 152	67 765	7 099	109 279	153 212	201 886	DGEES/MENA	avril	Annuaire statistique	
	Nombre de jeunes inscrits dans les filières de formation professionnelle (MJFIP) <sup>14</sup>	864	nd	2 405		3 946	5 487	7 028	DGEES/MJFIP	annuelle	Annuaire statistique	
	TBS au préscolaire <sup>15</sup>	2,90%	3,50%	6,70%	4,10%	8,10%	9,50%	10,90%	DGEES/MENA	avril	Annuaire statistique	
	Ratio élèves/salle de classe au primaire	49,2	48,5	51,9	47,4	52,6	53,2	53,9	DGEES/MENA	avril	Annuaire statistique	
	Nombre de salles de classe programmées par an au primaire	582	579	1 518		2 472	2 567	2 456	DGEES/MENA	février	Rapport annuel sur les constructions	
<i>Indicateurs de processus</i>												
	Expérimentation et généralisation	35%	oui	oui		oui	oui	oui	DGREIP/MENA	annuelle	Rapport d'activités	

<sup>8</sup> Projections 2017-2020 : ligne 135 du modèle

<sup>9</sup> Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques. Projections 2017-2020 : ligne 31 du modèle

<sup>10</sup> Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation

<sup>11</sup> Projections 2017-2020 : ligne 136 du modèle

<sup>12</sup> Projections 2017-2020 : ligne 228 du modèle

<sup>13</sup> Projections 2017-2020 : ligne 340 du modèle (effectifs publics et privés)

<sup>14</sup> Cet indicateur regroupe les apprenants : pour le CQP et le BQP

<sup>15</sup> Projections 2017-2020 : ligne 50 du modèle

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs						Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification
			2017		2018		2019	2020			
			2016	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu		
	progressive des curricula selon le calendrier prévu <sup>16</sup>										
	La programmation pluriannuelle des constructions et des transferts aux communes est élaborée et diffusée à temps		oui	oui			oui	oui	DGEES/MENA	avril	Rapport d'activités
Résorption des disparités	<i>Indicateurs globaux</i>										
	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire	1,11	1,14	1	1,15	1	1	1	DGEES/MENA	Avril	Annuaire statistique
	Indice de parité entre les sexes du taux de transition entre le primaire et le post primaire général	0,98	0,95	0,99	0,95	0,99	1	1	DGEES/MENA	Avril	Annuaire statistique
	TBS des 43 communes prioritaires - Total	54,90%	55,00%	57,60%	57,60%	60,30%	63,00%	65,70%	DGEES/MENA	Avril	Annuaire statistique
	TBS des 43 communes prioritaires - Filles	54,10%	56,60%	56,60%	56,50%	59,50%	62,60%	65,70%	DGEES/MENA	Avril	Annuaire statistique
	<i>Indicateurs de processus</i>										
	Le pourcentage d'écoles publiques avec un ratio élèves/ salle de classe supérieur à 100 <sup>17</sup>	1,60%	1,80%	1,20%	1,90%	0,80%	0,40%	0%	DGEES/MENA	Avril	Annuaire statistique
	<i>Indicateurs locaux (Expérimentation)</i>										
	Nombre de COGES des communes prioritaires bénéficiant d'appui pour la scolarisation <sup>18</sup>	Sans objet	n.d	40		50	60	70	DGEES/MENA/CEB	Annuelle	Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les communes prioritaires
	<i>Indicateurs globaux</i>										
Amélioration de la qualité	Score moyen des élèves du plus faible quintile en français <sup>19</sup> - classe de CP1	10,2	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	20	DGEES/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires

<sup>16</sup> L'expérimentation des nouveaux curricula de l'éducation de base a démarré à la rentrée 2016. Elle se déroule selon un calendrier glissant, chaque année dans les deux niveaux de chaque sous-cycle des cycles de l'éducation de base, en commençant par les premiers sous-cycles. La généralisation progressive suit le même principe : après expérimentation, les curricula sont généralisés progressivement aux effectifs des sous-cycles concernés.

<sup>17</sup> Il s'agit de l'ensemble des écoles primaires publiques dont le rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre de salles de classe est supérieur à 100 rapporté au nombre total d'écoles.

<sup>18</sup> Cet indicateur se rapporte à l'activité « d'implication des COGES dans le suivi de la scolarisation des élèves dans les zones à faibles taux de scolarisation », programmée dans le PAP 2017-2020

<sup>19</sup> Il s'agit du résultat moyen en français obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CP1. L'année de base correspond à l'année 2014.

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs						Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification
			2017		2018		2019	2020			
			2016	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu
Score moyen des élèves du plus faible quintile en mathématiques <sup>20</sup> - classe de CM2	Score moyen des élèves du plus faible quintile en mathématiques <sup>20</sup> - classe de CM2	5,58	n.d	n.d	n.d	12,6	n.d	n.d	DGESSION/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires
	Taux de réussite au CEP	62,10%	73,70%	64,10%	65,78%	66,10%	68,00%	70,00%	DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	Ratio élèves SDC dans le Post-primaire public général	67	63	71	59	70,6	70,1	69,6	DGESSION/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	Taux de réussite au BEPC	22,70%	28,90%	29,50%	42,9%	36,40%	43,20%	50%	DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	<b>Indicateurs de processus</b>										
	Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)	oui	Oui	Oui		Oui	Oui	Oui	SG	Annuelle	Notes de service du MENA
	Pourcentage des classes de CP1 dont les effectifs des élèves excèdent 100	3,7%	3,16%	2,8%	5,0%	1,9%	0,9%	0%	DGESSION/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires
Renforcement de la décentralisation et de la déconcentration	<b>Indicateurs globaux</b>										
	Pourcentage des ressources transférées aux communes sur le budget de l'Etat pour la réalisation des infrastructures de l'éducation de base	35%	68,33	42%		61%	81%	100%	DAF/MENA DGESSION/MENA	Annuelle	Arrêté de transfert de document de programmation pluriannuelle
	Pourcentage des ressources (Etat et CAST) destinées aux structures déconcentrées <sup>21</sup>	74,20%	84,20%	75,70%		77,10%	78,60%	80,00%	DAF/MENA DGESSION/MENA	Annuelle	Plan d'actions
	Pourcentage de salles de classe programmées et	8%	29,31%	35%		50%	80%	100%	DGESSION/MENA	Annuelle	Rapport de suivi

<sup>20</sup> Il s'agit du résultat moyen en mathématiques obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CM2. L'année de base correspond à l'année 2012.

<sup>21</sup> Il s'agit du rapport entre l'ensemble des ressources (Etat et CAST) programmées au niveau des structures déconcentrées incluant les ressources budgétisées dans les directions centrales mais destinées aux structures déconcentrées et les ressources totales du MENA.

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs						Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification
			2017		2018		2019	2020			
			2016	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu	Prévu		
	réalisées par les communes avant le 1er octobre										
	Le rapport annuel de la mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes des ressources transférées est élaboré et examiné lors de la mission conjointe de suivi	Oui	Oui	Oui			Oui	Oui	DGEES/MENA	Annuelle	Rapport d'activités

## TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS .....	4
TABLEAUX .....	9
ENCADRES.....	10
GRAPHIQUES .....	10
INTRODUCTION .....	12
<b>I. PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS EN 2018 .....</b>	<b>13</b>
I.1 TAUX D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION ANNUEL DU MENAPLN .....	13
I.2 ACCES ET PARTICIPATION .....	13
I.2.1 <i>Infrastructures</i> .....	13
I.2.2 <i>Effectifs scolaires</i> .....	17
I.2.3 <i>Taux Brut d'Admission</i> .....	20
I.2.4 <i>Taux Brut de Scolarisation</i> .....	21
I.3 QUALITE .....	23
I.3.1 <i>Ratio élèves/classe et ratio élèves/maitre (auditeurs/encadreur)</i> .....	23
I.3.2 <i>Taux d'Achèvement (TACH)</i> .....	24
I.3.3 <i>Taux de transition</i> .....	25
I.3.4 <i>Profils de scolarisation</i> .....	27
I.3.5 <i>Résultats des examens</i> .....	28
I.3.1 <i>Acquis scolaires</i> .....	29
I.4 RESULTATS DE L'EDUCATION NON FORMELLE .....	31
I.5 RESULTATS OBTENUS EN RAPPORT AVEC LES CIBLES DU PDSEB.....	33
I.5.1 <i>En lien avec le développement de l'offre d'éducation et la réduction des inégalités</i> .....	33
I.5.2 <i>En lien avec la qualité de l'éducation de base formelle</i> .....	34
I.5.3 <i>En rapport avec l'Education non formelle</i> .....	35
I.6 MISE EN ŒUVRE DES INDICATEURS DE LA PART VARIABLE DE L'ALLOCATION PME .....	35
<b>II. DOTATIONS BUDGETAIRES .....</b>	<b>38</b>
II.1 RESSOURCES ALLOUEES AU SECTEUR DE L'EDUCATION.....	38
II.2 EVOLUTIONS DES DOTATIONS DU MENAPLN ENTRE 2015 ET 2019 ET EXECUTION ENTRE 2015 ET 2018 .....	38
II.2.1 <i>Les ressources propres de l'Etat</i> .....	38
II.2.2 <i>Les financements extérieurs (projets)</i> .....	39
II.2.3 <i>Les ressources du CAST/FSDEB</i> .....	39
II.2.4 <i>Ressources globales du MENAPLN 2015-2019 par source de financement</i> .....	40
II.3 RESSOURCES FINANCIERES TRANSFEREES AUX COMMUNES EN 2018 .....	40
II.4 PROJETS INTERVENANT AU MEPAPLN EN 2018 .....	41
II.5 FINANCEMENT DU PDSEB EN 2018 (PA 2018) .....	42
<b>III. PROGRAMME 01 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION FORMELLE .....</b>	<b>44</b>
III.1 RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS .....	44
Résultat 01.1 : <i>La capacité d'accueil du système éducatif de base formelle s'est accrue</i> .....	44
Résultat 01.2 : <i>Les besoins en personnels enseignants à tous les niveaux sont pourvus</i> .....	50
Résultat 01.3 : <i>Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de prévention du VIH et du Sida en milieu scolaire ont été mis en œuvre</i> .....	54
Résultat 01.4 : <i>Les moyens d'accéder à de meilleures prestations sociales à tous les niveaux ont été offerts</i> .....	56
Résultat 01.5 : <i>L'égalité et l'équité d'accès sont respectés pour tous les enfants de six à seize ans</i> .....	60
Résultat 01.6 : <i>Les enfants en situation de handicap sont pris en charge dans le système éducatif</i> .....	64
Résultat 01.7 : <i>Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif sont assumés par chaque partie prenante</i> .....	65
Résultat 01.8 : <i>La capacité d'accueil du système éducatif s'est accrue grâce à la contribution du privé</i> .....	68
III.2 SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA MCS-6 .....	70
III.3 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA SIXIEME MCS PAR LE GROUPE ACCES .....	72
<b>IV. PROGRAMME 02 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION FORMELLE .....</b>	<b>73</b>

IV.1	RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS .....	74
	<i>Résultat 02-1 : Le personnel enseignant et d'encadrement de l'éducation de base et du secondaire est disponible.....</i>	74
	<i>Résultat 02-2 : Les compétences du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique sont renforcées. ....</i>	76
	<i>Résultat 02-3 : Le curriculum de l'éducation de base et du secondaire est disponible et opérationnel .....</i>	81
	<i>Résultat 02-4 : Les apprenants et les enseignants disposent de matériels pédagogiques et didactiques .....</i>	83
	<i>Résultat 02-5 : Les langues nationales, l'enseignement franco-arabe, le sport, l'art et la culture sont promus dans les établissements.....</i>	86
	<i>Résultat 02-6 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru .....</i>	87
	<i>Résultat 02-7 : Les innovations éducatives sont promues.....</i>	89
	<i>Résultat 02-8 : Les connaissances apprises sont évaluées.....</i>	91
IV.2	SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DE LA MCS-6 .....	100
IV.3	SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA SIXIEME MCS.....	102
IV.4	SUIVI DES ACTIONS A POURSUIVRE POUR L'ACHEVEMENT DE CERTAINES RECOMMANDATIONS DE LA 5EME MCS.....	102
V.	<b>PROGRAMME 03 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE .....</b>	<b>103</b>
V.1	RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS.....	103
	<i>Résultat 03-1 : Le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment les filles et les femmes.....</i>	103
	<i>Résultat 03-2 : Les activités d'ENF sont assurées par des intervenants qualifiés .....</i>	108
	<i>Résultat 03-3 : Les structures d'ENF sont suivies .....</i>	109
	<i>Résultat 03-4 : Les curricula et programmes de l'ENF sont révisés et/ou vulgarisés.....</i>	112
	<i>Résultat 03-5 : Les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique .....</i>	113
	<i>Résultat 03-6 : Les apprenants sont évalués.....</i>	114
	<i>Résultat 03-7 : Les innovations en ENF sont promues .....</i>	117
	<i>Résultat 03-8 : Les sortants des structures d'ENF sont installés.....</i>	119
V.2	SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DU GTDENF .....	119
V.3	SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA SIXIEME MCS PAR LE GROUPE ENF .....	120
V.4	ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS.....	121
VI.	<b>PROGRAMME 04 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE .....</b>	<b>122</b>
VI.1	RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS .....	122
	<i>Résultat 04.1 : Le pilotage et la coordination du secteur de l'éducation est assuré .....</i>	122
	<i>Résultat 04.2 : Les outils de planification et d'évaluation des activités .....</i>	126
	<i>Résultats 04.3 : Les personnels de l'éducation sont gérés efficacement .....</i>	129
	<i>Résultat 04.4 : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées .....</i>	136
	<i>Résultat 04.5 : Les capacités institutionnelles du Ministère sont renforcées .....</i>	136
VI.1	SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR LE THEME PRIORITAIRE DU GTP .....	137
VI.1	SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA SIXIEME MCS PAR LE GROUPE PILOTAGE .....	138
VI.2	SUIVI DES ACTIONS A POURSUIVRE POUR L'ABOUTISSEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA 5EME MCS .....	139
<b>ANNEXES .....</b>	<b>140</b>	
	ANNEXE 1 : TAUX DE REALISATION DU PLAN D'ACTION DU MENAPLN .....	140
	ANNEXE 2 : EVOLUTION DES INDICATEURS DU PDSEB .....	141
	ANNEXE 3 : MEMORANDUM SUR LES 394 BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU PROFIT DU POST-PRIMAIRE PROGRAMMES EN 2015 SUR LE CAST .....	142
	ANNEXE 4 : SITUATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'EFTP BENEFICIAIRES DES SUBVENTIONS DE L'ETAT, EXERCICE 2018, ET LEURS EFFECTIFS .....	143
	ANNEXE 5 : SITUATION DES FILIERES/SPECIALITES PAR ETABLISSEMENT D'EFTP .....	144
	ANNEXE 6 : TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE PAR REGION 2017/2018 .....	146
	ANNEXE 7 : TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE PAR REGION 2017/2018 .....	146
	ANNEXE 8 : TAUX BRUT D'ADMISSION AU POST-PRIMAIRE PAR REGION 2017/2018 .....	146
	ANNEXE 9 : RECOMMANDATION DE L'ATELIER DE RELECTURE DE LA SNAP/COGES AU GROUPE THEMATIQUE PILOTAGE .....	147
	ANNEXE 10 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB.....	148
	ANNEXE 11 : MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS DU PSEF .....	150